Digitized by Google

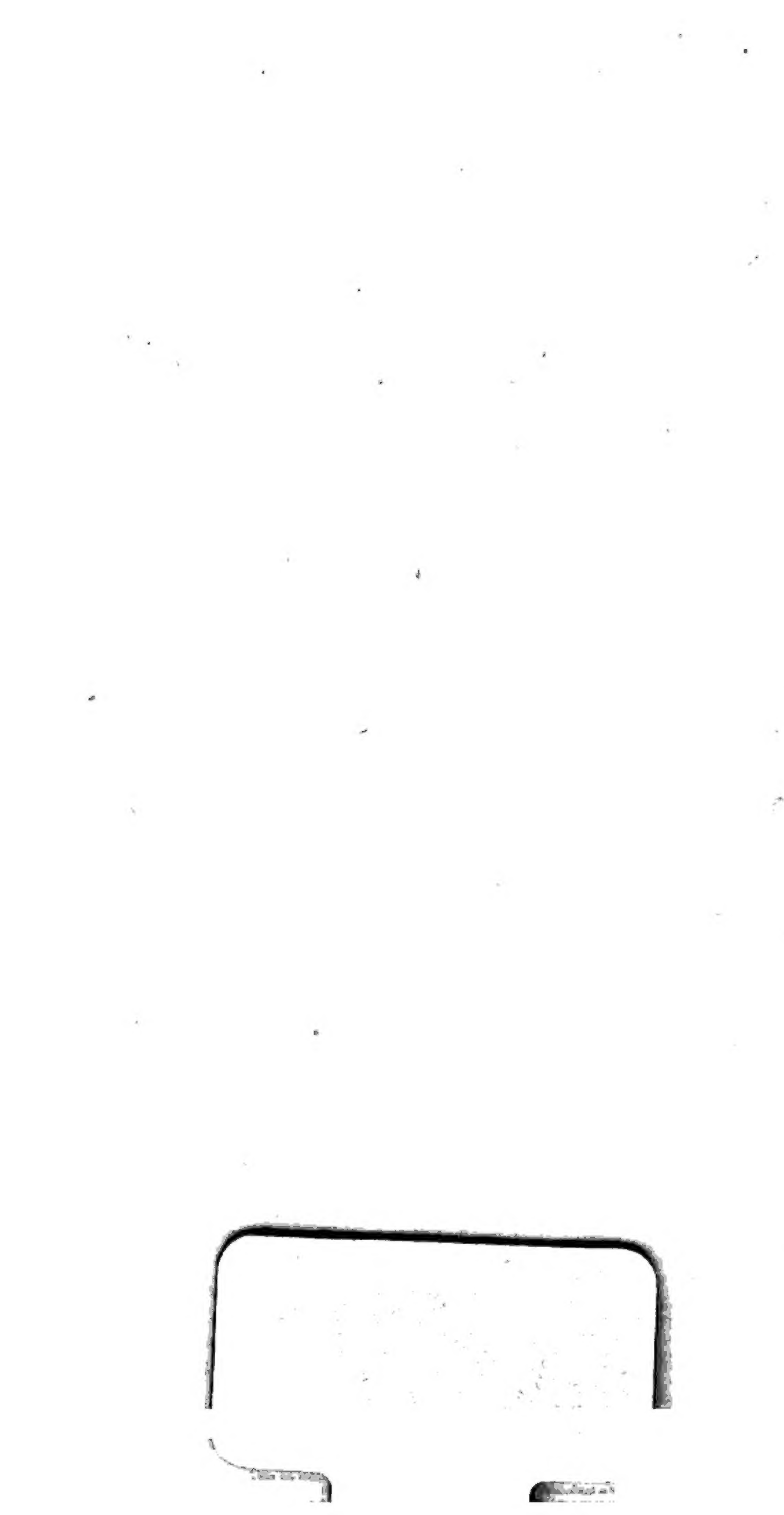

Digitized by Google

Digitized by Google

GAI

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LES DELICES
DES
PAIS-BAS.
D. F. Bassompierre
restauravit et auxit 1769

GAI
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LES DELICES DES PAIS-BAS.

LES

DÉLICES

DES

PAYS-BAS,

OU

DESCRIPTION

GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

DES XVII. PROVINCES

BELGIQUES.

Sixieme Edition, revue, corrigée, & considérablement augmentée de Remarques curieuses & intéressantes.

TOME SECOND,

Contenant le Brabant Hollandois, le Duché de Limbourg, la Seigneurie de Malines, le Duché de Gueldres, le Comté de Namur, l'Artois, & partie du Comté de Flandres.

A LIEGE,

Chez J. F. BASSOMPIERRE, Pere, Imprimeur de S. A. & Libraire.

M. DCC. LXIX.

Avec Approbation & Permission.

Digitized by Google

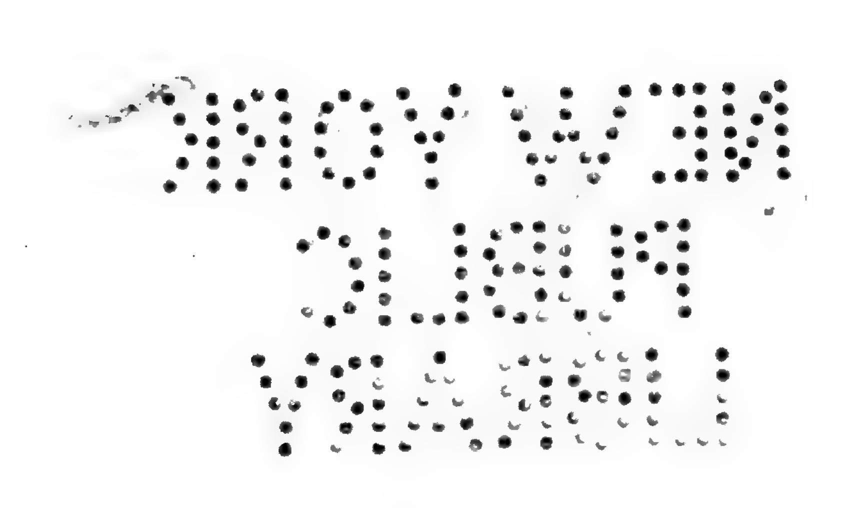

Digitized by Google

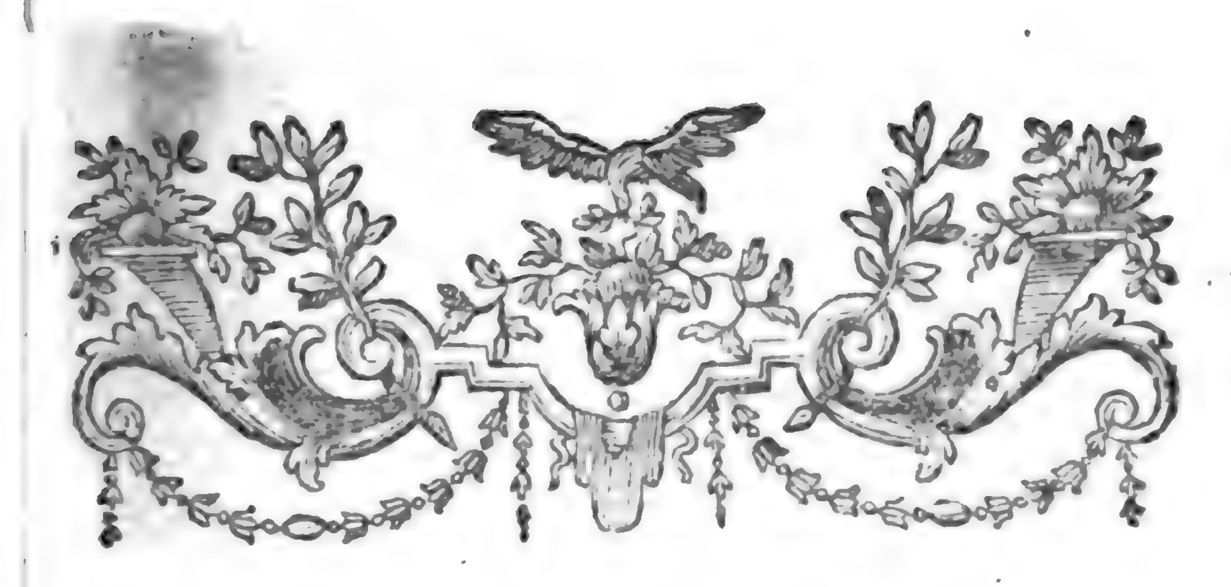

LES DÉLICES *DES* PAYS-BAS.

LE BRABANT *HOLLANDOIS.*

C'EST le nom que l'on donne à la partie du Brabant qui appartient aujourd'hui à la République de Hollande, & dont les Etats-Généraux ayant fait la conquête, se firent assurer la possession en 1648, par le Traité de Westphalie.

Le Brabant Hollandois.

Ce Pays comprend la Ville de Bois-le-Duc avec sa Mairie; la Ville & Baronnie de Bréda, le Marquisat de Berg-op-Zoom, la Ville de Maestricht, celle de Grave, avec le Pays de Cuyck; Gertruidenberg, Steenberg, les Forts de Lillo, & quelques autres.

Il y a un Conseil souverain de Brabant établi par les Etats-Généraux à la Haye, qui juge de toutes les causes qui y sont portées, par appel, des Villes du Brabant Hollandois, & des Terres de leur dépendance.

L'établissement de ce Tribunal hors de la Province, étoit une infraction manifeste aux privileges dont les Brabançons avoient joui, lorsqu'ils étoient sous la domination d'Espagne, dont un des principaux étoit de ne pouvoir être traduit ni jugé à aucun Tribunal hors de leur Province. Toutes les Villes du Brabant Hollandois s'en plaignirent aux Etats-Généraux par des remontrances, où ils demandoient à être maintenus dans leurs privileges, & conséquemment à ne payer aucune taxe ni imposition sans leur consentement; à être jugés souverainement, & sans appel, par un Tribunal établi dans leur Province. Ils de-

mandoient encore que tous les Emplois publics du Brabant fussent conférés à des Brabançons, exclusivement à tous les Etrangers. Ils ajoutoient que le Brabant Hollandois étant devenu Membre de la République, ne devoit pas être traité comme un Pays conquis.

LE BRABANT HOLLANDOIS.

Ils finissoient leurs remontrances par proposer une alternative, qui consistoit à demander que l'on accordât au Brabant Hollandois, le droit de séance & de suffrage dans l'Assemblée des Etats-Généraux, ou la liberté de se gouverner lui-même, en fournissant aux Etats un contingent proportionné à celui des autres Provinces.

Ces remontrances furent présentées aux Etats en 1648; & en 1650, les Etats-Généraux remirent aux sept Provinces-Unies la décision de cette affaire. Les Villes du Brabant Hollandois agirent auprès des Etats de chaque Province, pour en obtenir un Jugement favorable; mais ils ne purent y réussir. On leur fit des réponses honnêtes, mais vagues, dont ils ne pouvoient tirer aucun avantage. Ceux qui leur étoient contraires, dirent qu'ils s'y prenoient trop tard; qu'il eût fallu faire ces demandes

Le Brabant Hollandois.

dans le temps même que leur Pays fut soumis à la République, & les insérer dans la Capitulation de Bois-le-Duc; mais que la République ayant pris une forme stable, fixe & permanente, il ne convenoit pas d'y rien changer : c'est ainsi que les Villes du Brabant Hollandois ont été dépouillées de leurs anciens privileges : ce qui prouve que l'on ne gagne pas toujours à être soumis à un Gouvernement Républicain, & qu'il y a telle circonstance où les anciennes Loix sont plus ménagées par l'Autorité d'un Prince Souverain, que par celle d'une République.

LA VILLE DE BOIS-LE-DUC.

On dit en Latin *Silva-Ducis*, ou *Buscoducum;* vulgairement *s'Hertoghenbosch*, ce qui signifie *Bois du Duc*, à cause qu'elle a été bâtie dans une plaine couverte d'un bois, où les Ducs de Brabant prenoient anciennement le divertissement de la chasse. Godefroi, Duc de Brabant, voulant s'opposer aux courses que les Gueldrois faisoient dans

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ſon Pays, fit couper ce bois vers l'an 1184, & jetta les premiers fondements de cette Ville : le Duc Henri, ſon fils, la fit achever en 1196, & elle fut beaucoup agrandie l'an 1453. Bois-le-Duc.

Bois-le-Duc fait avec ſon territoire, dit la *Mairie*, le quatrieme Quartier du Duché de Brabant, où ſes Bourguemeſtres, Penſionnaires & Députés avoient autrefois ſéance aux Etats. Elle eſt à ſeize lieues d'Anvers, à dix d'Utrecht, à neuf de Nimegue, à huit de Bréda, & à ſix de Grave. Son aſſiete eſt ſur la riviere de Dommel, qui y reçoit l'Aa, & ſe jette, après l'avoir traverſée, à une lieue de là, dans la Meuſe, où elle forme, avec le Wahal, l'Iſle de Bommel.

L'abondance des eaux qui environnent cette Ville, eſt cauſe que quelquefois, principalement en hiver, on n'y peut entrer qu'en bateau ; tous les environs étant inondés. Pluſieurs Forts y rendent l'accès très-difficile : les principaux ſont, celui de *Saint-Antoine*, bâti par les Eſpagnols, qui défend l'entrée de la riviere de Dommel, vers le Brabant. Le *Fort Iſabelle* eſt un pentagone régulier, ainſi que le Fort de *Petteler* : celui de *Crévecœur*, à l'embouchure de

Digitized by Google

Bois-le-Duc.

la Meuſe, environ à deux lieues de Bois-le-Duc, eſt le plus conſidérable.

Il y a cinq Portes à Bois-le-Duc ; celle de *Vucht*, du côté du Brabant; celle de *Hintemmer*, vers Grave & Nimegue; celle d'*Orten*, vers Utrecht ; celle de *Saint-Jean*, vers Heuſden, & celle de *Saint-Antoine* ou la *Duck poorte ;* outre trois Portes d'eau. Quantité de Canaux traverſent la Ville, dont quelques-uns portent bateaux ; & on y compte près de 80 ponts pour la commodité des habitants.

Entre les édifices publics, on remarque la grande Egliſe ou la Cathédrale ; l'Hôtel du Gouverneur, & l'Hôtel-de-Ville, qui fut rebâti l'an 1671. La grande Place eſt fort belle; il y a ſur la fauſſe-porte de *Vucht* une chambre remplie d'antiquités & de raretés, tant en anatomie qu'en autres choſes curieuſes.

L'Egliſe Cathédrale eſt dédiée à ſaint Jean l'Evangéliſte ; c'eſt une des plus magnifiques des Pays-Bas ; il y avoit autrefois un Chapitre de trente Chanoines, fondé l'an 1366, par Jean d'Arckel, Evêque de Liege. Son clocher, qui étoit de bois, ſoutenu par quatre colonnes de pierre, a été conſtruit l'an 1526 :

Digitized by Google

Digitized by Google

il étoit placé devant le Chœur, & sa hauteur étoit telle, qu'on en pouvoit découvrir la Ville d'Anvers. Le 24 Juillet de l'an 1584, la foudre brûla cette tour, & en ôta la partie supérieure. On a tenu dans cette Eglise, l'an 1481, un Chapitre de l'Ordre de la Toison d'or, où Maximilien, Archiduc d'Autriche, créa huit nouveaux Chevaliers. Il y a des orgues des plus belles & des plus harmonieuses de tout le Pays. Le tombeau de l'Evêque Masius * subsiste encore, ainsi que le maître-Autel, où les Réformés ont placé deux tables avec les Commandements de Dieu. Les Fonts Baptismaux sont de cuivre doré, d'un travail admirable.

BOIS-LE-DUC.

Il y avoit, outre la Cathédrale, trois autres Paroisses, savoir celle de Sainte-Catherine, celle de Saint-Jacques, dont on a fait des écuries, & celle de Saint-Pierre, sur la plaine du Château, qui

* Gisbert Masius, Evêque de Bois-le-Duc, mort en 1614. On ne doit pas le confondre avec André Masius, célebre Docteur de Louvain, très-savant dans les Langues orientales, qui donna au Public une Grammaire Syriaque, & qui mourut dans le Duché de Cleves, en 1573.

Digitized by Google

Bois-le-Duc.

eſt préſentement démolie. Ces Paroiſſes avoient été érigées en 1569, par l'Evêque François Sonnius: car il n'y avoit avant ce temps-là que la ſeule Egliſe Paroiſſiale de Saint-Jean. Les Réformés font leur Prêche dans la Cathédrale & dans celle de Sainte-Catherine. Les Luthériens y ont auſſi une Egliſe.

On y comptoit autrefois ſeize Monaſteres, des Dominicains, des Guillelmites, dits de *Baſeldonck;* des Récollets, des Croiſiers, du Couvent deſquels on a fait les Priſons des Militaires; des Bogards, des Alexiens, des Jéſuites, dont on a deſtiné la maiſon pour le Gouverneur; des Capucins, des Chartreux; des Clariſſes, des Religieuſes de Ste. Gertrude, d'*Orten* & d'*Uyleubergh;* des Sœurs Noires, des Hoſpitalieres, & des Béguines. Tous ces Couvents ſont occupés maintenant par les Réformés, & la plupart vendus pour en faire des maiſons. Les Catholiques y font encore le plus grand nombre, & peuvent célébrer l'Office divin dans dix maiſons différentes.

La Ville ſouffrit beaucoup dans le ſeizieme ſiecle, durant les guerres de la Religion. Les Hollandois faillirent à

Digitized by Google

la ſurprendre en 1585; le Comte de Hohenlo y étoit entré avec 200 Soldats; mais il fut repouſſé, n'ayant pas été ſecondé par ſes gens, qui en furent exclus par un Bourgeois, lequel en ſe promenant ſur les remparts, fit tomber la herſe de la porte.

BOIS-LE-DUC.

Elle fut aſſiégée en 1601, par Maurice, Prince d'Orange, qui leva le ſiege le 30 Octobre, après vingt-ſept jours d'attaque.

Les Etats-Généraux s'en rendirent enfin les maîtres abſolus en 1629; la Place avoit été inveſtie vers la fin d'Avril. Le Roi & la Reine de Boheme, le Prince de Danemarck, & les Ducs de Wirtemberg & de Holſtein, ſe trouverent à ce mémorable ſiege, que le Comte de Montecuculli, & les autres Généraux des Troupes Eſpagnoles & Impériales, ne purent empêcher, malgré tous leurs efforts & les diverſions. Enfin, la Capitulation fut ſignée le 14 Septembre, & la garniſon en ſortit trois jours après, avec le Comte de Grobbendonck, ſon Gouverneur, & pluſieurs des principaux Bourgeois. Ce fut un ſpectacle lugubre pour les bons Catholiques, de voir ſortir leur Evêque, Michel Opho-

Bois-le-Duc.

vius, avec tous les Ecclésiastiques, Religieux & Religieuses, qui furent obligés de se retirer sur les Terres d'Espagne, emportant seulement leurs ornements & leurs meubles; mais tous leurs biens en fonds furent confisqués par les Etats. Entr'autres, l'Image miraculeuse de la Ste. Vierge, qui avoit été honorée depuis quelques siecles dans l'Eglise Cathédrale de Bois-le-Duc, fut transportée à Bruxelles, où elle fut placée premiérement, par ordre de l'Infante Isabelle, dans l'Eglise de Saint-Gery, & ensuite transportée, l'an 1641, par ordre du Prince Cardinal, Gouverneur du Pays, dans l'Eglise de Caubergue, où elle est encore en grande vénération. Les Catholiques de Bois-le-Duc avoient coutume d'y venir tous les ans en pélerinage.

Le Pape Paul IV y avoit établi, l'an 1559, un Evêché Suffragant de l'Archevêché de Malines, qui étoit partagé en dix Doyennés, savoir l'Archiprêtré de Bois-le-Duc, & les Doyennés d'Orten, de Hilvarenbeeck, de Eyndhove, d'Oss, de Gertruidenberg, de Heusden, de Geel, de Helmont & de Bommel, avec 189 Villages, douze Chapi-

Digitized by Google

tres, & cinq Abbayes. Le principal revenu venoit des biens de l'Abbaye de Tongerlo.

Bois-le-Duc.

ÉVÊQUES ET VICAIRES DE BOIS-LE-DUC.

I. François Sonnius, Docteur en Théologie de l'Université de Louvain, après avoir gouverné quatre ans ce Diocese, devint, en 1569, le premier Evêque d'Anvers.

II. Laurent Metsius, Doyen de Sainte-Gudule à Bruxelles, assembla, l'an 1571, un Synode Diocésain, & fut obligé, pour les troubles du Pays, de se retirer à Namur, où il mourut l'an 1580.

III. Clément Crabbeels, Doyen & Vicaire-Général de l'Evêché de Gand, fut sacré l'an 1585, & mourut l'an 1592.

IV. Gisbert Masius, Pléban de cette Cathédrale, fut sacré l'an 1594 : en 1612, il publia des Ordonnances Synodales, & mourut en 1614.

V. Nicolas Zoésius, Conseiller Ecclésiastique au Grand-Conseil, & Chanoine de Tournay, fut sacré l'an 1615, & mourut en 1625, après avoir fondé le College de Bois-le-Duc à Louvain.

Digitized by Google

EVÊQUES DE BOIS-LE-DUC.

VI. Michel Ophove, Docteur en Théologie, de l'Ordre de ſaint Dominique, fut ſacré l'an 1626, & mourut l'an 1637.

VII. Joſeph de Bergaigne, de l'Ordre de ſaint François, nommé dès l'an 1637, fut ſacré en 1641, & depuis Archevêque de Cambray. Il fut, en 1646, Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne, à la Paix de Munſter, où il mourut en 1647, avant la concluſion du Traité. On convint par ce Traité, de ne plus nommer d'Evêque pour ce Dioceſe; mais de le laiſſer gouverner par des Vicaires Apoſtoliques.

I. Henri van Leemputte, Licencié en Théologie, premier Vicaire de Bois-le-Duc, étoit auſſi Archidiacre de cette Egliſe; il mourut vers l'an 1657.

II. Joſſé Houbraecken de Geldorp, Licencié en Théologie, Chanoine & Ecolâtre de l'Egliſe Cathédrale d'Anvers.

III. Eugene-Albert d'Allamont, Evêque de Ruremonde, fut nommé Vicaire de Bois-le-Duc par le Pape l'an 1662. Il devint Evêque de Gand l'an 1663, & le Pape nomma dérechef M. Houbraecken, qui mourut l'an 1681.

ÉVÊQUES DE BOIS-LE-DUC.

IV. Josse Bassery, Professeur en Droit à Louvain, & Chanoine de Saint-Pierre, devint Evêque de Bruges l'an 1691.

V. Martin Steyaert, célebre Docteur en Théologie dans l'Université de Louvain, & Doyen de l'Eglise de Saint-Pierre, mort l'an 1701.

VI. Pierre Govaerts, Docteur en Droit à Louvain, & Conseiller Ecclésiastique au Grand Conseil, mourut à Malines, le 17 Septembre 1726.

VII. François van Ranst, Docteur en Théologie, de l'Ordre de saint Dominique, fut nommé, en 1726, par le Pape Benoît XIII, & mourut à Anvers le premier Juin 1727, sans avoir pris possession.

VIII. Gisbert van Asdonck, Curé d'Oirschot, & Archiprêtre du District d'Hilverenbeeck, fut nommé par le Pape Clément XII, l'an 1732, Vicaire Apostolique de la plus grande partie du Diocese de Bois-le-Duc, qui est sous la domination des Etats-Généraux.

Thomas-Philippes d'Alsace, Archevêque de Malines, & Cardinal, devint en 1732 Administrateur de la partie dudit Diocese, qui est sous la domination

Digitized by Google

Bois-le-Duc.

de la Maison d'Autriche. Celle-ci consiste en vingt-deux Paroisses ou environ.

Il se donna, l'an 1600, près de la Ville de Bois-le-Duc, un combat assez singulier, dit *la bataille de Leckerbeetje*, dont voici le sujet. Bois-le-Duc étant encore à l'Espagne, la garnison fit prisonniers quatre François, de la Compagnie du Sr. Breauté, Gentilhomme Normand, au service des Etats-Généraux. Ce Capitaine négligea d'envoyer leur rançon, & l'on donna la liberté à l'un d'eux, afin de moyenner celle des autres. Breauté maltraita ce Soldat, pour s'être laissé prendre par des Flamands, qu'il traitoit de *lourds ivrognes*, &c. Son discours choqua tellement ceux de Bois-le-Duc, qu'ils lui en firent un défi. On choisit un endroit à la vue de cette Ville; mais l'ardeur martiale de Breauté, qui s'avança plus qu'il ne devoit, fut cause qu'on se tint au premier champ de bataille, que le hazard présenta. C'étoit une bruyere qui avoit deux collines à ses côtés.

On étoit convenu de se battre vingt-un contre vingt-un; mais les François rompirent la convention, & entrerent au champ de bataille au nombre de

vingt-deux. Gerard Abrahami, Capitaine Flamand, & Lieutenant du Gouverneur, Comte de Grobbendonck, y étant présent avec ses vingt Champions, se plaignit de cette supercherie; Breauté s'en excusa sur ce qu'il ne lui avoit pas été possible de défendre les armes au vingt-deuxieme. Le Lieutenant prit donc de son côté Jean l'Epine, Soldat Wallon, qui avoit un courage héroïque sous un air de Paysan. Bois-le-Duc.

Les François avoient le pistolet à la main, & les Flamands ne se servoient que de leurs épées; mais ils eurent la précaution de faire attacher de petites chaînes derriere les brides de leurs chevaux, de peur que les ennemis venant à les couper, ils ne fussent plus capables de les gouverner. Les François n'eurent pas cette prévoyance, & ce fut ce qui contribua beaucoup à leur défaite. On étoit convenu de ne donner quartier à personne. Abrahami fut tué d'abord avec son frere & deux autres Flamands. Breauté y reçut aussi plusieurs coups d'épée, mais qui ne lui firent aucun mal; il fut pris à la fin par le brave Jean l'Epine, & on l'assomma sur le pont-levis de la porte de Bois-le-Duc,

à coup de fût de pistolet. Les Flamands y perdirent cinq hommes, & les François dix-sept. Trois de leurs fuyards furent pendus ensuite en Hollande. On a placé dans la Cathédrale de Bois-le-Duc l'Epitaphe du Lieutenant Abrahami, avec le récit de cette histoire. *

Bois-le-Duc.

Le Quartier de Bois-le-Duc.

On lui donne aussi le nom de Mairie de Bois-le-Duc : il est situé entre la Hollande & la Gueldres, ayant pour bornes le haut Quartier de Gueldres & le Duché de Cleves, le Quartier d'Anvers & l'Evêché de Liege. On le divise en cinq petits Pays, savoir ; la Campine propre, le Pays de Cuyck, le Maesland, l'Oosterwick & le Peelland. Cette Mairie comprend deux petites Villes, Helmont & Eyndhove, avec 102 Bourgs ou Villages, dont plusieurs sont très-considérables, particuliérement le Village de Tilbourg, renommé par la Manufacture des draps.

Helmont

* Les Armes de cette Ville sont de sable à un arbre ou rameau d'or, au canton dextre écartelé de Brabant & de Luxembourg.

Helmont est situé sur la riviere d'Aa, dans le Peelland, à six lieues de Bois-le-Duc; il y a vingt Villages sous sa dépendance. On y voit un vieux Château qui a appartenu à la Maison de Cortembach, d'où Isabelle-Félicité de Cortembach l'a porté en mariage, l'an 1684, au Comte d'Arberg & Valangin. Près de Helmont, il y a les ruines d'une belle Abbaye de Filles, de l'Ordre de Cîteaux, dite *Binderen*, laquelle avoit été fondée en 1231, par Marie, fille de Henri I, Duc de Brabant, & femme de l'Empereur Othon IV; mais ce Monastere fut détruit par les Calvinistes en 1571 & en 1588. *

Eyndhove, qui est à huit lieues de Bois-le-Duc, sur la riviere de Dommel, appartient, depuis l'an 1732, au Prince de Nassau-Orange. L'Eglise, dédiée à sainte Catherine, avoit autrefois un Chapitre de neuf Chanoines, établi, l'an 1739, par Jean de Baviere, Evêque de Liege; & il y avoit aussi un Prieuré de Chanoines Réguliers, qui se sont retirés à Weert, au Pays de Guel-

* Les Armes de Helmont sont de gueules au casque grillé d'argent.

Bois-le-Duc.

dres. On a vu autrefois dans ſes environs une belle Abbaye de Dames nobles, ſous la Regle de ſaint Auguſtin, dite *Hoydonck*, dont l'Abbé de Rolduc, au Pays de Limbourg, étoit Supérieur, comme étant fondée, l'an 1146, des revenus de ſon Abbaye.

Depuis la Paix conclue à Munſter en 1648, les Hollandois ſont les maîtres abſolus de toute la Mairie, & ils ſe ſont approprié tous les revenus des Eccléſiaſtiques & des Monaſteres, tant à Eyndhove qu'à Hilverenbeeck, où il y a eu auſſi des Chapitres de Chanoines, ainſi qu'à Boxtel, à Oirſchot & à Odenroy; les trois premiers dédiés à ſaint Pierre, & le dernier à ſainte Ode, Vierge.

Il y a eu auſſi les Prieurés de Zoeterbeeck & de Waelewych, de Religieuſes de l'Ordre de ſaint Auguſtin, & quelques autres, qui y ont ſubſiſté par connivence, juſqu'environ l'an 1725, lorſque les Etats-Généraux ont ſupprimé tous les Cloîtres de Religieuſes qui reſtoient dans toute la Mairie. Le 19 Juin 1730, ils publierent un nouveau Placart, qui reſtreint extrêmement les Curés & les Vicaires de ces Quartiers; mais malgré toutes ces perſécutions, le

Digitized by Google

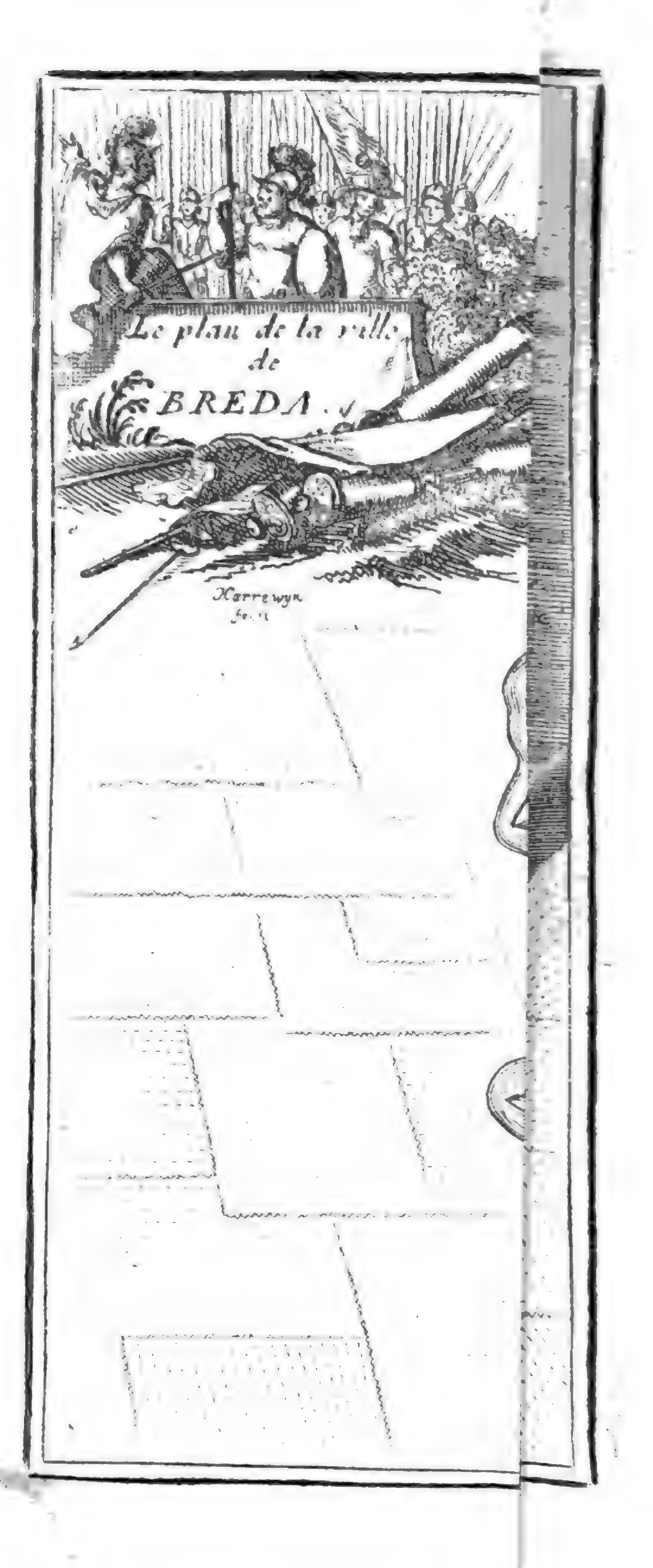
Le plan de la ville
de
BREDA
Harrewyn
fecit

nombre des Catholiques y eſt encore ſi conſidérable, que dans pluſieurs Villages on ne trouve que le Miniſtre & ſon Clerc, & les Officiers des Etats, qui ſoient Réformés. Bois-le-Duc.

LA VILLE DE BREDA.

CEtte Ville eſt ſituée ſur les confins du Brabant & de la Hollande, à trois lieues de Gertruidenberg, à ſept de Berg-op-Zoom, à huit de Bois-le-Duc, & à dix d'Anvers. Elle eſt arroſée par deux rivieres, l'Aa & la Mercke. On prétend que l'étimologie de ſon nom vient de la premiere, & du mot Flamand *Breed*, comme ſi l'on vouloit dire, que la riviere d'Aa y devient plus large.

Breda eſt une ancienne Baronnie, qui comprend maintenant dix-ſept Villages conſidérables ; entre leſquels Ooſterhaut, Rooſendael & Oudenboſch, ſont de riches Franchiſes. Elle comprend auſſi le *Maſt-Boſch*, qui eſt une belle Forêt de ſapins, longue d'une lieue & demie, & large d'environ une demi-

BREDA. lieue. Berg-op-Zoom, Hooghſtraete, Gertruidenberg & Sevenberg, étoient autrefois des dépendances de Breda. Cette Baronnie étoit du Domaine de Guillaume III, Roi d'Angleterre & Prince d'Orange, mort l'an 1702, ſans laiſſer de poſtérité; mais il a été réglé enfin, par un Traité conclu le 16 Juin 1732, entre le Roi de Pruſſe & le Prince d'Orange, Stadthouder de Friſe, que ce dernier Prince en retiendroit la poſſeſſion.

En 1212, elle appartenoit à Godefroi de Berg, qui laiſſa Henri; celui-ci fut pere d'Eliſabeth, mariée à Arnould de Louvain, dont la fille unique, nommée Alix, porta la Baronnie de Breda à Razon de Gavre. Ce Razon eut Philippe, mort en 1324, qui fut pere d'une fille appellée Alix, laquelle épouſa Gerard de Raſſeghem. Celui-ci vendit Breda à Jean III, Duc de Brabant, qui la revendit, l'an 1350, à Jean de Polane, Seigneur de la Leck. Ce dernier laiſſa une fille unique, Jeanne, qui fut mariée, l'an 1404, à Engelbert de Naſſau. C'eſt par cette alliance que la Baronnie de Breda eſt entrée dans la Maiſon de Naſſau.

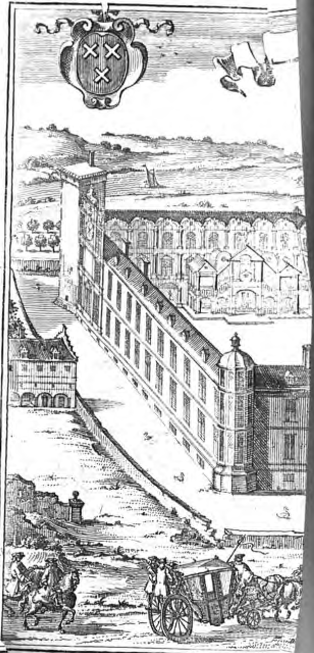

BREDA.

Henri de Naſſau y fit commencer, en 1350, le vieux Château; mais environ l'an 1680, Guillaume, Prince d'Orange, depuis Roi d'Angleterre, y a fait bâtir le nouveau, dont la beauté & la magnificence mérite la curioſité des Etrangers: il eſt bâti en forme quarrée, & entouré par les eaux de la Mercke, comme on pourra voir par le plan ci-joint. De l'autre côté de ce Palais eſt l'Arſenal de la Ville, & pardevant il y a le *Valckenbourg*, ou le Jardin du Prince, qui eſt embelli de pluſieurs allées & de belles promenades, qui ſont le divertiſſement des habitants.

On voit encore dans la grande Egliſe, dédiée à Notre-Dame, quelques tombeaux des Seigneurs de Breda; le plus remarquable eſt le Mauſolée d'Engelbert II, Comte de Naſſau, mort l'an 1504; Henri, ſon neveu, le fit faire de marbre blanc & noir; il eſt orné de quantité de figures & d'inſcriptions: l'autre, qui étoit le tombeau des Comtes Engelbert I, mort en 1442, & de Jean, mort en 1473, a été fort endommagé par des malfaiteurs.

Cette Egliſe avoit du temps des Catholiques, un Chapitre de douze Cha-

BREDA.

noines, avec un Doyen, fondé en 1303, par Jacques van Gilſen, Prêtre. On y voyoit auſſi une belle tour, haute de 362 pieds, laquelle a été brûlée par la foudre l'an 1696, & rétablie depuis. Il y a encore actuellement un Béguinage, & autrefois il y avoit une Prévôté de Religieuſes de l'Ordre de Prémontré, qui vinrent s'y établir l'an 1295 : elles demeurent préſentement à Ooſterhaut, à deux lieues de là. Cependant les Catholiques, dont le nombre ſurpaſſe bien de trois quarts celui des autres, font le Service divin dans trois maiſons particulieres, ſous la direction des Prêtres Séculiers.

Breda étoit du Dioceſe d'Anvers; & pour le civil, elle ſuivoit en tout les Coutumes de Brabant. Elle ſouffrit extrêmement pendant les révolutions du ſeizieme ſiecle : car dès l'an 1566, les Proteſtants y commirent pluſieurs violences. L'année ſuivante, le Duc d'Albe l'annexa au Domaine du Roi, à cauſe de la rebellion du Prince d'Orange.

En 1575, l'Empereur Maximilien ayant offert ſa médiation pour rétablir la Paix dans les Pays-Bas, la Ville de Breda fut choiſie pour y tenir les Conférences : mais ſoit que les Eſpagnols

Digitized by Google

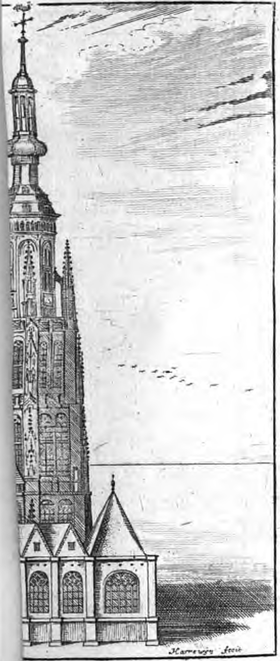

Digitized by Google

Digitized by Google

BREDA.

fussent trop fermes dans leurs propositions, ou que les Confédérés se méfiassent d'eux, l'assemblée fut rompue infructueusement au mois de Juin de la même année.

L'an 1577, la garnison ayant livré cette Ville aux Etats, Claude de Berlaimont, Seigneur d'Hautepenne, la leur enleva par surprise, le 18 Juin 1581, & l'abandonna au pillage. Le Prince Maurice de Nassau s'en rendit maître ensuite, le 4 Mars 1590, par le stratagême d'un bateau plein de tourbes, sous lesquelles s'étoit caché Charles de Héraugieres, Gentilhomme Cambresien, Capitaine d'Infanterie au service des Etats, avec 70 hommes choisis. Matthieu Helt, Lieutenant de cette Troupe, ne pouvant s'empêcher de tousser, pria un de ses compagnons de le tuer, de peur que cette toux incommode ne découvrît l'entreprise. Les Espagnols aiderent eux-mêmes à introduire ce bateau, qu'ils ne croyoient rempli que de tourbes, quoiqu'il fût en effet rempli d'ennemis; à peu près comme les Troyens introduisirent dans leur Ville le fameux cheval de bois. Le Prince Maurice qui s'étoit approché avec ses Trou-

BREDA. pes, pour ſoutenir Héraugieres, entra le matin, ſans coup férir, dans le Château, & obligea la Ville de lui ouvrir ſes portes. Les Etats donnerent à Héraugieres le Gouvernement de cette Place, dont la priſe ne coûta qu'un Soldat, qui tomba dans l'eau durant l'obſcurité de la nuit.

Le Général Ambroiſe Spinola la reprit ſur les Hollandois, le 5 Juin 1625, après un ſiege de dix mois, que Juſtin de Naſſau, fils naturel de Guillaume, Prince d'Orange, ſoutint avec la derniere valeur. Spinola fit brûler le bateau de tourbes, par le moyen duquel les Hollandois étoient entrés dans la Ville l'an 1590, & qui étoit gardé en mémoire de cette action.

Fréderic-Henri, Prince d'Orange, l'aſſiégea le 23 Juin 1637, & obligea le Gouverneur, Omer de Fourdin, de la rendre le 20 Octobre ſuivant. Le Cardinal Infant s'en étoit approché avec l'armée d'Eſpagne, ſans la pouvoir ſecourir.

Le 17 Septembre 1646, la Princeſſe Amélie de Solms, mere de Fréderic-Henri, Prince d'Orange, y érigea une Univerſité, & elle y établit des Profeſſeurs de toutes les Sciences. L'ouver-

Digitized by Google

ture ſe fit avec beaucoup de magnificence dans l'ancien Monaſtere des Religieuſes Norbertines, qui ſont maintenant à Ooſterhaut. BREDA.

En 1667, on y tint un Congrès pour la Paix; premiérement entre Louis XIV, Roi de France, & Charles II, Roi d'Angleterre, qui fut conclue le 21 Juillet, par la médiation du Roi de Suede; ſecondement, entre le Roi d'Angleterre & les Etats-Généraux, dont le Traité fut ſigné le 31 Juillet de la même année.

En 1747, on y commença un Congrès, afin de terminer la fâcheuſe guerre ſurvenue depuis la mort de l'Empereur Charles VI, entre la France & l'Eſpagne, d'une part; & de l'autre, l'Empereur François I, la Reine d'Hongrie ſon épouſe, les Rois d'Angleterre & de Sardaigne, & les Etats-Généraux; mais le peu de conférences qu'on y tint furent infructueuſes, & les Ambaſſadeurs ſe ſéparerent au mois de Mai.

A trois lieues de Breda, ſe trouve la petite Ville de *Sévenbergh*, qui eſt auſſi du Domaine du Prince d'Orange. L'Amirauté de Roterdam y tient un Comptoir, & c'eſt la grande route par terre de cette Ville à Anvers; ſauf que l'on doit

BREDA.

faire un trajet par eau au Village de *Moer-dick*, qui est situé au milieu des Poldres, à douze lieues d'Anvers. C'est là que le Prince de Nassau-Orange, Stadthouder de Frise, eut le malheur de périr en 1711.

LA VILLE DE BERG-OP-ZOOM.

CEtte Ville est située sur la riviere de *Zoom*, & on la nomme en Latin *Bergæ ad Zomam*, c'est-à-dire Berg-sur-Zoom. On rapporte sa fondation à l'an 1287, lorsque Jean I, Duc de Brabant, partagea en deux parties la Baronnie de Breda, & donna celle où est située Berg-op-Zoom à Gerard, Seigneur de Wesemael, qui fit entourer cette Ville de murailles, & y fit bâtir un Château & des Portes. Elle fut augmentée dans la suite; & avant le dernier siege, on y voyoit une Eglise magnifique, qui fut d'abord dédiée à sainte Gertrude. En 1442, elle fut érigée en Collégiale, pour huit Chanoines, par Jean de Glimes. La Princesse de Nivelles y nomme à deux Prébendes.

Digitized by Google

Digitized by Google

Il y avoit aussi un Hôpital, qui sert aujourd'hui d'Eglise aux François réfugiés; un Couvent de Récollets; un d'Alexiens, & un de Religieuses de l'Ordre de saint Augustin. Les Catholiques y sont encore en assez grand nombre, & l'on prétend qu'il y a très-peu de Calvinistes dans les Villages voisins. BERG-OP-ZOOM.

Berg-op-Zoom a un très-beau Port sur l'Escaut, & des fortifications très-considérables, & entretenues avec beaucoup de soin. Elle a eu des Seigneurs particuliers dès l'an 1278. L'Empereur Charles-Quint l'érigea en Marquisat l'an 1533, en faveur d'Antoine de Berghes, Chevalier de la Toison d'or, Comte de Walhein, &c. Ce qu'il y a de très-particulier, c'est que depuis ce temps-là cette Seigneurie est passée successivement à six différentes Familles, par les mariages des héritieres: en 1558, dans celle de Merode; en 1577, dans celle de Witthem; en 1625, dans celle de s'Heerenbergh; en 1641, dans celle de Hohen-Zollern, en Allemagne; en 1662, dans la Maison de la Tour d'Auvergne, en France; & enfin, l'an 1722, dans la Maison Palatine de Sultzbach, en Allemagne.

Berg-op-Zoom.

Henriette-Françoise, fille unique d'Eitel-François, Prince de Hohen-Zollern, & de Marie de s'Heerenbergh, l'avoit portée en dot, l'an 1662, à Fréderic-Maurice de la Tour d'Auvergne, Gouverneur & Sénéchal du Limousin, &c. Ce Prince mourut en 1707, laissant Maurice, Prince de la Tour d'Auvergne, qui, ayant quitté le service de France pour conserver ce Marquisat, se retira en Hollande, où les Etats-Généraux lui donnerent le grade de Lieutenant-Général. Il épousa, l'an 1707, Marie-Anne, Princesse d'Aremberg, & mourut en 1710, laissant une fille unique, Marie-Henriette, héritiere de tous ses biens. Elle épousa à Berg-op-Zoom, le 15 Février 1722, le Prince Jean-Chrétien, Palatin de Sultzbach, dont elle eut le Prince Charles, né le 10 Décembre 1724, au Château de Drooghenbosch, près de Bruxelles, appartenant à Dame Marie-Henriette, Marquise d'Al-Caretto & Grana, Comtesse de Milesimo & Savone, &c. Duchesse douairiere d'Aremberg, sa bisaïeule, qui a eu le soin de son éducation. Ce Prince est devenu, par la mort de son oncle & de son pere, héritier de Char-

Digitized by Google

les-Philippe de Neubourg, Electeur Palatin, & il possede aujourd'hui le Marquisat de Berg-op-Zoom. BERG-OP-ZOOM.

Cette Ville fut une des premieres occupées par les Etats-Généraux, qui l'ont toujours conservée comme une de leurs plus importantes Forteresses.

Le Commandeur Louis de Requesens y perdit une bataille navale, le 29 Janvier 1574, pendant que Middelbourg étoit assiégée par les Confédérés. Il avoit équipé une Flotte, dans le dessein d'occuper les deux bras de l'Escaut: il en donna une partie au Vice-Amiral de Glimes & à Julien Romero, & l'autre à Dom Sanche d'Avila; mais les deux premiers furent battus par Louis Boisot, Amiral de la Zélande. Les Confédérés prirent neuf navires, & brûlerent l'Amiral Espagnol. Glimes fut tué; Avila & Romero furent contraints de se sauver. Le Commandeur étant sur une digue, fut lui-même témoin du malheureux succès de son entreprise.

Le Prince de Parme assiégea Berg-op-Zoom inutilement en 1588, ainsi que le Marquis de Spinola, le 18 Juillet 1622.

Louis de la Ketulle, Seigneur de Ry-

Digitized by Google

BERG-OP-ZOOM.

hoven, étoit Gouverneur de la Ville, où il y avoit quantité de Volontaires François, Anglois & Ecossois. Les Assiégés se défendirent si bien, & le Prince d'Orange prit des mesures si justes, que Spinola fut obligé de lever le siege, le 3 Octobre suivant, après y avoir perdu quelques mille hommes. Depuis ce temps-là, le fameux Coehorn avoit tellement fortifié cette Ville, qu'elle étoit regardée comme la plus forte Place des Pays-Bas, & même de toute l'Europe; & l'on ne craignoit point d'assurer qu'elle étoit imprénable, tant par sa situation naturelle, que par les ouvrages qu'il y avoit ajoutés, dans lesquels toutes les ressources de l'art de fortifier une Place sembloient être épuisées : cependant cette Ville, qui n'étoit jamais sortie du pouvoir des Etats, fut assiégée l'an 1747, par le Général Comte de Lowendal, avec une armée Françoise de 30000 hommes : la tranchée fut ouverte le 16 Juillet; le 21 on bombarda la Ville, & la grande Eglise y fut ruinée. Ce siege fut un des plus mémorables que nous ayons vu depuis un siecle en ce Pays. Le Prince de Hesse-Philipsdaël étoit Gouverneur de la Ville; & le vieux Gé-

Digitized by Google

BERG-OP-ZOOM.

Siege de Berg-op-Zoom.

néral Hollandois Cromſtrom y vint commander la garniſon, qui étoit compoſée de l'élite des Troupes Hollandoiſes & Angloiſes. De plus, il y avoit deux corps d'armée pour ſoutenir les Aſſiégés; l'un derriere le Fort de Roover, & les lignes de Steenbergue, commandé par le Prince de Saxe-Hildburghauſen; l'autre du côté d'Oudenboſch, ſous les ordres du Comte de Swartzenberg. Les Aſſiégés reçurent des renforts continuels de ces deux côtés, outre que l'Amiral Anglois Mitchel, qui couvroit la Zélande avec ſa Flotte, y tranſporta une abondance de munitions de guerre & de bouche. On y fit ſauter tous les jours quelques mines; & les François ſe déterminerent à prendre la Place par la Sape; enfin, le Général Lowendal ayant fait battre pendant quelques jours en breche, fit donner, le 16 Septembre au matin, un aſſaut général au corps de la Place, ce qui déconcerta tellement les Hollandois, qu'ils ne firent plus de réſiſtance. Les François entrerent par trois côtés, l'épée à la main; & ce ne fut plus qu'un continuel maſſacre, & un affreux pillage, durant toute la journée. Les Généraux Cromſtrom & Phi-

BERG-OP-ZOOM.

lipsdaël, qui avoient négligé de capituler, se sauverent à temps; mais plus de 3000 hommes y furent massacrés, ainsi que quelques malheureux Bourgeois: on y fit environ 2000 prisonniers; on prit plus de 200 pieces de canon & mortiers, outre dix-sept bateaux, qui se trouverent dans le Port, & cinq drapeaux. Cette conquête mérita au Comte de * Lowendal, le bâton de Maréchal de France,

* Il se nommoit Ulric-Fréderic Woldemar: il étoit né le 6 Avril 1700; il avoit porté les armes dès l'âge de 13 ans, & il n'en avoit que 14 lorsqu'il fut fait Capitaine. Il servit sous le Prince Eugene de Savoie, & profita beaucoup des leçons & des exemples de ce grand Capitaine: il s'étoit trouvé aux sieges de Témeswar & de Belgrade, & aux batailles de Péterwaradin & de Belgrade. Le Roi Auguste de Pologne le fit Maréchal-de-Camp de ses Armées, & Inspecteur-Général de l'Infanterie Saxonne. Il servit encore sous le Prince Eugene dans la guerre de 1734 & 1735; delà il passa au Service de la Russie, & enfin à celui de France, où il eut le grade de Lieutenant-Général en 1743: c'étoit, sans contredit, un des meilleurs Généraux qu'il y eut en Europe, & qui avoit le plus étudié & le plus pratiqué toutes les parties de l'art militaire. Il mourut à Paris le 27 Mai 1753, âgé de 53 ans.

Digitized by Google

France, que le Roi lui envoya le lendemain, de son camp de Hamal, près de Tongres. BERG-OP-ZOOM.

Le Marquis de Blet, Lieutenant-Général, fut nommé Gouverneur de Berg-op-Zoom ; & l'on y mit dix Bataillons en garnison.

L'armée Hollandoise, qui étoit dans les lignes, entre Bergue & Steenbergue, se retira aussi-tôt vers la Zélande ; & les Forts de Roover & de Pinsent se rendirent le même jour par capitulation.

LA VILLE DE GERTRUIDENBERG.

QUoiqu'elle soit du Brabant, elle est sujette néanmoins à la Hollande ; ce qui a causé autrefois plusieurs démêlés entre les Brabançons & les Hollandois, qui vouloient chacun se l'approprier. Ces deux Nations s'y opiniâtrerent tellement, que les Brabançons avoient coutume d'obliger les Ducs de Brabant à promettre qu'ils tâcheroient de la réunir à son Duché ; & les Hollandois obligeoient le Comte de Hol-

GERTRUIDENBERG.

lande à jurer qu'il n'oublieroit rien pour la conserver. Elle est séparée de la Hollande par le grand lac que le Rhin & & la Meuse forment devant la Ville de Dort, dont elle est à quatre lieues, & à trois de Breda. Son Port est fort commode : on s'y embarque pour passer en Hollande, d'où l'on aborde à Dort; on fait ordinairement ce trajet en deux heures, & quelquefois, quand les eaux sont glacées, on le fait en traîneaux.

Sa figure est d'un croissant; ses fortifications sont très-régulieres, ayant de bons bastions & quelques forts, & des écluses qui peuvent inonder tout le terrein des environs.

Dans les anciennes chartres, on la nomme *Mons Littoris*, ou *Montagne du Rivage.* Pepin de Landen, premier Duc de Brabant, la donna, en 647, à sa fille Gertrude. Elle y fit bâtir une Eglise, consacrée par saint Amand, Evêque de Tongres; mais ensuite ce lieu devint si célebre par la demeure & par les miracles de sainte Gertrude, qu'on l'a appellé depuis, *Gertruidenberg*, ou *le Mont Sainte-Gertrude.* En 992 elle appartenoit à Hilsonde, Comtesse de Streyen, épouse d'Ansfride, qui fut en-

suite Evêque d'Utrecht. Cette Dame en fit la donation à l'Abbaye de Thoren, qu'elle fonda au Pays de Liege. Cette Abbaye est maintenant un Chapitre illustre de Chanoinesses. GERTRUIDENBERG.

Il y a eu un Château, qui fut bâti vers l'an 1321. En 1420, ceux de Dort s'en rendirent maîtres, après l'avoir assiégé long-temps ; ils y mirent le feu, qui consuma l'Eglise, dédiée à sainte Gertrude. C'étoit autrefois un Chapitre de Chanoines, fondé l'an 1310, par Marguerite, Abbesse de Thoren. Près de la Ville, étoit une belle Chartreuse, fondée l'an 1333, par Guillaume, Seigneur de Duvenvoorde.

Le 19 Novembre de l'an 1421, la mer étant fort grosse, & les digues étant rompues par la violence de la tempête, tout le Pays qui se trouva entre Dort & Gertruidenberg fut submergé. Outre les Châteaux & les Maisons des Seigneurs, il y eut 72 Villages qui périrent. La mer s'étant retirée, ils furent tous rétablis, hormis vingt-un, & deux Monasteres qui sont demeurés ensevelis sous les eaux. Cette inondation, qui fit périr plus de cent mille personnes, est nommée l'inondation du *Biesboch*.

GERTRUIDENBERG.

La pêche des ſaumons, des eſturgeons & d'autres poiſſons, y eſt fort abondante, & il s'y trouve dans le mois de Mars un nombre ſi prodigieux d'aloſes, qu'on en a pris quelquefois juſqu'à dix-huit mille.

Le 28 Août 1573, les Confédérés, ſous la conduite du Capitaine Poyet, Calviniſte François, l'eſcaladerent du côté de la Porte de Breda, avec tant d'adreſſe & de promptitude, que la garniſon fut preſque toute taillée en pieces, avant qu'elle pût ſe mettre en défenſe.

L'an 1589, la garniſon Angloiſe vendit cette Ville au Prince de Parme; mais le Prince Maurice la vint aſſiéger le 28 Mars 1593. Après avoir pris le Fort de Stékelhof, qui étoit à deux portées de mouſquet de la Ville, il s'en approcha de fort près, fit faire des ponts ſur les eaux & les marais, pour la communication de ſes quartiers, & fortifia ſon camp avec tant d'art & de précaution, qu'il n'y put être forcé. La Place ſe rendit enfin le 25 Juin, à la vue du Comte de Mansfeld, qui ne la put ſecourir. Sa réſiſtance fut ſi grande, que trois Gouverneurs y périrent. Le Prince

Digitized by Google

Maurice y fit sa premiere campagne, âgé de 19 ans, & fut fait Gouverneur de la Place, dont la Seigneurie est demeurée dans la suite à la Maison de Nassau-Orange. GERTRUIDENBERG.

En 1710, les forces de la France étant épuisées par la longue guerre qu'elle avoit soutenuë contre tant de Puissances liguées, & par la grande disette de grains & de vins, causée par le rude hiver de 1709, le Roi Louis XIV envoya à Gertruidenberg le Marquis d'Uxelles, Maréchal de France, & l'Abbé de Polignac, ensuite Cardinal, pour traiter de la Paix. Depuis le 9 Mars, jour de leur arrivée, ils eurent plusieurs conférences avec Guillaume Buys, Bourguemestre d'Amsterdam, & Bruno Vander Dussen, Pensionnaire de Tergow, Députés de la part des Alliés. Les François firent des offres avantageuses; mais on ne put convenir touchant l'article qui regardoit la Monarchie d'Espagne, & ils s'en retournerent en France le 25 Juin, sans rien conclure.

Digitized by Google

LA VILLE DE GRAVE.

CEtte Forteresse est située sur la Meuse, à six lieues de Bois-le-Duc, & à trois de Nimegue, sur les frontieres de la Province de Gueldres, dont elle est la clef. Les eaux de la Meuse remplissent ses fossés, qui sont fort larges, & qui environnent sept grands boulevards, avec leurs demi-lunes. Avant l'année 1323, c'étoit un Franc-aleu, appartenant à Othon, Seigneur de Cuyck & d'Heverlé, qui le mit, la même année, entre les mains de Jean III, Duc de Brabant, & le reçut de lui pour en jouir en fief, selon les Coutumes de Brabant.

Il y a eu une Forteresse plus ancienne que la Ville même, où les Seigneurs de Cuyck faisoient ordinairement leur résidence; mais elle a été détruite depuis quelques années, lorsque le célebre Ingénieur Coehorn a augmenté considérablement les fortifications de plusieurs nouveaux ouvrages; entr'autres d'un Fort de l'autre côté de la Meuse, & vis-

Digitized by Google

GRAVE.

à-vis de la Ville, pour défendre le passage de cette riviere.

Les Brabançons & les Gueldrois prétendoient que cette Ville étoit de leur Jurisdiction : les premiers sollicitoient le Duc, leur Souverain, à son Inauguration, de faire serment qu'il ne se désisteroit jamais de ses prétentions sur la Ville, lequel serment se trouve au XLIX Article de la *joyeuse Entrée.* Au Congrès, qui se tint à Bois-le-Duc l'an 1386, entre Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne, & Jeanne, Duchesse de Brabant, d'une part, & Guillaume, Duc de Juliers & de Gueldres, de l'autre, il fut arrêté que Grave resteroit sous le Brabant.

Au commencement des troubles des Pays-Bas, le Duc d'Albe s'empara de Grave, & il en confisqua le Domaine pour la révolte du Prince d'Orange. Un des confidents de ce Prince, nommé Zander Turck, trouva le moyen de la lui remettre l'an 1568 ; mais il fut obligé de l'abandonner peu de temps après. Le Duc y mit alors une bonne garnison, commandée par Gaspar Gomez ; mais soit que celui-là eût traité les habitants trop rigoureusement, ou que ceux-ci

GRAVE. fussent trop portés pour le Prince d'Orange, les Magistrats inviterent leur Gouverneur à une collation, où quelques Bourgeois armés le firent prisonnier: on demanda du secours au Prince, & la garnison Espagnole fut chassée.

Le Prince de Parme l'ayant prise, en 1586, sur les Rebelles, elle fut assiégée par le Prince Maurice de Nassau, le 18 Juillet 1602, & se rendit le 19 Septembre. Antoine Gonzalès commandoit dans la Place, & François Mendoza; Amiral d'Arragon, avoit fait, avec les troupes Espagnoles, plusieurs tentatives inutiles pour la secourir; le Prince Maurice s'y fit proclamer, le 28 du même mois, Seigneur de Grave & du Pays de Cuyck, & la possession en a été confirmée à la Maison de Nassau, par un Traité conclu avec les Etats-Généraux, le 9 Décembre 1611.

Le Vicomte de Turenne se rendit maître, en fort peu de jours, de cette Place, dans la guerre que la France déclara aux Hollandois en 1672, pendant que 1300 hommes en étoient sortis, pour se jetter dans Bois-le-Duc, croyant qu'on en feroit le siege; mais comme ils retournoient sur leurs pas pour ren-

Digitized by Google

trer dans Grave, ils furent entiérement défaits par le Marquis de Joyeuſe ; ce qui obligea les Aſſiégés de capituler le 7 Juillet.

Le Prince d'Orange, depuis Roi d'Angleterre, la reprit ſur la France le 26 Octobre 1674, après une belle défenſe du Marquis de Chamilly, depuis Maréchal de France ; il avoit une garniſon de 4000 hommes, & 325 pieces de canon. Le Général Rabenhaut en avoit commencé le ſiege le 15 Juillet, par ordre des Etats-Généraux. La Place fut priſe, ſans qu'il y eût un ſeul ouvrage emporté, & elle ne ſe rendit qu'après des ordres réitérés de la Cour de France.

Grave eſt aſſez petite, & ne contient qu'environ 3000 habitants, & 400 maiſons. La Maiſon où les Magiſtrats & les Tribunaux s'aſſemblent, eſt un édifice aſſez remarquable : celle du Prince de Heſſe-Philipſdaël, Général au Service des Etats-Généraux, eſt la plus belle de toute la Ville. Les caſernes & les magaſins y ſont proprement entretenus. Il y a trois Portes, dont celle qu'on nomme *Ham-Poorte* eſt magnifique, & ſi grande, qu'en cas de ſiege,

GRAVE.

on pourroit y loger commodément deux Bataillons.

Grave avec ſes environs eſt du Dioceſe de Ruremonde. Les Catholiques y ſont plus nombreux que les Réformés; & ils ont encore pluſieurs Confrairies pour leurs dévotions & le ſoulagement des Pauvres. L'Egliſe principale eſt dédiée à ſainte Eliſabeth; elle fut preſque ruinée durant le ſiege de l'an 1674, ainſi que ſon clocher. Elle avoit un Chapitre de ſix Chanoines, avec un Doyen, fondé par Jean I, Seigneur de Cuyck; mais les Réformés en ont confiſqué les revenus. La ſeconde Egliſe eſt aux Réfugiés François, depuis l'an 1686. Elle appartenoit à des Religieuſes de l'Ordre de ſaint François, qui y avoient un Couvent, fondé dès l'an 1459: elles y demeurent encore, par connivence, dans une maiſon particuliere, dans l'appréhenſion continuelle d'être chaſſées. Le Couvent de Croiſiers, l'Hôpital & la Maiſon des Orphelins ſubſiſtent encore.

Le Grand-Bailli, l'Ecoutette, deux Bourguemeſtres, ſept Echevins & huit Jurés ont l'adminiſtration de la Police: ils doivent être tous de la Religion

réformée. La Juriſdiction de Grave eſt d'une fort petite étendue. Quoiqu'elle ſoit ſituée au Pays de Cuyck, elle n'en eſt pas pourtant la Capitale ; mais le Chef-lieu eſt le Bourg de Cuyck, où réſide un College d'Echevins : il y ſubſiſte encore un Couvent de Croiſiers, dit de Sainte-Agathe. Ce Pays comprend dix-ſept Bourgs & Villages. C'étoit autrefois un Comté, dont le poſſeſſeur perdit le titre de Comte, du temps de l'Empereur Lothaire. Ce Pays a été long-temps ſujet à la Gueldres; il vint enfin ſous la puiſſance des Ducs de Bourgogne, qui l'unirent au Brabant, & il paſſe pour une des plus anciennes Baronnies de cette Province. Maximilien d'Egmont, Comte de Buren, le reçut par engagement du Duc de Brabant. Guillaume, Prince d'Orange, ayant épouſé ſa fille & unique héritiere, l'an 1551, hérita auſſi de cette Seigneurie; elle eſt reſtée dans la Maiſon de Naſſau-Orange, depuis la mort de Guillaume III, Roi d'Angleterre. GRAVE.

Il y a près de la Ville de Grave trois Seigneuries particulieres, Meghem, Raveſteyn & Boxmeer, qui ſont Fiefs du Duché de Brabant; & on y permet

GRAVE.

le libre exercice de la Religion Catholique. *

La petite Ville de MEGHEM est située sur la rive gauche de la Meuse, à une lieue de Grave, & à six de Boisle-Duc. Les Récollets y ont un Couvent; ils y rendent grand service aux Catholiques voisins, qui sont sous la domination des Etats-Généraux. Le Comté de Meghem a appartenu ci-devant aux Maisons de Brimeu & de Croy: elle fut vendue ensuite, l'an 1680, à Alexandre-Otthon, Comte de Vhelen, Feld-Maréchal des Armées de S. M. I. & C. & Gouverneur du Duché de Limbourg; mais aujourd'hui cette Seigneurie appartient à l'Electeur Palatin, qui l'a achetée. §

RAVESTEYN est une petite Ville située entre Grave & Meghem, dont la Seigneurie comprend quatorze Bourgs & Villages, qui sont demeurés sous la Jurisdiction de l'Evêque de Liege. Les Jésuites y ont un College. La belle Com-

---

* Les Armes de Grave sont d'or à deux fasces de gueules, à six merlettes, 3, 2, 1, & une tour en pointe de même.

§ Ses Armes sont de gueules au chef d'or.

Digitized by Google

manderie de Gemert, appartenante aux Chevaliers de l'Ordre Teutonique, eſt auſſi dans ſon voiſinage, de même que le Couvent des Croiſiers à Uden, où l'on honore une ſainte Croix miraculeuſe.

Il y a un ancien Château, ſitué ſur la Meuſe, lequel paſſoit pour une bonne forтереſſe, juſques-là même que Wenceſlas, Duc de Brabant, l'aſſiéga l'an 1363, ſans la pouvoir prendre. En 1378, Renaud de Fauquemont, Seigneur de Dalembroucq, reçut en fief de Wenceſlas & de Jeanne, Ducs de Brabant, le Château de Raveſteyn, avec ſon territoire, comme auſſi la Seigneurie de Herpe, pour en jouir ſelon les Coutumes de Brabant. Renaud ayant épouſé Eliſabeth de Cleves, mourut ſans enfants, l'an 1396, & laiſſa pour héritier univerſel ſon neveu, Simon, Comte de Salm; mais Adolphe, Comte de Cleves, lui ayant déclaré la guerre, fit lui-même hommage de ce Château, l'an 1397, à Jeanne, Ducheſſe de Brabant. En 1609, Jean Guillaume de Cleves, Duc de Juliers, Seigneur de Raveſteyn, mourut ſans laiſſer aucune poſtérité : ſa ſucceſſion cauſa des guerres funeſtes à l'Alle-

GRAVE.

magne; mais elle fut enfin réglée l'an 1659, par la Paix des Pyrénées, lorsque l'Electeur de Brandebourg eut pour sa part le Duché de Cleves, les Comtés de la Marck & de Ravensberg; & l'Electeur Palatin, pour la sienne, les Duchés de Juliers, de Bergh, & la Seigneurie de Ravesteyn. *

BOXMEER, est aussi un Fief du Duché de Brabant, & quoique ce ne soit qu'une petite Ville, la Seigneurie néanmoins en est fort considérable: elle est située sur la rive gauche de la Meuse, près du Domaine de Cuick, & du Duché de Gueldres. Il y a un Château très-ancien & autrefois très-fort, une Eglise dédiée à saint Pierre, un Couvent de Carmes, qui sont Curés de la Paroisse, & enseignent les Humanités, & un Couvent de Religieuses Carmélites.

Avant l'an 1367, Pierre de Culembourg jouissoit de cette Seigneurie, comme d'un Franc-Aleu; mais la même année, il le donna au Duc de Brabant, duquel il le retint en Fief. Elle passa ensuite aux Comtes de s'Heerenbergh,

* Les Armes de Ravesteyn sont de gueules, au ray d'escarboucle d'or.

desquels le dernier Oswald, Comte de Bergh, &c. étant venu à mourir l'an 1701, sans postérité, laissa tous ses biens à François-Antoine, Prince de Hohenzollern, petit-fils de sa sœur, qui avoit épousé un Prince de cette Maison. GRAVE.

LA VILLE DE STEENBERGHE.

ELle est située à l'extrémité du Duché de Brabant, à deux lieues de Berg-op-Zoom, autrefois sur le bord de la mer, dont elle est éloignée à présent d'une lieue. Steenberghe est fortifiée de six bastions, entourés d'un large fossé, & de plusieurs bons ouvrages. Le Brigadier Jacques Pasture y entra, l'an 1712, avec un détachement Espagnol & François, & fit un butin considérable.

Il n'y a qu'environ 150 maisons, & peu d'habitants. L'Eglise principale est dédiée à saint Gommaire : l'on croit qu'il y a eu autrefois un petit Chapitre de Chanoines. Les Catholiques n'y ont point de Chapelle, & doivent recourir aux Villages voisins.

STEENBERGHE.

La Seigneurie de Steenberghe, & de plusieurs prairies ou poldres des environs, appartient au Prince d'Orange, qui établit le Magistrat, & un Dyckgrave, lequel a l'inspection des digues. L'Amirauté de Zélande y reçoit les droits d'entrée & de sortie.

Les Forts de Lillo, de Fréderic-Henri, de Liefkenshoeck, de Santvliet, &c.

LEs Etats-Généraux des Provinces-Unies ont fait bâtir la Forteresse de Lillo, l'an 1584, & ils y entretiennent bonne garnison. Elle est sur l'Escaut, à trois lieues au-dessous d'Anvers, à quatre de Berg-op-Zoom, & à une du Fort de Santvliet. Les fortifications sont très-régulieres, & les remparts bordés de plusieurs pieces de canon, pour arrêter les bateaux qui montent vers Anvers, & pour empêcher qu'il n'y passe de gros vaisseaux, suivant la fâcheuse Convention faite l'an 1648, à la Paix de Munster, entre l'Espagne & les Etats. Il y a peu de maisons dans le Fort, hormis des casernes

Digitized by Google

fermes & des cabarets. Les Etats y tiennent toujours une frégate, pour obliger les bateaux allants à Anvers, à payer les droits d'entrée pour leurs marchandises. Vis-à-vis de Lillo, sur le territoire de la Flandre, il y a un autre Fort quarré, dit *Liefkenshoeck*, qui en dépend pareillement, ainsi que les Forts de *Fréderic-Hendrick-Schans* & *Kruys-Schans*. Les Forts de Lillo, &c.

Lillo n'avoit jamais été pris par les Espagnols, quoiqu'ils en aient fait le siege l'an 1588; ils s'étoient même déja emparés du Fort voisin de *Liefkenshoeck*, qui n'étoit pas encore en sa perfection, & firent main-basse sur la garnison; mais Odet de la Noue, Seigneur de Teligny, Commandant de Lillo, se défendit avec tant de valeur, que le Marquis de Risbourg fut obligé de se retirer, avec perte de plus de 2000 hommes.

On voit sur la même riviere les Forts *la Perle*, *Saint-Philippe* & *Sainte-Marie*, qui ont appartenu au Souverain du Pays. Celui de Sainte-Marie est sous le Village de Calloo en Flandres; il y a un Receveur, un Contrôleur, &c. pour recevoir les droits d'entrée & de sortie des marchandises. Les Hollandois ayant avancé à feu l'Empereur quatre mil-

Les Forts de Lillo, &c.

lions, avoient obtenu les Comptoirs des Forts de Sainte-Marie & de Saint-Philippe, pour leur hypotheque; mais les Etats de Brabant ayant rembourſé cette ſomme aux Hollandois, l'an 1734, ils ſont maintenant les maîtres de ces Comptoirs.

Au-deſſous de la Forterefſe de Lillo, l'Eſcaut ſe partage en deux branches, dont l'une eſt le *Hondt*, ainſi nommé pour le bruit qu'il fait, ſemblable à celui de l'aboi d'un chien. Ce n'étoit autrefois qu'un canal, creuſé, l'an 980, par ordre de l'Empereur Othon II. Il ſe déborda l'an 1377, engloutit pluſieurs Villages, & devint une eſpece de golfe, par où la plus grande partie des eaux de l'Eſcaut ſe décharge dans la mer.

A une lieue de Lillo, du même côté de l'Eſcaut, on voit le Fort de *Santvliet*, ſitué à trois lieues d'Anvers. L'an 1622, le Marquis Spinola, Général Eſpagnol, ayant aſſiégé inutilement Berg-op-Zoom pendant pluſieurs mois, fit commencer ce Fort, pour reſſerrer de plus près cette Ville, & pour garantir le Pays des courſes des Hollandois. Ce fut l'an 1628 qu'on acheva de le bâtir, ſur le territoire du Village de Santvliet,

Digitized by Google

dont la Seigneurie appartient à l'Abbé de Saint-Michel à Anvers, qui l'acheta, l'an 1614, du Roi Charles II. Son Eglise, dédiée à sainte Marie-Madelaine, fut bombardée au dernier siege.

LES FORTS DE LILLO, &c.

Ce Fort a été pris & repris quantité de fois durant les guerres contre les Hollandois. Ceux-ci s'en rendirent maîtres en dernier lieu, le 30 Octobre 1705, après six jours de tranchée ouverte. Ils y firent 700 prisonniers, & peu de temps après ils en démolirent les fortifications.

Il se donna, le 20 Juin 1703, au Village d'Eckeren, sur la route d'Anvers à Santvliet, une bataille entre les armées d'Espagne & de France, commandées par le Marquis de Bedmar & le Maréchal de Boufflers, & celle des Hollandois, sous le Général Obdam, qui y fut battue : la perte fut à peu près égale des deux côtés.

Les Hollandois, sous le Comte Guillaume de Nassau, furent entiérement défaits par les Espagnols, l'an 1638, au Village de Calloo, à une lieue de Lillo, sur la rive de l'Escaut, vers la Flandre. Maurice de Nassau, fils de ce Comte, âgé de 21 ans, y fut tué avec 2000 Hollandois; les Espagnols y firent

Les Forts de Lillo, &c.

1200 prisonniers, & prirent 18 pieces de canons, & 80 bateaux chargés de munitions.

LA VILLE DE MAESTRICHT.

C'Est une des plus anciennes & des plus fortes Villes du Pays, comprise autrefois dans l'Austrasie, & incorporée ensuite au Duché de la basse Lorraine. En 1530, l'Empereur Charles-Quint s'en assura la possession dans la Diete d'Ausbourg, & l'unit au Duché de Brabant, quoiqu'elle soit enclavée dans l'Evêché de Liege, dont elle dépend pour le Spirituel. On la nomme en Latin *Trajectum ad Mosam*, ou *Trajectum Superius*, pour la distinguer de la Ville d'Utrecht, dite *Trajectum ad Rhenum*, ou *Trajectum Inferius*.

Maestricht est situé sur la Meuse, qui y reçoit la riviere du Jaar, ou Jecker: il y a six portes, sans les portes d'eau; on les nomme, la Porte de Notre-Dame, de Saint-Pierre, de Tongres, ou Linckelporte; de Bruxelles, ou Wimeringer-Porte; de Bois-le-Duc, ou

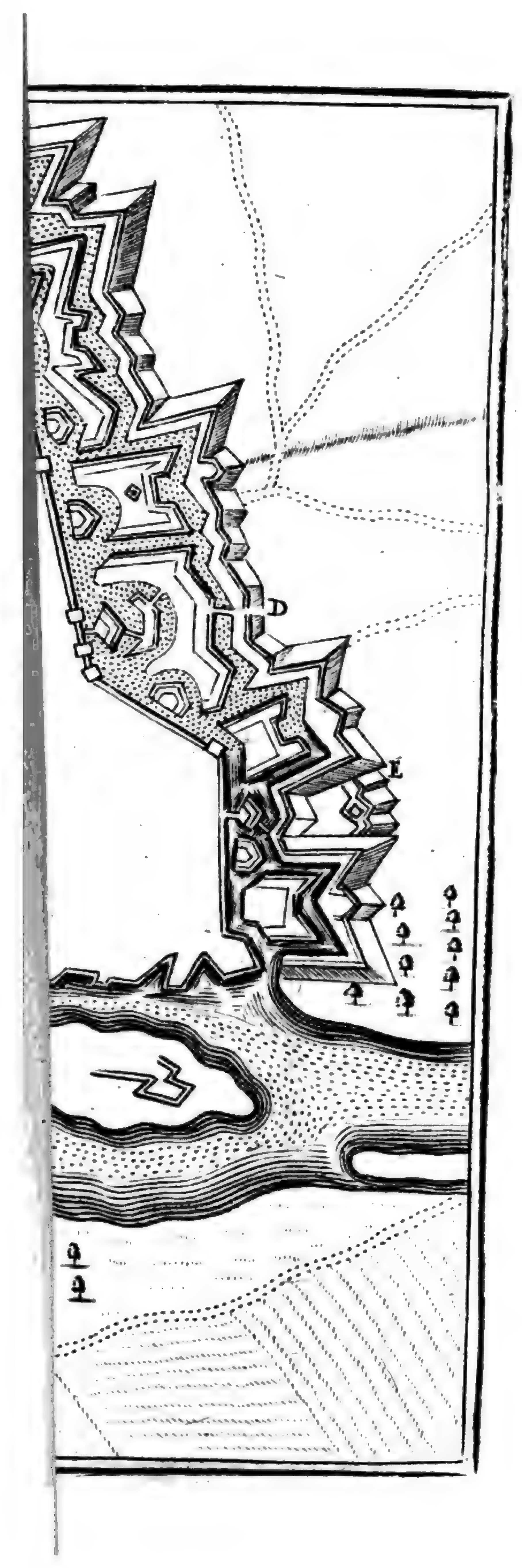
D
E

Digitized by Google

Hochter-Porte ; & celle de Wick s'appelle auſſi la Porte d'Allemagne. On en a bouché pluſieurs autres : celle de Linder-cruys, & de Saint-Martin à Wyck. On y admire un très-beau Pont ſur la Meuſe, conſtruit de pierre de taille, de la longueur de 500 pieds. Au bout de ce Pont eſt la petite Ville de Wick, dépendante de Maeſtricht, dont elle ſuit les Loix & les Coutumes. Cette Ville a deux Seigneurs, ſavoir, le Prince-Evêque de Liege, & les Etats-Généraux des Provinces-Unies; (autrefois c'étoit le Duc de Brabant,) ils y ont chacun leur Grand-Mayeur, des Receveurs & autres Officiers de Juſtice. Le Magiſtrat eſt composé de deux Bourguemeſtres ; l'un Catholique, l'autre Réformé, & de quatorze Echevins ; de huit Conſeillers-Jurés, & deux Conſeillers-Penſionnaires, tous, moitié Catholiques & moitié Réformés. Ce Corps ſe renouvelle de deux en deux ans par quatre Commiſſaires, qu'on nomme *Déciſeurs ;* deux Liégeois & deux Hollandois. Ceux-ci viennent juger ſouverainement & en dernier reſſort, tous les procès qui ont été jugés en premiere inſtance pardevant les Bourguemeſtres

MAESTRICHT.

MAESTRICHT.

& Conſeillers-Jurés, qui compoſent la baſſe Juſtice, ou par les Grands-Mayeurs & Echevins, qui font la haute, & dont on a appellé. Les cauſes doivent préalablement être inſtruites pardevant quatre Commiſſaires-Inſtructeurs, pareillement deux Catholiques & deux Réformés.

Il y a auſſi une Loi dans cette Ville, qui eſt, que celui qui eſt né d'une mere Brabançonne, eſt reputé Brabançon; & celui-là eſt Liégeois, qui eſt né d'une mere Liégeoiſe.

On trouve dans peu de Villes d'auſſi grandes commodités pour voyager qu'à Maeſtricht : on va journellement par les Diligences vers Bruxelles, Bois-le-Duc & Cologne; & quoique ces Villes en ſoient éloignées de 20 lieues, on fait le voyage cependant en un jour, pendant tout l'Eté. On en part auſſi tous les jours en bâteau vers Liege, dont elle eſt à cinq lieues, à trois de Tongres, & à ſix d'Aix-la-Chapelle.

Ce fut autrefois une Ville Epiſcopale : car Tongres ayant été ruiné par les Barbares, l'Evêque ſaint Servais, qui ſe trouva au Concile tenu à Cologne l'an 346, transféra le Siege, ou, au moins,

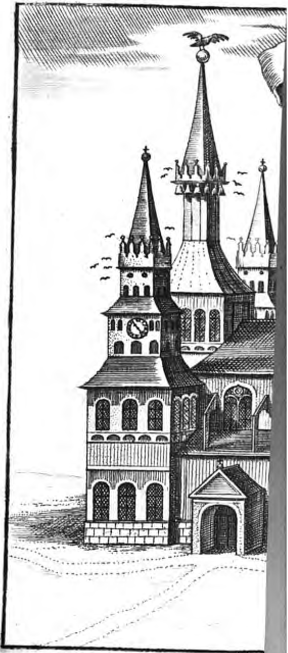

Maestricht.

ſa réſidence à Maeſtricht. Il y demeura juſqu'à l'an 710, & il y eut ſucceſſivement vingt-un Evêques, tous reconnus pour Saints, dont on célebre la Fête le 6 Février. Enfin l'Evêque ſaint Hubert transféra le Siege à Liege, & bâtit une nouvelle Egliſe Cathédrale, au même endroit où ſaint Lambert, ſon Prédéceſſeur, avoit ſouffert le martyre.

Les deux Egliſes principales de Maeſtricht ſont des Collégiales, l'une dédiée à ſaint Servais, & l'autre à Notre-Dame. La premiere, dont voici le plan, eſt très-belle, & toute couverte de plomb. Saint Monulphe, XII Evêque réſidant à Maeſtricht, la fit bâtir à l'honneur de ſaint Servais, qui étoit mort & enterré en cette Ville, l'an 395. C'étoit anciennement une Abbaye de Religieux, qui y chantoient l'Office divin; elle a été donnée par divers Empereurs, aux Archevêques de Treves, qui y ont exercé la Juriſdiction ſpirituelle & temporelle juſqu'au treizieme ſiecle.

C'eſt à préſent un illuſtre Chapitre de quarante Chanoines, qui ont pour Dignitaires un Prévôt, un Doyen, un Chantre, &c. Les Peres Jéſuites de Maeſtricht poſſedent deux de ces Pré-

Digitized by Google

MAESTRICHT.

bendes, avec la charge d'enſeigner les Humanités. Le Duc de Brabant y a pareillement une Prébende, & c'eſt en cette qualité que l'Empereur Charles-Quint, allant à Aix-la-Chapelle pour y être couronné, l'an 1520, parut dans cette Egliſe en habit de Chanoine, & qu'il y prit ſa place.

Les Etats-Généraux conferent la Prévôté, & vendent à préſent, au plus offrant, les Canonicats qui viennent à vaquer dans les ſix mois qui étoient ci-devant au Pape, laiſſant la collation libre au Prévôt dans ſes ſix mois. Il y a ſous cette Egliſe une crypte ou lieu ſouterrain, où repoſent les Corps des ſaints Evêques de Maeſtricht, Mondulphe & Gondulphe. La tradition porte, que l'Empereur Charlemagne, ayant bâti l'Egliſe de Notre-Dame à Aix-la-Chapelle, pria le Pape Leon III d'en faire la conſécration ſolemnelle, voulant auſſi qu'il y aſſiſtât autant d'Evêques qu'il y a de jours dans l'année. Or, comme il en manquoit deux pour accomplir le nombre de 365, on dit que Dieu fit reſſuſciter les SS. Mondulphe & Gondulphe, qui ſe trouverent avec les autres à la cérémonie ſuſdite, & ſe remi-

Digitized by Google

rent enſuite dans leur tombeau à Maeſtricht. Ce miracle arriva, dit-on, l'an 797 ou 804. MAESTRICHT.

L'autre Egliſe Collégiale, dédiée à Notre-Dame, a un Abbé ſéculier, qui doit être Tréfoncier de Liege; un Doyen & ſeize Chanoines. On dit qu'elle ſervoit de Cathédrale, lorſque les Evêques réſidoient à Maeſtricht.

Devant l'Egliſe de Saint-Servais, il y a un Couvent de Religieuſes, dites Dames Blanches, où l'on voit un Chriſt attaché à la Croix, le tout d'une piece. On raconte qu'un Bourgeois de Maeſtricht étant allé en pélerinage à Jéruſalem, ſon fils lui demanda inſtamment s'il ne lui avoit rien apporté de la Terre-Sainte. Le pere lui donna une noix qu'il avoit cueillie au Mont Calvaire, laquelle l'enfant reçut avec confiance; après l'avoir plantée au jardin, il en crût la forme d'un Crucifix, qui eſt le même qu'on voit encore dans l'Egliſe de ces Religieuſes: tradition dont on ne voudroit pas garantir la vérité.

Les Catholiques ont quatre Egliſes Paroiſſiales à Maeſtricht; ſavoir, Saint-Jacques, Sainte-Catherine, Saint-Nicolas, & Saint-Martin, qui eſt la Paroiſſe

MAESTRICHT.

de Wyck. Les deux premieres n'étoient anciennement que des Chapelles, érigées en Paroisses, après que les Réformés ont occupé les Eglises de St. Jean & de St. Matthias, qui étoient auparavant Paroissiales. Les Luthériens y ont bâti une Eglise toute nouvelle pour faire leur Service; & les Calvinistes François y occupent une Chapelle pour faire leur Prêche.

Il y a outre cela dix Couvents de Religieux; savoir, des Prêtres de l'Ordre Teutonique, de la Commanderie de Biessen; des Religieux de l'Ordre de saint Antoine du Viennois; des Croisiers, des Jésuites, des Dominicains, des Augustins, des Récollets, des Bogards ou Peres du tiers-Ordre, des Capucins & des Alexiens.

Les Jésuites & les Récollets furent chassés de Maestricht l'an 1638, à cause que le Pere Jean-Baptiste Boddens, Recteur des Jésuites, & le Pere Vinck, Gardien des Récollets, avoient su par la confession, le complot qu'un Brasseur, nommé Jean Landsman, & quelques autres Bourgeois, avoient tramé pour livrer la Ville aux Espagnols. Ces Peres furent mis à la question, afin qu'ils

Digitized by Google

découvrissent les complices. Enfin, après plusieurs tourments, ils furent décapités, ainsi que le Procureur des Jésuites & un Frere, avec un autre Récollet. Leurs Confreres furent chassés de la Ville; mais ils y sont revenus lorsque les François occupoient Maestricht, & ils y sont restés depuis, par un Article exprès de la Capitulation.

MAESTRICHT.

On y compte aussi onze Couvents de Religieuses, qui sont les Dames Blanches, les Sépulchrines, les Annonciades, qui demeurent à Wyck; les Religieuses du Beyart, ou du Val de Josaphat; celles de Saint-André, celles du Mont-Calvaire, celles de Sainte-Gertrude, ou Nieuwenhof, toutes quatre de l'Ordre de saint Augustin; les Récollettes Pénitentes, les Hospitalieres, les Sœurs-Grises, & celles du Val de Sainte-Catherine du tiers-Ordre de saint François.

Sieges de Maestricht.

Ses différents sieges l'ont rendu très-fameuse depuis deux siecles. Les habitants ayant voulu secouer le joug des Espagnols, le Gouverneur Montesdoca demanda du secours au Duc d'Albe, par l'ordre duquel la Ville fut saccagée le 20 Octobre 1576, & quantité de Bour-

MAESTRICHT.

geois y périrent. Les Espagnols se retirerent le 21 Avril 1757 ; & peu après, les Troupes des Etats y entrerent.

Alexandre Farnese, Prince de Parme, la prit le 29 Juin 1579, par un poste mal gardé, après un siege de quatre mois ; elle fut pillée, & plus de 8000 personnes furent assommées.

Le Gouverneur, Comte de Swartzemberg, étant accouru l'épée à la main, fut tué ; & son Lieutenant, Sébastien Tapin, Calviniste François, fut fait prisonnier, & mourut de ses blessures au Château de Limbourg. Les Espagnols perdirent 2300 hommes, entr'autres le Comte de Berlaimont, Fabio Farnese, parent du Prince, & grand nombre de bons Officiers.

Fréderic-Henri, Prince d'Orange, y mit le siege le 10 Juin 1632, & obligea son Gouverneur, le Baron de Lede, de la rendre le 22 Août suivant, quoique le Général Espagnol Alvarez de Bazan, Marquis de Sainte-Croix, & les Allemands, sous le Comte de Papenheim, eussent attaqué jusqu'à deux fois les retranchements du Prince, qu'ils ne purent jamais forcer.

Le Marquis d'Aytone l'assiégea au

mois de Juillet en 1634; mais Fréderic-Maurice, Duc de Bouillon, la défendit si bien, qu'il donna le temps au Prince d'Orange d'assiéger Breda; ce qui obligea les Espagnols à lever le siege de Maestricht, pour secourir Breda. MAESTRICHT.

En 1678, Louis XIV, Roi de France, se mit de fort bonne heure en campagne, dans le dessein d'assiéger Maestricht. Il fit d'abord passer le Canal de Bruges à un détachement de 13000 hommes, commandés par le Duc d'Orléans, son frere, pour donner de l'inquiétude aux Espagnols, tandis qu'il s'approchoit lui-même de Bruxelles, comme s'il eût voulu en faire le siege. Le Comte de Monterey, Gouverneur-Général des Pays-Bas, trompé par cette manœuvre, rappella les Troupes Espagnoles qu'il avoit mises dans Maestricht, pour les jetter dans Bruxelles. C'est justement ce que le Roi vouloit qu'il fît : Maestricht fut investi; la garnison étoit de 6000 hommes, & de 1100 chevaux, sous les ordres de M. Fariaux, Vicomte de Maude, Officier de grande réputation. M. de Vauban, qui conduisoit les travaux du siege, s'y servit, pour la premiere fois, des paralleles & des pla-

MAESTRICHT.

ces d'armes, dont les Turcs paroiſſent avoir donné la premiere idée. Le Gouverneur de la Place étoit étonné de ce qu'il ne pouvoit faire aucune ſortie, ſans perdre beaucoup de monde : c'étoit l'effet de cette invention nouvelle, qui rend la mouſqueterie des Aſſiégeants beaucoup plus redoutable, parce qu'elle eſt plus proche & plus raſſemblée. Maeſtricht ſe rendit au Roi le 29 Janvier, après treize jours de tranchée ouverte.

En 1676, le Prince d'Orange fit le ſiege de Maeſtricht ; mais il fut obligé de l'abandonner après quarante jours de tranchée ouverte, à l'approche de l'armée Françoiſe, commandée par le Maréchal de Schomberg. Le Comte de Calvo, qui commandoit dans la Ville, s'étoit défendu avec une valeur extraordinaire. On dit que le Prince d'Orange perdit à ce ſiege environ 12000 hommes.

Le Roi d'Eſpagne avoit fait un Traité avec les Etats-Généraux, par lequel ils s'engagerent à lui faire rendre Maeſtricht, par la paix ou par les armes ; mais le Roi de France leur ayant cédé cette Place par le Traité de Nimegue, ils en prirent poſſeſſion le 6 Novembre

Digitized by Google

1678, ainsi que du Comté de Vroonohouen, des Pays de Fauquemont & de Dalem, avec quelques Villages dépendants de Maestricht. MAESTRICHT.

Cette Ville est regardée comme la clef des Provinces-Unies, du côté de la Meuse; aussi n'a-t-on rien épargné pour la fortifier.

L'approche en est défendue par deux inondations considérables, qui se font par le moyen d'une petite riviere, qu'on nomme *le Jaar* en François, & *Jecker* en Flamand. Une de ces inondations se fait du côté de Liege, entre la Ville & le Fort Saint-Pierre, & s'étend depuis la Meuse jusqu'à la Porte de Tongres: l'autre inondation est du côté de la Porte de Bois-le-Duc, & s'étend depuis le bastion, qui porte le nom de *d'Opf*, jusqu'à la Meuse. Les remparts ont une lieue de circuit: la principale force du corps de la Place consiste en plusieurs bastions détachés, grands & petits; des ouvrages à cornes & à couronnes, & dans un chemin couvert, qui est double en quelques endroits, & triple en d'autres; & tous ces ouvrages sont minés.

Il y a dans la Ville six magasins à poudre, tous casematés, & situés en diffé-

MAESTRICHT.

rents endroits, tant à Maeſtricht qu'à Wyck. Il y en a pluſieurs autres dans les caſemates ſous les remparts, de diſtance en diſtance; outre ces magaſins, il y a un grand Arſenal, où l'on trouve toutes ſortes de munitions de guerre, & de quoi armer 30000 hommes; cet Arſenal étoit autrefois une Egliſe attachée au Couvent des Récollets. Les Cloîtres des autres Couvents ſont aujourd'hui comme autant d'Arſenaux, qui ſont remplis d'affuts & d'autres attirails de guerre.

La Ville de Maeſtricht eſt grande & bien peuplée : on y compte environ 3000 maiſons, & 12 à 13000 habitants, ſans y comprendre la garniſon. L'Hôtel-de-Ville eſt un des plus beaux qu'il y ait dans tous les Pays-Bas : c'eſt un grand édifice quarré, un peu plus long que large, conſtruit à la moderne, preſqu'au milieu du grand-Marché; on le bâtit en 1652 : on en voit ici le plan. Au rez-de-chauſſée ſont les Priſons publiques. On monte au premier étage par un très-beau degré, qui prend à droite & à gauche.

Comme la Souveraineté de Maeſtricht eſt mixte, & partagée entre l'E-

tat

Digitized by Google

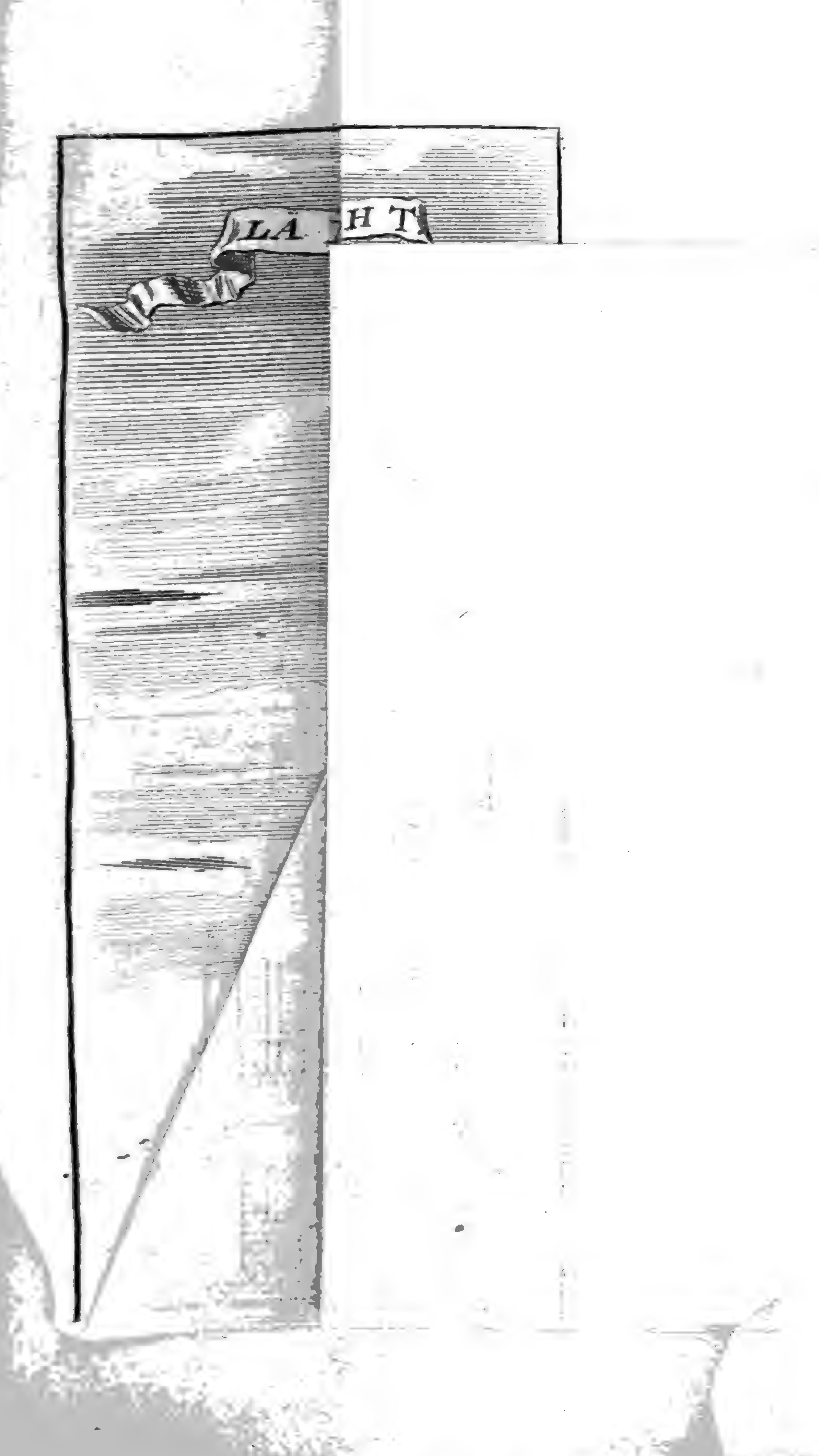
LA H T

tat de Liege & les Etats-Généraux, les *Commiſſaires - Déciſeurs* du Prince de Liege & les Magiſtrats Liégeois, montent cet eſcalier par la droite, pendant que les Commiſſaires-Déciſeurs de leurs Hautes-Puiſſances & les Magiſtrats Brabançons montent par la gauche: enſuite ils ſe trouvent tous enſemble ſur un grand perron, qui eſt fermé par une magnifique baluſtrade en forme de balcon, d'où ils ſe rendent dans la Salle du Conſeil. Toute l'aile droite du ſecond étage eſt occupée par une Bibliotheque publique, très-nombreuſe & très-bien entretenue.

MAESTRICHT.

Quoique les Catholiques Romains exercent publiquement leur Religion à Maeſtricht, ils ne peuvent faire que deux Proceſſions par an autour des deux Egliſes Collégiales, & il ne leur eſt pas permis de porter publiquement le Viatique aux malades.

Siege de Maeſtricht en 1748.

On a vu que Louis XIV, Roi de France, s'étoit rendu maître de Maeſtricht, après treize jours de tranchée ouverte. Depuis ce temps-là, les fortifications en avoient été conſidérablement augmentées, & on la regardoit comme une des plus fortes Places des

Digitized by Google

MAESTRICHT.

Pays-Bas, lorſque les François, commandés par le Maréchal de Saxe, l'aſſiégerent en 1748.

Après différentes marches & contremarches, qui cachoient aux Ennemis le véritable deſſein du Maréchal, la Place fut inveſtie par la rive droite de la Meuſe, & l'inveſtiſſement fut achevé le 13 Avril. Le Maréchal de Saxe établit ſon quartier à l'Abbaye de Hocht; celui du Maréchal de Lowendal fut établi à Burharen. Le Marquis de Brezé, Lieutenant-Général, occupa, ſur les hauteurs du Fort Saint-Pierre, le même camp que le Comte d'Eſtrées avoit occupé l'année précédente, entre la Meuſe & le Jaar. La tranchée fut ouverte le 15 Avril au ſoir, par 6000 travailleurs. Juſques-là les Places des Pays-Bas, aſſiégées par les François, avoient été mal défendues par les Garniſons Hollandoiſes. Le ſiege de Maeſtricht fut mieux ſoutenu par le Baron d'Aylva, qui commandoit dans la Place; & l'on remarqua dans toute ſa conduite plus de valeur & plus d'intelligence: mais les travaux du ſiege furent pouſſés par les François avec tant de vivacité, & leur artillerie, qui étoit très-conſidérable, fut

Digitized by Google

ſi bien ſervie, que le Maréchal de Saxe jugea, le 4 Mai ſuivant, qu'il étoit temps de faire une attaque générale du chemin couvert. Lorſqu'il faiſoit les diſpoſitions néceſſaires pour exécuter ce deſſein, à l'entrée de la nuit, il reçut, vers le midi, une Lettre du Duc de Cumberland, Général des Troupes Alliées, par laquelle ce Prince, en lui faiſant part de la ſignature des Articles préliminaires de la Paix, lui propoſoit de remettre Maeſtricht aux François, à condition qu'il ſeroit permis à la garniſon d'en ſortir avec tous les honneurs de la guerre. Cette Lettre fit ſuſpendre l'attaque projettée, & l'on convint d'une armiſtice de quarante-huit heures, pour travailler aux Articles de la Capitulation : elle fut rédigée & ſignée, le 7 Mai, par le Maréchal de Saxe, & par le Baron d'Aylva.

MAESTRICHT.

Les Aſſiégés demandoient que la Ville & les Forts fuſſent occupés par une garniſon, mi-partie des Troupes Françoiſes & des Troupes des Alliés. Cet Article fut refuſé, & il fut décidé que la Ville & les Forts qui en dépendent, feroient livrés en entier aux Troupes du Roi. On convint que la garniſon ſorti-

Digitized by Google

MAESTRICHT. roit le 10, avec tous les honneurs de la guerre; & par considération pour le Baron d'Aylva, Gouverneur, on lui permit d'emmener avec lui deux mortiers, & quatre pieces de canon, dont deux de douze livres de balles & deux de trois livres, le tout avec ses effets, & vingt-quatre coups à tirer pour chaque piece.

La prise de Maestricht fut la derniere expédition du Maréchal Comte de Saxe dans les Pays-Bas, où il avoit gagné trois batailles, & pris toutes les Places, dont il avoit jugé à propos de faire le siege. Ce Général, dont le nom sera célebre dans l'histoire, étoit fils naturel de Fréderic-Auguste II, Electeur de Saxe & Roi de Pologne, & de la Comtesse de Konismarc, d'une des plus illustres Maisons de Suede. Il naquit à Dresde le 19 Octobre 1696; & dès sa premiere jeunesse, il fit paroître une inclination décidée pour l'art de la guerre. Il servit d'abord contre les Suédois, qui faisoient la guerre à son pere; & il suivit ce Monarque dans toutes ses expéditions militaires; il vint ensuite servir en Flandres pendant la guerre de la Succession au Royaume d'Espagne, & il mérita l'estime & les louanges du Prince

Eugene & du Duc de Marleborough, aux ſieges de Lille & de Tournay, & à la bataille de Malplaquet. En 1711, il ſuivit le Roi de Pologne à Stralſund; il paſſa la riviere à la nage à la vue de l'ennemi, le piſtolet à la main, & il vit tomber à ſes côtés, pendant ce paſſage, trois Officiers & vingt Soldats, ſans en paroître ému. Après la campagne de 1712, où il avoit ſervi contre les Suédois, avec ſa valeur ordinaire, la Comteſſe de Koniſmarc, ſa mere, lui fit épouſer la jeune Comteſſe de Loben, Demoiſelle fort riche & fort aimable, qui s'appelloit *Victoire*. Il diſoit, en plaiſantant, que ce nom avoit autant contribué à le faire conſentir à ce mariage, que ſa beauté & ſes richeſſes. Il en eut un fils, qui mourut en bas âge ; mais dans la ſuite, il ſe dégoûta d'elle, & il fit diſſoudre ſon mariage en 1721. La fidélité, à cet égard, n'entroit pas dans ſon caractere; il aimoit trop le plaiſir pour être conſtant, & pour ne pas chercher à y mettre de la variété.

MAESTRICHT.

Il vint en France en 1720, & il eut d'abord le grade de Maréchal-de-Camp. Deux ans après, il acheta un Régiment Allemand, & dès-lors il s'attacha tout-

Le Maréchal de Saxe.

MAESTRICHT.

à-fait au ſervice de la France, avec l'agrément du Roi de Pologne. Il fit changer à ſon Régiment ſon ancien exercice, pour lui en faire prendre un nouveau qu'il avoit imaginé. Ferdinand, Duc de Courlande, étant mort ſans enfants, au mois de Décembre 1725, le Comte de Saxe ſe mit ſur les rangs pour obtenir cette Souveraineté; dans ce deſſein, il partit pour ſe rendre à Mittau, où il arriva le 18 Mai 1726 : il y trouva la Ducheſſe douairiere de Courlande, qui réſidoit dans cette Ville depuis la mort de ſon mari; elle étoit niece du Czar Pierre-le-Grand. Le Comte de Saxe lui fit confidence de ſon projet, & il la mit bientôt dans ſes intérêts. Il avoit le talent de plaire aux Dames, qui eſt de tous les Pays, mais qu'il avoit encore perfectionné dans le ſéjour qu'il avoit fait en France. Cette Princeſſe conçut une telle paſſion pour lui, qu'elle ne négligea rien pour faire réuſſir ſon deſſein, dans l'eſpérance de l'épouſer, ſi elle venoit à bout de lui obtenir la Souveraineté qu'il deſiroit. Elle y réuſſit en effet; & les Etats ſollicités vivement par cette Princeſſe, l'élurent unanimement Duc de Courlande, le 5 Juillet 1726.

Digitized by Google

Les Moscovites & les Polonois s'étant opposés à cette élection, la Princesse entreprit de surmonter ces deux obstacles; elle fit exprès le voyage de Riga & de Saint-Pétersbourg, pour rendre plus favorables au Comte de Saxe les deux Puissances qui s'opposoient à son élévation : & peut-être que si le Comte avoit été plus fidele à ses promesses, & plus constant dans ses amours, il eût été non-seulement Duc de Courlande, mais qu'il eût pu encore partager avec elle le Trône de Moscovie, où elle regna dans la suite; mais elle apprit que pendant qu'il lui juroit une fidélité éternelle, il avoit une intrigue galante avec une Demoiselle de sa suite. Elle en fut tellement piquée, qu'elle l'abandonna, & ne voulut plus s'intéresser pour lui. Toutes ses espérances s'évanouirent, & il fut obligé de retourner en France, en 1729, où il vécut en simple particulier, uniquement occupé du plaisir & de l'étude, qu'il ne séparoit jamais, passant perpétuellement de l'un à l'autre. Toutes ses études & toutes ses réflexions n'avoient pour objet que l'art de la guerre. Il s'y perfectionna tellement, qu'il acquit par toutes les campagnes où il

MAESTRICHT.

Digitized by Google

MAESTRICHT.

a commandé, une réputation immortelle. Il fut fait Maréchal-Général des Camps & Armées du Roi, dignité qui lui donnoit un degré de ſupériorité ſur tous les autres Maréchaux de France, & qui n'avoit été accordée juſques alors qu'au Maréchal de Biron, à M. de Turenne, & au Maréchal de Villars.

Il mourut à Chambor, après neuf jours de maladie, le 30 Novembre 1750, âgé de 54 ans. C'étoit un homme d'un tempérament robuſte, & d'une force extraordinaire, dont la ſanté fut plutôt altérée par l'excès des plaiſirs, que par les fatigues de la guerre. Il avoit compoſé un Ouvrage contenant les réflexions qu'il avoit faites ſur l'art militaire, & qu'il a intitulé : *Mes Rêveries*. Il a été imprimé après ſa mort, & l'on y reconnoît la plume & le génie d'un grand Capitaine.

Par le Traité de Paix, qui fut ſigné à Aix-la-Chapelle, le 18 Octobre 1748, la Ville de Maeſtricht retourna au pouvoir de ſes anciens Maîtres, avec toutes ſes dépendances.

Digitized by Google

LE DUCHÉ

DE LIMBOURG.

CETTE Province, une des XVII des Pays-Bas, eſt ſituée entre le Pays de Liege & le Duché de Juliers. Elle comprend les cinq Bans de Baelen, de Herve, de Montzen, de Walhorn & de Sprimont. Les Comtés de Fauquemont & de Dalem, & le Pays de Rolduc, ne ſont pas du Duché de Limbourg; mais ils forment un Quartier ſéparé, qu'on nomme le Pays d'outre-Meuſe. Cependant ceux du Pays d'*outre-Meuſe* aſſiſtent à l'Aſſemblée générale des Etats du Duché.

Ce Duché appartient à l'Impératrice-Reine; mais la moitié des Pays de Fauquemont, Dalem & Rolduc, en a été ſéparée & cédée aux Etats-Généraux des

Duché de Limbourg.

Provinces-Unies, en vertu d'un Traité fait à La Haye, le 29 Décembre 1661.

Le Duché de Limbourg, avec le Pays d'outre-Meuſe, eſt uni à perpétuité au Duché de Brabant, & il conſte que cette union s'eſt faite après la fameuſe bataille de Woeringhe. Ces deux Provinces n'ont qu'un même Chancelier & qu'un Sceau, & le Conſeil de Brabant, réſidant à Bruxelles, eſt leur Juge ſouverain.

Les Quartiers de Limbourg, Dalem & Rolduc, ſont ſoumis, pour le Spirituel, à l'Evêché de Liege; & celui de Fauquemont, à l'Evêque de Ruremonde, excepté quelques Villages dans chacun de ces Quartiers, qui dépendent de l'Archevêché de Cologne. Les Archidiacres de la Hasbaie & du Condroz, dans la Cathédrale de Liege, connoiſſent des cauſes ſpirituelles ou eccléſiaſtiques, en déléguant des Juges ou Vice-Officiaux, qui réſident dans le Pays.

Les Limbourgeois ne jouiſſent pas ſeulement de leurs propres privileges, mais auſſi de ceux des Brabançons, & ils peuvent comme eux poſſéder des emplois dans le Brabant. Les graces & les privileges leur étoient accordés ci-de-

Digitized by Google

DUCHÉ DE LIMBOURG.

vant en commun, comme on le peut voir par les Rescrits des Empereurs Charles IV, en 1349; de Sigismond, en 1430; de Maximilien, en 1509, & & de Charles-Quint, en 1530. Philippe II, Roi d'Espagne, recevant le serment de fidélité par les Députés des Provinces des Pays-Bas, après l'abdication de l'Empereur Charles-Quint, son pere, n'en reçut qu'un pour celles de Brabant & de Limbourg. Charles III, Empereur & Roi d'Espagne, y a été inauguré en 1703, en la personne du Comte Philippe-Louis de Sinzendorf, Grand-Chancelier de la Cour, & Plénipotentiaire de l'Empereur Joseph I.

On croit que ce Pays a été la demeure des anciens Punices & des Eburons; il a été possédé long-temps par des Seigneurs particuliers: quelques Historiens disent qu'il a porté le titre de Duché avant l'Empereur Wenceslas; d'autres, que cet Empereur l'érigea en Duché, en reconnoissance des grands services des Comtes de Limbourg, & de la constante fidélité de ses Peuples.

Henri, dernier Duc de Limbourg, étant mort, Adolphe, Comte de Berg & de Meurs, qui en avoit hérité, le

Digitized by Google

DUCHÉ DE LIMBOURG.

vendit, en 1282, à Jean I, Duc de Brabant, furnommé *le Victorieux*. Reinold I, Comte de Gueldres, qui avoit époufé Hermengarde, fille de Walerand, auffi Duc de Limbourg, & fœur de Henri, protefta contre cette vente, comme étant faite à fon préjudice. Ce qui donna occafion à une cruelle guerre, & à la fameufe bataille de Woeringue.

Ces deux rivaux ne fe fentoient pas affez forts pour maintenir leurs droits; le Comte de Gueldres vendit les fiens à Henri, Comte de Luxembourg, & le Comte de Berg les vendit au Duc de Brabant. Cette tranfaction fut caufe que les acheteurs marcherent à la guerre en chefs, & que les vendeurs n'y vinrent que comme alliés; mais comme ils fouhaitoient de mériter le prix de leur vente, ils furent les principaux auteurs de la guerre de Limbourg, qui dura cinq ans : chacun fe fit des amis, & tâcha d'attirer à fon parti le plus de Princes qu'il put. Le Duc de Brabant eut de fon côté Wautier Berthaut, Seigneur de Malines; Guy, Comte de Saint-Pol; fon frere Godefroi de Brabant, & quantité d'autres Seigneurs.

Digitized by Google

Duché de Limbourg.

Adolphe, Comte de Berg, qui avoit plus d'intérêt que personne dans cette affaire, représenta au Duc de Brabant qu'il falloit châtier Sigefroi de Westerbourg, Archevêque de Cologne, le plus passionné de tous les Ligués. Il lui remontra que la Forteresse de Woeringue, près de Cologne, étoit un nid de voleurs, qui portoient la désolation par-tout, & rompoient le commerce par leur brigandage; que lui & ceux de Cologne même, s'en étoient plaints très-souvent à l'Archevêque, sans que ce Prélat eût voulu réprimer les désordres & les injustices de ses gens.

Le Duc de Brabant avec ses Alliés, se mit à la tête de 6000 hommes, au mois de Mai 1288, & commença la guerre par le siege de la Forteresse de Woeringue. Les Assiégés se défendirent si courageusement, qu'ils donnerent le temps à leur parti d'assembler une armée pour les secourir. Le Comte de Luxembourg, avec ses adhérents, se mit en campagne, à la tête de 20000 combattants, pour obliger le Duc de Brabant à lever le siege, ou à accepter la bataille. L'Archevêque de Cologne commença par fulminer l'excommunication

contre le Duc de Brabant; & il se tenoit déja si assuré de la victoire, qu'il avoit fait charger plusieurs chariots de chaînes, destinées à attacher les vaincus.

La bataille se donna entre Nuys & Cologne, le 5 Juin 1288. L'Archevêque de Cologne se mit à la tête de son armée, & forma l'avant-garde avec ses Westphaliens. Le Comte de Luxembourg & le Comte de Gueldres eurent les deux ailes, & Walerand, Seigneur de Fauquemont, fut à l'arriere-garde. Le Duc de Brabant mit aussi sa petite armée en bataille; il prit lui-même l'avant-garde avec ses Brabançons: il donna l'aile droite à Adolphe, Comte de Berg, & la gauche à Arnould, Comte de Looz; le corps de réserve fut commandé par son frere, Godefroi de Brabant. La victoire se déclara enfin en faveur des Brabançons: les vaincus laisserent sur le champ de bataille 112 Chevaliers & 4000 hommes. Les Vainqueurs ne perdirent que quarante personnes de marque. Godefroi de Brabant, frere du Duc, fit, de sa propre main, prisonnier Sifroi, Archevêque de Cologne, principal auteur de cette guerre; & le Comte de Saint-Pol prit le Comte de Gueldres,

Digitized by Google

qu'il présenta au Duc de Brabant. Il ne fut mis en liberté, qu'en renonçant pour toujours aux prétentions qu'il avoit sur le Duché de Limbourg ; & il fut obligé de céder encore les Villes de Duisbourg & de Wassembourg, & le Château d'Aspremont. Depuis ce temps-là, les Duchés de Brabant & de Limbourg sont demeurés unis sous le même Souverain.

DUCHÉ DE LIMBOURG.

L'Eglise de Notre-Dame-de-Victoire, sur le Sablon à Bruxelles, fut un effet de la reconnoissance du Duc victorieux ; il y institua aussi, en mémoire de cette signalée victoire, une Fête, qu'on célébra de temps en temps, lorsque le Pays n'étoit pas en guerre ; ceux de Bruxelles l'ont nommé l'*Ommeganck*.

Les Etats du Pays de Limbourg sont partagés en trois Corps ; l'Etat Ecclésiastique est composé des Abbés de Rolduc & de Val-Dieu, qui sont Députés alternativement. L'Etat Noble est composé des Comtes, Barons & Gentilshommes de la Province ; & le Tiers-Etat, des Mayeurs des Seigneuries & Communautés, & de leurs Commissaires. Les Familles les plus illustres sont les Comtes d'Esneux, d'Eynatten & d'Argenteau ; les Barons d'Hoen de Belder-

Duché de Limbourg.

buſch, de Draeck de Teuven, de Gulpen, de Wodemont, & de Collyns de Buſdal; les Comtes de Linden; les Barons de Belven, de Trips, de Hoven; les Comtes de Gueulle; les Barons de Fronteau de Houſſe, de la Margelle, de Rabuſée, & pluſieurs autres. Les Villes ſont, Limbourg, Capitale; Dalem, Fauquemont, Rolduc, Herve, Kerpen, & le Bourg de Neau. Les Villages y ſont ſi peuplés, que les moindres ont plus de mille Paroiſſiens. Ils ſont laborieux & induſtrieux, & font fleurir leurs manufactures. *

En 1715, il y eut quelques négociations entre l'Empereur Charles VI & Jean-Guillaume, Electeur Palatin, pour la ceſſion du Duché de Limbourg à cet Electeur, pour le dédommager de ce que, par le Traité de Raſtadt, il avoit été obligé de reſtituer à l'Electeur de Baviere le Haut-Palatinat, avec la dignité de premier Electeur ſéculier; mais cette alié-

* Les Armes de la Province & Ville de Limbourg, ſont d'argent au lion de gueules à la queue fourchue en ſautoir, armé & couronné d'or lampaſſé d'azur.

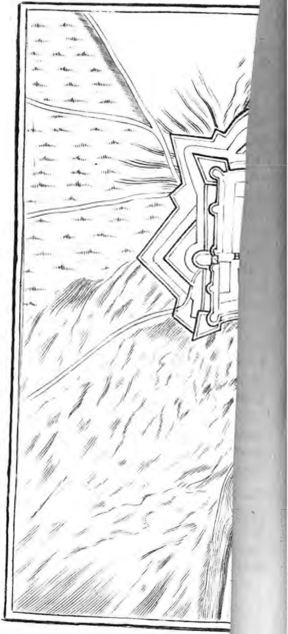

Digitized by Google

aliénation n'eut pas lieu, à cause des représentations & oppositions des Provinces du Pays-Bas.

DUCHÉ DE LIMBOURG.

LA VILLE DE LIMBOURG.

LE Duché de Limbourg prend son nom de cette Capitale, qui est située sur une montagne, près de la petite riviere de Weze, à quatre lieues d'Aix-la-Chapelle, à cinq de Liege, & à sept de Maestricht. Cette Ville dépend, pour le Spirituel, de l'Evêché de Liege, sous l'Archidiaconé de Condroz. Elle fut fortifiée autrefois très-réguliérement; il y avoit un Château bâti sur un roc, escarpé presque de tous côtés, avec des tours & des bastions bâtis en pierre de taille; & comme elle étoit sur la croupe de la montagne, il étoit impossible d'y faire des mines.

Les Hollandois ayant pris Limbourg en 1633, les Espagnols la reprirent peu de temps après. En 1675, les François l'assiégerent sous le commandement du Prince de Condé. L'autre armée, commandée par le Roi Louis XIV en

Digitized by Google

LIMBOURG.

personne, empêcha le Prince d'Orange de la secourir; de sorte qu'après onze jours de tranchée ouverte, le Prince de Nassau-Siegen, son Gouverneur, fut obligé de la rendre. En 1677, les François prévoyant qu'elle devoit être rendue par la Paix, firent sauter le Château, & ruinerent entiérement les fortifications; ils mirent aussi le feu à toutes les maisons, excepté l'Eglise & la maison du Curé. L'année d'après, cette Ville & la Province furent rendues à l'Espagne, en vertu du Traité de Nimegue.

Après la mort de Charles II, Roi d'Espagne, l'an 1701, les Troupes Françoises & Espagnoles se saisirent de Limbourg, ainsi que des autres Villes du Pays. Les François la firent fortifier de nouveau, & le Comte de Regnac, Lieutenant-Général en France, y fut mis pour Commandant; mais le Duc de Marleborough, à la tête de l'armée des Alliés, la fit investir le 8 Septembre 1702; le Prince de Hesse-Cassel commanda les Troupes du siege, & le Baron de Trognée eut la direction des attaques. Les batteries commencerent à tirer le 26, &, le lendemain, la garnison fut faite

Digitized by Google

prisonniere de guerre. Peu de temps après, le Roi Charles III y fut inauguré Duc de Limbourg, & Dom Bernardo de Quiros, ci-devant Ambassadeur d'Espagne à La Haye, fut nommé Administrateur. LIMBOURG.

Le Gouverneur de la Province réside en cette Ville, où il y a aussi un Commandant, un Etat-Major, & quelque garnison. Il y a encore quelques fortifications, deux portes, une grande rue, & environ cent maisons; mais le Fauxbourg, nommé Dahlem ou Dolhain, en contient davantage. L'Eglise Paroissiale, dédiée à saint Georges, est assez belle; un Religieux de l'Abbaye de Rolduc en est le Prévôt, & en même-temps Curé de toute la Ville, comme aussi de Goé, Village contigu, où étoit anciennement l'Eglise Paroissiale, & des Hameaux des environs, où il met des Prêtres assistants.

Il y a des Religieuses Récollettes; leur Couvent a été bâti autrefois près des remparts, par Dame Françoise de Gavre, Marquise de Malespine, leur Fondatrice : maintenant elles demeurent en la basse Ville. L'Institut de ces Religieuses a eu ses commencements

Digitized by Google

LIMBOURG. l'an 1623, par les soins du savant Pere Pierre Marchant, Provincial des Récollets de Flandres, & de la Sœur Jeanne Neerincq, de Gand, laquelle mourut à Limbourg en odeur de sainteté, l'an 1648. De ce premier établissement il est sorti quantité de Couvents, tant en Flandres qu'au Pays de Liege, dont les Religieuses vivent par-tout avec une piété exemplaire.

Depuis l'an 1703 que le Duché de Limbourg fut séparé du Brabant par la prise de sa Capitale, on érigea un Tribunal particulier pour cette Province au Bourg de Henri-Chapelle, qui fut abrogé l'an 1717, lorsque ce Duché fut réuni au Brabant par l'Empereur Charles VI; & ses Députés parurent à l'Inauguration de S. M. I. à Bruxelles, le 11 Octobre 1717.

LA VILLE DE FAUQUEMONT.

CEux du Pays l'appellent *Valckenbourg*, en Latin *Falcoburgum*, & anciennement *Coriovallum.* La Seigneurie consiste en quatorze Villages, dont

Digitized by Google

la meilleure partie a été cédée aux Hollandois l'an 1661. Elle eſt ſituée ſur la petite riviere de Gueule, à deux lieues de Maeſtricht, & à trois d'Aix-la-Chapelle. C'eſt un ancien Comté qui releve du Duc de Limbourg; & pour le Spirituel, il dépend de l'Evêché de Ruremonde. Il n'y a qu'une Egliſe dédiée à ſainte Barbe, qui ſert également aux Catholiques pour faire leur Service, & aux Réformés pour leur Prêche. FAUQUEMONT.

Les Troupes du Duc d'Albe ſaccagerent cette Ville vers l'an 1568, parce que les habitants avoient pour la plupart embraſſé le Calviniſme. Les François s'en rendirent maîtres en 1672; mais quelque temps après ils en démolirent le Château, qui étoit très-fort, ainſi que les Portes de la Ville, & même les murailles.

On voit près de cette petite Ville une belle Prévôté de Religieux de Prémontré, dite de Saint-Gerlac, fondée l'an 1201, par Goſwin, Seigneur de Heinſberg, & rebâtie l'an 1710 ou environ: on n'y reçoit que des perſonnes de qualité, leſquelles ont le droit de ſe choiſir pour Prévôt un Religieux de leur Ordre. On y conſerve les Reliques de ſaint

FAUQUEMONT.

Gerlac : c'étoit un Gentilhomme du Pays de Fauquemont, qui finit saintement ses jours en ce lieu, où il fut enterré. Il est devenu ensuite plus célebre par plusieurs miracles, & par un puits, dont on boit les eaux pour obtenir la guérison. On célebre sa Fête le 5 Janvier.

On y voit aussi la petite & ancienne Prévôté de Meerssen, qui dépendoit autrefois de l'Abbaye de Saint-Remi à Rheims, mais qui en a été séparée & cédée ensuite aux Chanoines Réguliers de l'Abbaye d'Eaucourt en Artois, qui y envoient encore un Prévôt, avec quelques Religieux. Une partie des revenus de cette Prévôté a été annexée, en 1560, à la Mense Episcopale de Ruremonde.

LA VILLE DE DAELEM.

CEtte petite Ville, avec six Villages de son ressort, a été cédée aux Hollandois en 1661, par un Traité fait à La Haye : douze autres Villages, parmi lesquels est celui de Fouron-le-Comte, avec un petit Chapitre de Chanoines,

Digitized by

demeurerent au Roi d'Espagne. Daelem est sur la petite riviere de Berwine, éloignée de trois lieues de Liege, & d'autant de Maestricht. Sa situation avantageuse fut cause qu'on y bâtit autrefois un Château, qu'on fortifia réguliérement; mais par les continuelles guerres, il a été entiérement ruiné.

DAELEM.

Ce fut anciennement un Comté, qu'Henri II, Duc de Brabant, unit à son Domaine, l'an 1239. Le célebre Docteur Joachim Hopperus, Conseiller d'Etat du Roi Philippe II, en reçut la Seigneurie de ce Prince vers l'an 1560.

Depuis que les Hollandois en sont les maîtres, les Catholiques sont obligés de voir les Réformés faire leur Prêche dans la même Eglise.

L'Abbaye de Val-Dieu, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, n'en est guere éloignée : elle a été fondée en 1216, par Lothaire, Comte de Hofstaden; sa situation est très-belle, au milieu des Forêts, & ses revenus sont assez considérables.

Il y a aussi près de Dalem le Prieuré de Sinnich, de Dames Nobles, de l'Ordre de saint Augustin, fondé l'an 1245, par les Abbés de Rolduc, lesquels y

DAELEM. tranſporterent les Religieuſes qui avoient demeuré autrefois à Rolduc, & celles d'un autre Couvent, dit *Scharnen*, qui étoit près de Maeſtricht.

LA VILLE DE ROLDUC.

ON la nomme en Flamand *s'Hertogenrode :* c'eſt une petite Ville ſituée ſur la riviere de Worm, à deux lieues d'Aix-la-Chapelle. Le Pays de Rolduc eſt un des trois Pays d'outre-Meuſe, qui compoſent, avec le Duché de Limbourg, la Province de ce nom. Les anciennes Fortifications de Rolduc ont été ruinées par les guerres, ainſi que la plus grande partie de cette Ville. On y voit les reſtes d'un Château. L'Egliſe eſt dédiée à St. Lambert; la Cure eſt de la collation de l'Abbé de Rolduc, & deſſervie par un des Religieux.

Cette Abbaye n'eſt éloignée de la Ville que d'un quart de lieue; ceux du Pays l'appellent *Clooſter-rode :* elle eſt de l'Ordre de ſaint Auguſtin. L'Abbé eſt Seigneur des Bans de Kerckrode & de Merxſtein par engagere, & Sei-

Digitized by Google

gneur foncier de Goé, premier Membre des Etats de la Province de Limbourg, & Commissaire perpétuel de celui des Ecclésiastiques, alternativement avec l'Abbé de Val-Dieu. Il est Supérieur de trois Couvents de Religieuses Nobles; 1°. de Sinnich, en cette Province; 2°. de Marienthal, au Pays de Cologne; & 3°. de celui de Hoydonck, dans la Mairie de Bois-le-Duc, qui a été détruit par les Hollandois. Il a été aussi autrefois Supérieur de tous les Chanoines Réguliers de St. Augustin en Frise, avant l'établissement de la Congrégation de Windesheim.

L'Abbaye de Rolduc a été fondée en 1104, par Albert, natif d'Anthoin, issu des Comtes de Heinsberg, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Tournay.

LA VILLE DE HERVE.

CE Bourg, sans portes ni murailles, portant titre de Ville & Franchise, surpasse en grandeur & en richesses sa Ville Capitale de Limbourg. Il contient environ 400 maisons; il est éloigné de

HERVE.

deux lieues de Vervier & de Limbourg; de trois de Liege & de Viſet, de quatre de Maeſtricht, & de ſept d'Aix-la-Chapelle.

Son Egliſe Paroiſſiale eſt très-belle, dédiée à ſaint Jean-Baptiſte. Le Chapitre de Saint-Denis à Liege eſt le Patron de la Cure; & les Comtes de Lynden & d'Aſpremont ſont les Seigneurs de la Ville. La Cure avec ſes dépendances, eſt d'une grande étendue, & contient encore à préſent plus de 8000 Communiants, quoiqu'on en ait démembré Clermont, Charneux, Thimiſter & Cheſneux, qui forment préſentement autant de Paroiſſes, dont les Paroiſſiens montent à pluſieurs mille Communiants; celle de Clermont eſt la plus conſidérable en habitants.

Il y a à Herve un Couvent de Religieuſes Pénitentes. Son Magiſtrat ſe renouvelle tous les ans par le Comte de Lynden. On y fabrique de bons draps, qu'on tranſporte dans tous les Pays voiſins : on y fait des fromages, qui ſont très-renommés. Il y a auſſi pluſieurs riches Marchands aſſociés à la Banque de Francfort.

On voit à une demi-lieue de là, le

Digitized by Google

Bourg de Bolland, appartenant au Comte de Lannoy de Clervaux, dont les ancêtres y ont fondé un Couvent de Récollets.

LE BOURG DE NÉAU.

IL est situé à deux lieues de Limbourg & à trois d'Aix-la-Chapelle. Ses draps sont admirables, & ne cedent guere ni en beauté, ni en bonté, à ceux d'Angleterre, principalement l'écarlate, le bleu & le noir; le débit qu'on en fait par tout le Pays, principalement en Allemagne, est très-considérable.

Il y a plusieurs Marchands Calvinistes qui s'y sont établis pendant les troubles de la Religion; ils y ont bâti un Temple pendant ces dernieres guerres, étant protégés par les Etats-Généraux, malgré les oppositions du Magistrat & du Peuple; mais ce Temple a été fermé après la Paix d'Utrecht.

La petite riviere de Weze passe dans un de ses Hameaux, où l'on voit aussi de grands bois, qu'on nomme les *Faignes*, qui appartiennent au Souverain,

NÉAU. dont le revenu eſt conſidérable, & qui ſont remplis de gibier : ces lieux ſont dans une ſi haute ſituation, que l'on y trouve fort ſouvent de la neige bien avant dans l'Eté, & ils ſont impraticables pendant l'Hiver.

L'Egliſe Paroiſſiale, dédiée à ſaint Nicolas, eſt deſſervie par un Religieux de l'Abbaye de Rolduc, qui a pluſieurs Aſſiſtants. Il n'y avoit autrefois qu'un ſeul Curé dans Néau, qui dépendoit de la Paroiſſe de Baelen; mais on a été obligé de les ſéparer, à cauſe de la multitude des habitants. Les Peres Capucins y ont un Couvent aſſez joli, avec de beaux jardins.

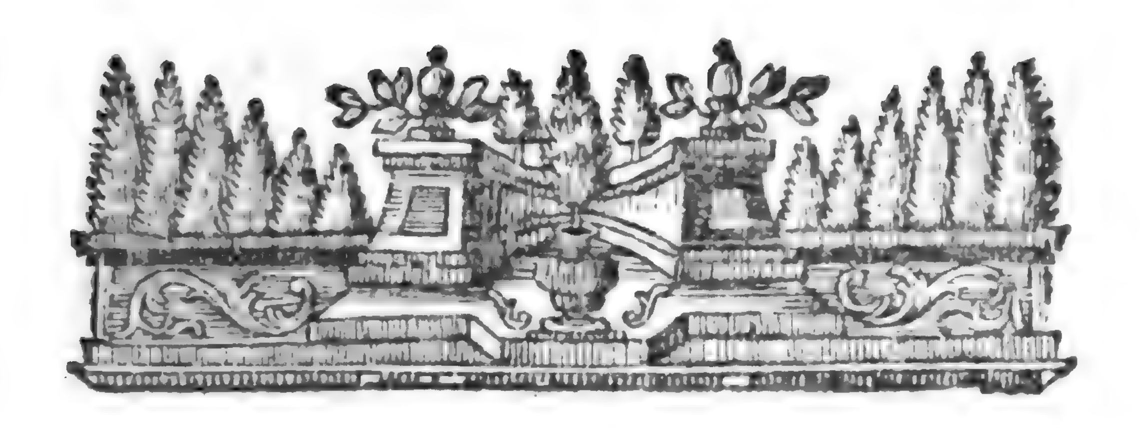

LA SEIGNEURIE

DE MALINES.

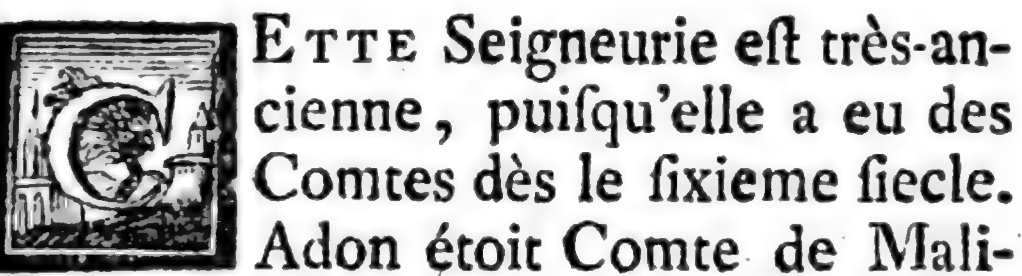

CETTE Seigneurie est très-ancienne, puisqu'elle a eu des Comtes dès le sixieme siecle. Adon étoit Comte de Malines vers l'an 754, par donation de Pepin-le-Bref, Roi de France, pour le récompenser des services qu'il lui avoit rendus dans les guerres contre les Infideles. Il avoit un fils unique, nommé Libert, que Dieu lui avoit accordé par les prieres de saint Rombaut, Evêque, qui étoit venu prêcher l'Evangile à Malines. Ce jeune Seigneur ayant été submergé malheureusement, saint Rombaut redoubla ses prieres, & le fit ressusciter. S'étant rendu ensuite Ecclésiastique, il fut Prévôt ou Abbé du Monastere de Chanoines, que saint Rombaut avoit établi à Malines; mais les

Digitized by Google

Seigneurie de Malines.

Normands y ayant fait une irruption, & saccagé ce Monastere, saint Libert crut éviter leur fureur, en se retirant à l'Abbaye de Saint-Trond, où il fut tué devant l'Autel, environ l'an 790, par ces barbares.

La Seigneurie de Malines vint dans la suite au pouvoir des Evêques de Liege; elle leur fut confirmée, l'an 910, par Charles-le-Chauve, Roi de France; & l'an 1006, par saint Henri, Empereur, en faveur de l'Evêque saint Notger, qui y avoit fondé ou rétabli le Chapitre, à l'honneur de saint Rombaut. Les Evêques de Liege y mirent pour Avoués les Seigneurs de Berthaut, afin qu'ils gouvernassent la Seigneurie de Malines au nom de l'Eglise de Liege. On fait monter leur origine jusqu'à Berthault de Grimbergue, qui vivoit l'an 800, du temps de l'Empereur Charlemagne.

Malines s'étant agrandie dans la suite au-delà de la riviere de Dile, par une partie de la Terre de Sempst, (Village contigu à Malines) qui appartenoit à ladite Maison de Berthaut, ces Seigneurs se qualifierent du titre de Seigneurs de Malines. Ils étoient alors très-puissants,

Digitized by Google

Seigneurie de Malines.

possédants non-seulement tout ce qui est dans les environs de Malines, mais aussi les Terres de Grimberghe, Duffel, Gheel, Hooghstrate, Westerloo, &c. Ils déclarerent même la guerre aux Ducs de Brabant & aux Evêques de Liege, & remporterent sur eux plusieurs avantages.

Enfin, ceux de Liege n'étant pas assez forts pour résister à la puissance des Seigneurs de Berthaut, entrerent en termes d'accommodement. L'accord se fit l'an 1308, entre Thibaud de Bar, Evêque de Liege, & Gilles de Berthaut de Malines, par lequel ils devoient posséder chacun la moitié de la Ville. Il étoit difficile que deux Seigneurs dans une même Ville pussent s'accorder longtemps. Adolphe de la Marck, Evêque de Liege, craignant de ne pouvoir conserver ses droits dans la Ville de Malines, prit le parti d'en traiter avec Louis de Nevers, dit de *Cressy*, Comte de Flandres, & les lui céda pour la somme de cent mille livres tournois, par un Traité qui fut fait entr'eux le 3 Octobre 1333.

Ce n'étoit pas assez pour le Comte de Flandres d'avoir acquis les droits de

Digitized by Google

SEIGNEURIE DE MALINES.

l'Evêque de Liege dans la Ville de Malines, il falloit encore avoir ceux d'Avoué de cette Ville. Ils appartenoient à Marguerite, fille de Renaud, Comte de Gueldres, & femme de Guillaume, Comte de Juliers. Ces deux Seigneurs les céderent au Comte de Flandres, par un Traité du premier Décembre 1333, moyennant la somme de 60000 livres tournois. Cette vente donna occasion à de cruelles guerres : Louis de Nevers ne voulut pas reconnoître Jean III, Duc de Brabant, pour Souverain. Ce Duc prétendoit que les Seigneurs précédents de Malines lui en avoient rendu hommage, comme d'un Fief tenu du Duché de Brabant; & cette difficulté ne fut terminée que l'an 1347, par le mariage de Louis de Male, fils du Comte Louis de Nevers, avec Marguerite, fille puînée du Duc de Brabant.

Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, sépara cette Seigneurie de ses autres Terres, & en fit une des XVII Provinces. Outre la Ville de Malines, elle ne comprend que six Villages, tous enclavés dans le Duché de Brabant; ce sont, d'un côté, les Villages d'Hombeeck, Heffen, Leest, Muysen, Hever, &

Digitized by Google

& les dépendances de Hanſwick, Neckerſpoel, Pennepoel, Battel, Hofſtade, Geerdeghem, &c. L'autre partie, qui eſt ſéparée de la premiere d'environ quatre lieues, n'a que le Village de Heyſt-op-den-bergh, avec ſept Hameaux & le Village de Geſtel.

SEIGNEURIE DE MALINES.

Charles-le-Hardi, Duc de Bourgogne, établit, l'an 1473, à Malines, un grand Conſeil Souverain ou Parlement, qui étoit composé de trente-quatre perſonnes, le Prince y compris; ſavoir, d'un Chancelier, de deux Préſidents, de quatre Chevaliers, de ſix Maîtres des Requêtes, de douze Conſeillers Laïcs, & de huit Conſeillers Eccléſiaſtiques, ſans les Greffiers & les Secretaires: les Préſidents & les Conſeillers étoient en robes rouges, à l'imitation du Parlement de Paris; mais cette diſpoſition finit en 1476, par la mort du Duc Charles, & l'on établit un Conſeil d'Etat & Privé pour le Gouvernement du Pays, proche la perſonne de la Princeſſe Marie, héritiere de Bourgogne. Ce Conſeil tint une ſéance ſolemnelle à Malines, le premier Mars 1484, en préſence de l'Archiduc Maximilien d'Autriche, depuis Empereur, & de ſon fils Philippe-

SEIGNEURIE DE MALINES.

le-Bel, depuis Roi d'Eſpagne ; mais comme ce Conſeil devoit ſuivre la Cour & la perſonne du Prince, Philippe-le-Bel, avant que de paſſer en Eſpagne pour prendre poſſeſſion de ſes Etats, le diviſa en deux Tribunaux, par un Décret donné le 22 Janvier 1504. Il en mit une partie à Bruxelles, ſous le titre de *Conſeil-Privé*, & l'autre à Malines, ſous celui de *grand Conſeil*. Charles-Quint y a préſidé en perſonne l'an 1516 ; le Roi Philippe II en 1559 ; & l'Archiduc Albert & Iſabelle, l'an 1616 : depuis cette même année, ce grand Conſeil tient ſes ſéances au même endroit, qui fut autrefois le Palais de Marguerite d'Autriche, Ducheſſe de Savoie, & Gouvernante des Pays-Bas, & enſuite l'Hôtel du Cardinal de Granvelle.

Ce Tribunal eſt composé d'un Préſident & de ſeize Conſeillers, parmi leſquels deux ſont Eccléſiaſtiques, un Avocat-Fiſcal & un Procureur-Général, outre ſix Secretaires & deux Greffiers. Son reſſort comprenoit toute la Flandre, l'Artois, la Hollande, la Zélande, le Namurois, le Luxembourg, le Tournaiſis, & Valenciennes. Les Chevaliers de la Toiſon d'or y ont leurs cauſes com-

Digitized by Google

mises en premiere instance. On y juge souverainement, & par Arrêt, dont on ne peut revenir que par révision.

PRÉSIDENTS DU GRAND CONSEIL.

I. Jean Pieters, Seigneur de Catz, l'an 1504.

II. Josse Laureys, l'an 1521.

III. Nicolas Everardi, Docteur en Droit de l'Université de Louvain, ensuite Président du Conseil de Hollande, fut, depuis l'an 1528, Président du grand Conseil, & mourut en 1532.

IV. Lambert de Briaerde, auparavant Conseiller à Malines, & au Conseil-Privé, mourut l'an 1557.

V. Everard Nicolaï, Conseiller du grand Conseil & du Conseil-Privé, Président de celui de Frise, & puis du grand Conseil; il mourut en 1561.

VI. Jean de Glimes, dit Berghes, Seigneur de Watersdyck, Conseiller au Conseil de Hollande, & Président du grand Conseil; il mourut, en 1584, à Namur, où le Conseil s'étoit retiré pendant les troubles du Pays.

VII. Jean vander Burch avoit été

Digitized by Google

PRÉSID. DE MALINES.

Conseiller en Flandres & au Conseil-Privé; il devint, en 1592, Chef-Président, & mourut en 1597.

VIII. Igram van Achlen, Président du Conseil de Frise, & Conseiller du Conseil-Privé, succéda l'an 1598, & mourut l'an 1604.

IX. Jean Liebart, Conseiller du grand Conseil, & Président de celui de Flandres; en 1605 il devint Président de ce Conseil, & mourut en 1622.

X. Renom de France, Seigneur de Noyelles, devint Président le 30 Août 1622, après avoir été Président du Conseil d'Artois; il mourut en 1628.

XI. Zegre Coulez, Président du Conseil de Namur, devint, le 18 Octobre 1628, Président à Malines, & mourut en 1638.

XII. Henri de Vicq, Seigneur de Meulevelt, Conseiller du Conseil-Privé, lui succéda le 27 Mars 1638, & mourut en 1651.

XIII. Antoine l'Hermite, Conseiller du Conseil-Privé, présida à Malines le 25 Décembre 1651, & mourut en 1661.

XIV. Adrien de France, Seigneur de Noyelles, &c. Président du Con-

Digitized by Google

ſeil d'Artois, & puis du grand Conſeil, mourut en 1668.

PRÉSID. DE MALINES.

XV. Jean-Antoine Locquet, Vicomte de Humbeeck, devint Préſident du grand Conſeil le 28 Octobre 1669, & en 1687, Chancelier de Brabant.

XVI. André del Marmol, Conſeiller du Conſeil Suprême auprès du Roi Charles II, à Madrid, devint Préſident à Malines en 1687, & mourut en 1690.

XVII. Guillaume-Philippe, Marquis de Herzelles, devint, le 16 Juin 1690, Préſident du grand Conſeil, & en 1691 Chancelier de Brabant.

XVIII. Guillaume-Albert de Gryſpere, Baron de Goyck, Conſeiller au grand Conſeil & à Madrid, devint, le 5 Mai 1691, Préſident à Malines, & en 1698 Chancelier de Brabant.

XIX. Hyacinthe-Marie de Broeckhove de Bergeyck, Conſeiller au grand Conſeil, fut Préſident dès l'an 1699, & mourut le 28 Septembre 1707.

XX. Jean Stalins, Conſeiller du Conſeil de Flandres, & enſuite du grand Conſeil, devint Préſident le 12 Décembre 1707, & décéda le 22 Juillet 1714.

XXI. Chriſtophe-Erneſt, Comte de Baillet, Conſeiller du Conſeil de Luxem-

Digitized by Google

PRÉSID. DE MALINES.

bourg, & ensuite du grand Conseil, prit possession de la Présidence le 26 Août 1716. Il devint Chef-Président du Conseil-Privé l'an 1725.

XXII. Pierre van Volden, Conseiller du grand Conseil, en fut nommé Président l'an 1726, & mourut le 9 Juin 1738.

XXIII. Eugene-Joseph d'Olmen, Seigneur de la Courtaubois, Baron de Poederlé, Conseiller à Malines & au Conseil-Privé, fut nommé Président le 13 Mai 1739. La Ville de Malines ayant été conquise par le Roi de France, le 12 Mai 1745, il fut obligé de se retirer avec tout le grand Conseil d'abord à Namur, puis à Aix-la-Chapelle, & enfin à Epternach, jusqu'à la Paix: il mourut le 9 Décembre 1756.

XXIV. M. de Pieke, Conseiller au Conseil d'Etat & Privé, fut nommé Président du grand Conseil de Malines, le 21 Février 1757.

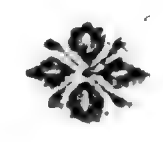

Digitized by Google

Digitized by Google

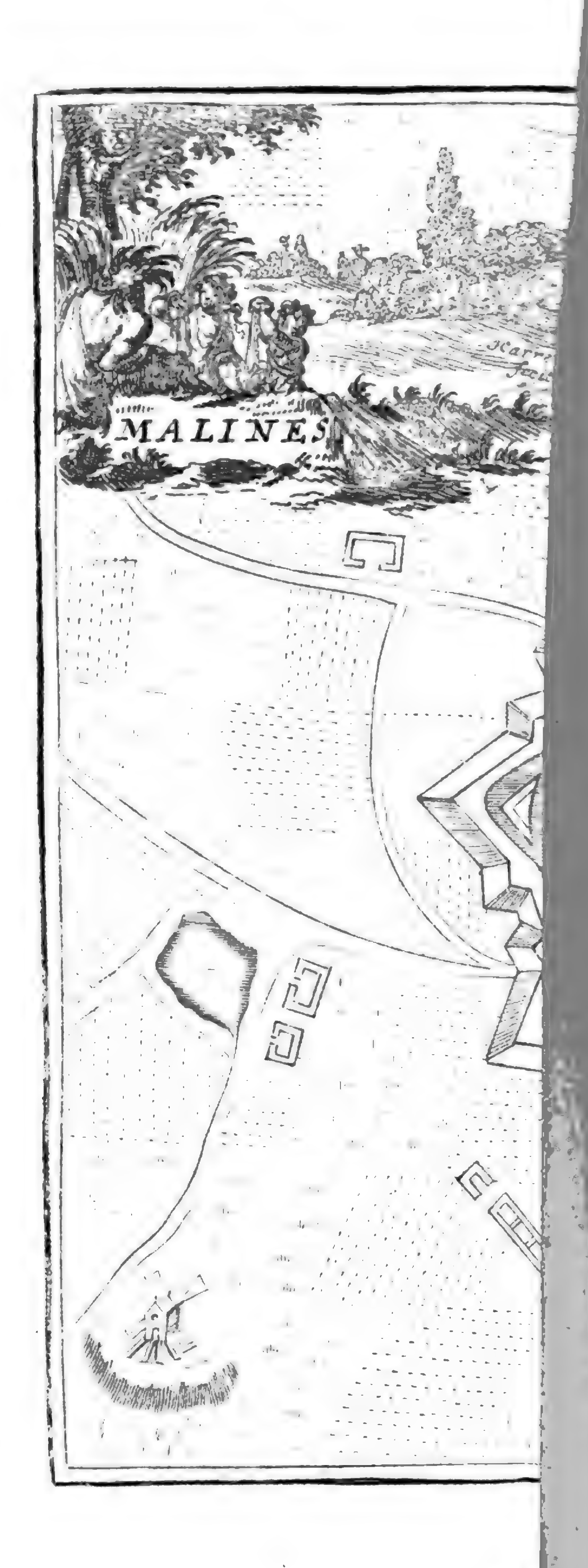
MALINES

LA VILLE DE MALINES.

CEtte Capitale eſt ſituée preſque au milieu du Brabant, regardant en triangle les Villes d'Anvers, de Louvain & de Bruxelles, qui en ſont éloignées d'environ quatre lieues, & vers leſquelles on va par trois beaux pavés. La riviere de Dile la traverſe, & s'enfle par la marée, qui remonte même juſqu'à une lieue au-delà. Quelques-uns en ont voulu tirer l'étimologie de l'ancien nom *Maſlina;* comme ſi l'on diſoit *Maris linea*, ou les limites de la marée.

Ses habitants ont été anciennement ſoumis, pour le Spirituel, aux Evêques de Liege; mais avant l'an 1100, ils étoient déja ſous la Juriſdiction des Evêques de Cambray; ce qui continua juſqu'en 1559, que le Pape Paul IV y établit, à l'inſtance de Philippe II, Roi d'Eſpagne, un Archevêché, avec le titre de Primat des Pays-Bas.

Il a pour Suffragants les Evêchés d'Anvers, Gand, Bruges, Ypres, Ruremonde & Bois-le-Duc. Il y a ſous ſa

MALINES. Jurisdiction dix-sept Villes, & environ 500 Villages, partagés en douze Doyennés, qui sont l'Archiprêtré de la Ville, le Doyenné de Malines, ceux de Bruxelles, Louvain, Diest, Tirlemont, Leau, Alost, Grammont, Renay, Sainte-Peeters-Leeuw & Oirdeghem.

ARCHEVÊQUES DE MALINES.

I. Antoine Perrenot, Bourguignon, Cardinal de Granvelle, étoit Evêque d'Arras lorsqu'il devint Archevêque en 1559; le Pape Pie IV le fit Cardinal en 1561, & il mourut à Madrid en 1586, ayant été aussi Archevêque de Besançon. *

II. Jean Hauchin, Doyen de l'Eglise de Sainte-Gudule à Bruxelles, lui succéda l'an 1583, & mourut six ans après. Sa Majesté nomma successivement à cet Archevêché, Guillaume Alanus,

* Le Cardinal de Granvelle a eu pour Suffragants, Pepin Rosa, Religieux & Docteur de l'Ordre saint Dominique, & ensuite Gisbert Vroedius, qui étoit presque toujours absent, Curé de la Chapelle à Bruxelles, tous deux sous le titre d'Evêques de Salubry.

Digitized by Google

Anglois, Cardinal; & Lievin Torrentius, Evêque d'Anvers; mais ils moururent tous deux avant d'avoir pris possession.

III. Mathias Hovius, Malinois, Chanoine & Archidiacre de l'Eglise Métropolitaine, & Vicaire-Général de l'Archevêché, fut sacré en 1596 : il mourut en 1620.

IV. Jacques Boonen, Chanoine & Doyen de Malines, & Conseiller-Ecclésiastique au grand Conseil, fut premiérement Evêque de Gand; il mourut l'an 1655.

V. André Cruesen, fut d'abord Evêque de Ruremonde; il mourut en 1666.

VI. Jean de Wachtendonck, auparavant Prévôt de l'Eglise Métropolitaine, & Conseiller-Ecclésiastique, ensuite Evêque de Namur; il mourut l'an 1668, peu de temps après avoir pris possession.

VII. Alphonse de Berghes, Prévôt de Nivelle, & Chanoine de Tournay, avoit été nommé à l'Evêché de Tournay; mais les François ayant pris cette Ville, il fut nommé à l'Archevêché de Malines en 1671, & mourut en 1689.

VIII. Humbert-Guillaume de Précipiano, Bourguignon, ci-devant Evêque

Digitized by Google

ARCHEVÊQUES DE MALINES.

de Bruges; il mourut le 9 Juin 1711, âgé de 85 ans.

IX. Thomas-Philippe d'Alſace, Comte de Bouſſu, Prévôt de la Cathédrale de Gand, Prélat domeſtique du Pape Clément XI, fut nommé à l'Evêché d'Ypres l'an 1713, & l'année ſuivante à l'Archevêché de Malines. Il fut ſacré à Vienne le 19 Janvier 1716, par Mgr. Spinola, Nonce du Pape, enſuite Cardinal, aſſiſté des Evêques de Neytra & de Weitzen. Le Pape Clément XI le créa Cardinal le 29 Novembre 1719, dont il reçut la barette à Malines, le 7 Juillet 1720, par l'Evêque de Gand. Il a rebâti magnifiquement ſon Palais Archiépiſcopal, & il y a placé une Bibliotheque, qui eſt, ſans contredit, la plus choiſie des Pays-Bas.

X. Le Comte Charles-Maurice de Franckenberg-Ludwiſdorff, Archidiacre de l'Egliſe Cathédrale de Breſlaw, & Doyen de celle d'Olmutz, nommé Archevêque de Malines par l'Impératrice-Reine, fut ſacré à Vienne, & fit ſon entrée à Malines, le 27 Octobre 1759.

Malines eſt partagée en ſix Paroiſſes: 1°. celle de la Cathédrale, qui fut ache-

Digitized by Google

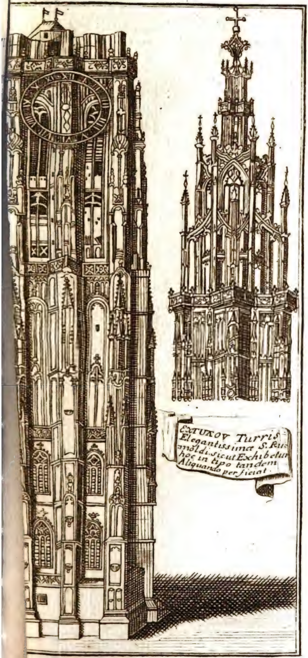

Digitized by Google

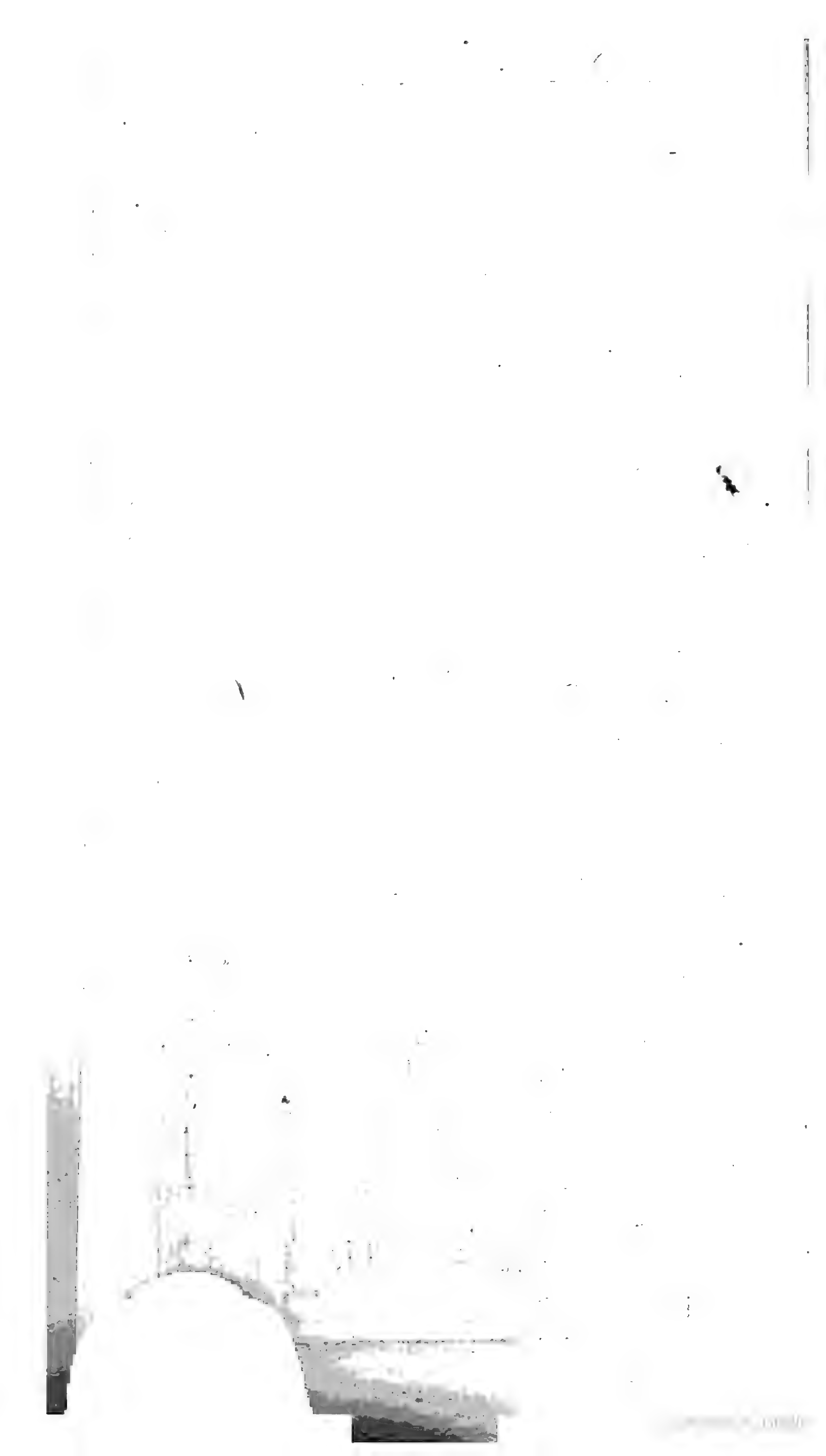

vée en 1451 ; 2°. celle de l'Eglise Collégiale de Notre-Dame ; 3°. celle de l'Eglise de Saint-Jean, desservie depuis l'an 1645 par les Prêtres de l'Oratoire ; 4°. celle de Saint-Pierre & Saint-Paul ; 5°. celle de Sainte-Catherine ; 6°. celle de Notre-Dame de Hanswyck, qui est un Prieuré de Chanoines Réguliers de l'Ordre de saint Augustin, de la Congrégation de sainte Genevieve. Après les troubles du seizieme siecle, ils se retirerent en Ville ; leur Eglise, bâtie en forme de dôme, fut achevée l'an 1678. On y honore une Image de la sainte Vierge, célebre depuis l'an 988, par plusieurs miracles.

Le Chapitre de l'Eglise Métropolitaine étoit anciennement de quatorze Chanoines, fondé dès l'an 996, par saint Notger, Evêque de Liege. Depuis l'érection du Siege Archiépiscopal, il a été augmenté jusqu'au nombre de dix-sept Chanoines. Il y a six Dignitaires ; le Prévôt, le Doyen, l'Archidiacre, le Chantre, l'Archiprêtre & le Pénitencier. De plus, douze Bénéficiers fondés l'an 1250, par Arnold de Zellaer, Chanoine & Ecolâtre de la même Eglise : ils sont subordonnés au grand Chapitre,

MALINES. & l'Archevêque les érigea en Chanoines l'an 1654. Philippe-le-Bel, Duc de Bourgogne, & Roi d'Espagne, y a tenu, l'an 1491, un Chapitre de l'Ordre de la Toison d'or, où il créa quatorze Chevaliers.

La grande tour fut commencée l'an 1452, par les aumônes des Pélerins qui venoient y gagner le Jubilé accordé pour cet effet par le Pape Nicolas V; elle a 348 pieds de hauteur, quoiqu'il y manque une fleche, selon le premier dessein, par lequel elle seroit d'un tiers plus haute qu'elle n'est à présent. On en découvre plusieurs Villes & belles campagnes; il y a un beau carillon, & l'on plaça, l'an 1710, des cadrans dorés aux quatre côtés de cette tour, chacun de 144 pieds de circonférence.

Le Roi Louis XV ayant fait la conquête de cette Ville, eut la curiosité de monter jusqu'au sommet de cette Tour, le 15 Mai 1746; & le Magistrat y fit placer une inscription, afin de perpétuer la mémoire de cet événement.

Avant les troubles du XVI^e. siecle, il n'y avoit que six Couvents dans cette Ville, qui se sont considérablement multipliés par la suite. Les Récollets furent

Digitized by Google

reçus l'an 1231 : les Augustins (ils y ont leur Noviciat) l'an 1252; les Carmes chaussés avec Noviciat, l'an 1254; les Freres Alexiens l'an 1305; les Capucins l'an 1596, ils y ont de beaux jardins : les Jésuites furent reçus l'an 1611; leur Eglise, qui fut achevée l'an 1677, mérite la vue des étrangers pour sa beauté, & leur College étoit autrefois le Palais de l'Empereur Charles-Quint; ils y ont aussi leur Noviciat; les bâtiments sont de la libéralité de l'Archevêque Cruesen. Ils enseignent de plus les Humanités, de même que les Prêtres de l'Oratoire, fondés l'an 1630; les Carmes déchaussés furent reçus en 1650; & les Dominicains y sont venus de Bois-le-Duc en 1651.

Les Cloîtres de Filles sont, la Prévôté de *Leliendael*, de l'Ordre de Prémontré, fondée en 1223; le Prieuré de *Muysen*, de l'Ordre de Cîteaux, fondé en 1380; *Bleyenbergh*, Chanoinesses Régulieres de St. Augustin, fondé en 1113; *Béthanie*, aussi Chanoinesses Régulieres, fondé en 1422; de même que *Thabor*, fondé en 1459; & le Prieuré, dit *Ter-Siecken*, fondé pour les Lépreux, en 1200.

MALINES.

Il y a outre cela des Sœurs-Noires, fondées en 1465; des Religieuses Hospitalieres, fondées en 1200; des pauvres Claires, en 1500; des Carmélites déchaussées, en 1616; des Urbanistes ou riches Claires, en 1654; des Ursulines l'an 1680; deux Béguinages, une Communauté de 200 Apostolines.

Le grand Béguinage est situé près de la Porte d'Anvers; il fut fondé l'an 1249: c'est comme une petite Ville, entourée de murailles, & l'on y compte ordinairement plus de 800 Béguines. Leur Eglise est d'une structure magnifique.

La Commanderie de *Pitsembourg* mérite aussi la vue des Etrangers, tant pour les bâtiments que pour les jardins; elle appartient aux Chevaliers de l'Ordre Teutonique, du Bailliage de Coblentz; elle a été fondée, en 1198, par les Seigneurs de Berthaut.

Le Patron de la Ville est saint Rombaut, & la Patrone Ste. Marie-Madelaine. On dit que St. Rombaut étoit fils d'un Roi d'Irlande, & Archevêque de Dublin; mais il est plus apparent qu'il fut plutôt Evêque Régionnaire, sacré à Rome par le Pape Etienne III, pendant qu'il y étoit allé pour visiter les tom-

Digitized by Google

beaux des Apôtres & autres Martyrs. Il s'arrêta à son retour à Malines, où il trouva grand nombre d'Infideles, auxquels il prêcha l'Evangile, étant soutenu par Adon, Comte de Malines. Ce Saint Prélat fut tué le 24 Juin 775, par deux assassins; l'un par un motif d'avarice, croyant trouver chez lui de grands trésors; & l'autre par un esprit de vengeance, à cause qu'il en avoit été repris d'un adultere scandaleux. Les miracles qu'on vit arriver à son tombeau, y attirerent les Peuples pour honorer sa mémoire. On célebre sa Fête le premier Juillet, & l'on fait annuellement à son honneur deux Processions solemnelles, l'une le premier Dimanche du mois de Juillet dans la Ville, l'autre le Mercredi après les Pâques autour des remparts, en conséquence d'un ancien vœu des Malinois. Les Reliques de saint Rombaut y sont portées dans une chasse d'argent, qui passe pour une des plus belles & des plus riches du Pays. Autrefois il y en avoit une d'argent doré, enrichie de quantité de pierreries, construite l'an 1369, pesant trois mille six cents marcs; mais celle-ci ayant été enlevée par les Rebelles, l'an 1578, on a

MALINES.

fait la chasse qu'on voit à présent, achevée l'an 1631, du poids de quatre mille onces.

Dès l'an 1500 il y avoit à Malines un College, fondé pour de pauvres Etudiants, par Jean Standonck, Malinois, Docteur en Théologie dans l'Université de Paris, qui mourut en grande réputation l'an 1504. On enseignoit autrefois les Humanités en ce College, le tout sous une discipline égale à celle de la Maison que le même Standonck avoit fondée à Louvain. L'Archevêque Hovius rétablit cette Maison l'an 1596; & du consentement du Magistrat, il y a érigé un Séminaire Diocésain, qui est maintenant des plus considérables des Pays-Bas : il y demeure plus de cent Théologiens.

Le Magistrat consiste en un Escoutete, deux Bourguemestres ou Maîtres des Communes, douze Echevins, dont six Nobles & autant de Bourgeois; deux Maîtres de Police, deux Trésoriers, deux Pensionnaires, deux Secretaires & deux Greffiers. On a fait mention du grand Conseil établi à Malines, ci-dessus à la *page* 97. Il y a de plus une Cour Féodale, & celle de Besferen.

On

Digitized by Google

On fait à Malines un grand commerce en grains, en cuirs dorés pour l'embellissement des chambres, en couvertures de lits, & principalement en dentelles, qui sont recherchées par toute l'Europe. Il y a eu aussi un Arsenal considérable, dans lequel on fondoit les canons. Le Roi Philippe II y avoit fait aussi bâtir, l'an 1566, un Hôpital pour les Soldats, & le Comte de Monterey l'avoit fait rétablir, mais il ne subsiste plus. MALINES.

Malines a essuyé anciennement plusieurs malheurs. Le 7 Août 1546, la foudre étant tombée sur une tour, dite *Sant-Poorte*, le feu prit à plus de 2000 quintaux de poudre, & bouleversa une grande partie de la Ville. Le fracas fut si grand, que les fossés en furent desséchés : les Eglises & maisons voisines, & même celles qui étoient à 300 pas de là, furent renversées; plus de 500 personnes y périrent, & plus de 600 furent estropiées.

Durant les troubles des Pays-Bas, les Soldats Espagnols & Wallons la saccagerent pendant trois jours, par ordre du Duc d'Albe, le 2 Octobre 1572, sous prétexte que les Bourgeois avoient

MALINES.

refusé l'entrée aux Troupes du Roi, & favorisé les Troupes du Prince d'Orange. On n'épargna que les seules Eglises, & cette perte coûta aux habitants plusieurs millions de florins.

Le 6 Février 1578, les Soldats du Prince d'Orange brûlerent & saccagerent autour de Malines, toutes les Eglises & Couvents, nommément le grand Béguinage, Hanswyck, Neckerspoel, &c. Toutes les cloches furent transférées à Anvers, pour en fondre des canons.

Le Colonel Anglois Norrits, & le Colonel Olivier de Tympel, la saccagerent plus cruellement, pour la seconde fois, le 9 Avril 1580 : près de cent habitants y périrent alors; le Pere Pierre Lupus, Prieur des Carmes, savant Docteur de Louvain, fut tué en plein marché; les Eglises furent profanées, & tout exercice de la Religion Catholique y fut aboli : mais enfin, le 19 Juillet 1585, le Magistrat & les Bourgeois se délivrerent de l'oppression des Rebelles, & rentrerent en l'obéissance de leur Souverain.

En 1718, il s'éleva un tumulte à Malines, suscité par les porteurs de sacs,

Digitized by Google

MALINES.

qui, joints à la populace, firent, par force, révoquer au Magiſtrat une Sentence qui étoit donnée contre eux. Ils pillerent la maiſon de l'Ecoutette, & braquerent le canon contre les Soldats, qui voulurent arrêter ces mutins. On y envoya enſuite quelques Troupes, & pluſieurs des factieux ayant été empriſonnés, le grand Conſeil rendit Sentence, le 21 Août 1720, par laquelle quatre furent pendus, huit fouettés, douze pendus en effigie, & plus de cent bannis.

Depuis l'érection de l'Archevêché de Malines, on a tenu trois Conciles Provinciaux dans le Dioceſe ; le premier l'an 1570, auquel Martin Rithove, Evêque d'Ypres, préſida en l'abſence du Cardinal de Granvelle, qui étoit alors à Madrid : ce premier Concile fut aſſemblé à Malines. Le ſecond ſe tint à Louvain dans le College de Savoie, l'an 1574, & ce fut encore le même Evêque d'Ypres qui y préſida. Le troiſieme ſe tint à Malines en 1607, & l'Archevêque Hovius en fut le Préſident.

En 1746, après que Malines eut été pendant l'hiver le quartier-général des Troupes Alliées, qui y avoient fait quel-

MALINES. ques fortifications, les Généraux qui les commandoient, jugerent à propos de l'abandonner le 12 de Mai. Les François y entrerent le même jour, après une attaque, qui ne dura que trois heures. Ils y firent un Capitaine & environ 55 Soldats prisonniers de guerre. Louis XV, Roi de France, y arriva le 15 du même mois; il visita d'abord l'Eglise Métropolitaine, & il fut logé à la Commanderie de Pitzembourg.

A une lieue de Malines, on voit la belle Abbaye de Roosendael, Religieuses de l'Ordre de Cîteaux, située sur la riviere de Nethe, & fondée dès l'an 1138, par les Seigneurs de Berthaut, Avoués de Malines: quelques-unes des premieres Abbesses furent de cette Famille. L'Abbé de Saint-Bernard en est le Supérieur.

Digitized by Google

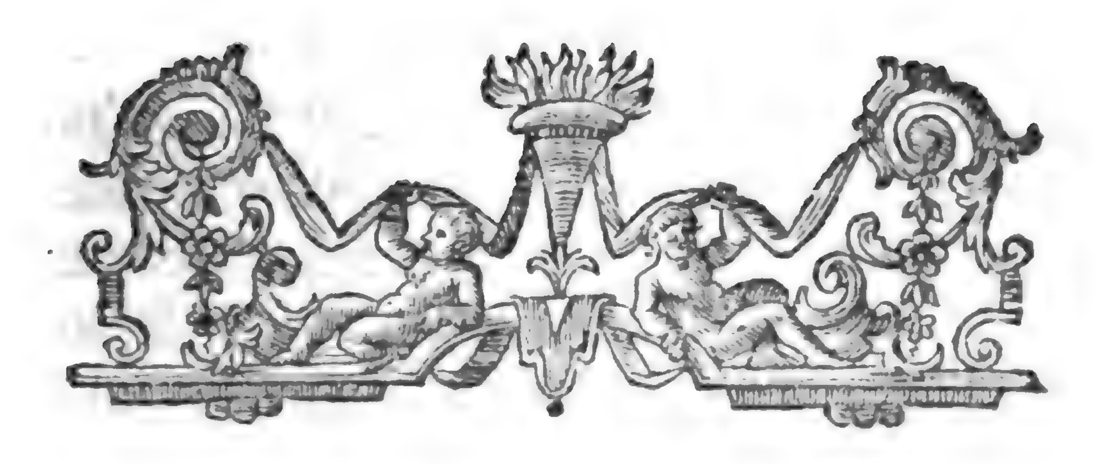

LE DUCHÉ
DE GUELDRES.

Es Géographes prétendent que ce Pays étoit habité autrefois par des Peuples, que Jules-Césfar, dans ses Commentaires, nomme *Menapii*, *Usipetes*, *Gugerni* & *Sicambri*. On croit qu'il tire le nom qu'il porte aujourd'hui, de la Ville de *Gelduba*, dont Tacite fait mention dans ses Annales. C'est aussi le sentiment de plusieurs Auteurs célebres, que Clovis I, Roi de France, étoit originaire du Pays de Gueldres.

Ce Pays n'a presque point de montagnes, & renferme, outre le Comté de Zutphen, vingt-deux Villes, dont Ruremonde, Arnhem & Nimegue sont les plus considérables, & plus de 300 Villages. Il est divisé en quatre Quartiers;

DUCHÉ DE GUELDRES.

la Maiſon d'Autriche poſſede ce qu'on appelle le haut-Quartier, dont Ruremonde eſt la Capitale; quoique par la Paix d'Utrecht le Roi de Pruſſe & les Hollandois en aient démembré une grande partie. Les trois autres Quartiers, que les Hollandois poſſedent depuis plus d'un ſiecle, ſont la Betuwe, dont Nimegue eſt la Ville principale; la Veluwe, dont Arnhem eſt la Capitale; & le Comté de Zutphen, qui a pour Capitale la Ville de ce nom.

Pour ce qui regarde la Seigneurie particuliere de ce Pays, elle commença ſous les Rois de France de la ſeconde race, lorſque les Seigneurs, qui n'en étoient auparavant que Gouverneurs, s'en rendirent les Souverains.

SEIGNEURS DE GUELDRES.

I. Wichard ou Richard, Seigneur de Pont, (ancien Village près de Gueldres) vers l'an 878; il mourut en 910, ayant épouſé la fille du Comte de Zutphen.

II. Gerlac, ſon fils, épouſa la fille du Comte de Cuyck; il vint avec ſes Troupes au ſecours de Charles-le-Simple,

Digitized by Google

Roi de France, contre Robert, Comte d'Anjou; & il mourut en 931.

III. Godefroi, ſon fils, mourut en 952.

IV. Wichard II, fils de Godefroi & d'Adelaïde de Cleves, gouverna pendant quinze ans; il épouſa la fille du Comte de Zutphen, & mourut en 968.

V. Saint Mengoſe ou Mengengaude ſuccéda à Wichard, ſon pere; il épouſa Gerberge, fille de Godefroi-le-Barbu, Duc de Brabant, dont il eut un fils nommé Wikinge, & quatre filles, entre leſquelles Bertrade & Adélaïde furent Abbeſſes à Cologne, & moururent en odeur de ſainteté. On fait leur Fête le 19 Décembre, conjointement avec celle du pere, qui mourut en 1011.

VI. Wikinge épouſa Eliſabeth de Baviere, de laquelle il eut quatre fils, ſavoir Wichard, qui lui ſuccéda; Guillaume, Evêque d'Utrecht; Richard, Evêque de Liege; & Meinvere, Evêque de Paderborn. Il mourut en 1035.

VII. Wichard III fut un Prince belliqueux, qui aſſiſta de toutes ſes forces l'Empereur Henri III, dans les guerres qu'il ſoutint contre les Hongrois. Florent I, Comte de Hollande, le fit pri-

SEIGNEURS DE GUELDRES.

sonnier dans une bataille, & l'obligea à payer 2000 marcs d'argent pour sa rançon. Il n'eut qu'une fille de son épouse Marguerite de Loon, & il mourut en 1061.

Comtes de Gueldres.

VIII. Alix ou Adélaïde, fille unique de Wichard, épousa, l'an 1061, Othon de Nassau, qui, après sa mort, prit, en 1077, une seconde alliance avec Sophie, fille unique de Wichman, Comte de Zutphen, qui lui porta ce Comté en dot. L'Empereur Henri IV lui donna, l'an 1079, le titre de Comte à Francfort-sur-le-Mein, & Godefroi de Bouillon lui céda, en 1095, le Quartier de la Weluwe en fief perpétuel. Othon mourut l'an 1106, laissant Gerard, Comte de Gueldres, de sa premiere femme; & Gerlac, Comte de Zutphen, de la seconde.

IX. Gerard succéda au Comté de Gueldres; il épousa Hedwige, fille de Florent II, Comte de Hollande, & mourut en 1131.

X. Henri de Nassau, fils de Gerard, soutint fortement le parti de Thierry,

Digitized by Google

Comte de Hollande, contre le Comte de Cuyck. Il eut de sa femme, Seinare de Brabant, trois fils, Arnould, Archevêque de Cologne; Gerard & Othon, qui lui succéderent. Il mourut l'an 1162.

Comtes de Gueldres.

XI. Gerard II a eu plusieurs démêlés avec les Evêques d'Utrecht. Il ne laissa point de postérité de ses deux femmes, Marguerite de Spanheim & Ide de Boulogne, & mourut en 1178.

XII. Othon, son frere, lui succéda. Il épousa Richarde de Brabant; l'Empereur Henri IV lui donna la Ville de Nimegue en fief; il soutint plusieurs guerres contre les Evêques d'Utrecht, contre Thierry, Comte de Hollande, & Henri IV, Duc de Brabant, qui le prit prisonnier. Il fit aussi le voyage de la Terre-Sainte, & mourut l'an 1202.

XIII. Gerard III, fils d'Othon, a soutenu plusieurs guerres contre ses voisins. Il a eu pour femmes, Marguerite de Brabant & Richarde de Nassau. Il eut de la seconde Othon II, qui lui succéda après sa mort, l'an 1220.

XIV. Othon II, dit *le Boiteux*, épousa Marguerite de Cleves, laquelle étant morte sans enfants, il prit une seconde alliance avec Philippine, Comtesse de

Digitized by Google

COMTES DE GUELDRES.

Saint-Pol, de laquelle vint Renaud, qui suit. Quelques-uns voulurent le choisir Empereur l'an 1258; mais il refusa cette dignité, & mourut en 1270.

XV. Renaud I épousa, en premieres noces, Ermengarde, veuve de Henri, Duc de Luxembourg, & en secondes, Marguerite, fille de Guy de Dampierre, Comte de Flandres, dont il eut Renaud II. Ce fils dénaturé se révolta contre son pere, & attira à son parti toutes les Villes de la Gueldre, excepté celle d'Arnhem. En 1318 il le prit prisonnier, & l'enferma dans le Château de Monfort, sur la Meuse, sous prétexte qu'il étoit devenu foible d'esprit; mais plutôt par envie de gouverner pendant la vie de son pere. En 1326, le Comte Renaud I mourut misérablement dans ce Château, après avoir gouverné la Gueldre pendant quarante-huit ans.

DUCS DE GUELDRES.

XVI. En 1329 l'Empereur Louis de Baviere, érigea à la Diete de Francfort, la Gueldre en Duché, en faveur de Renaud II, dit *le Roux*. Ce Prince a eu plusieurs démêlés avec les Frisons

Digitized by Google

& les Brabançons. Il vendit, l'an 1332, le droit qu'il avoit sur la Seigneurie de Malines, à Louis, Comte de Flandres; ce qui lui causa une longue & cruelle guerre contre Jean, Duc de Brabant. Il mourut à Arnhem l'an 1343, après avoir gouverné huit ans durant la vie de son pere, douze comme Comte, & quatre comme Duc de Gueldres. Il avoit eu deux femmes, Sophie de Berthaut, Dame de Malines, de laquelle il n'avoit eu que quatre filles; & Eléonore, sœur d'Edouard III, Roi d'Angleterre, de laquelle il eut Renaud III, & Edouard, qui suivent.

XVII. Renaud III épousa Marie, fille de Jean, Duc de Brabant; il fit la guerre à Edouard, son frere, par lequel il fut fait prisonnier l'an 1361.

XVIII. Edouard gouverna ensuite les Pays de Gueldres & de Zutphen. Il mourut en 1371, dans une bataille que Wenceslas, Duc de Brabant, avoit donnée contre Guillaume, Comte de Juliers, beau-frere d'Edouard. Renaud III fut délivré de son arrêt, son frere étant mort sans lignée; mais il mourut aussi la même année, sans laisser de postérité.

XIX. Guillaume, neveu & succes-

Ducs de Gueldres.

ſeur des précédents, & fils de Guillaume, Comte de Juliers, & de Marie de Gueldres, épouſa Catherine de Baviere. Il ne fut preſque jamais ſans guerre, particuliérement contre les Ducs de Brabant. Il mourut à Arnhem l'an 1402, ſans laiſſer des enfants légitimes.

XX. Renaud IV ſuccéda à ſon frere; il épouſa Marie de Harcourt, de laquelle il ne laiſſa point d'enfants; & il mourut en 1423.

XXI. Arnould, Comte d'Egmont, devint héritier des Etats de Renaud, ſon grand oncle; il étoit petit-fils de Jeanne de Gueldres, ſœur de Renaud IV, laquelle avoit épouſé Jean, Seigneur d'Arckel. De ce mariage il ne vint qu'un fils, nommé Guillaume, tué l'an 1417 dans une bataille devant Gorcum, ſans avoir été marié; dont la ſœur unique, Marie d'Arckel, fit paſſer, par ſon mariage, le Duché de Gueldres à Jean d'Egmont, pere de cet Arnould. Celui-ci épouſa Catherine de Cleves, de laquelle il eut Adolphe. Ce fils dénaturé ſe révolta contre Arnould, ſon pere, & entraîna dans ſon parti toutes les Villes de la Gueldre; il le prit priſonnier dans la Ville de Grave en 1465, & l'obligea

de lui céder tous ſes Etats : mais Arnould étant délivré de la priſon, ne ſe tint pas au Traité qu'Adolphe, ſon fils, l'avoit forcé de faire ; & l'ayant auſſi arrêté en 1470, il le fit mener à Courtray, où il demeura juſqu'en 1473, lors qu'Arnould vint à mourir, le 3 Février.

XXII. Adolphe, Comte d'Egmont, épouſa Catherine de Bourbon, de laquelle il eut Charles qui ſuit, & Philippine & Catherine de Gueldres, deux modeles de piété ; dont la premiere, veuve de René, Duc de Lorraine, mourut, l'an 1547, Religieuſe de Sainte-Claire à Pont-à-Mouſſon ; l'autre en 1537, Religieuſe de l'Ordre de ſaint Auguſtin à Gueldres. La cruauté dont il avoit uſé contre ſon pere, lui attira l'excommunication du Pape Paul II, & les armes de pluſieurs autres Princes. Il conſentit enfin de l'élargir, aux inſtances de Charles-le-Hardi, Duc de Bourgogne, qui ſe rendit enſuite maître de la Gueldre, & le fit lui-même priſonnier. Le même Duc de Bourgogne obtint, l'an 1473, de l'Empereur Fréderic l'Inveſtiture du Duché de Gueldres, après l'avoir acheté d'Arnould, pour la ſomme de 92000 florins du Rhin, par

Digitized by Google

Ducs de Gueldres.

un Traité conclu à St. Omer le 7 Septembre 1472. Adolphe resta dans sa prison jusqu'en 1477, lorsque Marie de Bourgogne le retira, pour lui donner le commandement de ses Troupes contre la France, avec lesquelles il attaqua la Ville de Tournay: mais il fut tué à ce siege, & son corps y fut enterré dans l'Eglise Cathédrale.

XXIII. Charles, Comte d'Egmont, succéda aux Etats de son pere, d'où il chassa les Bourguignons qui les avoient occupés. Pendant la minorité de l'Empereur Charles-Quint, il prit plusieurs Places dans les Provinces d'Overissel & de Groeningue, & même dans la Hollande & la Frise. Le fameux Martin Van Rossem, Général Gueldrois, s'avança même jusques en Brabant, où il mit tout à feu & à sang. François I, Roi de France, seconda les desseins de Charles d'Egmont, son Allié, lequel s'étoit engagé, par Traité, de céder à la France la Gueldre & ses conquêtes, au cas qu'il vînt à mourir sans enfants; mais Charles-Quint lui reprit toutes ses Places, & l'obligea de se tenir à la vente & à la cession que son pere & grand-pere avoient faite aux Ducs de Bourgogne. Il

Digitized by Google

DUCS DE GUELDRES.

mourut en 1538, âgé de plus de 70 ans, dont il en avoit passé 50 en guerres & révolutions continuelles. Il ne laissa aucune postérité de son épouse Elisabeth de Luxembourg, & fut enterré à Arnhem, dans l'Eglise de St. Eusebe, avec l'Inscription suivante :

Carolus en breviter quidnam Dux Gueldrius egit.
Et quis dùm vixit, disce viator, erat :
Dux, pugil, ultor, herus : tenuit, tulit, auxit, abegit,
Jus, decus, arma, lupos ; vi, fude, lege, rogo.

XXIV. L'Empereur Charles-Quint, devenu par cette mort Duc de Gueldres & Comte de Zutphen, obligea Guillaume, Duc de Cleves, (qui avoit pris possession de ce Duché) de renoncer à tous les droits qu'il pouvoit prétendre à la succession de la Maison d'Egmont. L'Empereur fit à Venlo un Traité de Pacification avec les Etats de la Province, le 12 Septembre 1543.

XXV. Philippe II devint, en 1556, Duc de Gueldres, par l'abdication de Charles-Quint son pere ; mais comme la plus grande partie du Duché se révolta contre lui, il ne demeura le maître que

Ducs de Gueldres.

de celle qu'on appelle la Gueldre Autrichienne. Les Alliés s'en rendirent maîtres l'an 1702, au nom du Roi Charles III, (depuis Empereur) comme héritier de Charles II, Roi d'Eſpagne; mais dans la ſuite on l'a tellement démembrée, que le Souverain n'en poſſede maintenant que la moindre partie. Le Roi de Pruſſe obtint, l'an 1713, par les VII & VIII Articles du Traité de Paix conclu à Utrecht, la Souveraineté de la Ville de Gueldres, avec tout ſon reſſort, & le Pays de Keſſel & les Bailliages de Crieckenbeeck. Les Etats-Généraux ont obtenu, par le XVIII Article du Traité des Barrieres, conclu à Anvers l'an 1715, la Souveraineté de la Ville de Venlo, avec ſa Banlieue & le Fort de St. Michel; le Fort de Stevens-weert & l'Amanie de Montfort, ſauf néanmoins que la Religion Catholique & la Juriſdiction de l'Evêque de Ruremonde y ſeroient maintenues partout, comme du temps paſſé.

Il y a quantité de Nobleſſe dans cette Province, dont le Grand-Maréchal héréditaire eſt le Marquis de Hoensbroeck. Les anciens Souverains, Ducs de Bourgogne

gogne & Rois d'Espagne, y ont établi des Gouverneurs & Capitaines-Généraux de la Province & Duché, dont le dernier fut Philippe-Emmanuel, Prince de Hornes, jusqu'à la reddition du Pays aux Alliés, l'an 1702.

DUCHÉ DE GUELDRES.

Les Etats de Gueldres ne sont composés que de deux Membres; savoir, des Nobles & des Députés des Villes: les Ecclésiastiques n'y ayant point d'entrée. Il y a aussi un Conseil de la Province, qui juge souverainement & sans appel; il est composé d'un Chancelier, de cinq Conseillers Ordinaires, deux Conseillers Nobles ou Coutumiers, un Conseiller Fiscal, qu'on nomme Mambour du Roi, un Secretaire & un Greffier.

L'Empereur Charles-Quint avoit établi ce Conseil, l'an 1547, à Arnhem, d'où il est venu à Ruremonde l'an 1580, à cause des révolutions dans la Religion. Mais depuis que le Roi de Prusse a établi un nouveau Conseil à Gueldres, & les Etats-Généraux un autre à Venlo, la Jurisdiction du Conseil de Ruremonde a été extrêmement restreinte.

Il y a eu aussi une Chambre des Comptes, qui étoit composée d'un Pré-

Digitized by Google

ſident, de quelques Maîtres des Comptes & Auditeurs; mais elle fut transférée à Bruxelles en 1681, & incorporée à la Chambre des Comptes du Roi en Brabant.

CHANCELIERS DE GUELDRES.

I. Joſſe Sasbout, natif de Delft, fut nommé Chancelier par Charles-Quint l'an 1547, mais il mourut peu de temps après.

II. Adrien-Marius Nicolaï, étoit Conſeiller au grand Conſeil, lorſqu'il devint Chancelier de Gueldres, l'an 1548; il mourut l'an 1568.

III. Arnould Sasbout, fils du premier, fut quatre ans Chancelier, & devint Chef-Préſident du Conſeil-Privé, l'an 1572; puis il ſe retira à La Haye durant les troubles, où il mourut l'an 1583.

Elbert Leoninus, natif de Bommel, Docteur en Droit dans l'Univerſité de Louvain, & Conſeiller intime de Guillaume, Prince d'Orange, fut reçu Chancelier de Gueldres vers l'an 1577, par les Etats du Pays. Il ſuivit le parti des Rebelles, & mourut à Arnhem l'an 1598.

Digitized by Google

IV. Guillaume Cripius, natif de Delft, Conſeiller à Malines, devint Chancelier de Gueldres l'an 1582, & mourut l'an 1606. CHANCEL. DE GUELDRES.

V. Pierre van den Boſch, auparavant Préſident du Conſeil de Namur, mourut l'an 1614.

VI. Henri Uwens, natif de Nimegue, Conſeiller du Conſeil de Malines, décéda l'an 1622.

VII. Godefroi Gilkens, de Ruremonde, mort l'an 1625.

VIII. Jérôme de Gaule, Conſeiller au grand Conſeil & au Conſeil-Privé, fut Chancelier depuis l'an 1625, & mourut l'an 1650.

IX. Jacques Stalins, auparavant Conſeiller du Conſeil de Flandres, mort l'an 1654.

X. Joſſe van den Kerckhoven, mort en 1657.

XI. Baudouin vander Piet, Conſeiller à Malines, puis Chancelier de Gueldres, devint, vers l'an 1662, Conſeiller en Eſpagne & au Conſeil-Privé, & mourut à Bruxelles l'an 1672.

XII. Jean-Albert van de Winckel, ci-devant Conſeiller au Conſeil de Brabant, mort en 1670.

Digitized by

CHANCEL. DE GUELDRES.

XIII. Jacques van Gutſchoven, auparavant Conſeiller au Conſeil de Brabant, mort en 1682.

XIV. Philippe-François de Varick, Vicomte de Bruxelles, quitta ſa Charge l'an 1702, lorſque la Gueldre changea de domination; il mourut l'an 1714.

XV. François-Gaſpar de Hempſelrode de Starckenbourg, le plus ancien Conſeiller de ce Conſeil, où il avoit préſidé pendant pluſieurs années, prêta le ſerment comme Chancelier le 23 Avril 1721, & mourut le 7 Novembre ſuivant.

XVI. Pierre de Lom, prêta ſerment le 3 Avril 1723, & mourut le 4 Mai 1724.

XVII. Herman-Jacques van den Bergh, prêta ſerment le 15 Novembre 1724, & décéda le 20 Décembre 1727.

XVIII. Albert-Bernard de Lom, de Ruremonde, prêta ſerment le 17 Avril 1728; il mourut le 29 Décembre 1736.

XIX. Jean-Bernard de Sweyns, de Ruremonde, Conſeiller-Fiſcal au même Conſeil, prêta le ſerment comme Chancelier, le 4 Décembre 1737: il décéda l'an 1743, & eut pour ſucceſſeur,

Digitized by Google

XX. François-Joseph Baillet, natif de Luxembourg.

CHANCEL. DE GUELDRES.

En vertu d'un Décret donné à Vienne le 2 Octobre 1737, il a été ordonné, qu'à l'avenir dans la Ville & Cour de Ruremonde, il n'y aura plus qu'un seul Corps de Justice, composé d'un Chancelier, de deux Nobles ou Coutumiers, & de sept Conseillers de Robe longue, qui représentera & le Conseil & le Magistrat, en retenant le nom & le titre de Conseil de la Province & Duché de Gueldres. *

Que le Chancelier, le plus ancien des deux Conseillers Nobles, les deux plus anciens Conseillers de Robe longue, & le Conseiller-Fiscal ou Mambour, prendront connoissance des ma-

* Les Armes de la Province de Gueldres étoient anciennement d'or à trois quintefeuilles de gueules 2, 1; mais Othon I, (d'autres disent Othon III) les changea, & prit les Armes de Nassau, que Renaud II, premier Duc, changea de nouveau pour les distinguer de celles-ci, & prit d'azur au Lion couronné d'or, armé & lampassé de gueules.

En 1544, ses Armes ont encore été changées, de sorte qu'elle porte à présent d'azur au lion couronné d'or.

Digitized by Google

DUCHÉ DE GUELDRES.

tieres attribuées précédemment au Conseil de Gueldres, pour en juger par Arrêt; & qu'à l'égard des autres matieres, qui appartenoient ci-devant au Magistrat, la connoissance en sera réservée au Bourguemestre, au plus jeune Conseiller Noble ou Coutumier, & aux trois plus jeunes Conseillers de Robe longue; qu'il y aura aussi deux Greffiers & deux Greffes séparés, &c.

LA VILLE DE RUREMONDE.

LA riviere de *Roer*, qui se jette dans la Meuse devant cette Ville, après avoir côtoyé ses remparts, lui a donné ce nom, auquel on ajoute le mot de *Mondt*, ou bouche, pour signifier l'*embouchure du Roer*. C'est une Ville bien peuplée, assez bien bâtie, & passablement fortifiée; elle est sur les frontieres de l'Evêché de Liege & du Duché de Juliers, à trois lieues au-dessus de Venlo, à six de Gueldres, à quatorze de Nimegue, & à neuf de Maestricht.

Cette Ville n'étoit autrefois qu'un Village, lorsqu'elle fut entourée de mu-

Digitized by Google

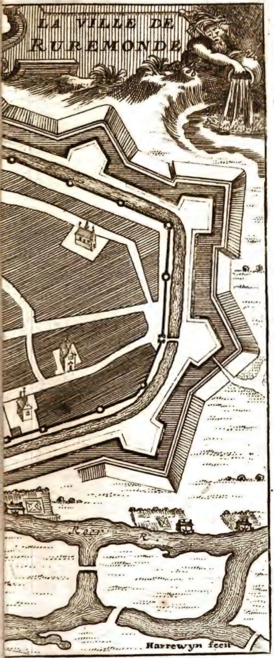

Digitized by Google

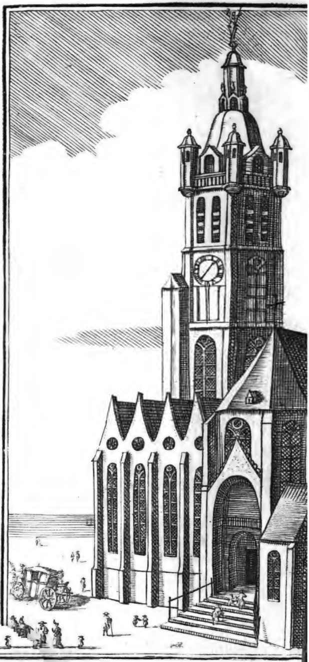

Digitized by Google

railles, avec six Portes, par Othon, surnommé *le Boîteux*, Comte de Gueldres; l'Empereur Rodolphe lui donna, l'an 1290, le privilege de faire battre monnoie. RUREMONDE.

Le Pape Paul IV y a établi un Evêché, qui est Suffragant de l'Archevêché de Malines. Ce Diocese dépendoit auparavant, pour la plus grande partie, de celui de Liege, & en partie de ceux d'Utrecht & de Cologne. Maintenant il comprend onze Villes, qui sont Ruremonde, Venlo, Gueldres, Wachtendonck, Weert, Boxmeer & Straelen, avec Nimegue, Grave, Fauquemont & Batembourg, qui sont aux Hollandois; outre 94 Bourgs & Villages, qui sont partagés en huit Doyennés Ruraux.

L'Eglise Cathédrale, l'unique Paroisse de la Ville, dédiée à saint Christophe, est ornée d'un clocher élevé & bâti de briques, au sommet duquel on voit la statue de ce Saint. Elle ne devint pourtant Cathédrale qu'en 1659, lorsque le Chapitre y fut transféré le Jeudi-Saint, ou le 24 Avril, après que l'Eglise du Saint-Esprit, ancienne Cathédrale, se fut trouvée hors d'état d'être rétablie ou embellie.

Digitized by Google

RUREMONDE.

Ce Chapitre eſt compoſé de douze Chanoines, qui n'ont pour dignités qu'un Doyen & un Ecolâtre; huit d'entr'eux ſont d'ancienne fondation. Ils avoient été autrefois au Village de Saint-Peeters-berg ou Saint-Odilienberg, à une lieue de Ruremonde, où les ſaints Wiron, Plechelme & Otger, Apôtres de la Gueldre, ont demeuré. Ce Chapitre fut transféré à Ruremonde l'an 1358, avec ſa Prévôté, qui étoit à la collation de l'Evêque d'Utrecht, & qui fut unie enſuite à l'Evêché de Ruremonde. Trois autres Prébendes ont été fondées par le Doyen Pélerin Vogelius; le douzieme Chanoine eſt le Curé de l'Egliſe Cathédrale.

Le Pape donna pour dot au nouvel Evêque, & pour augmentation des Prébendes, les revenus de la Prévôté de Meerſen, près de Maeſtricht; les Prieurés de Saint-Jérôme, Chanoines Réguliers à Ruremonde; de Sainte-Urſule, Religieuſes au Bourg de Keſſel, & de Saint-Walric, de l'Ordre de Cîteaux, entre Grave & Nimegue, avec la Prévôté de Saint-Nicolas à Altvorſt, Religieuſes de l'Ordre de Prémontré; mais ces cinq Monaſteres avoient été détruits

par les Hérétiques, du temps des troubles; & les revenus restants étoient si modiques, que l'Evêché de Ruremonde est le moins doté de tous ceux des Pays-Bas. RUREMONDE.

ÉVÊQUES DE RUREMONDE.

I. Guillaume Lindanus, de Dort, Docteur en Théologie dans l'Université de Louvain, & Doyen de Notre-Dame à La Haye, fut sacré l'an 1562 : il ne put prendre possession que sept ans après, à cause que les Rebelles occupoient Ruremonde avec tout le Diocese. Ce savant Prélat fut transféré, l'an 1588, à l'Evêché de Gand, & mourut peu de temps après.

II. Henri Cuyckius, de Culembourg, Docteur en Théologie dans l'Université de Louvain, & Doyen de Saint-Pierre, fut sacré l'an 1596, & mourut l'an 1609.

III. Jacques à Castro, d'Amsterdam, Docteur en Théologie dans la même Université, fut sacré en 1611, & mourut en 1639.

Le Roi d'Espagne nomma pour successeur Charles Adriaenssens, mort Cha-

Évêques de Ruremonde.

noine de la Cathédrale de Gand; puis Henri Calenus, Archidiacre & Vicaire-Général de Malines, dont la nomination fut révoquée à cause du Jansénisme qu'il soutenoit : ensuite Guillaume Des Anges, Docteur en Théologie dans l'Université de Louvain, & Président du College du Pape, qui mourut l'an 1648, & Pélerin Vogelius, Doyen de la Cathédrale de Ruremonde, mort en 1649; tous avant d'avoir reçu leurs Bulles de Rome.

IV. André Cruesen, de Maestricht, Chanoine & Archidiacre de Cambray, fut sacré l'an 1651, & devint Archevêque de Malines l'an 1657.

V. Eugene-Albert d'Allamont, Chanoine de Saint-Lambert à Liege, fut sacré l'an 1659; il fut aussi Vicaire-Apostolique de Bois-le-Duc, rebâtit magnifiquement son Palais Episcopal, & passa, l'an 1666, à l'Evêché de Gand.

VI. Lancelot de Gottignies, de Bruxelles, Chanoine de Sainte-Gudule, & Vicaire-Général des Armées de Sa Majesté, fut sacré l'an 1671, & mourut l'an 1673.

VII. Reginald Cools, d'Anvers, Religieux de l'Ordre de saint Dominique,

Digitized by Google

fut ſacré en 1677; il a érigé un Séminaire, où il a mis des Profeſſeurs de ſon Ordre. En 1700, il fut nommé à l'Evêché d'Anvers, où il mourut l'an 1706.

VIII. Ange d'Oignies, Comte d'Eſtrées, de Bruxelles, Religieux de l'Ordre des Capucins, & Prédicateur du Roi, fut ſacré à Bruxelles le premier Janvier 1702; il fit beaucoup de bien à ſon Evêché, & mourut à Bruxelles le 9 Avril 1722.

IX. Louis-François Sangueſſa, de Malines, Provincial des Récollets, devint Coadjuteur l'an 1720, & fut ſacré ſous le titre d'Evêque d'Utique, le 10 Août 1721, par ſon Prédéceſſeur dans ſa Cathédrale; il fut enſuite Evêque titulaire, & gouverna le Dioceſe de Ruremonde juſqu'au mois d'Août de l'an 1741, qu'il mourut, âgé de 70 ans.

Jean-Baptiſte Hony, de Bruxelles, Docteur en Droit dans l'Univerſité de Louvain, Conſeiller-Eccléſiaſtique au grand Conſeil à Malines, fut nommé à cet Evêché par Sa Majeſté la Reine d'Hongrie, au commencement de l'an 1742, mais il s'en excuſa.

Jean-Baptiſte-Louis de Caſtillon,

Digitized by

Évêques de Ruremonde.

Prévôt de l'Eglise de Sainte-Pharailde à Gand, obtint les Bulles pour ce même Evêché l'an 1742 ; mais dans la même année il fut nommé par Sa Majesté à l'Evêché de Bruges.

X. Joseph-Anselme-François Werbrouck, Chanoine gradué, & Chantre de la Cathédrale d'Ypres, (sa Patrie) y fut sacré Evêque de Ruremonde le 29 Septembre 1743, par l'Evêque d'Ypres; il fit son entrée à Ruremonde le premier Janvier 1744, & fut transféré à l'Evêché d'Anvers l'an 1746.

XI. Jean-Antoine de Robiano, de Bruxelles, Chanoine-Pénitencier de l'Eglise Métropolitaine de Malines, fut sacré le 12 Juin 1746 à Cologne, par Mgr. Spinola, Archevêque de Laodicée, assisté des Evêques Suffragants de Cologne & de Liege.

Outre la Cathédrale, il y a treize Couvents : l'Abbaye de Munster, Religieuses Nobles de l'Ordre de Cîteaux, fondée l'an 1724, par Richarde de Juliers, femme de Gerard, Comte de Gueldres. Les Jésuites furent admis l'an 1611, pour enseigner les Humanités : leur premiere demeure fut au Prieuré

Digitized by Google

RURE-MONDE.

de Saint-Jérôme; mais l'an 1665, ils le changerent pour le vieux Palais de l'Evêque. Les Récollets furent établis l'an 1229, par Gerard, Comte de Gueldres; les Ursulines vinrent, l'an 1656, de Sittart, au Duché de Juliers, où elles avoient commencé leur demeure; la Princesse Henriette-Christine de Brunswick-Wolfenbuttel, tante de l'Impératrice, épouse de Charles VI, après avoir abjuré le Luthéranisme, vint demeurer en ce Couvent, l'an 1712. Les Croisiers y sont depuis l'an 1422; les Sœurs Noires, avant l'an 1425; les Clarisses, l'an 1614; les Religieuses du tiers-Ordre de saint François, dites de *Godtsweert*, depuis l'an 1344. Les Religieuses-Pénitentes, depuis l'an 1666: leur Eglise est celle du Saint-Esprit, autrefois la Cathédrale, qui a été ensuite occupée par les Calvinistes pour leur Prêche, jusques en 1716. Les Carmélites déchaussées, depuis l'an 1699; elles occupent l'ancienne Chambre des Comptes. Les Dominicaines, dites de *Marienwée*, reçues en Ville l'an 1530. Le Prieuré de *Mariengarde*, Religieuses de l'Ordre de saint Augustin; un petit Béguinage, & un Hôpital pour les

Digitized by Google

RUREMONDE.

pauvres mendiants, établi l'an 1739.

Il y a aussi une belle & riche Chartreuse, fondée l'an 1370, par Werner, Seigneur de Swalmen. Le célebre Denis de Ryckel, plus connu sous le nom de *Dionysius Cartusianus*, étoit Religieux de cette Maison; sa vie exemplaire, & ses écrits pleins de piété & d'érudition, lui ont acquis un nom immortel. Il est sûr qu'il n'y a personne entre les Ecrivains Ecclésiastiques, après saint Augustin, qui ait plus écrit que lui. Il mourut Prieur de cette Chartreuse l'an 1471; l'Evêque Cuyckius ayant ouvert son tombeau, trouva, l'an 1608, que les deux doigts, avec lesquels il avoit écrit tant d'excellents ouvrages, étoient encore entiers, vifs & revêtus de chair.

La Ville de Ruremonde a été autrefois gouvernée par un Bourguemestre, neuf Echevins, & par deux Secretaires; l'Empereur Charles VI y apporta quelques changements l'an 1737; (*voyez ci-dessus à la page* 133.) Cette Ville essuya un malheur terrible le 31 Mai 1665, jour de la Ste. Trinité & de la Dédicace de la Ville, lorsqu'un incendie, causé par un coup de fusil tiré

Digitized by Google

dans un toit de paille, du temps de la Procession, réduisit en cendres la plupart des maisons, des Eglises & des Couvents, avec le Palais Episcopal. RUREMONDE.

Elle a été prise & reprise plusieurs fois, tant par les Espagnols que par les Hollandois. Le Prince d'Orange la prit d'assaut le 4 Août 1572, & ses troupes y massacrerent cruellement douze Religieux Chartreux, avec Paul Waelwyck, Prêtre, Chapelain de l'Evêque Lindanus; pillerent les Eglises & tous les meubles, avec la belle Bibliotheque de l'Evêque. Les Etats l'ayant abandonnée quelque temps après, les Espagnols y mirent garnison Allemande, sous le Comte de Polweiller. Ensuite elle fut assiégée & fort pressée l'an 1577, par les Hollandois, sous le Comte de Hohenlo; mais ils furent obligés de lever le siege à l'approche des Espagnols, commandés par le Comte de Berlaimont.

Les Etats-Généraux s'en rendirent maîtres après quatre jours d'attaque, l'an 1632; le Comte Ernest-Casimir de Nassau, Stadthouder de Frise, fut tué à ce siege; il n'y avoit que 300 hommes dans la Ville. Le Prince Cardinal Infant, commandant l'armée Espagno-

RUREMONDE.

le, la reprit, & y fit ſon entrée le 3 Septembre 1637. Enfin, un détachement de l'armée des Alliés, commandé par le Prince de Naſſau-Saarbruck, s'en rendit maître le 2 Octobre 1702. Le Prince de Hornes, Gouverneur pour le Roi Philippe V, en ſortit deux jours après avec ſa garniſon Eſpagnole & Françoiſe, & quatre pieces de canon, qu'on conduiſit à Louvain.

Les Hollandois en ſont reſtés maîtres juſqu'au 18 Février 1716, qu'ils la remirent, en vertu du Traité des Barrieres, aux Troupes de S. M. Imp., & le Magiſtrat prêta le ſerment de fidélité le 6 Mars, entre les mains du Comte de Maldeghem. Depuis la Paix d'Utrecht, le Quartier de Ruremonde a été tellement démembré, qu'il ne comprend maintenant que ſix Villages.

Il y a près de cette Ville un beau Prieuré de Chanoines Réguliers, dit de Sainte-Eliſabeth, lequel fut fondé dès l'an 1240, par Thierry, Seigneur de Hoorn & d'Altena, premiérement pour des Bénédictins, tirés du Monaſtere du Val de Choux, en Bourgogne. L'an 1434, des Chanoines de la Congrégation de Windesheim, ſous la Regle de

ſaint

saint Augustin, prirent possession de ce Prieuré. *

RUREMONDE.

LA VILLE DE GUELDRES.

LA Province de Gueldres a reçu son nom de cette Ville, laquelle est située avantageusement entre de grands marais, sur la riviere de Niers; ses eaux y remplissent des doubles fossés, qui sont grands & larges, avec plusieurs bastions; ce qui la rend si forte, que l'on s'imaginoit qu'elle ne pouvoit être prise que par famine. On y voit un Château qui servoit autrefois de résidence aux Souverains du Pays de Gueldres: il a été bâti par Wichard de Pont, son premier Seigneur.

Gueldres est presqu'au milieu, entre Rhinberg & Venlo, dont elle est éloignée de quatre lieues. Elle dépendoit autrefois de l'Archevêché de Cologne, elle est maintenant de l'Evêché de Ru-

* La Ville de Ruremonde porte coupé, le chef d'azur au lion d'or lampassé de gueules; la pointe d'argent à la fleur de gueules.

GUELDRES.

remonde. Il y a des Capucins, qui y vinrent en 1619; des Carmes, qui ſont Curés de la Paroiſſe dédiée à ſainte Marie-Madelaine, & qui enſeignent les Humanités; des Chanoineſſes Régulieres de l'Ordre de ſaint Auguſtin, dit *Nazareth;* des Carmélites & des Sœurs-Griſes. Les Patrons de la Ville ſont SS. Galenus & Valenus, Martyrs de la Légion Thébéene.

L'an 1587, le Colonel Patron, Ecoſſois, Gouverneur de Gueldres en l'abſence du Colonel Schenck, la vendit pour 36000 florins au Seigneur de Hautepenne, pour le Roi d'Eſpagne, quoiqu'elle fût pourvue de toute ſorte de munitions. Les Hollandois l'aſſiégerent trois fois inutilement en 1638, en 1639 & en 1640; au premier ſiege, ils y furent battus par l'armée du Cardinal-Infant, qui leur tua beaucoup de monde, & leur prit ſix pieces de canon.

Les Pruſſiens, commandés par le Général Comte de Lottum, la prirent le 21 Décembre 1702, après un blocus de dix-huit mois, & un bombardement de quinze jours.

Par la Paix, ſignée à Utrecht le 11 Avril 1713, entre les Rois de France

Digitized by Google

& de Pruſſe, cette Ville fut cédée en pleine Souveraineté à Sa Majeſté Pruſſienne, avec le Pays de Keſſel & le Bailliage de Krieckenbeeck, qui lui avoient été autrefois annexés par Renaud I, Duc de Gueldres. Sa Majeſté Pruſſienne avoit cédé à Louis XIV, Roi de France, tous les droits qu'il avoit ſur la Principauté d'Orange, (ſituée en France,) comme héritier de Guillaume III, Roi d'Angleterre; & il fut arrêté, réciproquement, que le Roi de Pruſſe donneroit à l'avenir le nom de Principauté d'Orange à la Ville de Gueldres & à ſes annexes. Ce Prince y établit un Conſeil de ſept Conſeillers, pour juger des Cauſes du Pays qui eſt ſous ſa domination dans la Gueldre.

GUELDRES.

Le 18 Juillet 1735, il s'y éleva un furieux orage, & la foudre tomba vers les ſix heures du matin, ſur une des portes où étoit le plus grand magaſin à poudres; ce qui cauſa un ſi terrible fracas, que la plupart des Couvents & maiſons en furent ébranlés, & que le dommage y fut plus grand que celui du bombardement pendant le ſiege précédent.

Le Bourg de Straelen eſt aux envi-

Digitized by Google

GUELDRES.

rons de Gueldres, auprès duquel il y a un Prieuré de Chanoines Réguliers de l'Ordre de saint Augustin, dit *Straelen in t'Sant*, fondé premiérement au Village d'Osterom, vers l'an 1450.

LE BOURG DE KEVELAER.

A Deux lieues de Gueldres, aux frontieres du Pays de Cleves, on voit le Bourg de Kevelaer, qui est maintenant du Domaine du Roi de Prusse. Ce n'étoit autrefois qu'un chétif Village, qui devint renommé par la quantité de miracles que Dieu y a opérés à l'honneur de sa sainte Mere, dont l'Image miraculeuse y est en grande vénération.

Les Prêtres de l'Oratoire ont eu le soin de la Chapelle où est cette Image, depuis l'an 1646 : ils y ont une belle maison, où ils gardent les ornements & riches présents que plusieurs Princes Souverains & autres y ont offerts à l'honneur de la sainte Vierge; & ils y sont aussi les Curés de la Paroisse, par donation de Fréderic-Guillaume II, Roi de Prusse. Ce Prince, quoique Protestant, étant

Digitized by Google

venu plusieurs fois à Kevelaer, y témoigna ses respects envers la Mere de Dieu, & prit ce lieu sous sa protection. KEVELAER.

LA VILLE DE VENLO.

SOn nom vient des mots Flamands, *Veen* & *Loo*, qui signifient une prairie basse. Ce n'étoit qu'un Bourg avant l'an 1343; Renaud II, Duc de Gueldres, lui donna les titres & privileges de Ville, & la fit fortifier. Elle est située sur le confluent de la Meuse, & de la petite riviere de Haven.

Il n'y a que la seule Paroisse de Saint-Jean, desservie par les Religieux de l'Abbaye d'Everbode; & les Couvents des Récollets, admis l'an 1610; des Religieuses Annonciades, depuis l'an 1614; celles de l'Ordre de saint Augustin, autrefois Béguines; & un Prieuré de Croisiers, qui y enseignent les Humanités.

Marguerite d'Autriche, tante de l'Empereur Charles-Quint, fut contrainte d'en lever le siege l'an 1511, par la vigoureuse résistance que firent les Bourgeois & leurs femmes même,

Digitized by Google

VENLO. pendant quatorze ſemaines, leur Gouverneur, le Comte de Swartzenbourg, tenant le parti de Charles d'Egmont, Duc de Gueldres. Venlo ne ſe rendit depuis à l'Empereur qu'à des conditions honorables, par un Traité conçlu pour toute la Gueldre, l'an 1543.

Ceux de Venlo ſouſcrivirent à l'Union d'Utrecht l'an 1579, & reçurent garniſon des Etats-Généraux, contre le ſentiment des autres Gueldrois. Le Prince de Parme la prit par accord l'an 1586, & il y laiſſa une garniſon compoſée d'Italiens & d'Allemands; mais les Bourgeois ne pouvant ſouffrir les Italiens, ils firent un complot pour les chaſſer; ce qui ayant été exécuté, ils en chaſſèrent auſſi les Allemands. Ils maintinrent néanmoins la Ville ſous l'obéiſſance du Roi d'Eſpagne, particuliérement en 1597, contre les Troupes de Maurice, Prince d'Orange, qui manquerent de la ſurprendre par quelques barques remplies de Soldats, qu'ils y firent entrer de nuit; mais ils y furent repouſſés avec grande perte. Ils s'en rendirent enfin maîtres en 1632, & la retinrent juſqu'au 25 Août 1637, lorſqu'elle fut repriſe par le Cardinal-In-

Digitized by Google

fant. Le Comte de Brederode y commandoit une garniſon de mille Hollandois; mais il ſe défendit ſi mal, que les Etats le condamnerent à perdre la tête. Le Marquis de Lede, Gouverneur de la Province, y fit conſtruire enſuite, l'an 1641, le Fort Saint-Michel, de l'autre côté de la Meuſe, pour en rendre l'attaque plus difficile. VENLO.

En 1627, les Eſpagnols, pour ôter aux Hollandois leur commerce avec l'Allemagne par le Rhin & la Meuſe, s'efforcerent de faire un Canal, qui auroit joint le Rhin à la Meuſe. Il commençoit au-deſſous de Rhinberg, dans l'Electorat de Cologne, paſſoit à l'Abbaye de Campen, à Bruggen, au Pays de Juliers, enſuite à Gueldres; puis ayant coupé la riviere de Niers, il ſe rendoit dans la Meuſe à Venlo; ſa longueur étoit d'environ huit lieues. On le nomma *le nouveau Rhin*, ou *la Foſſe Eugénienne*, à cauſe que l'Infante Iſabelle-Claire-Eugénie l'avoit fait commencer le 21 Septembre, par le Comte Henri de Berg, Gouverneur de la Gueldre, & par le Marquis de St. Angelo, premier Ingénieur; mais cet ouvrage fut interrompu la même année, & à préſent on ne voit plus que des reſtes

VENLO.

d'un Canal qu'on avoit commencé avec tant de dépenſe.

On fit, vers l'an 1588, dans cette Ville, le premier eſſai des bombes: un habitant de Venlo les avoit inventées pour faire un feu d'artifice; invention funeſte à l'inventeur même, puiſque par cette épreuve le feu ſe communiqua à pluſieurs maiſons dans cette Place, qui en furent conſumées; & encore plus funeſte, durant nos jours, à tant de belles Villes. Le Prince de Parme les mit en uſage au ſiege de Wachtendonck, qu'il forma peu de temps après.

Venlo fut aſſiégée en 1702, par l'armée des Alliés: le Comte de Warroz en étoit Gouverneur, & le Prince de Naſſau-Saarbruck commandoit le ſiege. Le Fort Saint-Michel fut emporté l'épée à la main le 18 Septembre, & la plupart des François y furent aſſommés. La Ville capitula le 23, & la garniſon ſortit par la breche le 26 ſuivant, & fut conduite à Anvers, au nombre de 1160 hommes.

L'an 1715, les Etats-Généraux obtinrent de S. M. Imp., par le Traité des Barrieres, conclu à Anvers le 15 Novembre, la propriété de la Ville de Ven-

Digitized by Google

lo, & des Forteresses de Saint-Michel & de Stevensweert, desquelles ils ont augmenté considérablement les fortifications. VENLO.

En 1717, ils ont fait bâtir une Eglise à Venlo pour les Réformés, dont il y en avoit déja quelques-uns parmi les Bourgeois. Ils y établirent aussi, dans la même année, un Conseil, composé d'un Président, qui fut François-Adam Van Aefferden; de quatre Conseillers, d'un Procureur-Général & d'un Greffier, pour juger des Causes de leur département, dans ce Quartier de la Gueldre.

Venlo se glorifie d'avoir donné naissance à Hubert Goltzius, qui étoit fort savant dans les Antiquités Romaines & Grecques, & à Erice Puteanus, Historiographe de l'Université de Louvain, éleve & successeur du fameux Juste-Lipse. *

* Venlo porte d'azur à l'ancre sans trabe d'or, surmontée d'un lion naissant de même, lampassé de gueules, la queue fourchue & passée en sautoir.

LA FORTERESSE DE STEVENS-WEERT.

L'Isle de Stevensweert, environnée de la Meuse, est située aux confins des Pays de Juliers & de Liege, à une lieue de Maseyck & de Thoren, & à deux de Ruremonde. Le Marquis d'Aytone, Gouverneur des Pays-Bas, après la mort de l'Infante Isabelle, fit construire, l'an 1633, dans cette Isle, une Forteresse à sept bastions; & il y fit faire, pour traverser le commerce des Hollandois sur la Meuse, un pont de bateaux, dont la tête est fortifiée de l'autre côté par une demi-lune.

Ce n'étoit autrefois qu'un Château, que Henri, Comte de Berg, vendit au Roi d'Espagne; la même Seigneurie, avec plusieurs beaux Villages qui en dépendent, a appartenu ensuite au Comte de Styrum.

Les Alliés assiégerent Stevensweert vers la fin de Septembre 1702; le Comte de Noyelles, Général Hollandois, commandoit au siege, & le Gouverneur Es-

Digitized by Google

pagnol la rendit le 2 Octobre : la garnison fut conduite, avec deux pieces de canon, à Namur. Ce Fort fut cédé en propriété aux Etats-Généraux par l'Empereur Charles VI, en vertu du Traité des Barrieres, en 1715.

STEVENS-WEERT.

LA VILLE DE WEERT.

LE Prince de Chimay est Seigneur de cette petite Ville, qui comprend aussi les belles Terres de Nederweert & Wissem. Ses ancêtres l'ont héritée d'Ernest-Dominique, Prince de Chimay, qui mourut à Pampelune en 1686, étant Viceroi de Navarre. C'est la Capitale du Pays nommé le *Peelland;* elle est à quatre lieues de Ruremonde. On y tire quantité de tourbes. Il y avoit autrefois un Château environné de larges fossés; mais les guerres l'ont presque ruiné, particuliérement en 1702, lorsque Weert a été assiégé par les Alliés, sous le Prince de Hesse-Cassel.

L'Eglise Paroissiale est dédiée à saint Martin, sous le Patronat du Chapitre de Saint-Servais à Maestricht. On y voit

Digitized by Google

WEERT. le tombeau du Comte de Hornes, décapité à Bruxelles l'an 1568, par ordre du Duc d'Albe. Il y a auſſi un Prieuré de Chanoines Réguliers de ſaint Auguſtin, qui furent fondés en 1419, près d'Eyndhove, en la Mairie de Bois-le-Duc, par Jean, Seigneur de Schoonvorſt : la Mairie eſt échue aux Hollandois.

Le Couvent de Récollets fut fondé l'an 1461, par Jacques, Comte de Hornes, Seigneur de Weert, qui leur céda ſon vieux Château, pour en faire leur Cloître. Il y prit lui-même l'habit religieux, & il chanta l'Evangile, lorſque ſon fils, Jean de Hornes, Evêque de Liege, célébra ſa premiere Meſſe dans l'Egliſe de Saint-Lambert à Liege. Il mourut l'an 1434, & fut inhumé dans l'Egliſe de ces Peres.

Le Couvent des Religieuſes Pénitentes. Ce dernier a été fondé par Jean de Weert, natif de cette Ville, qui, quoique d'une baſſe naiſſance, mérita, par ſa valeur, de commander les armées de l'Empereur. Il commença ſa fortune d'une maniere aſſez extraordinaire; car apprenant le métier de Cordonnier, & ayant été battu par ſon maître, il prit,

par dépit, ſervice parmi les Troupes Allemandes, qui paſſoient à Weert. Il s'acquitta ſi bien de ſon devoir, particuliérement en Hongrie, qu'ayant paſſé par tous les degrés militaires, il devint Viceroi de Boheme, & Commandant de Prague, où il mourut vers l'an 1655. WEERT.

La Prévôté de Keyſersboſch, du Dioceſe de Liege, eſt ſituée au Comté de Horn, aſſez près de Weert; c'eſt un très-beau Monaſtere de Religieuſes de l'Ordre de Prémontré, fondé l'an 1135, ſous la direction de l'Abbé d'Everbode.

LA VILLE D'ERCKELENS.

QUoique cette petite Ville ſoit enclavée dans le Duché de Juliers, elle a toujours été du Duché de Gueldres & du Quartier de Ruremonde. Pluſieurs Géographes ſoutiennent qu'elle eſt l'ancieme Ville nommée *Herculis Caſtra.* Son territoire eſt aſſez étendu; on le nomme *de Voogdye van Erckelens.*

Après avoir appartenu au Chapitre de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle, elle

Digitized by Google

ERCKELENS.

eſt venue à des Seigneurs fort illuſtres, alliés aux anciens Comtes de Gueldres. On y voit encore leur ancien Château. Il y a un Couvent de Récollets & un Hôpital. Les Troupes de l'Electeur Palatin s'y mirent en garniſon l'an 1712, & elle eſt reſtée enſuite à ce Prince. En 1713 & 1720, elle a été preſqu'entiérement brûlée.

On voit près d'Erckelens l'ancienne & belle Abbaye de Gladbach, dédiée à ſaint Vit, ſituée au Duché de Juliers, & dans le Dioceſe de Cologne. Elle eſt de Bénédictins, qui y conſervent entr'autres un beau Reliquaire, avec le Chef de ſaint Laurent. Le Roi Philippe II ayant fait bâtir le célebre Monaſtere de l'Eſcurial en Eſpagne, à l'honneur de ce Martyr, fit tout ſon poſſible auprès des Moines de Gladbach, pour obtenir ces Reliques, y employant même l'autorité du Pape & les plus belles promeſſes, ſans y avoir pu réuſſir, non plus que l'Archiduc Albert & l'Infante Iſabelle, après des pourſuites qui ont duré près de ſoixante ans.

Digitized by Google

LA VILLE DE WACHTENDONCK.

LA principale force de cette petite Place, qui eſt ſituée à deux lieues de Gueldres, conſiſte dans les marais qui l'environnent, & dans les eaux de la riviere de Niers, qui rempliſſent ſes foſſés. Elle a donné le nom à l'illuſtre & ancienne Famille des Comtes de Wachtendonck, qui ſubſiſte encore en Allemagne, & dont il y a eu autrefois un Archevêque de Malines.

Les Hollandois l'ayant occupée au commencement des troubles, le Comte de Mansfeld l'aſſiégea l'an 1588, avec un détachement de l'armée Eſpagnole, & la battit furieuſement à coups de canon & de bombes, dont on ſe ſervit aux Pays-Bas pour la premiere fois à ce ſiege. Les Aſſiégés ſe défendirent avec tant de vigueur, quoique la Place fût réduite en un monceau de pierres, que les Aſſiégeants auroient été obligés de ſe retirer après un ſiege de trois mois, ſi le Gouverneur, Colonel Chircourt, n'eût

WACH-TENDONCK

rendu la Place au Comte de Mansfeld, lorſqu'elle étoit ſur le point d'être ſecourue.

L'an 1600, Louis, Comte de Naſſau, reprit le Château de Wachtendonck, à la faveur des glaces, dans le temps qu'il n'y avoit que trente hommes de garniſon ; la principale défenſe s'y fit par la Servante du Gouverneur, laquelle tua elle ſeule cinq Soldats qui montoient à l'eſcalade.

L'an 1603, Henri, Comte de Berg, s'en rendit maître par ſtratagême ; mais ſes gens furent contraints de la rendre peu de temps après, faute de vivres. Le Comte de Buquoy, Général des Troupes d'Eſpagne, la reprit l'an 1625.

Il y a un Couvent de Sœurs du Tiers-Ordre de ſaint François, dit la Vallée de Joſaphat ; il fut malheureuſement brûlé le 14 Août 1708, avec l'Egliſe, & la plupart des maiſons de la Ville. *

* Les Armes de Wachtendonck ſont d'or, au château ſurmonté d'une fleur de lis de gueules.

LE

Digitized by Google

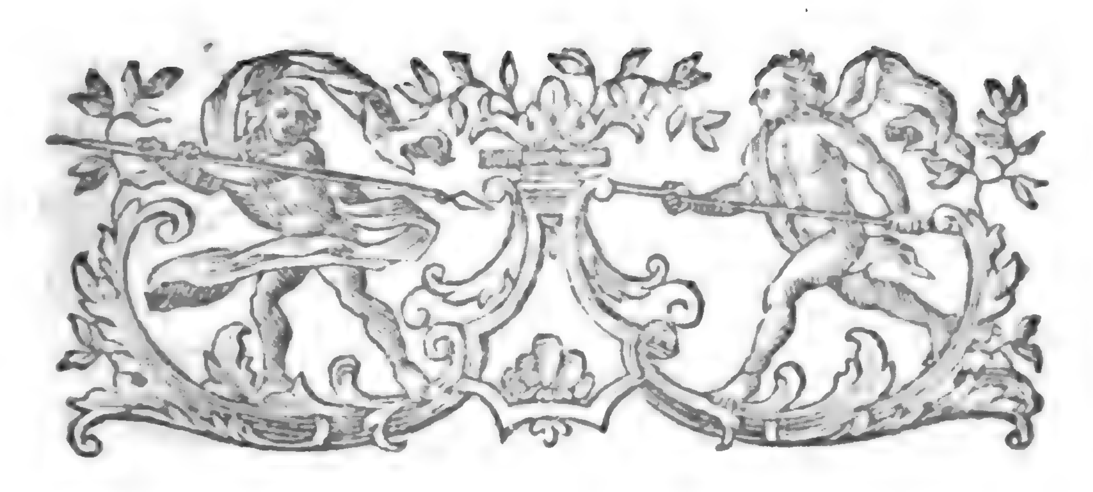

LE COMTÉ
DE NAMUR.

CETTE Province n'a que douze lieues de longueur, & dix de largeur; elle a pour bornes, au Septentrion, le Brabant, dont elle eſt ſéparée par la haute chauſſée, qui eſt un reſte des anciens chemins de l'Empire Romain, venant de Bavay, & conduiſant vers Tongres; au Couchant, elle a le Hainaut; au Levant, la Hasbaye & le Condroz, Terres du Pays de Liege; & au Midi, le Pays entre Sambre & Meuſe. Son territoire eſt montagneux & inégal, arroſé des rivieres de la Meuſe, de la Sambre & de la Mehagne. Il eſt rempli de forêts & de gibier, ſur-tout dans ſa partie méridionale, où eſt le bois de Marlagne. Il renferme quantité de mines de fer & de plomb, des

Comté de Namur.

carrieres de toute ſorte de marbre, des foſſes d'où l'on tire des pierres blanches & bleues, des ardoiſes, de la *houille* ou charbon de terre, pluſieurs forges, verreries, &c. C'eſt en quoi conſiſte le principal commerce & les richeſſes du Pays. On y admire l'induſtrie des habitants qui travaillent aux mines & aux carrieres, & les machines dont ils ſe ſervent pour faire écouler les eaux; nommément celle qui ſert à tirer le plomb, qu'on fait mouvoir par la ſeule fumée; c'eſt une invention nouvelle d'un Anglois.

Le Namurois contient les Villes de Namur, ſa Capitale; Charleroi, Charlemont, Marienbourg, Bouvigne & Walcourt, & environ 180 Bourgs ou Villages. On le diviſe en ſept Bailliages, de Namur, Waſſeige, Feix, Fleurus, Bouvigne, Sanſon & de Poilvache.

Les habitants ſont ceux que Jules-Céſar, dans ſes Commentaires, appelle *Pleumoſiens* : ils dépendoient autrefois des Advatiques, Peuples de Tongres. Les Auteurs des Antiquités Belgiques donnent une ſuite chronologique des Marquis & Comtes de Namur, laquelle ils font monter juſqu'à l'année 276; mais

Digitized by Google

comme elle eſt trop remplie de fables, nous rapporterons celle qui eſt la mieux fondée. On ignore le temps auquel le Namurois fut érigé de Marquiſat en Comté; on trouve même pluſieurs de ceux qui l'ont poſſédé autrefois, indifféremment nommés Comtes ou Marquis de Namur.

Comte de Namur.

COMTES DE NAMUR.

I. Naymo, Duc de Baviere, obtint de l'Empereur Charlemagne le Château avec le Marquiſat de Namur; il mourut en 812.

II. Thierry, dit *le Magnanime*, mort vers l'an 820.

III. Amaulry, neveu de Thierry, mort en 842.

IV. Gerard, mort vers l'an 899.

V. Berenger, dit *le Fidele*, mort en 940.

VI. Robert, mort en 962.

VII. Albert I, dit *l'Heureux*, mort vers l'an 998; il avoit épouſé Ermengarde, fille de Charles, Duc de Lorraine.

VIII. Rotbode, dit *le Perfide*, fils d'Albert, mort en 1016.

Digitized by Google

Comtes de Namur.

IX. Albert II épousa Regulinde, fille de Gothilon, Duc de Lorraine, de laquelle il eut Albert III; il fut tué dans une bataille en 1067.

X. Albert III, dit *le Pacifique*, mort en 1102; il a eu de sa femme Itte, veuve de Fréderic de Luxembourg, Duc de la basse Lorraine, quatre fils & une fille. Godefroi, son fils, lui succéda, & Fréderic fut Evêque de Liege.

XI. Godefroi épousa en premieres noces, Sybille, fille du Comte de Porcean, de laquelle il eut deux filles; & en secondes, Ermensone, Comtesse de Luxembourg, qui lui porta en dot cette Province, avec celle de Limbourg, & le fit pere de Henri & d'Adélaïde. Henri, surnommé *l'Aveugle*, eut le Comté de Luxembourg, & Adélaïde épousa Baudouin, Comte de Hainaut, & lui porta en dot le Comté de Namur. Ils sont enterrés à l'Abbaye de Floreffe, qu'ils ont fondée pour des Religieux de l'Ordre de Prémontré.

XII. Baudouin, dit *le Bâtisseur*, Comte de Hainaut, eut d'Adélaïde, son épouse, quatre fils & trois filles, & mourut en 1170.

XIII. Baudouin, surnommé *le Cou-*

Digitized by Google

rageux, fut Comte de Flandres, de Hainaut & de Namur; il épousa, en 1169, Marguerite d'Alsace, Comtesse de Flandres, de laquelle il eut Baudouin, Empereur de Constantinople, Comte de Flandres & de Hainaut, & Philippe, Comte de Namur. Baudouin mourut en 1195, un an après son épouse.

Comtes de Namur.

XIV. Philippe, surnommé *le Noble*, épousa Marie de France, fille du Roi Philippe-Auguste, de laquelle il n'eut point d'enfants; il mourut en 1212, & fut enterré dans l'Eglise de Saint-Aubin à Namur.

XV. Jolande, sœur de Philippe *le Noble*, lui succéda; elle avoit épousé Pierre de Courtenay, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, qui prit aussi le titre de Marquis de Namur. En 1216, il fut élu Empereur de Constantinople, & couronné deux ans après à Rome, avec sa femme, par le Pape Honoré III; mais à son arrivée dans la Terre-Sainte, il y fut arrêté par Théodore Lascaris, Empereur des Grecs, & finit misérablement ses jours dans une prison. *

* L'Empereur Pierre de Courtenay laissa quatre fils, desquels Robert de Courtenay fut Em-

COMTES DE NAMUR.

XVI. Walerand II, Duc de Limbourg, qui avoit épousé, en 1214, Ermensonne de Luxembourg, fille du Duc Henri *l'Aveugle*, fils de Godefroi, Comte de Namur, se mit en possession du Namurois, pendant l'absence de Iolande, & au préjudice de ses enfants. Leurs différends furent enfin ajustés par un Traité conclu à Dinant en 1222, en vertu duquel le Duc de Limbourg resta seul possesseur du Comté de Namur. Walerand mourut en 1244.

XVII. Henri, surnommé *le Grand* ou *le Blondel*, Comte de Luxembourg, de Namur, &c. épousa, l'an 1240, Marguerite de Barr, dont il eut Isabelle, qu'il maria à Guy de Dampierre, Comte de Flandres, auquel il céda aussi le Comté de Namur, l'an 1261.

XVIII. Guy de Dampierre, Comte

---

pereur de Constantinople après son pere, il mourut en 1229. Baudouin II, successeur de son frere, & le dernier Empereur des Latins, perdit la Ville de Constantinople l'an 1261; Philippe, surnommé *à la levre*, fut tué au siege d'Avignon, l'an 1226; & Henri prit aussi le titre de Marquis de Namur, après la mort de son frere Philippe, quoique ni l'un ni l'autre n'en ait jamais possédé la Souveraineté.

Digitized by Google

Comtes de Namur.

de Flandres, de Namur, &c. laissa d'Isabelle de Namur, quatre fils & sept filles, dont Jean, qui étoit l'ainé, lui succéda dans le Comté de Namur. Il mourut en 1305, & fut enterré à l'Abbaye de Flines, près de Douay.

XIX. Jean, Comte de Namur, Seigneur de l'Ecluse, épousa en premieres noces, Marguerite de Bourbon, fille de Robert de France, laquelle mourut sans enfants, en 1309. En 1313, il prit une seconde alliance avec Marie, fille de Philippe d'Artois, Seigneur de Conches, &c. dont il eut Jean II, sept autres fils & une fille; il mourut en 1330, & fut enterré aux Cordeliers à Paris.

XX. Jean II, Comte de Namur, mourut sans postérité, en 1335.

XXI. Guy II, dit *l'Affable*, succéda à Jean II, son frere; mais il mourut pareillement sans lignée, en 1336.

XXII. Guillaume I, dit *le Riche*, frere des précédents, épousa en premieres noces, Jeanne de Hainaut, Comtesse de Soissons, de laquelle il n'eut point d'enfants. Il se remaria, en 1352, avec Catherine de Savoie, de laquelle il eut trois enfants, Guillaume II & Jean III, qui lui succéderent, & Marie de Namur,

Digitized by Google

COMTES DE NAMUR.

qui épousa Pierre Breban, Grand-Amiral de France. Le Comte Guillaume mourut en 1391, & fut enterré aux Récollets de Namur.

XXIII. Guillaume II, Seigneur de Béthune & de Montaigle, se maria premiérement à Marie de Barr, & puis à Jeanne de Harcourt; mais il mourut sans enfants en 1418, & fut enterré près de son pere.

XXIV. Jean III, Seigneur de Bailleul & de Pétegem, succéda à son frere, & mourut pareillement sans postérité, en 1429. Son corps fut enterré dans l'Eglise de Saint-Aubin à Namur. Il institua son héritier universel, Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, auquel il avoit cédé auparavant le Comté de Namur, avec plusieurs autres Terres en Flandres, moyennant 13200 écus d'or. *

Maximilien-Emmanuel, Electeur de Baviere, ayant obtenu, le 22 Janvier 1712, la Souveraineté des Pays-Bas, par la cession de Philippe V, fut inau-

---

* On pourra voir sa succession parmi les Ducs de Brabant, *Tome I, page* 19 & 169.

Digitized by Google

guré en perſonne, le 17 Mai ſuivant, Comte de Namur, dans la Ville Capitale; mais ce Prince renonça, l'an 1714, à toutes ſes prétentions ſur ce Comté.

COMTE DE NAMUR.

Charles VI, Empereur & Roi d'Eſpagne, &c. fut inauguré le 18 Octobre 1717. Le Comte de Lannoy de Clairvaux, Adminiſtrateur de la Province, reçut l'hommage au nom de Sa Majeſté.

On doit dire à la louange des Namurois, que dans les grandes révolutions du XVI^e^. ſiecle, Namur & Luxembourg ont été les deux ſeules Provinces qui reſterent fidelles au Roi d'Eſpagne, leur Souverain.

Les Etats y ſont compoſés de trois Membres; ſavoir, du Clergé, de la Nobleſſe, & des Députés des Villes. L'Evêque de Namur eſt le Chef de l'Etat Eccléſiaſtique; puis il y a ſept Abbés: Wauſort, de l'Ordre de ſaint Benoît; Floreſſe, de l'Ordre de Prémontré; Grandpré, Moulins, Jardinet & Boneſſe, de l'Ordre de Cîteaux; & Jeronſart, de l'Ordre de ſaint Auguſtin, outre les Prévôts des Chapitres de Sclayn & de Walcourt.

Le ſecond Membre de l'Etat eſt la Nobleſſe, qui y eſt très-nombreuſe; le

Digitized by Google

COMTÉ DE NAMUR.

Gouverneur de la Province en eſt le Chef.

Le troiſieme Membre c'eſt le Magiſtrat de Namur, & les Députés des Villes de Bouvigne, de Walcourt & de Fleurus. Tout l'Etat ne s'aſſemble, que lorſque le Souverain l'ordonne; mais chaque Membre choiſit ſes Députés ordinaires, qui s'aſſemblent à Namur.

Il y a dans le Namurois douze anciennes Pairies ou Fiefs, qui relevent du Château de Namur; ſavoir, 1°. le Ban de Syes, qui appartient maintenant au Seigneur de Spontin; 2°. la Seigneurie de Bailleul, au Prince de Ligne; 3°. le Fief d'Oudenarde; 4°. le Fief d'Obay, à l'Abbé de Floreffe; 5°. celui d'Avelois, en partie à l'Abbé de Floreffe, & partie au Baron de Rooſe & de Leeuw; 6°. Ham-ſur-Sambre, au Baron de Rooſe; 7°. Faulx, ci-devant au Seigneur de Coſwarem: cette Pairie eſt éteinte; 8°. la Terre de Bouſſu, en Hainaut, au Prince de Chimay; 9°. *Zétrude* & Lumay, au Comte de Berghes & d'Olhain; 10°. le Fief de Wanghes; 11°. le Fief de Bergiliers, au Baron de Cortembach; 12°. la Pairie de Poilvache, qui eſt éteinte depuis qu'elle eſt au Souverain.

Digitized by Google

Depuis l'avénement de l'Empereur Charles VI à la Souveraineté du Comté de Namur, il y a eu les Gouverneurs ou Grands-Baillis ſuivants de cette Province.

COMTÉ DE NAMUR.

GOUVERNEURS DE NAMUR.

I. Adrien-Gerard, Comte de Lannoy de Clairvaux, Conſeiller du Conſeil d'Etat, avoit été nommé Adminiſtrateur dès l'an 1714, par S. M. Imp. Il mourut le 22 Décembre 1730.

II. Conrard-Albert-Charles, Duc d'Urſel, Baron d'Hoboken, Comte de Grobbendonck, &c. lui ſuccéda en 1731, & mourut le 3 Mai 1738.

III. Charles-Emmanuël-Joſeph, Prince de Gavre, Marquis d'Aiſeau, Chambellan de S. M. Imp. & Cath., fut nommé Gouverneur & Grand-Bailli, le 30 Août 1739, & fit ſon entrée le 8 Octobre.

Sous les anciens Comtes, toutes les Cauſes de cette Province étoient jugées par les Pairs du Namurois; mais l'an 1509, l'Empereur Maximilien & ſon petit-fils Charles, y établirent un Con-

Comté de Namur.

ſeil, composé du Grand-Bailli & de dix Conſeillers, entre leſquels il y en avoit quatre Eccléſiaſtiques. En 1551, Marie, Reine de Hongrie, ſœur de l'Empereur Charles-Quint, & Gouvernante des Pays-Bas, le réduiſit à un Préſident & quatre Conſeillers ſéculiers, qui ſont maintenant au nombre de ſix, y compris le Procureur-Général. On va, par appel, au grand Conſeil à Malines.

Présidents du Conseil Provincial de Namur.

I. Jean le Rouſſel, l'an 1509, auparavant Conſeiller au grand Conſeil, mourut l'an 1522.

II. Jean Jonglet, Seigneur des Marets; il mourut l'an 1540, étant Conſeiller du Conſeil-Privé.

III. Hercule de Dinant.

IV. Thierry l'Arbaleſtrier.

V. Louis Martigny, Conſeiller au grand Conſeil, enſuite Préſident du Conſeil de Namur en 1547, & l'année ſuivante de celui d'Artois.

VI. Jacques Muiſſart, Conſeiller au grand Conſeil à Malines, ſuccéda l'an 1548.

Digitized by Google

PRÉSID. DE NAMUR.

VII. François Fruitier.

VIII. Philippe le Cocq.

IX. Guillaume de Maſnuy.

X. Pierre vanden Boſch, devint, l'an 1610, Chancelier de Gueldres, & mourut l'an 1614.

XI. Jean Prooſt, auparavant Conſeiller au grand Conſeil à Malines, ſuccéda l'an 1611, & mourut en 1619.

XII. Zegre Coulez, devint, en 1628, Préſident du grand Conſeil à Malines, où il avoit été autrefois Conſeiller, & y mourut l'an 1638.

XIII. Jean Gerlais, auparavant Conſeiller à Malines, mort le 10 Novembre 1632.

XIV. Jean-Baptiſte Polchet, auparavant Conſeiller à Namur & à Malines, mourut l'an 1650.

XV. Pierre de Cortil, Conſeiller à Namur, décéda le 27 Juin 1673.

XVI. François Floriet, mort en 1678.

XVII. Jean Droſmel.

XVIII. Nicolas Cuvelier.

XIX. Robert Henrart.

XX. Nicolas-Philippe de Weſpin.

XXI. Nicolas Cuvelier, fils du Préſident ſuſnommé, mort en 1717.

XXII. François-Joſeph de Lambillon.

Digitized by Google

PRESID. DE NAMUR.

XXIII. Thomas Maloteau, Conſeiller de ce Conſeil, fut nommé à cette Préſidence par le Roi Louis XV, l'an 1747; mais il fut dépoſé de cette Charge par S. M. la Reine d'Hongrie.

XXIII. Juſte de Bervoet, de Furnes, jadis Conſeiller du grand Conſeil à Malines, enſuite de ceux d'Etat & des Finances, fut déclaré Préſident du Conſeil de Namur par S. M. I. & R., le 15 Octobre 1749.

LA VILLE DE NAMUR.

CEtte Ville eſt ſituée au confluent de la Sambre & de la Meuſe, entre deux montagnes. Elle eſt défendue par un Château très-fort, qui a été bâti longtemps avant la Ville. Ce Château renferme, avec ſes fortifications, autant d'étendue que la Ville même : il eſt diviſé en trois parties, dont l'une eſt *le vieux Château;* on y voit une Egliſe dédiée à ſaint Pierre, autrefois Collégiale pour douze Chanoines, avec un Couſtre ou Prévôt, dont les Prébendes furent transférées, l'an 1560, dans la

Digitized by Google

Eschelle de 150 Toises

Digitized by Google

Cathédrale de Namur. L'autre partie, plus élevée, ſe nomme *Terre neuve;* & la troiſieme, c'eſt le *Fort d'Orange* ou *de Coehorn*, du nom du célebre Ingénieur, qui le traça, l'an 1691, par ordre de Guillaume III, Roi d'Angleterre.

Pluſieurs Forts environnent la Ville; les plus conſidérables ſont, le Fort de Meuſe & le Fort de Cocquelet, vers la Porte de Louvain, dont les fortifications occupent une grande étendue.

Le Roi Louis XIV vint en perſonne aſſiéger Namur, le 25 Mai 1692, après l'avoir fait inveſtir par le Marquis de Boufflers. Le premier Juin, on ouvrit la tranchée, & la Ville ne tint que ſix jours. On attaqua le Fort d'Orange, qui ſe rendit le 22, & la garniſon fut conduite à Gand. Les François attaquerent alors le vieux Château, qui n'ayant pu être ſecouru, ſe rendit. Le Prince de Barbançon, Gouverneur de la Ville & de la Province, capitula le 30 Juin; la garniſon fut conduite à Louvain, & le Comte de Guiſcard fut établi Gouverneur. Les François y reſterent durant trois ans, & augmenterent conſidérablement les ouvrages. Cependant le Roi Guillaume III inveſtit cette Place le 3 Juillet

Digitized by Google

NAMUR. 1695. Le Maréchal de Boufflers s'y étoit jetté la veille, avec un renfort considérable de troupes. Le siege fut un des plus meurtriers & des plus mémorables de toute cette guerre; car on y fit de part & d'autre des efforts surprenants : la garnison étoit de 14000 hommes. Le Maréchal de Villeroi commandoit une armée de cent mille hommes pour faire diversion. Il se servit de toutes les ruses de la guerre pour combattre la petite armée du Prince de Vaudemont en Flandres; mais celui-ci fit une retraite des plus belles. Villeroi prit Deinse & Dixmude, par la lâcheté de leur garnison; il s'avisa même de bombarder Bruxelles, pour détourer, par ce désastre, les Alliés du siege de Namur; mais rien ne rebuta les Princes & les Généraux qui faisoient ce siege : on donna jusqu'à trois assauts furieux, en un même jour, contre la Ville, qui se rendit le 4 Août. Ensuite ayant continué l'attaque de tous les Châteaux en même temps, ils donnerent, le 30 Août, un assaut général, qui dura depuis onze heures du matin jusqu'à quatre du soir, & ils se rendirent enfin maîtres du chemin couvert, quoiqu'avec perte de plus de 1200 hommes,

Digitized by Google

NAMUR.

mes. Le Maréchal de Boufflers voyant ſa garniſon diminuée juſqu'à 4000 hommes, battit la chamade le premier Septembre, & la garniſon ſortit le 5 avec tous les honneurs de la guerre, pour ſe rendre à Givet. Cependant le Roi d'Angleterre fit arrêter le Maréchal, lorſqu'il ſortit à la tête des Troupes Françoiſes, & il fut envoyé pour quelque temps à Maeſtricht, afin d'obliger le Roi de France à relâcher les garniſons de Deinze & de Dixmude, qu'il tenoit priſonnieres.

Le 26 Juillet 1704, l'armée des Alliés, commandée par le Comte de Naſſau-Owerkercke, s'approcha de cette Place; mais après y avoir jetté quantité de bombes & de boulets rouges, elle ſe retira, ſans avoir cauſé un grand dommage.

En 1713, la Paix ayant été conclue à Utrecht entre la France, l'Eſpagne & les Alliés, Namur fut cédée aux Etats-Généraux, pour leur ſervir de Barriere contre la France; & l'an 1714, le Comte Maffey, Général des Troupes Bavaroiſes, qui occupoient auparavant la Ville au nom de l'Electeur, la remit aux Troupes des Etats, qui y reſterent les maî-

NAMUR. tres du Gouvernement militaire, à charge d'entretenir les fortifications : cependant la Souveraineté & le Gouvernement civil & politique sont toujours restés à la Maison d'Autriche.

Les François investirent Namur au commencement du mois de Septembre 1746, avec un corps d'armée, commandé par le Comte de Clermont, Prince du Sang, & par le Général Comte de Lowendal. La tranchée fut ouverte le 12 devant la Ville, qui se rendit le 19. On commença à tirer contre le Château le 24, & il se rendit le 30 du même mois de Septembre. Le Lieutenant-Général Hollandois Crommelin se rendit prisonnier de guerre, avec toute sa garnison. M. de Lowendal y demeura Gouverneur jusqu'au 10 Février 1749, que les François évacuerent cette Place, conformément au Traité de la Paix d'Aix-la-Chapelle; & les Troupes des Etats-Généraux y rentrerent le même jour, & sur le même pied qu'auparavant.

Namur est le Siege d'un Evêché Suffragant de l'Archevêché de Cambray. Ce Diocese contient quatre Abbayes de l'Ordre de St. Benoît, quatorze de l'Or-

Digitized by Google

dre de Cîteaux, une de Prémontré, une Abbaye & deux Prieurés de Chanoines Réguliers, ſept Chapitres de Chanoines, trois de nobles Chanoineſſes, & quantité de Monaſteres.

Philippe II, Roi d'Eſpagne, voulant régler la dot du nouvel Evêque de Namur, lui fit premiérement aſſigner l'Abbaye de Floreſſe; puis celle de St. Gerard, de l'Ordre de ſaint Benoît, dont l'Evêque eſt encore Abbé & Adminiſtrateur; outre deux Prieurés, l'un de Nameſche, ſur la Meuſe; l'autre de Bertreye, dans le Wallon-Brabant.

EVÊQUES DE NAMUR.

I. Antoine Havet, d'Arras, Docteur en Théologie, de l'Ordre de ſaint Dominique, fut ſacré en 1562; puis il ſe trouva au Concile de Trente : il tint un Synode en 1570, & mourut en 1578.

II. François Wallon-Chapelle, de Saint-Omer, Religieux de l'Ordre de ſaint François, ſacré en 1579, & mort en 1592.

III. Jean Dave, Namurois, Prévôt de la Cathédrale de Namur, & Conſeiller-Eccléſiaſtique au grand Conſeil,

fut ſacré en 1594, & mourut l'année ſuivante.

IV. Jacques Blaſæus, Brugeois, de l'Ordre de ſaint François, fut ſacré en 1597, & paſſa, en 1600, à l'Evêché de Saint-Omer.

V. François de Buiſſeret, Montois, Doyen & Vicaire-Général de Cambray, ayant été ſacré en 1602, tint des Synodes en 1604 & en 1605, & fut transféré à l'Archevêché de Cambray en 1614, où il mourut en 1615.

VI. Jean Dauvin, Namurois, Chanoine & Archidiacre de Namur, tint un Synode en 1625, & mourut en 1628.

VII. Engelbert Des-Bois, de Bruxelles, Prévôt de Saint-Pierre à Lille, fut ſacré en 1629 : il tint un Synode en 1639, & mourut en 1651.

VIII. Jean de Wachtendonck, Malinois, Prévôt de la Métropole de Malines, & Conſeiller au grand Conſeil, fut ſacré en 1654, & tint un Synode en 1659; en 1667 il devint Archevêque de Malines, & mourut en 1668.

IX. Ignace-Auguſtin de Grobbendonck, Chanoine, Archidiacre & Vicaire-Général de Tournay, nommé auparavant à l'Evêché de Ruremonde; il

Digitized by Google

fut ſacré en 1667, il paſſa à l'Evêché de Gand en 1679, & il mourut en 1680.

ÉVÊQUES DE NAMUR.

X. Pierre Vanden Perre, de Bruxelles, Chanoine de la Cathédrale d'Anvers, nommé à l'Evêché de Saint-Omer, puis à celui de Namur en 1680; il mourut en 1695.

Albert de Traizignies, Vicomte de Bilſteyn, Prévôt de Nivelle, & Chanoine de Sainte-Waudru à Mons, fut nommé à l'Evêché de Namur; mais il s'en excuſa, & mourut en 1699.

XI. Ferdinand-Maximilien, Comte de Berlo de Brus, Namurois, Chanoine de Saint-Lambert à Liege, & Archidiacre de la Campine, fut ſacré en 1697. Il étoit auſſi Prévôt de Saint-Paul à Liege, & mourut le 24 Août 1725.

XII. Thomas-Jean-François, Comte de Strickland de Sizerghe, Anglois, Docteur de Sorbonne, Abbé Commandataire de Saint-Pierre de Preaux, en France, fut nommé à cet Evêché l'an 1725, par l'Empereur Charles VI, & ſacré à Malines le 28 Septembre 1727. Il a bâti magnifiquement ſon Palais Epiſcopal & ſon Séminaire, outre une maiſon de campagne à la Plante. Il mourut à Louvain le 14 Janvier 1740,

Digitized by Google

ÉVÊQUES DE NAMUR.

âgé de 57 ans, laiſſant ſon Séminaire héritier univerſel.

XIII. Paul-Godefroi de Berlo, de Frandouaire, Prévôt de l'Egliſe de Nivelle, nommé à cet Evêché par l'Archiducheſſe Marie-Eliſabeth, Gouvernante des Pays-Bas, fut ſacré à Bruxelles le 9 Avril 1741, par Mgr. Tempi, Archevêque de Nicomédie, Nonce de Sa Sainteté.

L'Egliſe Cathédrale a pour Patron St. Aubin, Prêtre, Martyr de Mayence, dont on y conſerve les Reliques. Son Chapitre reconnoît pour fondateur, l'an 1046, Albert II, Comte de Namur; & ſon premier Doyen fut Fréderic, Duc de la Baſſe-Lorraine, qui fut auſſi Archidiacre de Liege, & enſuite Pape, ſous le nom d'Etienne X. Les Canonicats y ſont au nombre de vingt, & ſont à la collation du Souverain, excepté les neuf Prébendes des Gradués, qui ſont électives comme ailleurs. Les Dignités ſont: le Prévôt, le Doyen, deux Archidiacres, l'un du Namurois, & l'autre du Wallon-Brabant; outre le Chantre, l'Archiprêtre & l'Ecolâtre. C'étoit autrefois la moins belle de toutes les

Digitized by Google

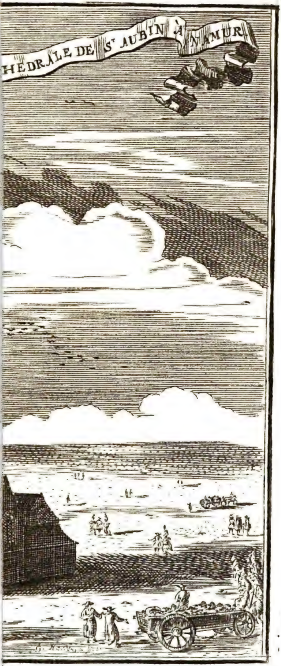

Digitized by Google

[illegible]

Eglises Cathédrales du Pays; mais l'Evêque & les Chanoines, animés d'un zele singulier, & se confiant sur la Providence divine, la firent démolir, ainsi que la Paroisse de St. Jean, l'an 1751. On en bâtit une nouvelle, dont le Prince de Gavre, Gouverneur de la Province, mit la premiere pierre, au nom du Duc Charles de Lorraine.

On voit aussi à Namur l'Eglise Collégiale de Notre-Dame, où il y avoit autrefois dix-huit Chanoines, dont le nombre a été réduit à douze. Ils ont à leur tête un Abbé séculier, qui est l'Evêque, & qui confere les Prébendes avec le Pape: ils ont aussi un Prévôt & un Doyen. C'est la principale Paroisse de la Ville: les autres sont Saint-Jean-Baptiste, Saint-Loup ou St. Leu, & St. Nicolas. L'Eglise de St. Jean l'Evangéliste, qui étoit autrefois une des Paroisses de Namur, a été démolie & incorporée à la Cathédrale.

Parmi les six Couvents de Religieux, il y a les Jésuites, qui y enseignent les Humanités; les Récollets, (dont la belle Eglise a été achevée l'an 1753,) les Dominicains, reçus l'an 1648; les Capucins, les Carmes déchaussés, & les

NAMUR. Croisiers. Il y a auſſi ſept Couvents de Filles, qui ſont l'Abbaye des Bénédictines Réformées, dite Notre-Dame de Paix; les Urſulines, les Annonciades, les Carmélites déchauſſées, les Récollettes, les Dames Blanches ou Carmélites chauſſées, & les Sœurs Noires. L'Egliſe des Jéſuites ſe fait admirer par la beauté de ſa ſtructure, par ſa voûte de marbre blanc, ſon frontiſpice & ſes richeſſes; elle eſt toute de marbre rouge & noir, ſoutenue par douze grandes colonnes de marbre rouge. La Cour du Prince mérite pareillement d'être conſidérée. La Ville s'embellit journellement de plus en plus, tant par les ſoins du Magiſtrat, que par la commodité qu'on a de bâtir, tous les matériaux y étant à meilleur marché & plus à la main qu'ailleurs.

Les habitants y donnent un divertiſſement tout particulier : pluſieurs y montent des échaſſes d'une hauteur conſidérable. Ils ſe partagent enſuite en deux bandes, qui ſe battent l'une contre l'autre; les uns ſe nomment *Melans*, & ceux de l'autre parti *Havreſſes*.

Le Magiſtrat de Namur eſt renouvellé ordinairement à la Saint-André,

Digitized by Google

par le Gouverneur du Pays. Le Grand-Mayeur en eſt le Chef; ſa Charge eſt perpétuelle. Parmi les ſept Echevins, trois ſont Nobles, deux Avocats & deux Bourgeois; outre le Bourguemeſtre ou premier Elu; le Lieutenant-Mayeur ou ſecond Elu; le Greffier de la Ville, le Greffier des Elus, & les quatre Jurés.

L'autre Tribunal eſt le ſouverain Bailliage, compoſé de ſix Avocats-Conſeillers, qui jugent de toutes les matieres féodales en premiere inſtance. Le Gouverneur de la Province en eſt le Chef.

BAILLIAGE DE NAMUR.

Le Diſtrict de Namur comprend pluſieurs Villages, avec le Bois de Marlagne, & un grand nombre d'Abbayes & de Couvents, outre pluſieurs Hameaux.

Cette Contrée eſt arroſée des eaux de la Meuſe & de la Sambre.

L'Abbaye de Malone n'eſt qu'à une lieue de Namur; ce ſont des Chanoines Réguliers de l'Ordre de ſaint Auguſtin, qu'on dit avoir été fondés dès l'an 651, par ſaint Bertuin, qui étoit ſorti d'Irlande pour convertir les Peuples des Pays-Bas. Cette Abbaye dépend, pour le Spirituel & le Temporel, de l'Evêque de Liege.

Digitized by Google

BAILLIAGE DE NAMUR.

Les Abbayes de Salines & de Marche-les-Dames ſont auſſi au voiſinage de Namur. Elles ſont Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux. La premiere a été fondée par Philippe *le Noble*, Comte de Namur ; & l'autre a été commencée l'an 1380.

L'Abbaye de Geronſart, Chanoines Réguliers de l'Ordre de ſaint Auguſtin, a été fondée en 1138, par Alberon, Evêque de Liege, à une demi-lieue de Namur. Avant l'an 1617 ce n'étoit qu'un Prieuré, duquel ſont ſortis les Chanoines Réguliers de Hanſwyck à Malines, ceux de Leau & autres.

L'Abbaye de Saint-Gerard, ou de Brogne, de l'Ordre de St. Benoît, à trois lieues de Namur, fut fondée, vers l'an 913, par le Saint dont elle porte le nom. Depuis l'érection de l'Evêché de Namur, l'adminiſtration & la plupart des biens de cette Abbaye ont été conférés à l'Evêque, qui en eſt Abbé. En 1647, les Religieux admirent, par les ſoins de l'Evêque Des-Bois, la même Réforme que le célebre Abbé Louis de Blois avoit établie ci-devant à Lieſſies.

Celle de Floreſſe, Religieux de l'Ordre de Prémontré, ſur la Sambre, à deux

Digitized by Google

BAILLIAGE DE NAMUR.

lieues de Namur, a été fondée en 1121, par Godefroi & Ermensone, Comtes de Namur. L'Abbaye est la troisieme de tout l'Ordre de Prémontré, & la premiere qui ait été aux Pays-Bas; les Abbayes de Heilissem, en Brabant; Leffe, près de Dinant; Postel, en Campine, & Beaurepart, à Liege, en sont sorties. Il y a encore trois Prévôtés qui en dépendent.

Celle de Boneffe, sur la Mehagne, à trois lieues de Namur, a été premiérement fondée en 1242, pour des Religieuses de l'Ordre de Cîteaux, en la place desquelles on a mis, en 1461, des Religieux du même Ordre.

Entre Namur & Hui, à trois lieues & demie de chacune, il y a le Bourg d'Andenne, où l'on voit un Chapitre de nobles Chanoinesses, semblable à ceux de Mons, de Maubeuge & de Nivelle, fondé par sainte Begghe, fille de Pepin de Landen, Duc de Brabant, & de sainte Ibuberge, laquelle étant retournée d'un pélerinage de Rome à Andenne, y bâtit sept Chapelles, en mémoire des sept Eglises ou Stations de Rome; & puis elle y fonda une Abbaye de Filles Nobles, parmi lesquelles elle se retira, & y mourut saintement,

Digitized by Google

BAILLIAGE DE NAMUR.

l'an 698. Enſuite ce Monaſtere fut changé en Chapitre de trente Chanoineſſes, avec une Prévôte, une Doyenne, & dix Chanoines qui les aſſiſtent dans le Service divin. La collation des Prébendes appartient au Comte de Namur.

A une demi-lieue de là, on voit le Village de Sclayn, où il y a un Chapitre de huit Chanoines, avec un Prévôt & huit autres Bénéficiers. L'Empereur Henri IV le fonda; la collation des Prébendes appartient à l'Abbé de Saint-Cornelis-Munſter, de l'Ordre de ſaint Benoît, près d'Aix-la-Chapelle. L'Egliſe Collégiale eſt dédiée à Notre-Dame & à ſaint Félix.

A Mouſtier, Village ſur la Sambre, à une lieue au-deſſus de Floreſſe, & à trois de Namur, il y a un célebre Chapitre de dix-huit Chanoineſſes, qui doivent faire preuves de bonne Nobleſſe, comme à Nivelle, & de dix Chanoines, fondé en 661 par ſaint Amand, qui conſacra l'Egliſe, & la dédia à ſaint Pierre.

A une lieue de Namur, on voit l'Hermitage de Marlagne, dans le Bois de ce nom, où il y a un beau Couvent de Carmes déchauſſés, fondé l'an 1620

Digitized by Google

Digitized by Google

Sambre Riv
Harrewyn fecit.
Eschelle de 100. Toises.
20 40 60 80 100
10 30 50 70 90

par l'Archiduc Albert & l'Infante Isabelle, Souverains du Pays. Ce fut le premier Hermitage que ces Peres eurent aux Pays-Bas.

BAILLIAGE DE NAMUR.

On voit aussi aux environs de Namur, sur la rive de la Meuse, les ruines d'un Château très-fort, nommé *Sanson*, qui étoit situé sur un roc escarpé, & jugé autrefois imprenable; mais les François l'ont fait sauter pendant les dernieres guerres.

LA VILLE DE CHARLEROI.

LE Marquis de Castel-Rodrigo, Gouverneur des Pays-Bas, en fit une Ville & une Forteresse, l'an 1666, à laquelle il donna le nom de *Charleroi*, en mémoire de Charles II, Roi d'Espagne. On y commença à travailler aux nouveaux ouvrages le 3 Septembre. Elle est bâtie sur la rive gauche de la Sambre, dans un lieu nommé auparavant *Charnoy*, qui étoit un beau Village & une Seigneurie, appartenant au Prince d'Isenghien. Mons & Namur en sont à six lieues ou environ, & Bruxelles & Lou-

CHARLE-ROI.

vain à dix lieues : les Provinces de Namur, Brabant & Hainaut, & le Pays de Liege, confinent aux environs de cette Place.

Charleroi est divisé en trois Quartiers, qu'on nomme *la haute* & *basse Ville*, & *l'entre-les-deux-Villes :* la haute Ville a deux Portes, l'une dite de Bruxelles, & l'autre la Porte de France. De cette derniere Porte on descend à la Sambre, par un chemin qui regne le long de la côte en forme d'esplanade, au bas de laquelle est le Quartier d'entre-les-deux-Villes, où l'on voit plusieurs brasseries, moulins & forges, dans lesquelles on fabrique presque tous les clous dont on se sert par tout le Pays; où l'on travaille le fer, & où l'on fait des canons de fusil; c'est en quoi consiste le principal commerce de cette Ville.

Le Quartier d'entre-les-deux-Villes a deux Portes, dites de Namur & de Dampremy; il est fortifié aussi par de bons bastions, des demi-lunes, des fossés remplis d'eau, & un bon chemin couvert, ayant communication avec la basse-Ville par un pont sur la Sambre, qui est bien fortifié.

La basse-Ville est de l'autre côté de

Digitized by Google

la riviere, ſur le territoire de Liege; elle a deux Portes, l'une de Marchienne-au-Pont, & l'autre de Marcinelle. Elle eſt fermée d'un rempart, avec un bon foſſé, rempli des eaux de la riviere d'Heure, par le moyen du ruiſſeau de la Louvoiſe. On y compte autour ſix baſtions; & pour en rendre l'accès plus difficile, il y a des écluſes ſur la Sambre, par leſquelles on peut inonder toutes les prairies & campagnes voiſines.

CHARLE-ROI.

La Ville haute a ſon Egliſe Paroiſſiale, dédiée à ſaint Louis & à ſaint Chriſtophe, que le Roi de France a fait bâtir l'an 1669, au-lieu de l'ancienne Egliſe de Saint-Chriſtophe, que les Eſpagnols avoient fait démolir. Dans la Ville baſſe, qui dépend de la Paroiſſe du Village de Marcinelle, il y a un Couvent de Capucins, avec une Egliſe aſſez jolie. Le Prince d'Iſenghien y nomme le Magiſtrat; ſavoir, le Bailli, le Mayeur, ſept Echevins & un Greffier.

Les Eſpagnols n'ayant pu mettre en leur perfection les ouvrages de cette Fortereſſe, les démolirent, à cauſe de la guerre que la France leur déclara l'an 1667, ſous prétexte des droits de la

CHARLE-ROI.

Reine ; mais les François s'en rendirent les maîtres, & les rétablirent ; & elle resta sous leur domination, en vertu de la Paix d'Aix-la-Chapelle, l'an 1668. Ils en ont fait lever deux fois le siege en 1672, lorsque le Prince d'Orange, pour faire diversion aux François, qui attaquoient quelques Villes de la Hollande, investit cette Place le 13 Décembre, avec ses Troupes & celles d'Espagne, commandées par le Comte de Marchin. La bravoure du Comte de Montal, Gouverneur de cette Ville, & le bruit de la marche du Roi de France, qui venoit en personne pour la secourir, obligerent le Prince d'Orange à se retirer, avant que d'avoir ouvert la tranchée.

En 1677, ce Prince l'investit de nouveau, le 6 Août, avec une armée de 60000 hommes ; mais il fut encore obligé de lever le siege.

Les François l'ayant rendue aux Espagnols par le Traité de Nimegue, la bombarderent l'an 1692, & ils la prirent le 10 Octobre 1693, sous les ordres du Maréchal de Luxembourg, après la bataille de Landen ou de Nervinde. La résistance du Gouverneur, Mar-

Digitized by Google

CHARLE-ROI.

Marquis de Villadarias, Général de l'Artillerie d'Espagne, la leur fit acheter bien cher; il ne se rendit qu'après vingt-six jours de tranchée ouverte, & que sa garnison fut réduite à un quart de ce qu'elle étoit au commencement du siege. Charloroi retourna à l'Espagne l'an 1697, par la Paix de Riswyck; & par celle d'Utrecht, l'an 1713, elle fut cédée aux Etats-Généraux, qui en firent prendre possession le 4 Juin; mais ils la rendirent à l'Empereur l'an 1716, en vertu du Traité de Barrieres.

Le Prince de Conti s'en rendit maître le 2 Août 1746, après quatre jours d'attaque : les quatre Bataillons de la garnison, moitié Autrichiens & moitié Hollandois, faisant 1500 hommes, furent obligés de se rendre prisonniers; mais le 24 Février 1749, la Ville retourna au pouvoir de S. M. la Reine de Hongrie, conformément au Traité de Paix d'Aix-la-Chapelle.

L'Abbaye de Soleilmont est dans les environs : elle fut fondée en 1088, par Philippe, Comte de Namur, & donnée vers l'an 1400, aux Religieuses de l'Ordre de Cîteaux.

A deux lieues de Charleroi, en al-

CHARLEROI.

lant vers Gemblours, il y a le Bourg de Fleurus, célebre par deux batailles qui s'y sont données. La premiere fut gagnée par Dom Gonzales de Cordoua, Général de l'armée d'Espagne, le 30 Août 1622, contre Ernest, Comte de Mansfeld, & Chrétien, Duc de Brunswick, Evêque de Halberstadt, qui y perdirent leur canon & leur bagage. Cette défaite n'empêcha pas le Comte de Mansfeld, après une retraite, qui lui fut plus glorieuse que n'eût été la victoire, de traverser le Brabant avec 4000 hommes de Cavalerie & 3000 d'Infanterie, & de se joindre au Prince d'Orange, qui obligea, avec ce secours, le Marquis de Spinola à lever le siege de Berg-op-Zoom.

La seconde bataille fut donnée le premier Juillet 1690, entre l'armée des Alliés, commandée par le Prince de Waldeck, & celle de France, sous le Maréchal de Luxembourg; celle-ci étant d'un tiers plus forte que l'autre.

Les Alliés y furent défaits, avec perte de 5000 hommes tués, de 4000 prisonniers, de 49 pieces de canon, de 8 paires de timbales, & de 92 étendards & drapeaux; mais après tout cet avantage,

Digitized by Google

Digitized by Google

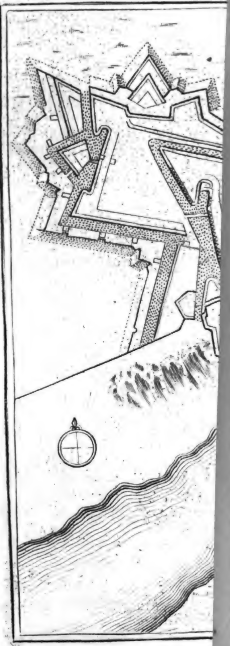

les François ne profiterent pas de leur victoire. *

CHARLEROI.

LA VILLE DE CHARLEMONT.

L'Empereur Charles-Quint a fait bâtir cette petite Ville en 1555, & lui a donné son nom, en Latin *Carolo-Montium* : les fortifications en sont très-bonnes & très-régulieres. Elle est située sur le sommet d'une montagne, arrosée par la Meuse: le chemin qui y conduit est difficile; & comme on n'y peut monter que d'un côté, on y a fait des ouvrages, qui la rendent presque inaccessible.

Son territoire dépendoit autrefois du Pays de Liege & du Comté d'Agimont; il comprend trente-trois Bourgs & Villages, outre les Forteresses de Charlemont & Philippeville. Ce Comté d'Agimont appartenoit autrefois à Philippe, Comte de Koningstein & d'Eppenstein,

* Les Armes de Charleroi sont d'argent à la fleur de lis de gueules.

Digitized by Google

CHARLEMONT.

qui le vendit, vers l'an 1540, à l'Empereur Charles-Quint; & ce Prince annexa Charlemont au Comté de Namur, & Philippeville au Comté de Hainaut.

Charlemont est tout contre la Ville de Givet, à trois lieues de Dinant & de Philippeville, à six de Rocroi, & à sept de Namur. Les François en sont les maîtres depuis le 28 Avril 1679, & ils y ont fait des fortifications nouvelles. Il n'y a qu'une Paroisse. *

LA VILLE DE GIVET.

CEtte petite Ville, qui fait aujourd'hui partie de Charlemont, est formée de deux petites Villes séparées l'une de l'autre par la Meuse. Celle qui est sous Charlemont, s'appelle *Givet-Saint-Hilaire;* & l'autre, qui est au-delà de la riviere, s'appelle *Givet-Notre-Dame*. C'étoit bien peu de chose

* Les Armes de Charlemont sont d'or, à cinq fasces de gueules.

Digitized by Google

que Givet il y a trente-cinq ou quarante ans; on en a fait d'une bicoque une Place de conséquence; on y a construit de parfaitement beaux bâtiments tout neufs, des rues droites, larges & bien percées. C'est un des ouvrages du Maréchal de Vauban.

GIVET.

Givet-Saint-Hilaire est nommé ainsi, à cause que son Eglise Paroissiale est dédiée à saint Hilaire, Evêque de Poitiers. Il consiste en un petit canton de maisons mal-bâties, qui ont tout l'air d'un Village antique, & en plusieurs rues neuves, qui occupent un terrein cinq ou six fois plus grand que ce Village. On y remarque entr'autres la Place, qui est des plus grandes & des plus régulieres, pour la construction de laquelle on a employé le terrein vague, qui étoit entre Givet & Charlemont. L'ancienne Place publique est aussi assez belle & assez réguliere; mais on remarque pardessus toutes choses, des casernes, qui sont de très-beaux édifices.

On entre dans Givet par deux Portes; l'une vient de Bouvigne, l'autre répond au pont de bois nouvellement construit, & qui sert de communication à l'autre Givet. Dans le fossé, qui est

GIVET. ſec & taillé dans le roc, ſont placées ſix grandes demi-lunes à flancs. Celle qui couvre la Porte eſt retranchée d'un réduit ou petite demi-lune, environnée d'un petit foſſé. L'enceinte, qui eſt ſur la riviere, n'eſt qu'une ſimple muraille, mais bonne & ſolide, dont le pied eſt dans l'eau, accompagnée de quelques petits baſtions, dont les flancs ſont très-petits. Le long de la muraille en-dedans, au pied du rocher, ſur lequel eſt bâti Charlemont, eſt un grand & magnifique corps de caſernes, qui conſiſte en trois gros pavillons.

De ce côté-là de la Meuſe, il y a une Redoute bien remarquable ; c'eſt un ouvrage conſidérable qui eſt ſur une hauteur, & pourroit, en un beſoin, commander la Ville. Sa figure eſt octogone. Cette Redoute eſt percée de deux ou trois étages d'embrazures : elle eſt entourée d'un petit foſſé ſec.

Givet-Notre-Dame porte le nom de l'Egliſe Paroiſſiale, qui eſt dédiée à la ſainte Vierge ; outre laquelle il y a un Couvent de Récollets & un de Récollettes, & auparavant il y en avoit auſſi un d'Urſulines. Cette Place a deux enceintes qui forment deux manieres de

Digitized by Google

Ville haute & de Ville baſſe. La partie haute eſt un terrein vague, que l'on a enfermé ſeulement pour s'emparer des hauteurs. L'enceinte, qui eſt d'une forme très-irréguliere, conſiſte en quatre grands baſtions, aſſujettis à l'irrégularité du terrein. L'eſpace qui eſt entre chacun de ces baſtions, eſt formé par quelques angles rentrants & ſaillants. L'enceinte, qui ſépare la haute d'avec la baſſe Ville, eſt auſſi compoſée de pluſieurs angles ſaillants & rentrants, avec quelques tours. Le côté de la riviere n'a aucune défenſe que le rocher qui eſt fort eſcarpé, & entiérement inacceſſible. Il y a auſſi ſur le bord de la riviere, auprès du rocher, à l'endroit où tombe une ravine qui vient de ce rocher, une Redoute quarrée d'une bonne conſtruction, revêtue en-dedans & en-dehors. La partie de l'enceinte où l'on a pu pratiquer un foſſé, eſt couverte de deux demi-lunes, l'une deſquelles eſt contre-gardée, le tout accompagné, à l'ordinaire, de ſon chemin couvert, avec ſes traverſes, places d'armes & glacis. La partie qui s'étend depuis la riviere juſqu'à la ravine, a ſeulement un petit foſſé taillé dans le roc. La Ville baſſe

GIVET.

GIVET.

eſt ſéparée en deux parties par une petite riviere. Ces deux parties ſont l'ancienne, & la nouvelle. L'ancienne n'eſt proprement qu'une rue aſſez large; la nouvelle, au contraire, eſt conſidérable. On y voit des rues régulieres; celle qui vient du pont eſt des plus larges & des mieux percées. La Place d'armes eſt aſſez grande, & eſt ſituée ſur le bord de la petite riviere, & non pas au milieu de la Ville, comme dans toutes les Villes nouvelles. On y entre par trois différentes Portes. Le canal de la petite riviere a été élargi & revêtu de quais de bonne maçonnerie des deux côtés en forme de canal, qui s'élargit par pluſieurs Iſles, ſur l'une deſquelles eſt un petit Château quarré & long, & flanqué de quatre tours rondes à l'antique. De l'autre côté eſt une porte d'eau ou écluſe.

En 1696, le Comte d'Athlone & le Général Coehorn, ayant été détachés avec un corps de l'armée des Alliés, firent bombarder Givet le 16 Mars, afin de détruire les grands magaſins que les François y avoient faits pour la ſubſiſtance de leurs troupes; ce qui leur réuſſit ſi bien, que les François ne purent

Digitized by Google

GIVET.

empêcher leur expédition, & que tout y fut brûlé.

A une lieue de cette Ville, sur le bord de la Meuse, en allant vers Dinant, se trouve l'Abbaye de Wausors, en Latin *Walciodorum*, de l'Ordre de saint Benoît, sous le Diocese de Namur, fondée en 946, à l'honneur de Notre-Dame, par le Comte Eilbert, & confirmée par l'Empereur Othon en 964. Elle fut, dans ses commencements, soumise à l'Evêque de Metz, en Lorraine; & le Prieuré de Hastiers, qui est situé au-delà de la Meuse, pareillement près de Charlemont, a toujours été soumis à l'Abbé de Wausors, quoiqu'autrefois ces Religieux aient fait de grands efforts pour avoir leur Abbé particulier.

On voit aussi près de Givet, l'Abbaye de Félix-Pret, Religieuses de l'Ordre de Citeaux, sous le Diocese de Liege. Avant l'an 1464 il y eut ici des Religieux du même Ordre, & des Religieuses à l'Abbaye de Saint-Remi, près de Rochefort, aux Ardennes, dont les uns changerent de Monastere contre les autres, l'Abbé-Général de Citeaux ayant agréé cette permutation.

LA VILLE DE MARIENBOURG.

MArie, Reine de Hongrie, ſœur de l'Empereur Charles-Quint, & Gouvernante des Pays-Bas, trouva la ſituation de cette Place ſi belle & ſi agréable, qu'elle l'acquit de l'Evêque de Liege, en lui cédant la Juriſdiction ſur la Baronnie de Herſtal, entre Liege & Maeſtricht. Elle la fit entourer de murailles l'an 1542, & fit d'un Village une Ville, qui porte le nom de ſa Fondatrice. Son aſſiete eſt ſur le territoire & Dioceſe de Liege, au Pays d'entre-Sambre-&-Meuſe, entre deux petites rivieres, appellées la Blanche & la Noire; Philippeville en eſt éloignée de deux lieues; Rocroi de ſix, & Mons de dix.

La Reine de Hongrie aimoit fort la chaſſe, & prit ſouvent ce divertiſſement aux environs de cette Ville, qu'elle avoit fait fortifier d'un rempart & de quatre baſtions, qui en rendent la forme quadrangulaire. Pendant que l'Empereur Charles-Quint aſſiégeoit la Ville de Metz, en 1552, elle fit faire par ſes trou-

Digitized by Google

pes une diversion en Picardie, où elles pillerent & brûlerent plusieurs Villes, avec la Maison Royale de Folembray, bâtie par le Roi François I. Deux ans après, le Roi Henri II eut sa revanche; il attaqua & prit la Ville de Marienbourg, quoiqu'elle passât alors pour imprenable. Ses gens pillerent & brûlerent le Palais de cette Princesse, & firent le même traitement à la Ville de Binche, ainsi qu'au Château de Marimont, qu'elle avoit fait bâtir en 1548.

MARIENBOURG.

Les François retinrent Marienbourg jusqu'à l'année 1559, lorsqu'ils le rendirent à l'Espagne, en vertu du Traité de Cateau-Cambresis. En 1659, la France reprit cette Ville, & elle lui est restée par le XXXIXe. Article de la Paix des Pyrénées, en échange de la Ville de Berg-Saint-Winox, en Flandres, qui fut rendue à l'Espagne.

Il n'y a qu'un Couvent, qui est de Religieuses du Saint-Sépulcre, & une Paroisse dédiée à sainte Marie-Madelaine. C'est pour cette raison que la Ville porte dans ses armes la figure de cette Sainte, couchée dans une grotte.

Digitized by Google

LA VILLE DE BOUVIGNE.

JOlande, Comteſſe de Namur, accorda, l'an 1213, les droits & privileges de Ville à Bouvigne, qui eſt ſituée ſur la rive gauche de la Meuſe, à l'oppoſite de Dinant, & à cinq lieues de Namur. Son Mayeur a droit de ſéance dans les Etats de la Province.

En 1554, les François la prirent d'aſſaut, & la déſolerent ſous le regne du Roi Henri II. Elle n'étoit défendue que par ſes habitants, deſquels on fit un grand carnage. Une partie ſe noya dans la riviere, & ceux qui s'en ſauverent furent pris & pendus pour leur opiniâtreté, parce qu'ils avoient ſouffert qu'on tirât ſur eux le canon, n'étant pas aſſez forts pour ſoutenir un ſiege.

Il n'y a qu'une Egliſe Paroiſſiale, dédiée à ſaint Lambert, & deux Couvents, l'un d'Auguſtins, qui s'y établirent l'an 1613, & l'autre de Religieuſes du Saint-Sépulcre, fondé vers l'an 1666. On y a vu auſſi un ancien Château très-bien fortifié, nommé *Crêvecœur*, qui dominoit même ſur la Ville de Dinant; & à

Digitized by Google

quelque distance de là, le Château de *Poilvache*, également élevé sur les rochers; mais ils ont été rasés pendant les dernieres guerres. BOUVIGNE

L'Abbaye de Moulins, de l'Ordre de Cîteaux, est située à une lieue de Bouvigne, sur le ruisseau dit Flavion; on y voit, dans son voisinage, plusieurs forges de fer & de cuivre, & des papeteries. Cette Abbaye fut commencée en 1233, & on y mit des Religieuses, auxquelles on a substitué, en 1414, des Religieux de l'Abbaye de Villers.

LA VILLE DE WALCOURT.

ELle est située sur la riviere d'Heure, vers les confins du Pays de Liege. Elle eut autrefois des Seigneurs particuliers, dont les derniers furent Comtes de Rochefort. Un de ceux-ci la vendit, l'an 1363, à Guillaume, Comte de Namur. Elle ne fut néanmoins annexée au Comté de Namur qu'en 1438, par Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, à cause de quelques différends qui étoient survenus pour cette vente.

WAL-COURT.

Cette Ville fut entiérement réduite en cendres en 1615, ainsi que son Eglise Collégiale, qui est très-ancienne, dédiée à la sainte Vierge; il y a un Chapitre fondé en 1020, par Edwin, Seigneur de Walcourt, pour huit Chanoines & un Prévôt, qui a voix dans les Etats de la Province.

L'Abbaye dite *du Jardinet* fut d'abord fondée par Thierry de Rochefort, Seigneur de Walcourt, pour des Religieuses de l'Ordre de Cîteaux. En 1430, on y établit à leur place des Religieux du même Ordre; en 1685, Benoît Loyer, qui en étoit Abbé, acquit, par engagement, du Roi d'Espagne, la Seigneurie de Walcourt, pour la somme de 22000 florins; & en conséquence, la collation de la Cure & des Prébendes de la Collégiale appartient à cet Abbé, avec le droit de nommer le Magistrat, & la haute & basse Justice. Sa Majesté en a excepté, depuis quelques années, la Prévôté, prétendant que le droit de conférer la premiere Dignité est inaliénable.

En 1689, l'armée des Alliés, sous le Prince de Waldeck, & celle de France, sous le Maréchal d'Humieres, étant

Digitized by Google

campées au Pays d'entre-Sambre-&-Meuse, ce Maréchal voulut solemniser la Fête de St. Louis, par la prise de la petite Ville de Walcourt, oùs'étoient réfugiés environ mille Fourrageurs, qu'il avoit coupés de l'armée des Alliés; mais le Prince de Waldeck marcha d'abord à leur secours, & obligea les François de se retirer, avec grande perte. * WALCOURT.

* Walcourt porte un vieux Château à une grosse tour élevée sur une montagne, à la gauche duquel sont posées les Armes du Comté de Namur.

LE COMTÉ
D'ARTOIS.

E Pays, appellé en Latin *Artesia*, étoit habité autrefois par ces Peuples de la Gaule-Belgique, que Jules-César nomme dans ses Commentaires, *Atrebates ;* & les anciens Morins en occupoient aussi une bonne partie. Il est arrosé des rivieres de la Lis, la Scarpe & l'Aa, ayant pour limites, au Levant, le Cambresis, & une partie de la Flandre; au Couchant, le Boulonois; au Nord, la Flandre occidentale, où sont les Villes de Dunkerque & de Berg-Saint-Winox; & au Midi, la Picardie.

On le divise en douze Contrées, qui sont : le Gouvernement d'Arras, l'Avouerie de Béthune, le Comté de Saint-Paul,

Digitized by Google

Paul, les Régales de Térouane, & les Bailliages d'Aire, de Saint-Omer, de Hedin, de Lillers, de Lens, de Bapaume, d'Avesnes & d'Aubigny, consistants en 844 Villages, & vingt-huit belles Abbayes. Sa plus grande longueur est de vingt-cinq lieues, depuis Saint-Omer jusqu'à l'Escaut; & sa largeur de douze, depuis Bucquoy jusqu'à la Bassée. L'étendue en étoit autrefois plus grande; car elle comprenoit aussi les Comtés de Boulogne, de Calais, de Guines & d'Ardres, que les Rois de France en ont démembrés ensuite.

COMTÉ D'ARTOIS.

Arras en est la Ville Capitale; les autres sont Saint-Omer, Béthune, Aire, Hesdin, Bapaume, Lens, Lillers, Saint-Paul & Saint-Venant. C'est un Pays des plus beaux & des plus fertiles des XVII Provinces. Ses campagnes rapportent ordinairement des grains, & particuliérement du froment en telle quantité, qu'on l'appelle communément *le Grenier des Pays-Bas*, & qu'elle en fournit abondamment aux Provinces voisines. Il y croît aussi beaucoup d'houblon, & c'est pour cette raison qu'on y boit par-tout une bierre délicate & forte. Ses habitants se distinguent par leur droitu-

Digitized by Google

COMTÉ D'ARTOIS.

re, leur ſincérité & leur fidélité. Ils ſont laborieux, exacts à remplir leurs devoirs; mais ſur-tout attachés à la Religion Catholique, & jaloux de leurs Privileges & de leurs Coutumes.

L'Artois fut ſubjugué autrefois par les Romains, & enſuite par les François, qui le comprirent dans le partage du Royaume d'Auſtraſie. Sous la ſeconde Race des Rois de France, il y eut des Gouverneurs particuliers qui en uſurperent la domination. On trouve que ſous les regnes de Pepin & de Carloman, Thibaut étoit Gouverneur de l'Artois; qu'Unroch le fut du temps de Charlemagne & de Louis-le-Débonnaire, qui y établit Bérenger; & que ce dernier fut ſuivi d'Everard, d'Adalard, d'Unroch II, de Huthmar, & d'Adalelme.

SEIGNEURS D'ARTOIS.

I. Baudouin, dit *Bras de fer*, fut le premier Seigneur & propriétaire de l'Artois; il vint, l'an 862, à Senlis, où il enleva Judith, veuve d'Adolphe, Roi d'Angleterre, & fille de Charles-le-Chauve, Empereur & Roi de France. Ce Prince en fut tellement irrité, qu'il

poursuivit Baudouin les armes à la main; mais ses troupes furent deux fois taillées en pieces, près de l'Abbaye du Mont-Saint-Eloy en Artois. Cependant Baudouin & Judith furent excommuniés dans un Concile d'Evêques, tenu à Senlis; ils allerent à Rome se jetter aux pieds du Pape Nicolas I; & comme Baudouin n'avoit agi que du consentement de Judith, le Roi Charles donna, à la priere du Pape, son consentement au mariage, qui fut solemnisé à Auxerre, l'an 864. Ce Prince le fit Comte de Flandres, & Souverain de l'Artois. Baudouin mourut à Arras l'an 879, & fut enterré à St. Bertin; mais ses entrailles furent portées à Gand, où sa femme Judith avoit été enterrée.

II. Baudouin II, dit *le Chauve*, succéda à son pere; il fut Abbé (selon la coutume de ces temps-là) de St. Vaast, de St. Bertin & de St. Pierre à Gand, où il fut enterré l'an 917; & son épouse Elstrude, fille du Roi d'Angleterre, y a été aussi inhumée l'an 929.

III. Arnould, dit *le Grand* ou *le Vieil*, céda, l'an 958, le Comté de Flandres à son fils,

IV. Baudouin III, qui épousa Ma-

Digitized by Google

haud, fille du Duc de Saxe; mais il mourut à Berg-Saint-Winox l'an 961, trois ans avant Arnould, son pere.

V. Arnould II succéda, l'an 964, à Arnould, son aïeul; il épousa Lutgarde, fille de Berenger, Roi d'Italie, & mourut l'an 988. Sa veuve fut mariée en secondes noces, à Robert II, Roi de France.

VI. Baudouin IV, dit *le Barbu* ou *le Débonnaire*, mourut en 1031; il avoit épousé Ogine de Luxembourg, laquelle à l'âge de 50 ans, accoucha, dit-on, publiquement de Baudouin dit *de Lille*, dans une tente dressée sur la grande Place d'Arras, l'an 1014.

VII. Baudouin V, dit de *Lille*, épousa Adélaïde, fille de Robert II, Roi de France; il mourut l'an 1067, & fut enterré à Saint-Pierre à Lille, & sa femme Adélaïde fut enterrée, l'an 1071, à Messines, où elle avoit fondé une Abbaye de Dames.

VIII. Baudouin VI, dit de *Mons*, fut aussi Comte de Flandres & de Hainaut, du chef de sa femme Richilde: il mourut l'an 1070.

IX. Arnould III fut tué, l'an 1072, dans une bataille, sans laisser de postérité.

Digitized by Google

SEIGNEURS D'ARTOIS.

X. Robert I, dit *le Frison*, frere de Baudouin VI, usurpa les Etats d'Arnould, son neveu; il épousa Gertrude de Saxe, & décéda l'an 1093.

XI. Robert II, dit *le Jeune* ou de *Jérusalem*, épousa Clémence de Bourgogne, sœur du Pape Calixte II; il mourut d'une chûte l'an 1111, & fut enterré à l'Abbaye de Saint-Vaast.

XII. Baudouin VII, dit *à la Hache*, succéda à son pere; il épousa Agnès de Bretagne, dont il fut séparé à cause de parenté; il mourut sans laisser de postérité l'an 1119, & fut inhumé à l'Abbaye de Saint-Bertin.

XIII. Charles, dit *le Bon*, succéda à son cousin maternel: il fut tué à Bruges dans l'Eglise de Saint-Donat, l'an 1127, & ne laissa point d'enfants de son épouse, Marguerite de Clermont.

XIV. Guillaume de Normandie obtint la Flandre, l'Artois, &c. par la faveur de Louis VI, Roi de France: il épousa Sybille, fille de Humbert, Comte de Vertus, de laquelle il n'eut point d'enfants. Il fut tué devant Alost d'un coup d'arbalête l'an 1129, & fut enterré à Saint-Bertin.

XV. Thierry d'Alsace, petit-fils de

Robert, dit *le Frison*, Comte de Flandres, & Souverain de l'Artois, devint paisible possesseur de ces Provinces; il épousa la veuve de Charles-le-Bon, & en secondes noces, Sybille, fille de Foulques d'Anjou, Roi de Jérusalem. Il mourut l'an 1168.

XVI. Philippe d'Alsace mourut dans la Terre-Sainte en 1191, sans laisser d'enfants d'Elisabeth, Comtesse de Vermandois. Il avoit marié, l'an 1180, sa niece Isabelle de Hainaut, à Philippe-Auguste, depuis Roi de France, auquel il donna pour dot tout l'Artois, avec le Comté de Calais; & le Roi Louis VII, pere de Philippe-Auguste, lui céda en échange le Comté de Vermandois. Cet accord causa bien des troubles & des guerres dans le Pays; car Philippe-Auguste étant monté sur le Trône, ne voulut pas se tenir à la donation du Roi, son pere, & Philippe d'Alsace s'empara de l'Artois. La Paix se fit enfin à Péronne l'an 1199, après la mort de Philippe d'Alsace, lorsque Baudouin *le Courageux*, son beau-frere, s'accommoda avec le Roi de France, en se réservant seulement Saint-Omer, Aire, Lillers, Guines & Ardres, & céda au

Roi la Ville d'Arras, avec le reste de l'Artois; mais ensuite Louis VIII, Roi de France, recouvra toutes ces Places, par un Traité fait près de Lens en 1211.

XVII. Philippe-Auguste, Roi de France, a eu trois femmes, Isabelle de Hainaut, Isamberge de Danemarck, qu'il répudia, & Agnès de Méranie, dont il fut obligé de se séparer; il mourut en 1223, âgé de 57 ans, après avoir regné quarante-deux ans.

XVIII. Louis VIII, Roi de France, fils de Philippe-Auguste & d'Isabelle de Hainaut, ne regna que trois ans, & mourut en 1226, à l'âge de 39 ans. Il eut de Blanche de Castille, saint Louis, Roi de France; Robert, Comte d'Artois, qui suit, & sept autres fils, avec deux filles.

COMTES D'ARTOIS.

I. Robert de France, surnommé *le Bon* & *le Vaillant*, naquit l'an 1216, & devint le premier Comte d'Artois, par la faveur de saint Louis, son frere, qui érigea ce Pays en Comté l'an 1237. Il fut aussi Régent du Royaume de Sicile, & refusa la Couronne Impériale,

que le Pape Grégoire IX lui fit offrir. Il épousa, en premieres noces, Marie, fille de Jeanne, Comtesse de Flandres, & de Ferrand de Portugal, dont il n'eut point d'enfants; & en secondes, Mahaud, fille de Henri II, Duc de Brabant. Il accompagna le Roi son frere, au voyage d'Outremer, & fut tué à l'âge de 33 ans, à la bataille de Massoure en Egypte, en 1249.

II. Robert II, surnommé *l'Illustre*, fils de Robert I, & de Mahaud de Brabant, fut créé Pair de France l'an 1297, par le Roi Philippe-le-Bel, au service duquel il s'étoit signalé. Il fut tué dans une bataille près de Courtray, en 1302, laissant d'Amicie de Courtenay, Philippe, mort avant son pere, l'an 1297, dans une bataille près de Furnes; Robert, mort jeune, & Mahaud, femme d'Othon IV, Comte de Bourgogne, laquelle lui succéda.

III. Mahaud ou Mathilde, hérita le Comté d'Artois, quoique Philippe, son frere, eût laissé un fils nommé Robert, *

* Robert ne laissa pas cependant de porter le titre de Comte d'Artois; & pour se maintenir, il appella à son secours Edouard III, Roi d'An-

Comte de Beaumont-le-Roger; mais comme par la Coutume d'Artois les enfants ne représentent pas leurs peres & meres dans la succession de leurs aïeuls, il perdit le procès qu'il soutint contre sa tante, à laquelle le Comté d'Artois fut adjugé l'an 1309, après cinq différents Arrêts du Parlement de Paris. Mahaud décéda l'an 1329.

IV. Robert III, fils de Mahaud & d'Othon, Comte de Bourgogne, naquit en 1292, & mourut en 1315, avant sa mere, sans laisser de postérité.

V. Jeanne de Bourgogne, sa sœur & son héritiere, épousa, en 1306, Philippe V, dit *le Long*, Roi de France, auquel elle porta la Bourgogne & l'Artois. De ce mariage naquit un fils, qui mourut au berceau, & quatre filles, dont l'ainée, Jeanne, eut le Comté d'Artois.

---

gleterre; il mourut à Londres l'an 1343, des blessures qu'il avoit reçues, en défendant, contre le Roi Philippe de Valois, la Ville de Vannes, en France. Ses successeurs, qui furent Jean d'Artois, Comte d'Eu; Jean, Seigneur de Peronne; Robert d'Artois; Philippe, Connétable de France, & Charles, Pair de France, qui mourut sans postérité en 1472, se qualifierent pareillement du titre de Comtes d'Artois.

COMTES D'ARTOIS.

Cette Reine mourut l'an 1330, après avoir fondé le College de Bourgogne à Paris.

VI. Jeanne de France épousa, en 1318, Eudes IV, Comte de Bourgogne, & mourut en 1347.

VII. Philippe de Bourgogne mourut avant ses pere & mere en 1346, d'une blessure qu'il avoit reçue par la chûte de son cheval, au siege d'Aiguillon, en Guyenne. Il avoit épousé Jeanne, fille unique de Guillaume, Comte de Boulogne & d'Auvergne, de laquelle il eut

VIII. Philippe de Bourgogne, dit *de Rouvres*, qui succéda, en 1347, à tous les Etats de Jeanne, son aïeule. Il mourut en 1361, à l'âge de 14 ans, ayant été fiancé à Marguerite, Comtesse de Flandres.

IX. Marguerite de France, seconde fille de Jeanne de Bourgogne V, Comtesse d'Artois, succéda à Philippe de Rouvre, son arriere-neveu. Elle étoit veuve de Louis de Crecy, Comte de Flandres, & mourut l'an 1382.

X. Louis de Male, Comte de Flandres, acquit le Comté d'Artois du chef de sa mere Marguerite. Il décéda à Saint-Omer, l'an 1384. *Voyez ci-après l'Art. XXIV des Comtes de Flandres.*

Digitized by Google

Comtes d'Artois.

Après la mort de Charles *le Hardi*, Duc de Bourgogne, Comte d'Artois, &c. qui fut tué devant Nanci l'an 1476, Louis XI, Roi de France, s'empara de l'Artois, qu'il érigea, l'an 1477, en Province & Sénéchaussée; prétendant le réunir à sa Couronne, quoique Marie de Bourgogne, héritiere de Charles, en fût en possession, comme d'un Fief féminin. Charles VIII, Roi de France, le céda enfin à Maximilien I, pour lors Roi des Romains, qui avoit épousé l'héritiere de Bourgogne: le Traité fut conclu à Senlis l'an 1493. Charles avoit épousé, l'an 1491, Anne, fille du Duc de Brétagne, qui avoit été accordée en premier lieu à Maximilien, & il renonça au mariage de Marguerite, fille de Maximilien, avec laquelle Louis XI, son pere, l'avoit voulu marier. Cet affront offensa tellement le Roi des Romains, qu'il déclara la guerre à la France; il surprit Arras & Saint-Omer, & manqua de prendre Amiens; mais la Paix fut conclue bientôt après, par la cession que Charles VIII fit du Comté d'Artois.

Le Roi François I ayant été fait prisonnier par les Troupes de l'Empereur Charles-Quint, à la bataille de Pavie,

Digitized by Google

COMTES D'ARTOIS.

l'an 1524, renonça pour toujours à ſes prétentions, par le Traité de Madrid, conclu l'an 1525, en vertu duquel il fut remis en liberté. Depuis ce temps-là les Souverains des Pays-Bas ne furent plus obligés de prêter hommage de ce Comté aux Rois de France, pour lequel ils devoient préſenter autrefois un épervier à chaque relief, comme l'avoit fait encore Charles-Quint l'an 1515, en la perſonne de René de Châlons, Prince d'Orange, ſon Ambaſſadeur auprès de François I. Philippe IV, Roi d'Eſpagne, fut le dernier Prince de la Maiſon d'Autriche qui ait été le maître de tout le Comté d'Artois; car la Ville d'Arras & ſes dépendances tomberent ſous la puiſſance de la France l'an 1640. Ce Prince mourut l'an 1665.

ROIS DE FRANCE, COMTES D'ARTOIS.

I. Louis XIII, ſurnommé *le Juſte*, Roi de France, fils de Henri IV & de Marie de Médicis, fut ſacré l'an 1610; il épouſa Anne d'Autriche, fille de Philippe III, Roi d'Eſpagne, & mourut le 14 Mai 1643, âgé de 42 ans.

II. Louis XIV, ſurnommé *le Grand*,

Digitized by Google

Roi de France, né le 5 Septembre 1638, fut sacré l'an 1654; il épousa, le 9 Juin 1660, Marie-Thérese d'Autriche, fille de Philippe IV, Roi d'Espagne, laquelle mourut le 30 Juillet 1683, laissant un fils unique, Louis, Dauphin de France, qui mourut le 14 Avril 1711, laissant de son épouse, Marie-Anne-Victoire de Baviere, trois Princes, dont l'ainé, Louis, Duc de Bourgogne, & ensuite Dauphin de France, vint à mourir le 18 Février 1712; Philippe, Duc d'Anjou, qui fut ensuite Roi d'Espagne, & Charles, Duc de Berry, qui mourut le 4 Mai 1714. Le Roi Louis XIV mourut à Versailles le premier Septembre 1715, après avoir regné 72 ans.

III. Louis XV, arriere-petit-fils de Louis XIV, fils de Louis, Dauphin de France, & de Marie-Adélaïde de Savoie, naquit le 15 Février 1710; il commença à regner le premier Septembre 1715, sous la tutele de son cousin Philippe de France, Duc d'Orléans, lequel mourut d'apoplexie le 2 Décembre 1723, âgé de quarante-neuf ans. Le Maréchal de Villeroi & le Cardinal de Fleury eurent soin de l'éducation de ce Prince, qui fut déclaré

Digitized by Google

Comtes d'Artois.

Majeur le 16 Février 1723, après avoir été ſacré & couronné à Rheims, le 25 Octobre 1722. On lui deſtina pour épouſe, Marie-Anne-Victoire, Infante d'Eſpagne, fille du Roi Philippe V, qui fit ſon entrée à Paris le 2 Mars 1722, âgée de quatre ans ſeulement; mais cette Princeſſe fut renvoyée enſuite en Eſpagne, & Sa Majeſté épouſa, le 5 Septembre 1725, Marie Leſzinski, fille de Staniſlas, Roi de Pologne, de laquelle il a eu Louis, Dauphin de France, né le 4 Septembre 1729, & mort le 20 Décembre 1765, âgé de 36 ans; & pluſieurs Princeſſes.

Les Artéſiens ſe joignirent aux autres Provinces pendant les troubles du XVI^e^. ſiecle, pour ſe maintenir contre les Eſpagnols : mais comme ils s'apperçurent que la guerre ſe faiſoit principalement pour introduire les héréſies de Luther & de Calvin, ils ſe ſéparerent des Rebelles, & prirent le nom de *Mécontents.* Ils s'accommoderent enfin avec le Roi d'Eſpagne, par un Traité conclu à l'Abbaye du Mont-Saint-Eloi, le 6 Avril 1579, ſigné par le Gouverneur de la Province, par Matthieu Moulart, Evê-

Digitized by Google

que d'Arras, & par plusieurs autres Seigneurs & Prélats.

COMTÉ D'ARTOIS.

Les François se sont rendus maîtres de la Province d'Artois sous plusieurs nouveaux prétextes, & la plus grande partie leur est demeurée en vertu de la Paix des Pyrénées, conclue l'an 1659; le Roi d'Espagne ne s'étant réservé que les Châtellenies de Saint-Omer & d'Aire : & l'on fit alors la division de *l'Artois cédé* & de *l'Artois réservé*. La guerre étant recommencée, les François se sont approprié le reste de l'Artois, qui étoit à leur bienséance, & la possession leur en fut confirmée par le Traité de Paix, conclu à Nimegue l'an 1678.

Pendant la guerre pour la succession d'Espagne, les Alliés ont pénétré jusques dans cette Province, & ils en ont enlevé au Roi de France, pendant la campagne de l'an 1710, les Places d'Aire, de Béthune, de Saint-Venant, de Lens, &c.; mais toutes ces conquêtes sont retournées à la France, en vertu du XV^e^. Article de la Paix d'Utrecht, l'an 1713.

États d'Artois.

Les Etats de la Province d'Artois sont composés du Clergé, de la Noblesse & du Tiers-Etat. Le Clergé est très-

COMTÉ D'ARTOIS.

nombreux & très-riche, composé des Evêques d'Arras & de Saint-Omer, de dix-neuf Abbés, & de neuf Chapitres. L'Evêque d'Arras prenoit la qualité de Président né des Etats d'Arras; mais les Etats s'y étant opposés, l'affaire fut jugée au Conseil du Roi, contre l'Evêque, qui fut obligé, l'an 1740, de renoncer à ce titre.

Les Abbayes sont : Saint-Vaast à Arras; Saint-Bertin à Saint-Omer; Anchin, Blangy, St. Jean-au-Mont, (dont l'Abbaye est maintenant à Ypres,) Auchy-les-Moines & Ham, de l'Ordre de saint Benoît; Clair-marais & de Chercamp, de l'Ordre de Cîteaux; Arouaise, Saint-Eloi, Hennin-Lietard, Eaucourt, Choques, Ruisseauville & Marœul, de l'Ordre de St. Augustin; Dommartin, Saint-André-au-Bois, & Saint-Augustin-de-Térouane, de l'Ordre de Prémontré. Le Grand-Prieur de Saint-Vaast d'Arras y a aussi séance. Les Chapitres sont, les Cathédrales d'Arras & de St. Omer, & les Collégiales d'Aire, de Béthune, de Lens, de Lillers, de Saint-Paul, de Faucquenbergue & de Hesdin.

Parmi la Noblesse on ne reçoit que ceux qui ont du moins une Terre à clocher,

cher, & quatre générations de Nobleſſe. Le Tiers-Etat comprend les Députés d'onze Villes; ſavoir, de la Ville d'Arras, Saint-Omer, Béthune, Aire, Lens, Bapaume, Heſdin, de la Cité d'Arras, de Saint-Paul, Pernes & Lillers. Leur Aſſemblée générale ſe tient ordinairement une fois par an au mois d'Octobre, tant pour délibérer des affaires de la Province, que pour les Subſides qu'on doit accorder au Roi. Il y a trois Commiſſaires qui y préſident de la part de Sa Majeſté, qui ſont, le Gouverneur-Général, l'Intendant de la Province, & le premier Préſident du Conſeil d'Artois.

On choiſit dans la même Aſſemblée trois Députés pour aller en Cour, un de la part du Clergé, un de la Nobleſſe, & un du Tiers-Etat. Ils préſentent au Roi les Cahiers de la Province, dreſſés pendant l'Aſſemblée générale, & doivent faire rapport de ſa réponſe. C'eſt le Gouverneur de la Province qui les préſente à Sa Majeſté. Le Clergé choiſit outre ceux-ci un Député ordinaire, qui doit avoir ſoin, avec un Député choiſi par la Nobleſſe, & un du Tiers-Etat, des affaires particulieres, comme auſſi

Digitized by Google

COMTÉ D'ARTOIS.

de l'exécution des résolutions prises dans l'Assemblée générale. La commission de ces Députés ordinaires dure pendant trois années, & ils s'assemblent ordinairement à Arras.

Le Bailli d'Arras étoit le Chef de la Justice du Pays d'Artois, avant que le Conseil de cette Province fût érigé en la Ville d'Arras; ce qui a été fait le 12 Mai 1530, par l'Empereur Charles-Quint, Souverain des Pays-Bas. Il étoit composé alors d'un Président, de deux Chevaliers ou Conseillers d'Epée, de six Conseillers de Robe, d'un Avocat-Général & d'un Procureur-Général, de quelques Greffiers, &c. Ce Conseil s'étoit retiré à Saint-Omer l'an 1640, lorsqu'Arras fut prise par les François, ce qui donna lieu à la distinction du *Conseil d'Artois, séant à Arras;* & *du Conseil d'Artois, séant à Saint-Omer.* Le Roi Louis XIII mit premiérement quelques nouveaux Juges à Arras, & l'Intendant de la Province d'Artois y fit les fonctions de Président jusqu'en 1661, lorsque le Conseil fut rétabli à Arras.

En 1678, ce Conseil a été augmenté de deux places pour deux Conseillers, auparavant résidents à Saint-Omer. En

COMTÉ D'ARTOIS.

1687, Sa Majeſté y mit un ſecond Préſident, & ſept nouveaux Conſeillers, partageant ledit Conſeil en deux Chambres. Il y a donc maintenant un premier & ſecond Préſident, deux Chevaliers d'honneur, quinze Conſeillers, un Chancelier-Provincial, un Avocat-Général, & un Procureur-Général. Il a toujours été Souverain en matieres criminelles; mais pour les Cauſes civiles de la Province, on alloit anciennement, par appel, au Parlement de Paris, lorſque l'Artois étoit Vaſſal de France; on eſt allé, après la ceſſion de François I, à celui de Malines; mais depuis que l'Artois eſt ſujet à la France, on va, par appel, au Parlement de Paris.

Ce Conſeil préſentoit trois perſonnes au Prince, qui en choiſiſſoit une, à qui il donnoit les Charges de Conſeiller, de Procureur ou d'Avocat-Général au même Conſeil d'Artois, quand elles venoient à vaquer; mais par un Edit de Louis XIV, Roi de France, donné l'an 1693, toutes les Charges de cette Province, ſoit de Judicature ou autres, ont été vénales & rendues héréditaires.

Digitized by Google

Présidents du Conseil Provincial d'Artois.

I. Jean Caulier fut aussi Chef-Président du Conseil-Privé, & mourut vers l'an 1538.

II. Guillaume Hangouart, Seigneur de Pietre, Conseiller de l'Empereur Charles-Quint, mourut l'an 1546.

III. Louis de Martigny, auparavant Conseiller en Artois & à Malines, lui succéda l'an 1547.

IV. Jacques de Rebreviettes, Conseiller en Artois, puis au Parlement de Malines, succéda l'an 1554.

V. Pierre Asset, mort en 1580.

VI. Jean Richardot, auparavant Conseiller à Malines, devint, en 1586, Conseiller, & ensuite Chef-Président du Conseil-Privé; il mourut à Arras l'an 1609, à son retour de l'Ambassade de France.

VII. Jérôme de France, Seigneur de la Vacquerie, ci-devant Docteur en Droits dans l'Université de Fribourg, en Allemagne, & Conseiller à Malines, mourut l'an 1606.

VIII. Rainuce de France, Seigneur

Digitized by Google

de Noyelles, fils du précédent, devint, en 1622, Président du grand Conseil à Malines, où il mourut l'an 1628.

IX. Antoine Denys, Seigneur de Savigny, mort l'an 1624.

X. Jean Grospré, Seigneur de la Gorguelle, mourut vers l'an 1634.

XI. Charles Laurin, Seigneur de la Haye, auparavant Conseiller au Parlement de Malines; en 1640, il devint Conseiller du Conseil-Privé, & décéda l'an 1664.

XII. Jean de Bailly, Seigneur d'Inghen, fut Président de ce Conseil, résidant à Saint-Omer, après la prise d'Arras : en 1650, il devint Conseiller du Conseil-Privé.

XIII. Antoine Colins, Docteur en Droit dans l'Université de Louvain, & Conseiller au Parlement de Malines, ensuite Président du Conseil résidant à Saint-Omer ; il devint Conseiller du Conseil-Privé l'an 1658, & mourut l'an 1666.

XIV. Adrien de France, fut Président du Conseil d'Artois jusqu'à l'an 1661, lorsqu'il devint Président du Parlement de Malines, où il mourut l'an 1668.

Digitized by Google

PRÉSID. D'ARTOIS.

XV. André Scarron, nommé par le Roi Louis XIV pour Président du Conseil d'Artois, rétabli à Arras l'an 1661; il mourut l'an 1685.

XVI. Ignace Simon, Conseiller à Mons, puis à Malines, a été aussi fait Président du Conseil d'Artois, séant à Saint-Omer, l'an 1665; il devint ensuite Conseiller du Conseil-Privé.

XVII. Aignan de Préfontaine, succéda l'an 1685, & mourut l'an 1687.

XVIII. Antoine-François le Merchier, mourut l'an 1703.

XIX. Philippe-François Palisot, Baron d'Athies, &c. mourut l'an 1707.

XX. Ignace-François Palisot, succéda à son pere, & mourut le 4 Mars 1718.

XXI. Ambroise-Alexandre Palisot, Seigneur d'Incourt, &c. frere du précédent, Président depuis l'an 1718.

Seconds Présidents.

I. Philippe Hourdequin fut le premier nommé à cette Charge, créée par le Roi Louis XIV, l'an 1687.

II. Philippe-François Hourdequin, succéda à son pere l'an 1705.

Digitized by Google

Digitized by Google

III. Albert-Louis-Emmanuel Bulteel, Conseiller au même Conseil, succéda le 10 Janvier 1729. PRÉSID. D'ARTOIS.

Le Roi y a établi aussi, l'an 1715, une Chancellerie, qui est composée d'un Garde-des-Sceaux, de quatre Secretaires-Audienciers, quatre Secretaires-Contrôleurs, de douze autres Secretaires, un Greffier, plusieurs Receveurs, &c.

LA VILLE D'ARRAS.

C'Est une des plus anciennes Villes des Pays-Bas; Antonin en fait mention, & il la nomme *Nemetacum*, & Jules-César *Atrebatum*. Ce dernier en parle dans ses Commentaires, au sujet de Commius, Roi des Atrebates, qui avoit manqué de fidélité aux Romains, quoiqu'il leur fût redevable de la Couronne. Ce fut autrefois la Capitale de toute la Flandre; Charles *le Chauve* la donna en dot, en 863, à sa fille Judith, femme de Baudouin, surnommé *Bras de Fer*. Elle est sur la riviere de Scarpe,

Digitized by Google

ARRAS. à cinq lieues de Douay & de Dourlens; à ſept de Cambray, à dix de Lille, & environ quatorze d'Amiens & de Saint-Omer.

Arras, Capitale du Comté d'Artois, eſt ſur une montagne; ſes environs ſont remplis de carrieres de pierres blanches; & même en pluſieurs endroits de la Ville l'on trouve ſouvent de quoi bâtir la maiſon, des pierres que l'on tire en creuſant la cave. On la diviſoit autrefois en *Ville* & en *Cité*. L'Abbé de St. Vaaſt étoit Seigneur de la Ville, & l'Evêque de la Cité; mais par un Edit du Roi Louis XV, du mois d'Octobre 1749, il a été réglé que la Ville & la Cité ne feroient plus qu'un ſeul même corps; & un Magiſtrat compoſé du Grand-Bailli, du Mayeur, de deux Conſeillers-Penſionnaires, de neuf Echevins, (dont deux Nobles, cinq Avocats & deux Notables,) d'un Procureur du Roi & Syndic, d'un Subſtitut, d'un Greffier civil & criminel, d'un Argentier, &c.

La Cité étoit auſſi ſéparée autrefois de la Ville par des murailles, des portes & un large foſſé, où entroit la petite riviere de Crinchon. Celle-ci ſervoit de ſéparation, & enſuite elle ſe

Digitized by Google

jette dans la Scarpe; mais depuis ce nouveau Réglement, les murailles ont été rasées, & les fossés comblés. La Citadelle, construite sur les desseins du Maréchal de Vauban, est fortifiée selon toutes les regles de l'art; mais elle est située dans un terrein si bas, que l'on n'en peut pas tirer une grande utilité; ce qui la fait nommer *la belle inutile*.

La grande Place d'Arras est d'une étendue extraordinaire pour une Ville de guerre. Dans celle du petit Marché, qui n'en est pas éloigné, on voit l'Hôtel-de-Ville, qui est très-bien bâti; & la tour du Beffroi, couverte d'une couronne, sur laquelle il y a un Lion d'airain qui lui sert de girouette: ce Beffroi fut achevé en 1551.

Au milieu de ce Marché, on voit la Chapelle de la sainte Chandelle, qui y a été apportée, dit-on, par la sainte Vierge, environ l'an 1105, à l'Evêque Lambert, pour remede contre la maladie d'un feu ardent, qui dévoroit jusqu'aux intestins des habitants: on en guérissoit, en buvant de l'eau où cette Chandelle avoit distillé quelques gouttes de cire. La mémoire de ce miracle & la Dédicace de la Ville, se célebre le

ARRAS.

ſecond Dimanche après la Pentecôte. La ſainte Chandelle eſt conſervée dans une chaſſe d'argent, donnée par Mahaud III, Comteſſe d'Artois. La libéralité & la piété des Bourgeois a fait beaucoup embellir cette Chapelle, qui a un petit dôme conſtruit à l'Italienne, & un clocher à la façon d'une pyramide, dont le travail eſt très-eſtimé, à cauſe de pluſieurs ſtatues qu'on y a placées.

L'Egliſe Cathédrale de Notre-Dame, qui eſt très-ſpacieuſe & bien ornée, a été miſe dans l'état préſent l'an 1396 : elle fut endommagée par le feu l'an 1571. Sa tour eſt fort haute, ayant une belle horloge, ſur laquelle on voit pluſieurs petits perſonnages de bronze, qui repréſentent les Myſteres de la Paſſion du Sauveur; & par le moyen de certains reſſorts, paſſent pardevant la cloche, ſonnant les heures & les demi-heures. Cet ouvrage y fut mis en 1541.

Le Chapitre de la Cathédrale eſt compoſé des Prévôt & Doyen, des Archidiacres d'Arras & d'Oſtrevant, d'un Chantre, d'un Ecolâtre, d'un Théologal & d'un Pénitencier, & de quarante Chanoines, outre leſquels il y a quarante-huit Chapelains, douze Enfants de

Digitized by Google

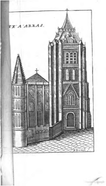
TE A ARRAS.

Digitized by Google

Chœur, &c. C'eſt l'Evêque qui confere toutes les Prébendes.

On y conſerve, avec vénération, dans une chaſſe d'argent, enrichie de perles & de diamants, *la ſacrée Manne*, tombée du Ciel en forme de laine blanche, vers l'an 371, pendant une grande ſéchereſſe. St. Jérôme a autoriſé la tradition de ce prodige, dont il eſt fait mention dans ſes Ouvrages.

Le Dioceſe d'Arras comprend la partie méridionale de l'Artois, avec l'Oſtrevant, & une petite partie de la Flandre Françoiſe. On y compte dix-huit Abbayes, cinq Chapitres, & 400 Paroiſſes, dont il y en a 250 en Artois, & 150 en Flandres, partagées en douze Doyennés, qui ſont, Valenciennes, Douay, Bapaume, Lens, Béthune, Hennin, la Baſſée, St. Paul, Aubigny, Houdaing, Pas & Croiſillies.

L'Evêché d'Arras a été uni à celui de Cambray, depuis le commencement du Chriſtianiſme juſqu'en 1094, lorſqu'après la mort de l'Evêque Gerard, à l'occaſion de la diſſention & de pluſieurs troubles qui regnoient dans le Clergé de Cambray, ceux d'Arras demanderent à Urbain II la ſéparation de

Digitized by Google

leur Eglise de celle de Cambray. Le Pape mal satisfait des Cambresiens, qui tenoient le parti de l'Empereur Henri IV, écouta favorablement la demande du Clergé d'Arras, & sépara l'Evêché d'Arras de celui de Cambray, par une Bulle donnée à Rome l'an 1093.

Cet Evêché est exempt de la Régale, par concession du Roi Philippe-Auguste, l'an 1203, dont on a gravé la mémoire sur la muraille du Chœur de la Cathédrale.

ÉVÊQUES D'ARRAS, depuis la séparation.

I. Lambert de Guines, Archidiacre de Térouane, & Chantre de St. Pierre à Lille, fut sacré à Rome en qualité d'Evêque d'Arras, par le Pape Urbain II, l'an 1094. Il gagna tellement l'estime du Peuple & du Clergé de Rome, qu'il devint Evêque d'Ostie; il mourut l'an 1115.

II. Robert, Archidiacre d'Arras, mourut l'an 1131.

III. Saint Aluise, Religieux de Saint-Bertin à Saint-Omer, ensuite Prieur de Saint-Vaast à Arras, & Abbé d'Anchin,

Digitized by Google

après avoir été ſacré Evêque d'Arras, ſe trouva à l'expédition de la Terre-Sainte avec Thierry, Comte de Flandres, & d'autres Princes Croiſés. Il y mourut l'an 1148.

IV. Saint Godeſchalque, Religieux-Profès de l'Abbaye de Saint-Martin à Laon, de l'Ordre de Prémontré, & enſuite Abbé du Mont-Saint-Martin, au Dioceſe de Cambray, fut élu Evêque d'Arras vers l'an 1150. Il ſe retira enſuite à cauſe de ſes infirmités l'an 1164, & finit ſes jours dans l'Abbaye de Saint-Martin à Laon.

V. André, Abbé de Vaux-Cernay, de l'Ordre de Cîteaux, près de Paris, mourut l'an 1171.

VI. Robert de Dovia, Prévôt d'Aire, de Bruges & de Saint-Omer, fut nommé à l'Évêché d'Arras, & peu de temps après, transféré à celui de Cambray; il fut aſſaſſiné, l'an 1174, dans la Ville de Condé, ſans avoir été ſacré.

VII. Frumauld, Archidiacre d'Oſtrevant en l'Egliſe d'Arras, mort l'an 1183.

VIII. Pierre, Abbé de Pontigny, & enſuite de Cîteaux, quitta cet Évêché l'an 1198, pour ſe retirer dans le Monaſtere de Pontigny.

Evêques d'Arras.

IX. Raoul de Neuville, Archidiacre d'Arras : quelques Auteurs disent qu'il a été mis au nombre des Cardinaux par le Pape Innocent III ; il mourut l'an 1220.

X. Ponce, Archidiacre d'Arras, mourut l'an 1231.

XI. Asson, Archidiacre d'Ostrevant, dans l'Eglise d'Arras ; il mourut l'an 1245.

XII. Foursy, gouverna très-peu de temps ; la mort le ravit l'an 1247.

XIII. Jacques de Dinant, mourut l'an 1259.

XIV. Pierre de Noyon, quitta son Evêché l'an 1280, pour finir ses jours dans l'Abbaye du Mont-Saint-Eloy, près d'Arras.

XV. Guillaume d'Issy, Doyen de la Cathédrale d'Orléans, décéda l'an 1293.

XVI. Jean le Moine, Doyen de la Cathédrale de Bayeux, devint Cardinal l'an 1294, & Evêque de Noyon. Il mourut l'an 1313, après avoir fondé un College dans l'Université de Paris.

XVII. Gerard Pigalotti, auparavant Evêque de Spolette en Italie, obtint l'Evêché d'Arras du Pape Boniface VIII, l'an 1294, & mourut vers l'an 1316.

Digitized by Google

XVIII. Bernard, Evêque d'Arras, mort l'an 1320.

XIX. Pierre de Chappes, Grand-Chancelier de France; il devint ensuite Evêque de Chartres l'an 1326, & peu de temps après Cardinal: il mourut l'an 1336.

XX. Jean Pasté, Doyen de la Cathédrale de Chartres, puis Evêque d'Arras, l'an 1326.

XXI. Thierry Hérisson, Prévôt d'Aire, & Chancelier de Robert, Comte d'Artois, mourut l'an 1328, après avoir fondé les deux Chartreuses de Gonnay.

XXII. Pierre Roger, Limousin, auparavant Religieux Bénédictin, Abbé de la Chaise-Dieu & de Fescamp, devint Evêque d'Arras l'an 1329; & l'année suivante Archevêque de Sens, & puis de Rouen. Le Pape Benoît XII l'ayant fait Cardinal en 1338, les autres Cardinaux le choisirent, en 1342, pour lui succéder dans la Chaire de saint Pierre; il prit alors le nom de Clément VI. Il mourut à Avignon l'an 1352, & fut enterré à l'Abbaye de la Chaise-Dieu.

XXIII. André Ghiny, Florentin, passa de l'Evêché d'Arras, qu'il n'a gouverné que pendant quatre ans, à celui de Tour-

Digitized by Google

ÉVÊQUES D'ARRAS.

nay, l'an 1335, & peu de temps après, il devint Cardinal.

XXIV. Jean Mandevilain, natif de Clermont, en Auvergne, devint ensuite Evêque de Châlons, où il mourut en 1344.

XXV. Pierre Bertrand, Seigneur de Colombier, Doyen de Saint-Quentin, & Evêque de Nevers : en 1344 il fut fait Cardinal, & dix ans après Evêque d'Ostie, & Doyen du sacré College; il mourut l'an 1361.

XXVI. Jean Galvan, mort l'an 1349.

XXVII. Aimery Robert, premiérement Evêque de Lisieux & Cardinal, & en 1349 Evêque d'Arras; il devint, l'an 1362, Evêque de Térouane, & enfin Archevêque de Sens, & mourut l'an 1384.

XXVIII. Gerard de Dainville, devint Evêque de Térouane l'an 1370, & deux ans après Evêque de Cambray.

XXIX. Hugues Feydit, Evêque d'Orléans, fut transféré à Arras l'an 1371.

XXX. Pierre Masoërius, Chanoine & Archidiacre à Cambray, &c. Evêque d'Arras depuis l'an 1374, mourut l'an 1391.

XXXI.

Digitized by Google

XXXI. Jean Canardi, Moine de l'Abbaye de Saint-Denis, en France, ensuite Grand-Chancelier du Duc de Bourgogne, mourut l'an 1407.

XXXII. Martin Porée, Dominicain, Confesseur du Duc de Bourgogne, & son Ambassadeur au Concile de Constance, mourut l'an 1426.

XXXIII. Hugues de Cayeu, Prévôt de l'Eglise de Saint-Omer, Conseiller du Duc de Bourgogne, décéda l'an 1438.

XXXIV. Fortigaire de Placentia, Brugeois, Prévôt de St. Pierre à Lille & de Notre-Dame à Furnes, fut élu par le Chapitre, pendant que le Pape y nommoit Quintin Menart : celui-ci devint peu après Archevêque de Besançon ; & Fortigaire mourut en 1452.

XXXV. Jacques de Coimbre, Portugais, Prévôt de St. Pierre à Lille, neveu du Roi de Portugal & de Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, devint Evêque d'Arras l'an 1453, & puis Cardinal & Archevêque de Lisbonne ; il mourut l'an 1459, âgé de 25 ans.

Denis de Montmorency, Doyen de la Cathédrale de Tournay, fut nommé à cet Evêché l'an 1454, par l'Arche-

ÉVÊQUES D'ARRAS.

vêque de Rheims, comme Métropolitain, & il y fut maintenu par le Roi de France : cependant il fut obligé de céder à Jean Geofroy, & mourut à Tournay l'an 1474.

XXXVI. Jean Geofroy, Moine & Abbé de Luxeuil, en Bourgogne, puis Evêque d'Arras l'an 1454, & d'Alby, & Cardinal, l'an 1462; il fut aussi Abbé de St. Denis, en France. Ce Prélat, que l'on nommoit aussi Jauffridi ou Joffridi, étoit né à Luxeuil. Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne; Louis XI, Roi de France; & les Papes Pie II & Paul II eurent toujours en lui une confiance particuliere, & le chargerent des plus importantes affaires de l'Eglise & de l'Etat. Il mourut au Prieuré de Rully, Diocese de Bourges, le 11 Décembre 1473.

XXXVII. Pierre de Ranchicourt, Chancelier de l'Eglise d'Amiens, tint un Synode l'an 1490, & mourut en 1499.

XXXVIII. Nicolas de Ruistre, Luxembourgeois, Prévôt de St. Pierre à Louvain, & de St. Bavon à Harlem, mourut l'an 1509, après avoir fondé un beau College à Louvain.

Digitized by Google

XXXIX. François de Melun, Prévôt de Saint-Pierre à Lille, de Notre-Dame à Saint-Omer, &c. devint Evêque de Térouane l'an 1512.

XL. Philippe de Luxembourg, Doyen de la Cathédrale de Tournay, & Evêque du Mans & de Térouane, administra pendant deux ans l'Evêché d'Arras. Il étoit auſſi Cardinal & Evêque d'Albano, & mourut l'an 1519.

XLI. Pierre Accolti, Florentin, Cardinal, Evêque d'Ancone, de Cadix, de Mailleſais & de Cérmone; il a adminiſtré l'Evêché d'Arras, depuis l'an 1519 juſqu'à l'an 1526, quoiqu'il n'y ait jamais réſidé. Il mourut l'an 1532, étant Evêque de Sabine.

XLII. Euſtache de Croy, Prévôt de Malines, de St. Omer & d'Aire, mourut l'an 1538.

XLIII. Antoine Perrenot de Granvelle, Chanoine de Cambray & de Beſançon, &c. devint Evêque d'Arras l'an 1538, & Conſeiller d'Etat de l'Empereur Charles-Quint, puis Archevêque de Malines & Cardinal l'an 1560.

Selon ce Catalogue, l'Egliſe d'Arras a eu parmi ſes Evêques un Pape, qui fut Clément VI, & onze Cardinaux.

ÉVÊQUES D'ARRAS.

Jusqu'à ce temps-là, les Evêchés d'Arras & de Cambray avoient été Suffragants de l'Archevêché de Rheims; mais en 1559, le Pape Paul IV rendit Arras Suffragant du nouvel Archevêché de Cambray. Il est à remarquer aussi, que dans l'érection qui se fit alors des nouveaux Evêchés aux Pays-Bas, il n'y eut que l'Evêché d'Arras qui ne fut ni augmenté ni diminué.

XLIV. François Richardot, Bourguignon, Religieux de l'Ordre de saint Augustin, Docteur en Théologie dans l'Université de Paris, devint, l'an 1554, Evêque de Nicopolis, & Suffragant de Besançon. En 1562 il fit son entrée à Arras, & se trouva au Concile de Trente: en 1570, il tint un Synode à Arras, & contribua principalement à l'érection de l'Université de Douay; il mourut l'an 1574.

XLV. Mathieu Moullart, Abbé de Saint-Guislain, Ordre de saint Benoît, fut sacré l'an 1579; en 1588 il tint un Synode, & mourut l'an 1600, après avoir fondé dans l'Université de Douay, un College, qui porte encore son nom.

XLVI. Jean du Ploich, d'Aire, Archidiacre de Saint-Omer, fut sacré en

1602, & mourut au mois de Juillet de la même année.

XLVII. Jean Richardot, neveu de François Richardot, fut ſacré l'an 1604; en 1609, il fut nommé à l'Archevêché de Cambray, & mourut en 1614.

XLVIII. Herman Ortemberghe, de Nimegue, en Gueldres, Auditeur de Rote pour l'Allemagne à Rome, fut ſacré l'an 1611, & mourut l'an 1626.

XLIX. Paul Boudot, Bourguignon, Evêque de Saint-Omer, devint Evêque d'Arras en 1627, & mourut en 1635.

Nicolas au Fief, Chanoine de Tournay, & Conſeiller-Eccléſiaſtique au Conſeil-Privé, fut nommé à cet Evêché en 1637, par le Roi d'Eſpagne; mais il n'en prit pas poſſeſſion, à cauſe que la Ville d'Arras fut priſe peu de temps après par les François; il mourut en 1651. Le Roi d'Eſpagne y nomma encore Ladiſlas Jonart, depuis Evêque de Saint-Omer, & Archevêque de Cambray; & Louis XIV, Roi de France, envoya pour y faire les fonctions Epiſcopales, le célebre Jean-Pierre Camus, ancien Evêque de Bellay, qui mourut l'an 1652.

L. Etienne Moreau, Docteur en

Théologie, & Abbé de Saint-Josse-sur-Mer, fut sacré l'an 1670, & mourut l'an 1672.

LI. Guy de Seve de Rochechouart, Docteur de Sorbonne, Abbé de Saint-Michel en Thiérache, fut sacré le 30 Octobre 1672. Il voulut quitter son Evêché l'an 1722, en faveur de son neveu, étant alors Doyen ou le plus ancien des Evêques de France : il décéda le 28 Décembre 1724, âgé de 85 ans.

Guy de Seve de Rochechouart d'Issy, Abbé de Saint-Etienne de Cornez, Archidiacre & Grand-Vicaire d'Arras, fut nommé Coadjuteur de son oncle le 11 Décembre 1719; mais il donna ensuite sa démission.

LII. François de Baglion de la Salle, Chanoine & Comte de Lyon, succéda l'an 1725, & fut sacré à Paris le 19 Janvier 1727, par l'Archevêque de Cambray. Il étoit Abbé de Bonnevaux & de St. Vincent de Laon, & mourut à Paris l'an 1752.

La riche Abbaye de Saint-Vaast, de l'Ordre de saint Benoît, fut appellée autrefois *Nobiliacum*. Ses commencements sont de l'an 660, lorsque saint Aubert,

Digitized by Google

Digitized by Google

Evêque d'Arras & de Cambray, transporta le corps de ſaint Vaaſt, de l'Egliſe de Notre-Dame, dans un petit Oratoire hors de la Cité, où le Saint avoit ordonné ſa ſépulture. Il y bâtit une Egliſe, & jetta les fondements de ce célebre Monaſtere, achevé par ſon Succeſſeur ſaint Vindicien, qui en fit la dédicace. C'eſt par le grand concours de monde qui venoit viſiter le tombeau de ſaint Vaaſt, & par les miracles que Dieu y a opérés, que la Ville s'eſt tellement accrue. ARRAS.

Cette Abbaye eſt exempte de la Juriſdiction de l'Evêque, par l'Acte même de ſa fondation, qui fut confirmé au Concile de Compiegne. On tient qu'elle jouit de trois cents mille livres de rente. En 1741, la tour parut menacer ruine, ce qui effraya tous les habitants du voiſinage. L'Egliſe & la plupart des bâtiments n'étoient pas en fort bon état, & l'on travaille encore à les rebâtir.

Lorſqu'il y a un Abbé Commandataire, ce qui eſt arrivé plus d'une fois depuis qu'Arras eſt à la France, le Grand-Prieur de l'Abbaye la gouverne pour le Spirituel. L'Abbé de Saint-Vaaſt exerce, par un Official, la Juriſ-

ARRAS.

diction spirituelle; & par ses douze Echevins, la Jurisdiction temporelle dans la Ville d'Arras. Il a le droit de Patronat de plus de 80 Bourgs & Villages, outre un beau College que les Religieux entretiennent à Douay, & un autre à Paris : les Prévôtés de Haspre, de Berclau, de Gorre, de Beuvrieres, d'Angicourt, près de Paris; de St. Michel, près d'Arras, &c. dépendent de St. Vaast.

On conclut, le 21 Septembre 1435, dans cette Abbaye, le fameux Traité de Paix entre Charles VII, Roi de France, & Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, par lequel Charles VII désavoua le meurtre de Jean, Duc de Bourgogne, pere de Philippe; promit d'en faire punir les auteurs; lui donna une somme considérable d'argent, & lui céda les Villes de Macon, Saint-Jengoux, Bar-sur-Seine, &c. Philippe-le-Bon y vint en personne, & Charles VII y envoya les Ducs de Bourbon & d'Auvergne, le Comte de Richemont, Connétable de France; le Comte de Vendôme, grand Maître-d'Hôtel; Guillaume de Chartres, Archevêque de Rheims & Chancelier de France; Christophe de Harcourt, Gilbert, Seigneur de la

Digitized by Google

Fayette, Maréchal de France; Maître Adam de Cambray, premier Président au Parlement; Maître Jean Tudant, Doyen de Paris, Conseiller & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi; Guillaume Chartier, Etienne Moreau, Conseillers; Jean Chastignier & Robert Marlier, Secretaires du Roi. De la part de l'Angleterre, y vinrent Henri de Beaufort, Cardinal de Wincester; l'Archevêque d'Yorck, les Comtes de Hontindon & de Suffolck; les Evêques de Nortwich, de Saint-David & de Lisieux, & plusieurs autres Ecclésiastiques. De la part du Pape, le Cardinal Albergati; & de la part du Concile de Bâle, le Cardinal de Lusignan, les Evêques de Verone & d'Albegna, Nicolas Prévôt, & Calconie Huche, Archidiacre de Metz, en Lorraine.

Les Eglises Paroissiales d'Arras sont, Notre-Dame en la Cité, Cathédrale; Sainte-Croix, Saint-Aubert, Saint-Gery, Saint-Nicolas-à-Latte, en la Cité; Saint-Maurice, Saint-Jean, Saint-Nicaise en la Cité, Saint-Nicolas sur les Fossés, Saint-Etienne & Sainte-Marie-Madelaine. Avant l'an 1155, il y avoit aussi une Eglise Collégiale dédiée à saint

ARRAS.

Pierre, mais dont les revenus furent donnés à l'Abbaye de Saint-Vaast, & le Chapitre supprimé.

Les Maisons Religieuses d'Arras sont, les Récollets, dont le Couvent est le premier qu'ils aient eu dans les Pays-Bas ; ils obtinrent pour leur demeure le Mont de la Capelle, en 1222, un an avant la mort de saint François. Les Jésuites vinrent à Arras l'an 1600 ; ils dépendoient de la Province de Paris, & enseignoient les Humanités & la Philosophie, dans un beau College, où demeuroient aussi leurs Pensionnaires. Les Capucins furent fondés l'an 1591, par l'Abbé de Saint-Vaast, & ce fut leur premier Couvent aux Pays-Bas. Les Carmes furent reçus vers l'an 1320 ; les Dominicains, dès l'an 1233 ; les Trinitaires y sont d'ancienneté ; les Carmes déchaussés, depuis l'an 1642 ; les Peres de la Mission ou de Saint-Lazare, y ont une Maison depuis l'an 1677, & sont les Directeurs du Séminaire Episcopal.

Les Couvents de Filles sont, l'Abbaye du Vivier, Religieuses de l'Ordre de Cîteaux, fondée l'an 1227, à une demi-lieue d'Arras, & transférée, l'an 1650, dans la Ville, à cause des

Digitized by Google

guerres : l'Abbaye de Notre-Dame de la Paix, de Bénédictines Réformées, fondées par l'Abbé de Saint-Vaast, l'an 1613 ; les Brigittines, les Dames de la Culoie, les Dames de Loué-Dieu, qui vont aux malades ; l'Hôpital de Saint-Jean ; celles de Sainte-Agnès, les Augustines, les Religieuses de l'Hôtel-Dieu, les Ursulines, établies l'an 1678 ; les Cheriottes, du tiers-Ordre de saint François ; les Clarisses, fondées l'an 1457 ; les Jacobines, entrées à Arras l'an 1640, & les Filles de la Providence.

Charles-le-Hardi, Duc de Bourgogne & Comte d'Artois, ayant été tué devant la Ville de Nancy, en Lorraine, Louis XI, Roi de France, s'empara de la Ville d'Arras en 1477, par la trahison du Gouverneur, Philippe de Crevecœur. Maximilien, Archiduc d'Autriche, la reprit l'an 1492, étant d'intelligence avec quelques Bourgeois, qui avoient fait faire des doubles clefs des Portes de la Ville.

Siege d'Arras.

En 1578, les Rebelles du parti du Prince d'Orange, se rendirent maîtres d'Arras, chasserent l'Evêque Richardot, & emprisonnerent Jean Sarrazin, digne

ARRAS. Abbé de Saint-Vaast. Leur chef étoit Ambroise de Haspre, homme de basse condition ; mais les Bourgeois Catholiques, assistés de la Garnison, les repousserent vigoureusement, & plusieurs des factieux furent pendus ou exilés.

Une armée Françoise, aux ordres des Maréchaux de Chaulnes, de Châtillon & de la Meilleraye, vint assiéger Arras, le 19 Juin 1640. Le jeune Duc d'Enghien commandoit les Volontaires.

Les Assiégés se rassuroient sur un ancien Proverbe, que l'on dit avoir été autrefois gravé sur une des Portes de leur Ville :

Quand les François prendront Arras,
Les Souris prendront les Chats ;

Mais ils y furent trompés : le Cardinal-Infant & le Duc de Lorraine, avec six autres Généraux, & une armée de 30000 hommes, n'oublierent rien pour la secourir ; ils tâcherent de couper les vivres aux Assiégeants, & firent attaquer leurs lignes par deux fois ; mais les Espagnols furent toujours repoussés, & la Ville obligée de se rendre le 9 Août.

Le Prince de Condé, qui tenoit le parti des Espagnols, l'ayant assiégée en

Digitized by Google

ARRAS.

1654, fut obligé d'en lever le siege, après avoir été forcé dans ses lignes le jour de St. Louis, * par les Maréchaux

---

* Quoique l'armée Françoise fût commandée par ces trois Maréchaux de France, M. de Turenne eut tout l'honneur de cette victoire. Ce fut à l'endroit où il étoit, que les lignes furent forcées. C'étoit, comme l'on sait, un des plus grands Capitaines qui ait jamais conduit des armées; & en même-temps l'homme le plus sage, le plus modeste & le plus vertueux. Il fut tué en Allemagne d'un coup de canon, auprès de Sulsbach, le 27 Juillet 1675, à l'âge de 64 ans. Le Roi voulut qu'il fût enterré, comme les Rois, dans l'Eglise de l'Abbaye de Saint-Denis. Sur quoi l'on fit cette Epitaphe, qui mérite d'être conservée, quoiqu'elle n'ait pas été mise sur sa tombe.

Turenne a son tombeau parmi ceux de nos Rois,
Il acquit cet honneur par mille beaux exploits;
Louis voulut ainsi couronner sa vaillance,
Afin qu'aux siecles à venir,
On ne mît point de différence
Entre porter le Sceptre & le bien soutenir.

En voici une traduction en Vers Latins, qui a aussi son mérite.

Regum inter tumulos magni jacet urna Turenni,
Egregia hoc illi facta tulêre decus;
Hoc voluit Lodoix, sua sint ut præmia laudi,
Privatos cineres Regia terra tegit.
Posteritas hinc disce, parùm distare coronam,
Sustineatnè caput, sustineatnè manus.

ARRAS.

de Turenne, de la Ferté & d'Hocquincourt. L'Infanterie plia d'abord; & l'Archiduc Léopold, & le Comte de Fuensaildaigne, qui la commandoient, furent obligés de se retirer en désordre vers Cambray; mais le Prince de Condé, avec la Cavalerie, se retira en bon ordre, après avoir favorisé la retraite. Les Espagnols y perdirent tout leur canon & leur bagage, & 2000 hommes furent faits prisonniers. Arras est demeuré au pouvoir de la France, en vertu de la Paix des Pyrénées, conclue l'an 1659.

Le 3 Mars 1712, un corps de 25000 hommes des troupes alliées ayant pénétré jusqu'à cette Ville, y jetta quelques bombes; mais sans y causer un grand dommage.

LA GOUVERNANCE D'ARRAS.

Cette Gouvernance consiste en 314 Villages & Hameaux, outre trente-sept de la Gouvernance d'Oisy, & vingt-sept d'Aubigny-la-Marche, qui dépendent aussi de celle d'Arras. Plusieurs belles & puissantes Abbayes, qui sont celles du Mont-Saint-Eloi, de Maroëul, d'Avesnes, d'Estreun, &c. rendent les environs très-agréables.

Digitized by Google

L'Abbaye du Mont-Saint-Eloy est sur une hauteur, à deux grandes lieues d'Arras. Ce n'étoit d'abord qu'un Oratoire, bâti par saint Eloy, qui y assembla quelques Hermites, & y mourut vers l'an 658. Les Normands l'ayant brûlé vers l'an 880, la Maison demeura abandonnée, jusqu'à ce que l'Evêque Fulbert, la rétablit, & fit bâtir l'Eglise, qu'il dédia à saint Pierre & saint Paul, & y mit huit Chanoines séculiers. L'Evêque Lietbert y mit, l'an 1066, des Chanoines Réguliers de l'Ordre de saint Augustin; leur habillement violet ressemble à celui des Evêques. Le Prieuré d'Aubigny, à trois lieues d'Arras, dépend de cette Abbaye. En 1413, les Religieux avoient obtenu de Jean, Duc de Bourgogne, la permission de la fortifier de murailles & de tours, moyennant une reconnoissance, (qui est encore en usage,) de présenter une lance blanche au Comte d'Artois, à la mort de chaque Abbé.

L'Abbaye de Maroëul est aussi de Chanoines Réguliers de saint Augustin, fondée en 935, par sainte Bertile.

Celle d'Avesnes, Dames Nobles de l'Ordre de saint Benoît, fut fondée

Gouvernance d'Arras.

premiérement près de Bapaume, l'an 1128, par Thierry & Clémence, Comtes de Flandres, pour treize Religieuſes. Leur Monaſtere ayant été détruit par les guerres, vers l'an 1558, elles ſont venues demeurer au Château de Belle-Motte, près d'Arras, autrefois la Maiſon de plaiſance de Marguerite, Comteſſe d'Artois.

L'Abbaye d'Eeſtreun, de Religieuſes Nobles de l'Ordre de ſaint Benoît, a été fondée du temps de l'Empereur Charlemagne, & rétablie l'an 1085, par Gerard, Evêque d'Arras.

LA VILLE DE SAINT-OMER.

SAint Omer, Evêque de Térouane, & ſaint Bertin, Abbé, ont donné les commencements à cette Ville, qui eſt la ſeconde de la Province d'Artois, ſituée ſur la riviere d'Aa, qui forme, dans ſes environs, pluſieurs marais & inondations, à trois lieues d'Aire, à quatre de l'ancienne Térouane, à huit ou environ de Calais, de Dunkerque & de Boulogne, & à quatorze d'Arras.

Saint

Digitized by Google

Digitized by Google

Saint Bertin, né vers la fin du sixieme siecle, aux environs de Constance, en Allemagne, se consacra à Dieu dans le célebre Monastere de Luxeuil, en Franche-Comté, où il trouva St. Omer, son parent, qui, quelques années avant lui, y avoit embrassé le même état. Le Roi Dagobert I ayant confié à saint Omer le Gouvernement du Diocese de Térouane, cet Evêque tira hors du Monastere de Luxeuil saint Bertin, saint Momelin & saint Ebertran, pour travailler avec lui à la conversion des Peuples, qui étoient encore presque tous plongés dans les ténebres du Paganisme. La Terre de *Sithieu*, qui comprend aujourd'hui la Ville de Saint-Omer, appartenoit alors à un riche Seigneur du Pays, nommé Aldroald: il avoit été converti à la Foi par saint Omer, & n'ayant point d'enfants, il offrit, vers l'an 645, au saint Evêque cette partie de ses biens pour y construire un Hôpital; mais saint Omer lui persuada de la donner plutôt à l'Abbé Bertin & à ses deux Compagnons, pour y bâtir un Monastere à l'honneur de saint Pierre. Tels furent les commencements de l'Abbaye de Saint-Bertin, laquelle est devenue si cé-

St. Omer. lebre en peu de temps, tant par le nombre de Religieux qui se mirent sous la conduite de saint Bertin, que par le nombre d'habitants qui se sont venus établir en ce lieu, qu'enfin il est devenu une grande & belle Ville, qui a retenu le nom *Audomarum* ou *Audomaropolis*, à l'honneur de saint Omer, qui a procuré la fondation de cette Abbaye de saint Bertin. Outre celle-ci, il bâtit aussi une Eglise à l'honneur de la Ste. Vierge, qui est aujourd'hui la Cathédrale de Saint-Omer. Ce Saint étant mort l'an 668, y fut enterré par les soins de saint Bertin. Ses Reliques ayant été enlevées depuis par Maur, Abbé de Saint-Quentin, Foulques, Evêque de Térouane, fut obligé de les recouvrer à main armée, en 843. Elles furent remises, non pas dans l'Eglise de Notre-Dame, mais dans celle de l'Abbaye de Saint-Bertin. Long-temps après, l'on transporta le chef avec quelques ossements, dans l'Eglise de Notre-Dame, dite à présent de Saint-Omer, où on les conserve au grand Autel du Chœur, dans une belle chasse d'argent, longue d'environ six pieds, & élevée à proportion.

Digitized by Google

Originairement les Religieux de Saint-Bertin desservirent celle de Notre-Dame, en conséquence de la donation qui leur en avoit été faite par saint Omer, Evêque de Térouane; mais l'an 820, Fridugis, Abbé de Saint-Bertin, retira de cette Eglise de Saint-Omer, quarante Religieux de Saint-Bertin, qui la desservoient, & il substitua à leur place trente Chanoines séculiers, auxquels il donna le tiers des revenus de l'Abbaye. On soutient que Folcuin, Evêque de Térouane, y établit, l'an 839, un Religieux, à titre de Coustre ou Gardien, afin d'y chanter la Messe à certains jours de l'année, & d'y recevoir alors les offrandes; & que dans la suite ce Coustre a été changé en Prévôt, avec le titre de premiere Dignité de l'Eglise de Notre-Dame & de Saint-Omer. Les Papes accorderent dans la suite quantité de privileges, tant à cette Eglise qu'à l'Abbaye de Saint-Bertin; ce qui a occasionné depuis plusieurs siecles, bien des procès entre l'une & l'autre, pour la supériorité & exemption; & ces différends durent encore aujourd'hui jusqu'à un tel point, qu'on s'inscrit en faux contre les Titres mêmes de la fondation que saint

St. Omer.

St. Omer.

Omer & ſaint Bertin ont commencée.

Foulques, Abbé de Saint-Bertin, & depuis Archevêque de Rheims, commença, l'an 881, une enceinte pour renfermer ſon Abbaye, & toutes les maiſons contiguës; & le Comte Baudouin-le-Chauve en fit une Ville murée l'an 902. La nature & l'art concourent à la rendre très-forte, & il y a un bon Château pour ſa défenſe, lequel a ſon Gouverneur particulier. On remarque pluſieurs tours rondes à l'antique dans l'enceinte de ſes murailles, des baſtions bien revêtus, des demi-lunes, des foſſés larges & profonds, &c. Depuis que le Maréchal de Vauban a pris le ſoin de fortifier réguliérement la Ville auſſi-bien que le Château, elle eſt devenue une des Places des plus importantes de tout le Pays conquis.

Le Pape Paul IV érigea Saint-Omer en Evêché en 1559, après la ruine de la Ville de Térouane, dont le Dioceſe a été partagé en trois nouveaux Evêchés, ſavoir de Boulogne, d'Ypres & de Saint-Omer; le premier, Suffragant de l'Archevêché de Rheims, le ſecond de Malines, & le troiſieme de Cambray.

Celui de Saint-Omer contient dix

Digitized by Google

Villes, & environ 200 Paroiſſes, diviſées en l'Archiprêtré de la Ville ; neuf Doyennés Ruraux, dans leſquels il y a trois Collégiales ; ſavoir, Aire, Lillers & Hedin ; cinq Abbayes d'Hommes & autant de Filles. Les Doyennés ſont : Hedin, Aire, Lillers, Bourbourg, Merville, Helfaud, Arcques, Waetene & Bollezeele. Les revenus de l'Evêché ſont ceux de Térouane en partie, de la Prévôté de Saint-Omer, & du Monaſtere de Waetene, autrefois de Chanoines Réguliers.

Évêques de Saint-Omer.

Philippe II, Roi d'Eſpagne, nomma pour premier Evêque de cette Ville, Guillaume de Poitiers, Prévôt de Saint-Omer & de Saint-Lambert à Liege. Il avoit été nommé, l'an 1553, par l'Empereur Charles-Quint à l'Evêché de Térouane ; mais il refuſa d'être Evêque, & mourut l'an 1570.

I. Gerard d'Hamericourt, Abbé de Saint-Bertin ; il fut ſacré en 1563, & mourut en 1577. Il avoit retenu ſon Abbaye avec l'Evêché, & fonda de ſes revenus un beau College pour les Jéſuites à Saint-Omer.

ÉVÊQUES DE SAINT OMER.

II. Jean Six, Lillois, Président du grand College des Théologiens à Louvain, ensuite Chanoine & Pénitencier de Saint-Omer; il fut sacré l'an 1581, tint un Synode l'an 1583, & mourut en 1586.

Jacques de Pamele, Brugeois, Chanoine de Bruges, puis Archidiacre de Saint-Omer, & Prévôt de l'Eglise de Saint-Sauveur à Utrecht, fut nommé à cet Evêché; mais ce savant homme mourut en 1587, avant d'être sacré.

III. Jean de Vernois, Bourguignon, Dominicain, Docteur de Sorbonne, fut sacré en 1590, & mourut en 1599.

IV. Jacques Blaise ou Blasæus, de l'Ordre de saint François, Evêque de Namur, devint, l'an 1600, Evêque de Saint-Omer, où il mourut en 1618.

V. Paul Boudot, Bourguignon, Docteur de Sorbonne, Chanoine de Cambray, & Archidiacre de Brabant; il a été sacré en 1619; & en 1627, il devint Evêque d'Arras, où il mourut en 1635.

VI. Pierre Paunet, natif de Barbançon, en Hainaut, Religieux de l'Ordre de saint François, Confesseur de l'Infante Isabelle, Souveraine des Pays-Bas, sacré en 1627, & mort en 1631.

Digitized by Google

VII. Christophe Morlet, de Bruxelles, Doyen de la Cathédrale de Saint-Omer, sacré en 1632, & mort l'année suivante.

VIII. Christophe de France, Chanoine de Cambray, ensuite Doyen de la Cathédrale d'Arras, a été sacré en 1635, & mourut en 1656.

IX. Ladislas Jonart, Montois, Doyen de la Métropole de Cambray, a été sacré en 1660 : il devint Archevêque de Cambray en 1671, & mourut en 1674.

X. Jacques-Théodore de Brias, Conseiller au grand Conseil à Malines, fut sacré en 1672, passa, l'an 1675, à l'Archevêché de Cambray, & mourut en 1694.

Jean-Charles de Longueval, Doyen de la Cathédrale de Saint-Omer, ayant été nommé à cet Evêché par le Roi d'Espagne, mourut en 1676, avant la réception de ses Bulles. Ce Roi nomma ensuite Pierre Van-den-Perre, qui est mort Evêque de Namur.

XI. Armand Tristan de la Baume de Suze, Abbé de Notre-Dame de Quarante, ensuite Evêque de Tarbes, devint Evêque de Saint-Omer, par la nomination de Louis XIV, Roi de Fran-

Digitized by Google

Évêques de Saint-Omer.

ce, qui s'étoit rendu maître de cette Ville l'an 1677. Il fut transféré, l'an 1684, à l'Archevêché d'Auch, où il mourut l'an 1705.

XII. Louis-Alphonse de Valbelle, Docteur de Sorbonne, passa, en 1684, de l'Evêché d'Aleth à celui de Saint-Omer, où il mourut en 1708.

XIII. François de Valbelle de Tourouves, Doyen & Grand-Vicaire de St. Omer, Abbé de Notre-Dame de Pontron, & Aumônier ordinaire de Sa Majesté Très-Chrétienne, succéda à son cousin, & fut sacré à Paris en 1710. Il mourut à Saint-Omer le 17 Novembre 1727, âgé de 64 ans.

XIV. Joseph-Alphonse de Valbelle, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Doyen & Grand-Vicaire de Saint-Omer, & Aumônier du Roi, avoit été nommé, l'an 1721, à l'Evêché de Sarlat; mais peu de temps après il y renonça, pour devenir Coadjuteur de son oncle. Il fut sacré sous le titre d'Evêque de Hiéropolis, à Paris, le 11 Avril 1723, par le Cardinal de Rohan, & succéda l'an 1727.

L'Eglise Cathédrale de Saint-Omer

Digitized by Google

OMER.

Digitized by Google

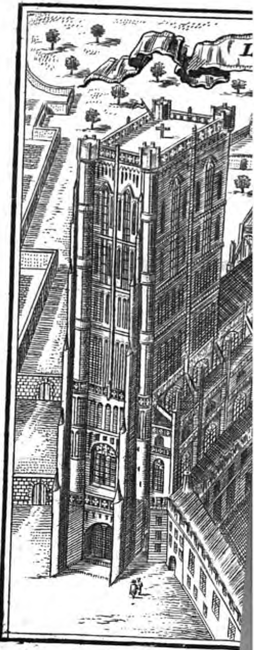

Google

eſt très-belle, quoique bâtje à la gothique ; ſon Chapitre eſt très-ancien, illuſtre & riche ; il a pour Dignités le Doyen, deux Archidiacres, l'un pour l'Artois, & l'autre pour la Flandre ; le Chantre, l'Archiprêtre & le Pénitencier : on y compte vingt-neuf grands Chanoines, & cinq moindres, avec plus de vingt Chapelains, pluſieurs Grands-Vicaires, &c. L'Evêque donne toutes les Prébendes, excepté celles des neuf Gradués, qui ſont électives, comme cela ſe pratique dans d'autres Evêchés des Pays-Bas.

Outre la Cathédrale, il y a ſix Egliſes Paroiſſiales, qui ſont Sainte-Aldegonde, Saint-Denis & Saint-Sépulcre, à la collation du Chapitre de la Cathédrale ; & Saint-Jean, Saint-Martin & Sainte-Marguerite, à la collation de l'Abbé de Saint-Bertin.

La belle & magnifique Abbaye de Saint-Bertin, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, mérite particuliérement la vue des Etrangers. Saint Omer, Evêque de Térouane, l'a fondée à l'honneur de ſaint Pierre, en un endroit dit Sithieu, ſitué à une demi-lieue de l'endroit où elle eſt à préſent, par la libé-

ralité d'Aldroald, riche Seigneur du Pays. Ce saint Prélat choisit St. Mommelin pour en être le premier Abbé; mais celui-ci ayant été élu, en 659, Evêque de Noyon, laissa l'administration du Monastere à saint Bertin, qui le rebâtit à l'endroit où il est à présent. Il y excella tellement en vertus pendant sa vie, & en miracles après sa mort, qui arriva l'an 709, que son Abbaye ne fut connue dans la suite que sous le nom de Saint-Bertin. On y célebre sa Fête le 5 Septembre, & celle de saint Omer le 9 suivant. L'Eglise de Saint-Bertin ne cede en beauté à aucune du Pays. Il y a un grand clocher, quarré & fort haut, construit en 1431, d'où on peut découvrir, en temps serein, les Côtes d'Angleterre. Philippe-le-Bon a tenu dans cette Eglise deux Chapitres de l'Ordre de la Toison d'or, le premier en 1440, où il créa quatre nouveaux Chevaliers, & l'autre en 1461, où il en créa six.

On soutient que cette Abbaye jouit de plus de cent mille livres de rente; il n'y a eu depuis plusieurs siecles qu'un seul Abbé Commandataire, qui fut le Cardinal du Bois, mort à Paris l'an 1723, le même jour qu'il avoit fait pren-

Digitized by Google

dre possession à Saint-Bertin. La Communauté est d'environ cinquante Religieux, qui ont beaucoup de régularité & d'application aux études; l'Abbaye d'Auchi-les-Moines, les Prévôtés de Poperingue, Sithieu, &c. en dépendent.

Les Jésuites y ont eu deux Colleges, l'un pour les Peres du Pays, qui enseignoient les Humanités, l'autre pour les Peres Anglois, dont les bâtiments sont des effets de la magnificence du Roi Louis XIV. Ils y avoient aussi un Séminaire où l'on instruisoit grand nombre de jeunes Etudiants, qui étoient tous vêtus comme les Jésuites, tant qu'ils demeuroient chez eux. Ce Séminaire ayant été malheureusement réduit en cendres l'an 1725, fut rebâti peu de temps après plus beau qu'il n'étoit auparavant. La Maison qu'ils avoient à Waetene, dans ce Diocese, servoit de Noviciat à leur Province Angloise.

Les autres Maisons Religieuses sont, les Récollets, Capucins, Dominicains, Carmes déchaussés, & les Chartreux près de la Ville; & onze Monasteres de Filles; savoir, Ursulines, Sœurs Noires, Sœurs Grises, des Sœurs dites de Notre-Dame du Soleil, du tiers-Ordre

St. Omer. de ſaint François, ainſi que les Sœurs de ſainte Catherine, les Conceptioniſtes, Urbaniſtes, Repenties, Capucines, Religieuſes de ſainte Marguerite, de l'Ordre de ſaint Dominique, (qui furent autrefois à Térouane,) & les pauvres Claires, qui y ſont venues en 1591, après avoir été chaſſées par les Hérétiques, de leur Couvent de Ziriczée, en Zélande.

Le Séminaire Epiſcopal, où l'on enſeigne la Théologie aux jeunes Eccléſiaſtiques de ce Dioceſe, doit ſes commencements au premier Evêque Hamericourt. Il y a outre cela deux Colleges, l'un de Saint-Bertin, dépendant de l'Abbaye de ce nom, l'autre des Bons-Enfants, ſous l'adminiſtration des Chartreux; & trois beaux Hôpitaux, de Saint-Louis, de Saint-Jean, & de Sainte-Anne.

Les François ayant aſſiégé St. Omer en 1638, furent obligés d'en lever le ſiege, à l'approche de l'armée d'Octave Picolomini, Duc d'Amalphi, Général des Armées du Roi d'Eſpagne & de l'Empereur. Ils l'aſſiégerent avec plus de ſuccès en 1677, ſous le Duc d'Orléans, frere du Roi Louis XIV; la tran-

Digitized by Google

chée fut ouverte le 4 Avril, & ils emporterent la Place le 20 du même mois, après avoir gagné la fameuſe bataille de Caſſel. La garniſon conſiſtant en 15 ou 1600 hommes, ſous les ordres du Prince de Robecq, Gouverneur de la Ville, & du Comte de Saint-Venant, Commandant, fut conduite à Gand. Elle leur fut cédée par la Paix de Nimegue, conclue en 1678. Une partie du Conſeil d'Artois, qui avoit tenu, depuis l'an 1640, ſes ſéances à Saint-Omer, après la priſe d'Arras, fut ſupprimée vers ce même-temps.

Entre les Fauxbourgs de cette Ville, celui de *Hautpont* eſt le plus beau & le plus renommé. Il contient environ 300 maiſons habitées par des Flamands, qui s'allient entr'eux, & conſervent encore leur langage, & manieres de vivre & de s'habiller toutes ſingulieres. *

Le Bailliage de Saint-Omer.

Le Bailliage de Saint-Omer eſt compoſé d'un Grand-Bailli, d'un Lieute-

* Les Armes de Saint-Omer ſont de gueules à la Croix de Lorraine d'argent.

Digitized by Google

BAILLIAGE DE ST. OMER.

nant & de plusieurs Conseillers; il y a 79 Villages & Hameaux qui en ressortissent, & on y plaide deux fois par semaine, aussi-bien qu'à l'Echevinage, qui est composé d'un Mayeur, de douze Echevins & de plusieurs autres Officiers.

Près de Saint-Omer il y a de vastes & spacieux marais, formés par l'amas des eaux qui s'y rendent de tous côtés, sur lesquelles on voit les Isles flottantes, couvertes d'arbres & de verdure, qui donnent une vue très-agréable; on les tire aisément par une corde, & on les met en telle situation que l'on veut, comme si c'étoient des bateaux.

On voit aussi entre ces marais la belle & riche Abbaye de Clairmarets, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, qui fut fondée en 1140, par Thierri d'Alsace, Comte de Flandres, à l'instance de saint Bernard, qui y amena lui-même de ses Religieux de Clairvaux; l'Eglise a quatre cents pieds de longueur & quatre-vingt de hauteur.

Au Village de Blendecq, près de cette Ville, il y a une Abbaye de Religieuses de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1186, par saint Didier, Evêque de Térouane.

Digitized by Google

LA VILLE DE BÉTHUNE.

CEtte Ville tient le troisieme rang parmi les Villes du Comté d'Artois; elle est située sur le ruisseau de Labiette, lequel, enflé de plusieurs courants d'eau, va se jetter, par deux embouchures, dans la Lis, qui sépare l'Artois de la Flandre. Aire en est éloignée de trois lieues, Lille & Douay de six, Arras & Saint-Omer de huit. Sa situation avantageuse, sur un roc, & ses fortifications régulieres, la rendent très-forte. On y voit quatre Portes; un profond Canal portant bateaux; cinq bastions, plusieurs vieilles tours rondes sur les remparts, & un double chemin couvert dans les endroits qui ne peuvent pas être inondés.

Son Château, qui est d'une forme triangulaire, est très-ancien; il avoit été démoli l'an 1578, par les factieux qui favorisoient le Prince d'Orange. C'étoit autrefois la demeure des Seigneurs de Béthune, alliés aux principales Maisons souveraines en France & aux Pays-

BÉTHUNE. Bas. Gui de Dampierre, Comte de Flandres, l'acquit, l'an 1245, par son mariage avec Mahaud, fille & héritiere de Robert VII, Seigneur de Béthune & de Termonde.

Béthune a titre de Baronnie, & il y a plusieurs Vassaux qui en relevent, dont les principaux sont qualifiés dans les anciens Actes, *Pairs de la Cour de Béthune.*

Robert I, Seigneur de Béthune, fit bâtir, environ l'an 999, l'Eglise Collégiale, en l'honneur de saint Barthelemi, dont on conserve le bras, qui paroît encore tout écorché. Elle est desservie par un Prévôt & par vingt Chanoines, qui ont été fondés par Robert VII, l'an 1230; quelques-uns de ceux-ci avoient de bons revenus; il y en avoit d'autres dont le revenu étoit si modique, que le gros de leur Prébende montoit à peine à une pistole par an. Mais depuis l'an 1730 elles furent réunies & réduites à quatorze.

La Paroisse de Sainte-Croix est dans la nef de la Collégiale; l'autre Paroisse est dédiée à saint Vaast depuis l'an 1539. Il y a encore un Couvent de Capucins, un de Récollets, fondé l'an 1330; une Abbaye de Bénédictines Réformées,

Digitized by Google

formées, ou de Dames de la Paix; un Couvent de Religieuses Annonciades; un d'Hospitalieres, & ci-devant un Collége de Jésuites. Il y a aussi une très-célebre Confrairie des Charitables de St. Eloy, instituée, l'an 1188, par deux Maréchaux, dans une belle Chapelle dédiée à ce Saint, où il y a aussi une sainte Chandelle. Les Confreres s'obligent solemnellement à assister les pestiférés. BÉTHUNE.

Béthune est aussi renommée par les bons fromages qu'on y fait, & qu'on transporte par tout l'Artois. Il y a deux Foires franches, l'une à la Saint-Barthelemi, & l'autre à la Chandeleur.

Les François la prirent le 29 Août 1645, sous le commandement de Gaston, Duc d'Orléans, oncle de Louis XIV; & elle leur est restée par la Paix des Pyrénées. Le Maréchal de Vauban en a fait augmenter de beaucoup les fortifications; il y fit faire de belles casernes pour le logement des troupes, de sorte qu'elle est maintenant une Place réguliere & très-forte.

En 1710, après la prise de Douay, le Prince Eugene de Savoie & le Duc de Marleborough, commandant l'armée des Alliés, firent investir Béthune le

BÉTHUNE. 15 Juillet, par vingt-six Bataillons & dix-huit Escadrons, pendant que ces deux Généraux observerent l'armée Françoise du Maréchal de Villars. La tranchée fut ouverte le 24; & on commença à la battre le 3 Août. M. Du Puy-Vauban, Lieutenant-Général de France, & neveu du Maréchal de Vauban, y commandoit; & avec neuf Bataillons, quatre Escadrons, & un Détachement de Canonniers & Bombardiers, il soutint un siege de six semaines, & capitula le 28 Août, à condition que la garnison sortiroit le 31 avec tous les honneurs de la guerre, pour être conduite à Saint-Omer. Le 29 Mai 1713, les François rentrerent dans leur ancienne possession.

L'AVOUERIE de Béthune contient trente-neuf Villages ou Hameaux. On voit dans ses environs le Prieuré de Saint-Prix, dépendant ci-devant de l'Abbaye de Saint-Pierre à Abbeville, maintenant de celle de Saint-Bertin à Saint-Omer; celui de Rebreuve, sous l'Abbaye de Saint-Eloi près d'Arras, & celui de Beuvrieres dépendant de Saint-Vaast à Arras.

Le Bourg de Houdaing est à deux

Digitized by Google

lieues de Béthune; il y a une Prévôté de Bénédictins, qui dépend de l'Abbaye de Lobbes, au Pays de Liege, & un Couvent de Dominicaines.

Gonnay est à une lieue de Béthune: on y voit deux Monasteres, l'un de Chartreux & l'autre de Chartreuses, qui sont des endroits fort agréables : ces deux Chartreuses ont été fondées environ l'an 1328, par Mathilde, Comtesse d'Artois, & par Thierri Herisson, son Chancelier, qui fut ensuite Evêque d'Arras.

LA VILLE D'AIRE.

L'Empereur Charles-Quint ayant fait démolir, en 1553, la Ville de Térouane, qui n'étoit éloignée d'Aire que de deux lieues, cette Ville en profita beaucoup. C'est une Vicomté qui appartient au Prince de Robecq, Comte d'Estaires, &c. de la Maison de Montmorenci. Son assiete est sur la Lis, qui la sépare en deux, entre des marais qui la rendent presqu'inaccessible. Elle est du Diocese de Saint-Omer, qui n'en est

AIRE. éloignée que de trois lieues, avec laquelle elle commerce par un canal tiré de cette Ville, & qui entre alors dans la Lis, comme aussi les ruisseaux de Sernoi, de Madieq & de Cacquette, dont les deux premiers fournissent de l'eau aux Fossés d'Aire, & le troisieme traverse la Ville. C'est par ce Canal, qu'on appelle *le nouveau Fossé*, que se transportent toutes les marchandises qui viennent de Dunkerque, & qui se distribuent ensuite par toutes les Villes du Pays.

Aire, en latin *Aria* ou *Aëria*, est fortifié de huit bastions, & il y a trois Portes, dites d'Arras, de Saint-Omer, & de Notre-Dame. Le Fort Saint-François, qui a cinq bastions, couvre la Ville du côté de la Flandre, & contribue beaucoup à sa défense, ainsi que le Château. Ils ont chacun leurs Commandants particuliers.

L'Eglise principale est dédiée à saint Pierre; elle est Collégiale & Paroissiale. On soutient que le corps de Pepin, Roi de France, mort l'an 678, y a été enterré, comme aussi celui de la Reine Berthe, son épouse; les François soutiennent néanmoins que ces corps sont à l'Abbaye de Saint-Denis en France.

Digitized by Google

AIRE.

Antoine de Buc, ſecond Foreſtier de Flandres, la fit bâtir; & Baudouin de *Lille*, Comte de Flandres, y fonda, en 1064, quatorze Prébendes. Ce Chapitre fut encore augmenté en 1186, par Philippe d'Alſace, Comte de Flandres: tellement qu'il y a maintenant trente-neuf Chanoines, qui ont pour Dignités un Prévôt, un Doyen, un Chantre, un Ecolâtre & un Tréſorier. L'Egliſe, qui étoit une des plus belles du Pays, a été entiérement ruinée par le ſiege de l'an 1710; & ſa Tour admirable, qui avoit été percée en pluſieurs endroits, tomba l'an 1713, par l'indiſcrétion des Magiſtrats, qui firent ſonner toutes les cloches le jour qu'on rendit la Place à la France.

Il y a encore l'Egliſe Paroiſſiale de Notre-Dame, le College où étoient les Jéſuites, dont l'Egliſe eſt très-belle; les Couvents des Capucins, des Pénitentes ou Capucines, des Sœurs-Griſes, des Conceptioniſtes, des Clariſſes Angloiſes, deux Hôpitaux, & un Béguinage.

Le Roi Louis XI la prit par la trahiſon de ſon Gouverneur, Sr. de Cohem, l'an 1482, ſur l'Archiduc Maximilien d'Autriche, Souverain des Pays-Bas, qui la fit rendre enſuite par le Traité de

AIRE.

Paix conclu à Arras. Charles de la Porte, Maréchal de la Meilleraye, l'assiégea encore le 19 Mai 1641, & la prit après un pénible siege, soutenu par une garnison Espagnole, Italienne & Wallonne, au nombre de 3000 hommes; il n'y eut au dehors aucun pied de terre, qui n'eût été disputé à main armée. Les Assiégés s'étant défendus pendant deux mois, obtinrent enfin le 26 Juillet une capitulation honorable. Les Espagnols profitant du désordre des François, qui venoient de perdre une bataille contre le Duc de Bouillon & le Comte de Soissons, près de Sedan, ne leur donnerent pas le temps de fortifier la Ville d'Aire, ni de réparer les breches; car ils la reprirent le 7 Décembre suivant, sous la conduite de Jean, Baron de Beck, qui de Messager étoit devenu Général de l'armée d'Espagne, & Gouverneur de Luxembourg.

Le Maréchal d'Humieres vint l'assiéger l'an 1676, pendant que le Prince d'Orange attaquoit Maestricht. On ouvrit la tranchée le 24 Juillet, devant le Fort de Saint-François, qui fut abandonné le lendemain par les Espagnols; on attaqua ensuite la Ville avec une telle

Digitized by Google

furie, qu'elle fut obligée de capituler le dernier Juillet, après vingt jours de ſiege, & cinq de tranchée ouverte. AIRE.

Les François, depuis qu'ils en ſont les maîtres, en ont fait une des plus fortes Places du Pays conquis. Ils la perdirent en 1710, lorſque les Alliés, ſous le Prince Eugene de Savoie & le Duc de Marleborough, la vinrent aſſiéger le 4 Septembre. La tranchée y fut ouverte le 13, & on commença à la battre le 19 du même mois. Le Marquis de Goisbriant, Lieutenant-Général François, commandoit dans la Ville avec vingt Bataillons, & il fut obligé de ſe rendre faute de munitions de guerre. La capitulation portoit, que la garniſon ſortiroit le 9 Novembre, avec tous les honneurs de la guerre, & qu'elle ſeroit conduite à Arras. Le Fort Saint-François ſe rendit en même-temps; mais les François rentrerent dans la poſſeſſion de la Ville d'Aire, le premier Juin 1713, en vertu de la Paix d'Utrecht.

Le Bailliage d'Aire ne contient que ſeize Villages & Hameaux. On y voit le Village de Guinegâte, fameux par la victoire que Maximilien, Archiduc d'Autriche, y remporta en 1479, ſur

AIRE. l'armée de France, commandée par Philippe, Maréchal de Crêvecœur & d'Esquerdes, qui alloit au secours de la Ville de Térouane. On nomma cette bataille *la journée des Eperons*, parce qu'en cette occasion les François se servirent moins de leurs épées, que de leurs éperons pour se sauver.*

LA VILLE DE LENS.

LEs anciens Seigneurs ou Châtelains de cette Ville étoient aussi Comtes de Ponthieu & de Boulogne, même avant l'an 1000, & ils étoient alliés à plusieurs Princes souverains de l'Europe. C'est encore aujourd'hui une Vicomté appartenante à la Maison de Recourt, dite de Licques. Elle est sur les limites de l'Artois & de la Flandre, étant située sur la riviere de Laviette, à quatre lieues d'Arras & de Douay, & à six de Lille.

On y voit l'Eglise Collégiale & Pa-

* Les Armes d'Aire sont de gueules à l'Aigle éployé d'argent membré & becqué d'or.

Digitized by Google

roissiale de Notre-Dame & de saint Vulgan, Hermite, Anglois de Nation, (décédé à Arras, du temps de saint Vaast.) Elle fut bâtie en 1028, par Baudouin IV, Comte d'Artois. Eustache, Comte de Boulogne, & Ide, sa femme, y fonderent un Chapitre de douze Chanoines, avec un Doyen. La tour, qui est assez jolie, fut achevée l'an 1705. Il y a encore la Paroisse de Saint-Léger, un Couvent de Récollets, qui est un des plus anciens du Pays, & qui fut commencé vers l'an 1220, par saint Pacifique, Disciple de saint François d'Assise, & premier Provincial des Freres Mineurs en France, qui est enterré à Lens; outre un Couvent de Récollettes & un Hôpital.

LENS.

Cette Place a été fortifiée, & souvent prise & reprise autrefois; mais on en a rasé les fortifications dans la suite. Le Maréchal de Gassion l'assiégea en 1647, & y fut blessé d'un coup de mousquet le 28 Septembre, lorsqu'il s'efforçoit d'arracher un pieu d'une palissade; il se fit transporter à Arras, où il mourut le 2 Octobre, quatre jours après sa blessure. La Ville de Lens se rendit le lendemain de sa mort, 3 Octobre 1647.

Le 20 Août 1648, le Prince de Condé

LENS.

gagna dans la plaine de Lens une ſanglante bataille ſur l'Archiduc Léopold, Gouverneur-Général des Pays-Bas, lequel après s'être emparé de la Ville de Lens, s'étoit poſté dans un camp avantageux & preſqu'inattaquable; de ſorte que le Prince de Condé, pour l'attirer au combat, décampa à ſa vue. La Cavalerie de l'Archiduc fondit en même-temps ſur celle du Prince, la renverſa & la pouſſa juſqu'à la premiere ligne du corps de bataille, qui fut mis en déſordre. Le Général Beck croyant déja la victoire aſſurée, deſcendit avec toute ſon Infanterie dans la plaine; mais ſur ce mouvement, le Prince de Condé chargea ſi à propos la Cavalerie Eſpagnole, au moment qu'elle s'ouvrit pour recevoir l'Infanterie dans le centre de la ligne, qu'il la rompit; elle ſe rallia néanmoins, ſoutenue par le corps de réſerve, & rétablit le combat; mais enfin elle fut enfoncée. L'Infanterie Eſpagnole y ſouffrit beaucoup, & le Général Beck fut pris & bleſſé d'une plaie mortelle, dont il mourut peu de temps après.

Le Bailliage de Lens contient 132 Villages & Hameaux. On y voit dans

Digitized by Google

les environs, à une demi-lieue de cette Ville, l'Abbaye d'Aunai, Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux, qui a été fondée l'an 1251, par Michel, Seigneur d'Antoing. LENS.

LA VILLE DE BAPAUME.

ON lui donna les privileges de Ville environ l'an 1335, lorſqu'elle fut entourée de murailles. Quoique petite, elle eſt très-forte néanmoins, tant par ſa ſituation que par les ouvrages qui l'environnent. Elle eſt ſituée ſur les frontieres de Picardie, entre Arras & Peronne, à cinq lieues de chacune.

Il n'y a point d'eau dans ſes Foſſés: il ſeroit cependant bien difficile de l'aſſiéger, à cauſe qu'on ne trouve ni rivieres ni fontaines à quatre lieues à la ronde. On ſouffroit pour cela quelquefois diſette d'eau dans la Ville, celle de cîternes étant très-mauvaiſe, & les puits profonds, la plupart de 140 pieds; mais enfin le Sr. le Feulon, Ingénieur de la Place, ayant fait creuſer à une demi-lieue de la Ville, environ quinze

BAPAUME pieds de profondeur, y a trouvé deux grands baſſins de pierre, & une ſource d'eau vive, juſqu'alors inconnue. Il a trouvé auſſi le moyen de conduire cette ſource ſur la grande Place, où le Magiſtrat a fait faire une Fontaine, qui ſert de piédeſtal à la ſtatue pédeſtre du Roi Louis XV, laquelle y fut placée le 19 Avril 1723.

Bapaume n'a que deux Portes, avec un Château, qui eſt un gros pavillon quarré, environné de très-hauts boulevards. C'eſt une Vicomté appartenante au Prince d'Epinoy, & avant lui aux Seigneurs de Beaumets.

La Paroiſſe eſt dédiée à ſaint Nicolas; elle fut bâtie l'an 1557 : on y voit un Couvent de Récollets, l'Hôpital de Saint-Pierre, deſſervi par des Religieuſes de l'Ordre de ſaint Auguſtin, & une Commanderie de l'Ordre de Malthe, avec titre de grand Prieuré.

L'Hôtel-de-Ville eſt ſoutenu de pluſieurs piliers de pierre bleue, ſous lequel il y a un grand Corps-de-garde pour les Soldats; il eſt orné de pluſieurs médailles & ſtatues, & d'un joli béfroi.

Le Maréchal de la Meilleraye enleva cette Place aux Eſpagnols le 18 Sep-

Digitized by Google

tembre 1641 : un Officier François, nommé Saint-Preuil, eut la témérité de charger la garnison, qui étoit sortie par composition; mais il eut la tête tranchée, pour avoir manqué à la foi qui avoit été donnée. Depuis ce temps-là elle est demeurée aux François, qui en ont augmenté considérablement les fortifications. *

Le Bailliage de Bapaume contient 64 Villages & Hameaux. Il y a deux fameuses Abbayes dans ses environs, Arouaise & Eaucourt, toutes deux de l'Ordre de saint Augustin.

La premiere fut commencée l'an 1090, par trois saints Hermites; savoir Heldemare de Tournay, Conon ou Conrard, qui fut depuis Cardinal, & Roger d'Arras, qui bâtirent en ce lieu une Cellule ou Oratoire, qu'ils firent dédier à l'honneur de la sainte Trinité & de saint Nicolas. Cette Abbaye devint ensuite Chef d'Ordre, qui eut dans sa dépendance vingt-huit autres Monasteres, tant aux Pays-Bas qu'en France & en Angleterre; mais cette Congrégation ne subsiste

---

* Les Armes de Bapaume sont de sinople à trois paulmes d'or.

Digitized by Google

BAPAUME. plus, depuis l'an 1470. On conserve à Arouaise, dans une belle chasse d'argent, le corps de sainte Monique, mere de saint Augustin.

L'Abbaye d'Eaucourt, à une lieue de Bapaume, fut fondée l'an 1101, par Lambert, Evêque d'Arras, aux instances d'Odon, Hermite, qui en devint le premier Abbé. Il y a encore le Prieuré de Saint-Aubin, qui dépend de l'Abbaye des Bénédictins de Saint-Nicolas-au-Bois, près de la Fere, en Vermandois.

LA VILLE DE HEDIN.

L'Ancienne situation de Hedin étoit à une lieue de celle d'aujourd'hui. On y a vu autrefois un Palais magnifique, bâti vers l'an 1068, par ordre de Baudouin de Mons, Comte d'Artois, qui y tenoit souvent sa Cour. Philippe de Bourgogne y bâtit aussi un Château l'an 1395. En 1477, Hedin fut pris & brûlé par Louis XI, Roi de France, comme aussi en 1521 & en 1537, par le Roi François I; mais Philibert-Em-

Digitized by Google

manuel, Duc de Savoie, Général des Armées de l'Empereur Charles-Quint, la reprit avec le Château, le 28 Juillet 1553, & la fit raser entiérement, comme on avoit fait à Térouane.

Ce Prince la fit rebâtir l'année suivante, avec un Fort, dans un lieu appellé *le Mesnil*, & la nomma *Hédinfert*, faisant allusion à ces quatre lettres, F, E, R, T. *Fortitudo ejus Rhodum tenuit*, qui est l'ancienne devise des Ducs de Savoie.

Cette Place est du Diocese de Saint-Omer, vers les frontieres de la Picardie, à huit lieues d'Abbeville, & à quatre de Montreuil & de Saint-Paul : on la nomme en latin *Hesdinium*. Elle est en partie environnée d'un marais, qui la rend presqu'inaccessible. La riviere de Canche la sépare en deux ; & il faudroit même deux corps d'armée pour l'assiéger, puisqu'une partie de la Ville étant prise, l'autre seroit encore en état de se défendre. C'est un hexagone régulier, environné d'un bon fossé & d'une contrescarpe, avec des demi-lunes & autres ouvrages, qui couvrent le corps où il n'y a pas de marais.

Il n'y a que deux Portes, dites du

HEDIN.

Bourg & de Montreuil. L'Eglise principale est dédiée à saint Martin; il y a un Chapitre de douze Chanoines, avec un Chantre, qui est la premiere Dignité; ces Prébendes sont à la collation du Roi. Les Jésuites y avoient aussi un College; les Récollets y ont un Couvent, ainsi que les Sœurs Hospitalieres du tiers-Ordre de saint François. L'Abbaye de Religieuses de sainte Claire y fut fondée l'an 1437, par Isabelle, femme de Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne.

Les François s'en rendirent les maîtres en 1639, sous la conduite de Charles de la Porte, Marquis de la Meilleraye, qui reçut sur la brêche le bâton de Maréchal de France, que Louis XIII lui donna.

En 1658, la Ville de Hedin passa au pouvoir des Espagnols, par un événement singulier. Le Sr. de Belle-Brune, Gouverneur de cette Place, étant mort le 16 Février 1658, le Cardinal Mazarin fit donner le Gouvernement vacant au Comte de Moret, frere cadet du Marquis de Vardes. Un Officier nommé Fargues, qui étoit Major de la Place, vint exprès à Paris pour rendre ses

respects

respects au Comte de Moret, & pour le prier de se servir de lui, & de le continuer dans sa Charge. Le Comte le reçut très-froidement, & lui fit entendre qu'il vouloit mettre dans Hedin des Officiers qui lui étoient particuliérement attachés; ajoutant qu'il iroit bientôt prendre possession de son Gouvernement, où il lui feroit savoir les volontés du Roi. Fargues mal satisfait de cette réponse, & encore plus du peu d'espérance qui lui restoit de conserver sa Charge, prit la résolution de s'y maintenir par force. Le Maréchal d'Hocquincourt étoit alors retiré dans une de ses Terres en Picardie, très-mécontent de la Cour & du Cardinal Mazarin; Fargues alla le trouver, & lui fit part de son dessein. Le Maréchal lui promit de le seconder de tout son pouvoir, & l'assura qu'il iroit lui-même à Hedin pour le soutenir. Fargues s'y rendit en diligence, & découvrit son projet à la Riviere, son beau-frere, qui avoit la Charge de Lieutenant de Roi : il n'eut aucune peine à le faire entrer dans ses vues. Les discours du Comte de Moret lui firent comprendre qu'il étoit aussi menacé de perdre son emploi, & un HEDIN.

HEDIN. intérêt commun les réunit : ils travaillerent de concert à gagner les autres Officiers de la Garnifon, qui leur étoient dévoués, & qui s'engagerent à les rendre maîtres de la Place, & à les y maintenir contre quiconque entreprendroit d'y entrer malgré eux. Les Soldats de la Garnifon prirent les mêmes engagements que leurs Officiers, & le complot étoit formé, lorfque le Comte de Moret arriva pour prendre poffeffion de fon Gouvernement. Il trouva les Portes fermées; il fe nomma, & demanda à parler au Lieutenant de Roi; la Riviere lui fit dire qu'il ne pouvoit le recevoir ni le reconnoître pour Gouverneur, & qu'il le prioit de fe retirer. Le Comte de Moret furpris & irrité de cette réponfe, s'emporta contre la Riviere, & menaça de le faire punir; mais on lui cria que l'on alloit faire tirer fur lui, s'il ne s'éloignoit. Il fut obligé d'aller coucher à Abbeville, d'où il écrivit à la Cour ce qui venoit de lui arriver. Le Cardinal Mazarin, qui ne s'attendoit pas à cette nouvelle, en fut fort allarmé, & fuivant fa méthode ordinaire, il mit l'affaire en négociation; il offrit de grands avantages à Fargues & à la Ri-

Digitized by Google

HEDIN.

viere, s'ils vouloient se désister de leur entreprise : mais le Maréchal d'Hocquincourt, qui arriva à Hedin sur ces entrefaites, fit rompre tout commerce avec le Cardinal, & il engagea ces deux Officiers à traiter plutôt avec le Prince de Condé, qui étoit alors au service d'Espagne. Ils firent un Traité avec ce Prince, par lequel il promit de faire payer la Garnison de Hedin par le Roi d'Espagne, laquelle ne pourroit être changée que du consentement de la Riviere & de Fargues, qui promirent de leur côté de servir fidélement le Prince, & de ne jamais faire aucun accommodement avec la Cour, que de concert avec lui. Le Prince s'obligea pareillement à ne faire aucun Traité avec la France, sans les y comprendre. Dès que ces Articles furent signés, ils se mirent à faire des courses aux environs d'Abbeville & de Montreuil, & à établir des contributions en France. Le Cardinal avoit fait arrêter la femme de Fargues, avec ses enfants, pour lui servir d'ôtage, & pour le retenir par la crainte des vengeances que l'on pourroit exercer sur eux, s'il s'obstinoit dans sa rébellion; mais cet artifice ne réussit

HEDIN.

pas. Fargues étoit résolu de tout sacrifier pour se maintenir dans son poste; & il acquit bientôt tant d'autorité dans la Ville, que le Maréchal d'Hocquincourt jugeant que sa présence y étoit inutile, en sortit pour aller joindre le Prince de Condé à Bruxelles.

Vers la fin d'Avril, le Cardinal conduisit le Roi à Amiens, & il y fit amener la femme de Fargues, dont il prétendoit se servir pour reprendre la Ville de Hedin; cette femme, qui étoit gardée à vue, & qui souffroit sa prison fort impatiemment, fit demander une audience au Cardinal, qui voulant toujours négocier, ne la lui refusa pas: elle lui dit qu'elle étoit au désespoir de ce que faisoit son mari; & que si elle pouvoit avoir une entrevue avec lui, elle se faisoit fort de le ramener à son devoir. Le Cardinal se laissa persuader; & il l'envoya sur sa parole à Hedin, avec ses enfants; mais dès qu'elle y fut arrivée, elle oublia toutes ses promesses, & entra dans tous les sentiments de son mari. Le Cardinal, honteux d'avoir été dupé par cette femme, s'imagina que l'approche de la personne du Roi feroit une grande impression sur l'esprit des

Digitized by Google

Soldats, & de la plupart des Officiers de la Garniſon, qui abandonneroient leur Chef pour ſe ſoumettre à leur légitime Souverain. Dans cette eſpérance, il fit partir le Roi d'Amiens, pour aller à Abbeville, d'où il vint coucher dans un Château proche Hedin. Il envoya lui-même ſommer la Garniſon de ſe rendre; mais elle ne répondit à cette ſommation que par des coups de canon. Le Roi fut obligé de ſe retirer. Ce Prince, qui avoit alors vingt ans, conſerva toujours un vif reſſentiment de cette inſulte; & malgré les Lettres d'abolition accordées à Fargues par le Traité des Pyrénées, on lui fit ſon procès pour des crimes qui n'avoient aucun rapport à ſa rebellion, & il fut pendu à Abbeville, huit ans après ſa révolte, que l'on regarda toujours comme le véritable motif de ſa condamnation. HEDIN.

Le Prince de Condé avoit tenu les engagements qu'il avoit pris avec la Garniſon de Hedin, de ne faire aucun Traité avec la France, ſans l'y comprendre; car on en fit un Article exprès dans le Traité des Pyrénées, dans lequel il fut ſtipulé que l'on donneroit des Lettres d'abolition aux Officiers de guerre

Digitized by Google

HEDIN. & aux Soldats de cette Garnison, qui s'étoient soustraits à l'obéissance du Roi, à condition que la Place seroit remise entre les mains de Sa Majesté; ce qui fut exécuté en 1660.

Depuis ce temps-là, Hedin est toujours demeuré à la France. L'Abbé Prévost, célebre par plusieurs Ouvrages qu'il a donnés au Public, étoit né dans cette Ville.

Le Bailliage d'Hedin contient 124 Villages & Hameaux. On voit dans ses environs plusieurs belles Abbayes, comme celle de Cercamp, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, laquelle, quoique située dans l'Artois, dépend néanmoins du Diocese d'Amiens. Cette Abbaye a été fondée l'an 1137, par les Comtes de Saint-Paul; l'Eglise étoit autrefois très-magnifique, mais il n'en reste à présent que la nef.

L'Abbaye de Blangy, située sous le Diocese de Boulogne, fut fondée vers l'an 682, pour des Religieuses, par sainte Berthe, Comtesse de Ponthieu, dont on y possede les Reliques. Ce Monastere fut rétabli dans le XI^e. siecle pour des Religieux de saint Benoît, qui furent tirés de l'Abbaye de Fecamp en

Digitized by Google

Normandie, à laquelle celle de Blangy a été soumise jusqu'au XIVe. siecle. HEDIN.

L'Abbaye d'Auchy-les-Moines, de l'Ordre de saint Benoît, Diocese de Boulogne, fut fondée, vers l'an 720, à l'honneur de saint Silvin; les premiers Religieux furent tirés de l'Abbaye de Saint-Bertin, de laquelle celle d'Auchy doit encore recevoir son Abbé.

L'Abbaye de Dommartin, autrefois Saint-Josse-au-Bois, Diocese d'Amiens, fut fondée au commencement de l'Ordre de Prémontré, par Milon, Evêque de Térouane. Elle est très-belle, & une des plus florissantes de tout l'Ordre.

Celle de Saint-André-au-Bois, aussi du Diocese d'Amiens, à deux lieues d'Hedin, n'étoit en son origine qu'une dépendance de l'Abbaye de Dommartin. Thierri, Evêque d'Amiens, l'érigea en Abbaye l'an 1163. Elle n'a aucune Cure; ce qui est assez particulier dans l'Ordre des Prémontrés. *

---

* Les Armes d'Hedin sont d'or & de gueules à l'étoile de l'un en l'autre. Celles du Comté de Hedin sont d'azur à l'escarboucle pommeté de huit raix d'or chargés en cœur de l'écusson de la Ville.

LA VILLE DE St. VENANT.

IL y a eu depuis long-temps des contestations, si cette Ville étoit de la Flandre ou de l'Artois, étant située sur les frontieres de ces deux Provinces: ce qui n'a jamais été décidé. Son Patron est saint Venant, dont elle porte le nom. Elle est située sur la Lis, à deux lieues d'Aire, & a le titre de Comté. Sa principale défense consiste dans les inondations que forment les ruisseaux de Robecq & de Garbecq.

Il n'y a qu'une Eglise, laquelle est dédiée à saint Venant : les Peuples l'ont fait bâtir à l'honneur de ce saint Martyr, qui vécut vers l'an 762, du temps de Pepin, Roi de France. Il avoit servi premiérement sous ce Prince; mais il se donna ensuite entiérement à Dieu, & se retira dans les bois, qui étoient alors aux environs d'Aire, où il fut assassiné par un voleur, qui crut trouver auprès de lui de grandes richesses. Les miracles que Dieu opéra ensuite par l'intercession de saint Venant, & le con-

Digitized by

cours de monde qui vint visiter son tombeau, ont donné l'origine à cette petite Ville. On trouva, l'an 1608, les ossements de saint Venant au Village de Sainte-Itisbergue, à une lieue de cette Ville; mais il y a eu quelques contestations, si c'étoient les véritables Reliques du saint Martyr, dont la Fête se célebre le 10 Octobre.

St. Venant.

Il y a un nouvel Hôpital pour les Malades & les Soldats, gouverné par les Freres, dits *Bons-Fieux;* le Roi Louis XIV l'établit en 1702, & ordonna que les revenus de l'ancien Hôpital de cette Ville & ceux de ses Maladeries, comme aussi ceux de Haverskercke, servissent pour son entretien.

Cette Place a eu autrefois de bonnes fortifications; en 1657, le Maréchal de Turenne, commandant l'armée de France, la vint assiéger, pendant que le Prince de Condé faisoit le siege d'Ardres, en Picardie. Cette derniere Place étoit sur le point d'être prise, & les Espagnols se préparoient déja à secourir Saint-Venant, lorsque le Gouverneur rendit la Place au Maréchal de Turenne, qui envoya d'abord des troupes pour faire lever le siege d'Ardres, & qui prit

St. Venant.

enſuite en quatre jours le Fort de Mardick.

Saint-Venant fut érigé en titre de Comté le 17 Décembre 1655, par le Roi d'Eſpagne, en faveur de Maximilien de Lieres, Gouverneur de Saint-Omer. En 1659, il fut cédé à la France par le Traité des Pyrénées, & ſes fortifications furent raſées.

Le ſiege que cette Ville a ſoutenu en 1710 l'a rendue célebre ; les François en avoient relevé les fortifications, & y avoient mis une bonne garniſon, lorſque le Prince Eugene de Savoie & le Duc de Marleborough, commandant l'armée des Alliés, la firent inveſtir le 5 Septembre, après la priſe de Béthune. Le Prince d'Orange commanda au ſiege, & le Chevalier de Selve, Brigadier François, commandoit dans la Ville avec ſix Bataillons. La tranchée y fut ouverte le 16 ; mais le défaut de vivres & de munitions fut cauſe que les Aſſiégés ſe rendirent par capitulation le 29 ſuivant. Cette Place fut rendue à la France l'an 1713, par la Paix d'Utrecht. *

---

* Les Armes de Saint-Venant ſont de gueules à deux bars adoſſés & trois treffles d'or.

Digitized by Google

LA VILLE DE LILLERS.

LA situation de cette petite Place eſt entre les Villes d'Aire & de Béthune, éloignée de l'une & de l'autre de deux lieues. Elle a eu autrefois de bonnes fortifications; mais depuis pluſieurs années elles ont été démolies, & c'eſt à préſent une Ville ouverte, de peu de conſidération, ſinon que c'eſt une Châtellenie ou Bailliage, duquel dépendent environ ſoixante Villages, dont la Souveraineté fut cédée à la France en 1659, par la Paix des Pyrénées.

Son Egliſe Collégiale eſt dédiée à la ſainte Vierge & à ſaint Omer; Wenomar, Seigneur de Lillers, y a fondé, en 1048, un Chapitre de dix Chanoines, deſquels il n'y a que quatre qui ont une pleine Prébende. Le Roi les confere alternativement avec le Marquis de Lillers.

Il y a auſſi un Couvent de Dominicains, fondé l'an 1623, & un de Sœurs Griſes, avec un bel Hôpital pour les Malades & les Soldats, établi en 1695,

Digitized by Google

LILLERS. par Edit de Louis XIV, en vertu duquel cet Hôpital doit jouir des revenus des Maladeries de cette Ville, & de l'Hôpital de Chocques.

On voit aux environs de Lillers deux Abbayes de Religieux, l'une à Chocques & l'autre à Ham. La premiere eſt de Chanoines Réguliers de l'Ordre de ſaint Auguſtin. Robert, Seigneur de Béthune, avoit fondé premiérement des Chanoines ſéculiers l'an 1100; mais vingt ans après, Jean, Evêque de Térouane, changea ce College en Monaſtere régulier : ce qui fut confirmé par le Pape Eugene III; & les Seigneurs de Béthune lui donnerent encore de plus grands biens dans la ſuite.

Celle de Ham, de l'Ordre de ſaint Benoît, fut fondée en 1084, par Engerand, Seigneur de Lillers; les premiers Religieux vinrent de l'Abbaye de Charroux en Poitou.

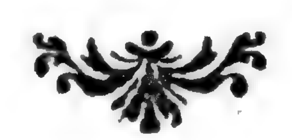

Digitized by Google

LA VILLE DE St. PAUL.

ON l'appelle *Fanum S. Pauli*, ou *Paulopolis :* elle eſt à quatre lieues de Saint-Omer, & à huit d'Arras ; quoique de l'Artois, elle dépend pour le ſpirituel de l'Evêque de Boulogne. Son Egliſe Collégiale eſt dédiée au ſaint Sauveur. Il y a un Chapitre de douze Chanoines, avec un Doyen, fondé vers l'an 1030, par Roger, Comte de Saint-Paul. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à ſaint Paul : elle a été rebâtie l'an 1674. Outre le Couvent des Carmes, admis l'an 1615, il y a des Sœurs Griſes du tiers-Ordre de ſaint François ; des Sœurs Noires, & l'Hôpital de ſaint Ladre. Plus de 200 maiſons de cette petite Ville y furent conſumées le 23 Août 1730, en moins de trois heures de temps, par le feu, occaſionné par un coup de fuſil tiré dans la paille.

Le Comté de Saint-Paul a été poſſédé par les Princes de la Maiſon de Luxembourg ; il paſſa dans la Maiſon de Bourbon par le mariage de François

ST. PAUL.

de Bourbon, Comte de Vendôme, bisaïeul du Roi Henri IV, conclu en 1475, avec Marie, petite fille & héritiere de Louis de Luxembourg, Comte de Saint-Paul, & Connétable de France, qui avoit été décapité en Grêve sous Louis XI. Delà il est entré dans la Maison des Ducs de Longueville, dont le dernier, Charles-Paris d'Orléans, Comte de Saint-Paul, &c. fut tué lorsque les François passerent le Rhin en 1672. Sa sœur, Marie d'Orléans, Duchesse douairiere de Nemours, lui succéda: comme elle n'eut pas d'enfants, elle vendit, l'an 1705, la Terre de Saint-Paul à Louis de Melun, Prince d'Epinoy, pour la somme de 375000 livres. Le fils de celui-ci, Louis de Melun, Duc de Joyeuse, Pair de France, &c. fut blessé malheureusement par un cerf que l'on chassoit dans la Forêt de Chantilly, dont il mourut deux jours après, le 31 Juillet 1724, âgé de trente ans, sans laisser d'enfants de son épouse, Armande de la Tour de Bouillon. Par cette mort, le Comté de Saint-Paul échut à Charles, Duc de Rohan, Prince de Soubise, &c. neveu du défunt.

Ce Comté étoit autrefois un arriere-

Digitized by Google

St. Paul.

Fief du Comté d'Artois, quoique les François n'aient pas voulu en convenir aux Conférences de Cambray en 1529, où ils prétendirent que la reconnoiſſance de cet arriere-Fief ſe devoit faire devant le Roi de France, en qualité de Comte de Boulogne. Enfin, le Roi Louis XIV, par un Arrêt donné en Janvier 1707, ordonna que le Comté de St. Paul releveroit immédiatement de la Couronne de France, & de la groſſe Tour du Louvre, à la charge de dix livres pour les droits & reliefs, &c.

Le Comté de Saint-Paul porte le titre de Sénéchauſſée, & ſa Juriſdiction s'étend ſur deux cents quatre-vingts deux Villages & Hameaux; même le Comté d'Epinoy en releve, quoiqu'il ait été érigé en Principauté. *

On voit aux environs de Saint-Paul l'Abbaye de Ruiſſeauville, Chanoines Réguliers de l'Ordre de ſaint Auguſtin, autrement dite Notre-Dame-au-Bois, fondée vers l'an 1120, par un Seigneur de Quercy; le Prieuré de Rebreuve,

* Les Armes de Saint-Paul ſont d'azur à une gerbe d'avoine fleurie d'or, liée de même.

St. Paul.

dépendant de l'Abbaye d'Arouaiſe, près de Bapaume; les Prieurés de Pas, Ligny, &c. Il y a auſſi le Village d'Azincourt, où Henri V, Roi d'Angleterre, défit, en 1415, l'armée de Charles VI, Roi de France. Les François y attaquerent les Anglois, qui ſe défendirent avec tant de bravoure, qu'ils battirent leurs ennemis à plate-couture. Les Ducs d'Alençon, de Lorraine, de Bar, de Brabant, de Nevers, le Connétable d'Albret, le Maréchal de Boucicault, & l'Amiral de Dampierre, furent tués ſur la place.

LA VILLE DE TÉROUANE.

CEtte Ville, appellée en latin *Teruana* ou *Civitas Morinorum*, eſt une des plus anciennes des Pays-Bas, & a été la Capitale des Morins, Peuples de la Gaule Belgique, que le Poëte Virgile a nommé dans ſon Enéïde, *extremi hominum Morini*. Elle a été très-célebre dans l'hiſtoire; très-forte, & le boulevard des Flamands contre la France; mais à préſent c'eſt un des moindres

Bourgs

Digitized by Google

Digitized by Google

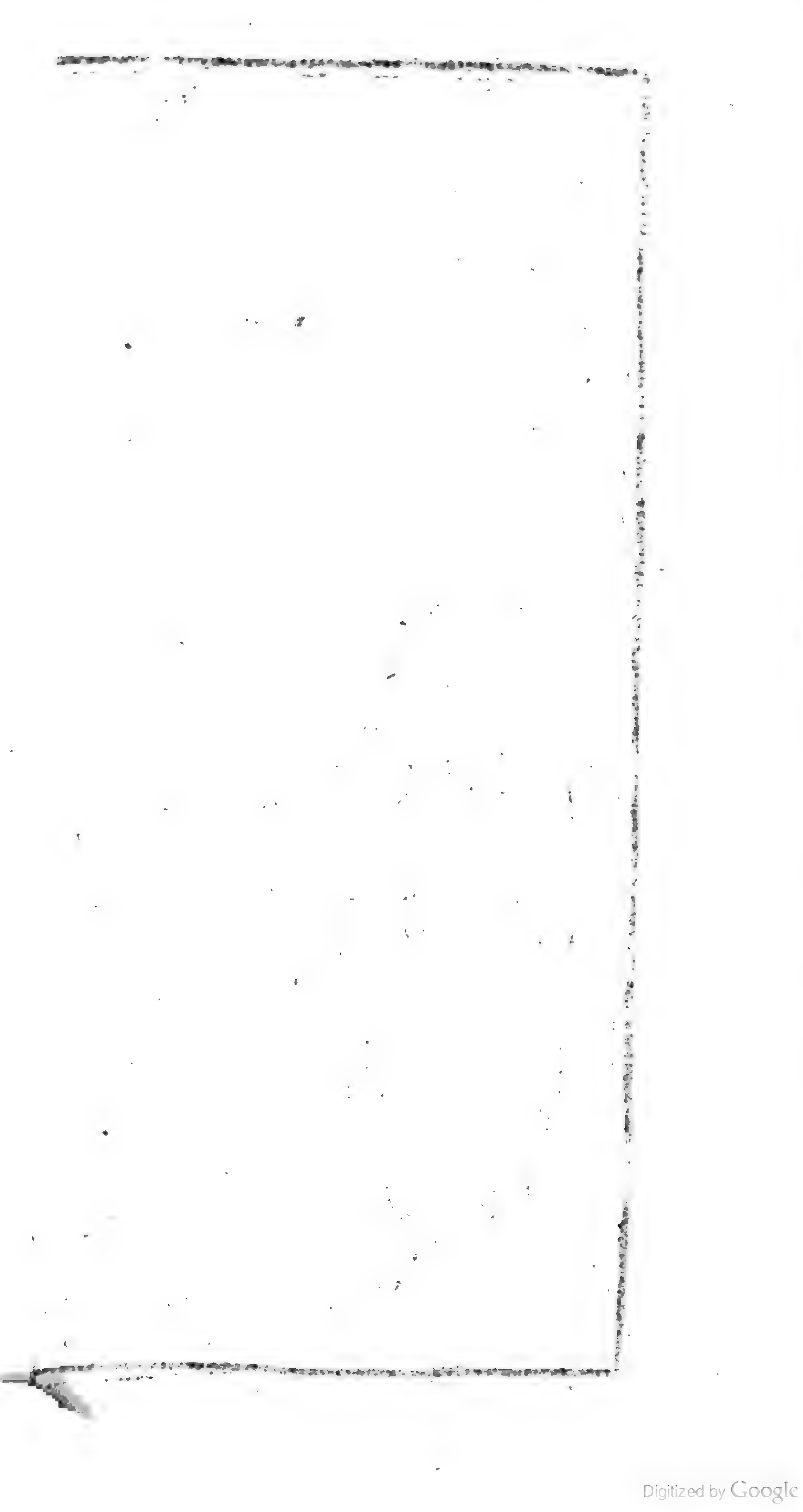

Digitized by Google

Bourgs de tout le Pays d'Artois, ſitué ſur la riviere de Lis, à deux lieues d'Aire & de Saint-Omer, & à ſix de Boulogne. On voit encore les murailles de l'ancienne Ville, où il ne reſte plus que les ruines d'une ſeule Porte, dite du Saint-Eſprit. Dans cette enceinte il n'y a aucune maiſon; & ce n'eſt qu'une prairie, dont les fruits ſe partagent annuellement entre les Evêques de St. Omer & de Boulogne. TÉROUANE.

Térouane a eu un Evêché très-ancien, Suffragant de l'Archevêché de Rheims; il étoit ſi conſidérable & ſi étendu, qu'il étoit partagé en vingt-cinq Doyennés, & en 800 Paroiſſes, qui s'étendoient dans l'Artois, le Boulonnois & la Flandre.

ÉVÊQUES DE TÉROUANE.

I. St. Antimonde fut envoyé par ſaint Remi, Archevêque de Rheims, vers l'an 500, pour convertir les Morins, & autres Peuples voiſins, qui étoient retombés dans l'idolâtrie, après avoir reçu les lumieres de la Foi, par la Prédication de ſaint Fuſcien & de ſaint Victoric, qui y reçurent la Couronne du Martyre vers l'an 286. Ce premier Evêque mourut l'an 519.

ÉVÊQUES DE TEROUANE.

II. Atalbert étoit le favori du Roi Lothaire. Après sa mort, arrivée l'an 552, le Siege de Térouane fut longtemps vacant, à cause des irruptions des Huns, & d'autres Peuples barbares.

III. St. Omer, natif de Constance, en Allemagne, & Moine de l'Abbaye de Luxeuil, en Franche-Comté, devint Evêque de Térouane vers l'an 623; étant devenu vieux & aveugle, il se démit de son Evêché, & mourut l'an 695, âgé de cent ans. On fait sa Fête le 9 Septembre.

IV. Drancius fut Suffragant & Vicaire de saint Omer : il mourut l'an 682.

V. St. Baïnus, auparavant Moine & Abbé de Saint-Wandrille en Normandie, mourut en 706.

VI. Ravangere, fondateur de l'Abbaye de Blangy, décéda l'an 720. Saint Sylvin, fondateur de celle d'Auchy-les-Moines, qui avoit été son Suffragant, mourut quelque temps auparavant.

VII. St. Erkembode, Abbé de Saint-Bertin, mourut en 742.

VIII. Adalgere.

IX. Gontbert, mourut l'an 747.

X. Ethaire est nommé dans une lettre

Digitized by Google

du Pape Zacharie aux Evêques de France.

ÉVÊQUES DE TÉROUANE.

XI. Radualde, fut envoyé au Concile de Rome l'an 768, par l'Empereur Charlemagne.

XII. Athalphe ou Dimmiricius, l'an 791.

XIII. Wigbert.

XIV. Théoduin, l'an 800.

XV. Erembalde.

XVI. St. Folquin fut nommé à cet Evêché l'an 816, par l'Empereur Louis; il décéda l'an 855, & l'on fait sa Fête le 14 Décembre.

XVII. St. Humfride, Religieux de l'Abbaye de Prumy, & Abbé de Saint-Bertin : il souffrit beaucoup par les irruptions des Normands, & mourut l'an 869.

XVIII. Actard, Evêque de Nantes, étant exilé de son Evêché, gouverna pour quelque temps celui de Térouane; en 872, il devint Archevêque de Tours.

XIX. Adalbert quitta l'Episcopat vers l'an 890, & mourut en 914.

XX. Heriland se trouva, l'an 892, au Concile de Rheims, où l'Archevêque Foulques lui donna l'administration de l'Evêché de Châlons-sur-Marne.

Digitized by Google

ÉVÊQUES DE TEROUANE.

XXI. Etienne, ſe trouva, l'an 909, au Concile de Soiſſons.

XXII. Wicfride, Religieux de l'Abbaye de Saint-Bertin, ſuccéda l'an 935, & mourut en 960.

XXIII. David, auparavant Moine de Saint-Pierre à Corbie, mourut l'an 964.

XXIV. Frameric décéda l'an 999.

XXV. Baudouin remit le Siege à Térouane, après qu'il eut été transféré à Boulogne, par ſon Prédéceſſeur Hériland, à cauſe des incurſions des Normands. Il rétablit les Egliſes, & fonda ſeize Prébendes dans ſa Cathédrale; ſa mort arriva l'an 1030.

XXVI. Drogon, Moine de Berg-Saint-Vinox, & Paſteur de Ghiſtelles, mourut en 1078.

XXVII. Hubert, Archidiacre de Térouane, fût accuſé de ſimonie, & condamné, l'an 1082, à ſe retirer dans l'Abbaye de Saint-Bertin.

XXVIII. Lambert, natif de Bailleul, occupa par force le Siege de Térouane, & fut ſacré par des Evêques ſchiſmatiques; il fut excommunié par les Légats du Pape Grégoire VII, & ſes Diocéſains le chaſſerent, en 1084, hors de l'Egliſe de Térouane, après lui avoir coupé la langue & les doigts.

Digitized by Google

XXIX. Gerard fut pareillement accusé de simonie, & condamné, l'an 1099, à finir ses jours dans l'Abbaye du Mont-Saint-Eloi près d'Arras.

XXX. St. Jean, Seigneur de Comines & de Warneton, Chanoine de Saint-Pierre à Lille, & puis Religieux au Mont-Saint-Eloi, mourut le 27 Janvier 1130.

XXXI. St. Milon, Abbé de Dommartin, de l'Ordre de Prémontré en Artois, mourut l'an 1158.

XXXII. Milon II, Chanoine Régulier & Abbé de Ruisseauville, de l'Ordre de saint Augustin, succéda à son oncle, dont il étoit Archidiacre; il mourut l'an 1169. L'Archevêque de Rheims n'avoit pas voulu sacrer Milon, à cause des oppositions du Clergé de Boulogne, en Picardie, qui voulut avoir un Évêque particulier; mais le Pape Alexandre III le sacra, & ordonna à ceux de Boulogne de lui obéir. Il n'y a eu d'Evêque particulier à Boulogne que vers l'an 1565, après la destruction de Térouane.

XXXIII. Didier, Prévôt de Saint-Pierre à Lille, & Archidiacre de Tournay, mourut l'an 1191.

XXXIV. Lambert, natif de Bruges,

ÉVÊQUES DE TÉROUANE.

Chancelier de l'Eglise de Rheims, mourut en 1207.

XXXV. Jean, Archidiacre de Térouane, & neveu de Lambert, décéda l'an 1213.

XXXVI. Adam, natif d'Arras, Archidiacre de Paris; il quitta son Evêché l'an 1229, pour servir Dieu dans l'Abbaye de Clairvaux.

XXXVII. Pierre de Douy, Archidiacre de Flandres dans l'Eglise de Térouane, mourut l'an 1250.

XXXVIII. Raoul de Kala, mourut vers l'an 1265.

XXXIX. Henri de Muris, Grand-Chantre de Térouane, mourut l'an 1290.

XL. Jacques de Boulogne, décéda l'an 1301.

XLI. Enguerand de Crequy, auparavant Evêque de Cambray, mourut vers l'an 1320.

XLII. Jean de Vienne ou Vianden; il devint, en 1334, Archevêque de Rheims.

XLIII. Raimond Sacquet, Conseiller au Parlement de Paris; il devint, en 1355, Archevêque de Lyon.

XLIV. Gilles d'Aiscelin, devint en-

ſuite Chancelier de France, & puis Cardinal : il mourut l'an 1378.

Évêques de Terouane.

XLV. Robert de Geneve, Chanoine de Paris, devint, l'an 1365, Evêque de Térouane, trois ans après Evêque de Cambray, puis Cardinal, & Pape l'an 1378. Il prit le nom de Clément VII, & tint le Siege à Avignon, pendant le Schiſme contre le Pape Urbain VI, qui demeura à Rome. Cet anti-Pape mourut l'an 1394.

XLVI. Gerard de Dainville paſſa de l'Evêché d'Arras à celui de Térouane, l'an 1368, puis à celui de Cambray en 1372.

XLVII. Adheimar-Robert, Cardinal, fut transféré, l'an 1378, à l'Archevêché de Sens.

XLVIII. Pierre d'Orgemont, Prévôt de la Cathédrale d'Angers, devint, en 1384, Evêque de Paris, où il mourut l'an 1409.

XLIX. Jean Tabary, Médecin de Charles V, Roi de France, mourut l'an 1403.

L. Matthieu Renaud, natif de Bapaume, Confeſſeur de Charles VI, Roi de France : il mourut l'an 1414.

LI. Louis de Luxembourg, devint,

EVÊQUES DE TEROUANE.

en 1436, Archevêque de Rouen, Cardinal en 1439, & Chancelier de Henri VI, Roi d'Angleterre, qui le fit aussi Evêque d'Ely. Il mourut en 1444.

LII. Jean le Jeune, auparavant Evêque de Conserans & d'Amiens, ensuite Cardinal l'an 1439, & Evêque de Mâcon. Il mourut en 1451.

LIII. David de Bourgogne, fils naturel de Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, devint, l'an 1456, Evêque d'Utrecht.

LIV. Henri de Lorraine, Comte de Vaudemont, résigna l'Evêché de Térouane l'an 1485, retenant celui de Metz, où il mourut l'an 1505.

Guillaume de Clugny, Bourguignon, Chanoine de Liege, Prévôt de Béthune, & frere de Ferry, Cardinal & Evêque de Tournay, avoit été nommé Coadjuteur de Térouane; mais en 1477, il fut arrêté par ceux de Gand avec le Chancelier Hugonet, étant accusés d'avoir donné au Duc Charles-le-Hardi de mauvais conseils au préjudice du Pays. Hugonet y perdit la tête sur un échafaud, & Clugny courut grand risque de sa vie. Il se retira ensuite, auprès du Roi Louis XI, qui lui donna l'Evêché de Poitiers; il mourut en 1480.

Digitized by Google

ÉVÊQUES DE TEROUANE.

LV. Antoine de Croy, mourut dans la Terre-Sainte l'an 1495.

LVI. Philippe de Luxembourg, Cardinal & Evêque du Mans & de Térouane, devint Evêque d'Arras l'an 1512.

LVII. François de Melun, Prévôt de Saint-Omer & de Lille, obtint l'Evêché de Térouane l'an 1512, par permutation avec Philippe de Luxembourg.

LVIII. Jean de Lorraine, Cardinal & Administrateur de quatorze Evêchés; ſavoir, Térouane, Toul, Narbonne, Verdun, Luçon, Valence, Rheims, Lyon, Alby, Die, Mâcon, Nantes, Agen & Metz, mourut l'an 1550.

LIX. Philippe de la Chambre, auparavant Moine & Abbé de Corbie, Evêque de Térouane l'an 1530, Cardinal & Evêque de Bellay. Il décéda l'an 1550.

LX. François de Crequy, Abbé de Selincourt, mourut l'an 1552.

LXI. Antoine de Crequy ne fut que nommé à cet Evêché; car en 1553, Térouane fut priſe & détruite par les troupes de l'Empereur Charles-Quint. Ce Prélat devint enſuite Evêque de Nantes & d'Amiens, & Cardinal; & mourut l'an 1574.

ÉVÊQUES DE TEROUANE.

LXII. Guillaume de Poitiers, Chanoine & Archidiacre de Liege, Prévôt de Saint-Omer, & Conseiller de l'Empereur Charles-Quint, fut nommé ensuite par Sa Maj. Imp. à cet Evêché; mais sa nomination n'eut point d'effet, & il fut nommé, l'an 1560, à l'Evêché de Saint-Omer.

On peut voir par ce Catalogue, que l'Eglise de Térouane a été autrefois très-illustre, puisqu'outre un grand nombre de saints Evêques qui l'ont gouvernée, elle a produit encore le Pape Clément VII, & huit Cardinaux.

L'Eglise Cathédrale de Térouane, dédiée à Notre-Dame, a été très-belle & magnifique, comme l'on en peut juger par le plan qu'on en a conservé. Il y avoit un Chapitre composé de trente-cinq Chanoines, avec un Doyen, deux Archidiacres, l'un d'Artois, & l'autre de la Flandre; un Chantre, un Trésorier, un Ecolâtre & un Pénitencier; outre deux Eglises Paroissiales, l'une de Saint-Martin-au-Mont, l'autre de Saint-Nicolas; & deux Couvents, l'un de Sœurs Grises de saint François, & l'autre de Dominicaines, qui sont maintenant à Saint-Omer.

Digitized by Google

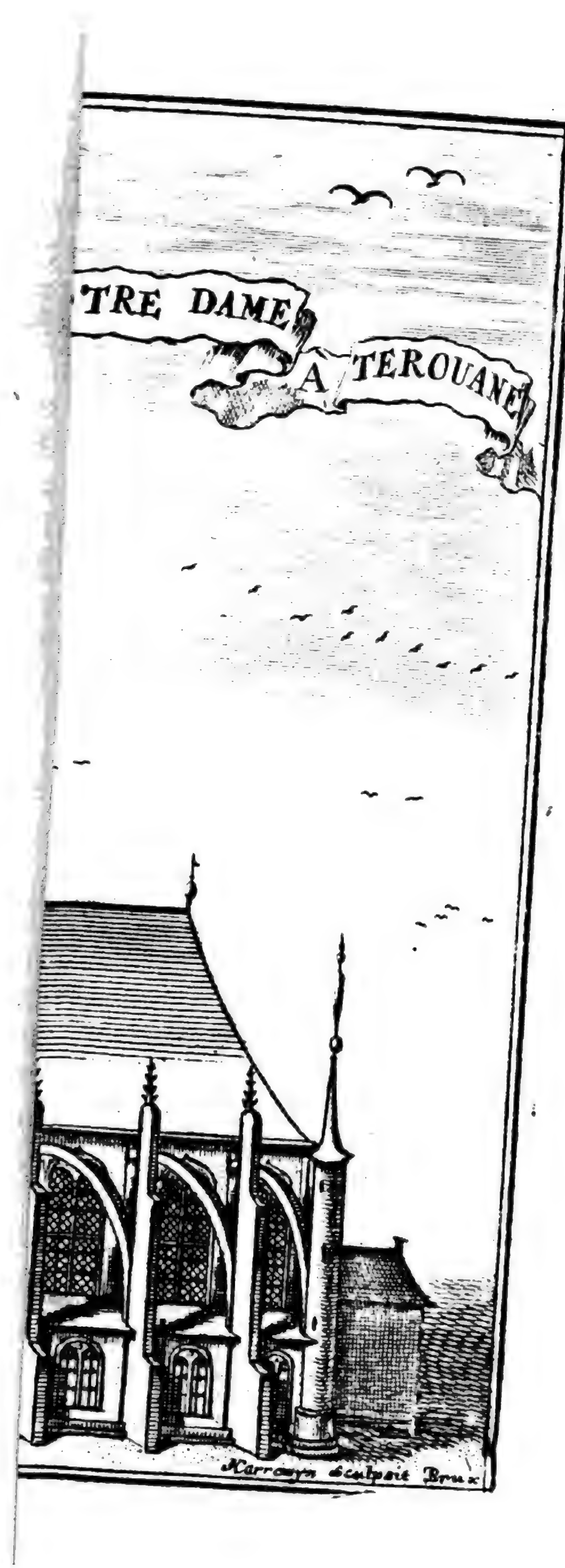
TRE DAME A TEROUANE
Harrewyn sculpsit Brux

Digitized by Google

Cette Ville étoit d'une ſi grande importance, qu'elle fut l'objet de la guerre entre l'Empereur Charles-Quint & les Rois de France, François I & Henri II; le dernier s'en rendit le maître en 1544. L'Empereur y envoya, en 1553, une armée, ſous les ordres de Ponthus de Lalain, Seigneur de Bugnicourt. Le ſiege fut commencé le 13 Avril, & la Ville fut priſe d'aſſaut le 20 Juin, après que ſes remparts eurent été mis en poudre par cent quarante-deux mille coups de canon. André de Montalambert, qui y commandoit, ayant voulu attendre les dernieres extrémités, fut tué ſur la brêche, & ſa garniſon paſſée au fil de l'épée. L'Empereur la fit raſer enſuite, & il n'en reſte aujourd'hui que de foibles veſtiges, qu'on nomme *le Mont de Térouane*.

TÉROUANE.

C'eſt ainſi qu'une Ville, ſi célebre autrefois, fut détruite, ſelon le Chronographe, DeLeti MorInI, & ſon Evêché fut partagé peu après entre les nouveaux Evêchés d'Ypres, de St. Omer & de Boulogne.

La Régale de Térouane porte le titre de Comté; c'eſt un Amortiſſement Royal reſſortiſſant du Conſeil d'Artois,

TEROUANE.

& sa Jurisdiction s'étend sur quarante-trois Villages, dont la plupart sont soumis à l'Evêché de Boulogne, ainsi que la Ville de Térouane. Pour cette raison, on a trouvé à propos d'ajouter ici la suite de ces Evêques.

I. Claude-André Dormy, fut sacré le premier Evêque de Boulogne l'an 1566, & décéda vers l'an 1595.

II. Claude Dormy, neveu du précédent, Religieux de l'Ordre de Cluny, & Prieur de Saint-Martin-des-Champs à Paris, fut sacré l'an 1600, & mourut en 1626.

III. Victor Bouteillier, Chanoine de Paris, Abbé de Saint-Vulmer de Boulogne & d'Aigue-vive, fut sacré l'an 1628; deux ans après, il devint Coadjuteur de l'Archevêque de Tours.

IV. Jean Dolce, fut sacré l'an 1633. Il étoit aussi Abbé de Braine, de Saint-Vincent-du-Luc, & de Bussieres. En 1643, il devint Evêque de Bayonne, sa patrie, où il mourut en 1681.

V. François Perrochel, Abbé de Saint-Crepin à Soissons, fut sacré l'an 1643, quitta l'Evêché en 1675, & mourut en 1682, âgé de 80 ans.

Digitized by Google

VI. Nicolas l'Advocat-Billiad, Chanoine & Vicaire-Général de Paris, Abbé d'Homblieres, &c. sacré l'an 1677, mort le 11 Avril 1681.

Évêques de Boulogne.

VII. Claude le Tonnelier de Breteuil, Prieur de Val-Dieu & de Roche-Guyon, fut sacré l'an 1682, & mourut le 8 Janvier 1698.

Antoine Girard de Labournac, Chanoine de Tours, nommé par le Roi à l'Evêché de Boulogne, obtint peu après celui de Poitiers, où il mourut l'an 1702.

VIII. Pierre de Langle, Abbé de Saint-Loup, Agent-Général du Clergé, sacré l'an 1698; ce fut un des Evêques Appellants de la Constitution *Unigenitus*; il mourut fort âgé le 12 Avril 1724.

IX. Jean-Marie Henriau, Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, sacré l'an 1724, étoit aussi Abbé de Bardoue & de Valloires. Il décéda le 25 Janvier 1738.

X. Augustin-César de Hervilly de Devisse, Prévôt de l'Eglise de Saint-Pierre à Lille, fut sacré en Septembre 1738, & devint aussi Abbé de Valloires: il est mort le 11 Octobre 1742.

Évêques de Boulogne.

XI. François-Joseph-Gaston de Partz de Pressy, Grand-Vicaire de Boulogne, fut sacré à Amiens le .... Septembre 1743.

Au voisinage de Térouane, sur la Lis, & sous le Diocese de Saint-Omer, il y a l'Abbaye de Saint-Augustin, de l'Ordre de Prémontré, fondée en 1163, par Milon, Evêque de cette Ville, qui s'y fit Religieux.

On y voyoit autrefois une belle Abbaye de Bénédictins, dite Saint-Jean-au-Mont, fondée vers l'an 686, par Thierry, Roi de France, en expiation de ce qu'il avoit fait assassiner saint Léger, Evêque d'Autun. Cette Abbaye ayant été détruite, en 1553, par les guerres, les Religieux s'établirent à Bailleul, & de là à Ypres, l'an 1608.

A deux lieues des ruines de Térouane, il y a le Bourg de Renty, portant le titre de Marquisat, qui est entré dans la Maison d'Egmont, par le mariage de Marie-Ferdinandine de Croy, fille de Charles-Philippe de Croy, Marquis de Renty. Son Château est assez fort, & célebre dans l'histoire, par la bataille qui se donna dans ses environs en 1554,

Digitized by Google

où François, Duc de Guise, qui commandoit l'avant-garde de l'armée de Henri II, Roi de France, défit une partie de celle de l'Empereur Charles-Quint, qui marchoit en personne au secours de Renty. Il y a dans ce Bourg les Eglises de Saint-Pierre, de St. Martin, de Saint-Vaast, & le Prieuré de Saint-Bertulphe, dépendant de l'Abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer. TÉROUANE.

Il y a à trois lieues de Térouane, vers les confins du Boulonnois, le Bourg de Fauquemberg, qui porte le titre de Comté, appartenant à la Maison de Ligne. Son Eglise Collégiale est dédiée à Notre-Dame, ayant un Doyen & dix Chanoines; il y a aussi un Couvent de Récollets. Cette Place est du Diocese de Boulogne. *

---

* Les Armes de la Ville de Térouane sont d'azur à la gerbe d'avoine d'or, liée de même. Elles sont parlantes selon l'étimologie du nom de Térouane, que les Auteurs dérivent du Latin, *Terra Avenæ*, à cause que le Pays a été de tout temps fort fertile en avoines.

Les Armes du Comté de Térouane sont d'argent à la tête de more de sable, liée de gueules au chef d'azur, semé de fleurs de lis d'or.

Digitized by Google

LE COMTÉ
DE FLANDRES.

LA Province de Flandres, premier Comté des Pays-Bas, a pour bornes, au Midi, l'Artois & le Hainaut; au Levant, le Hainaut avec le Brabant; au Nord, l'Océan & l'embouchure de l'Escaut, qui sépare la Flandre de la Zélande; au Couchant, elle a la mer d'Angleterre, & en partie la riviere d'Aa, avec le côté de l'Artois, qui regarde les Villes de Calais & de Boulogne.

La Flandre, en latin *Flandria*, & en langue du Pays *Vlaenderen*, a reçu ce nom, selon quelques Auteurs, de *Flandebert*, neveu de Clodion, Roi de France, qui ayant épousé Blesinde, fille de Golduer, Roi des Rutheniens, chassa

les

Digitized by Google

les Romains de la Gaule-Belgique. D'autres disent que ce nom vient de *Flandrine*, femme de Lideric II, dit de *Harlebeeck*, Grand-Forestier de Flandres.

COMTÉ DE FLANDRES.

Le Pays fut habité autrefois par les Morins, qui se tenoient du côté de Térouane; par les Nerviens, dans le Tournaisis; par les Pleumosiens, aux environs d'Ypres; par les Grudiens, aux environs de Bruges; par les Gorduniens, près de Gand; par les Gessoriaques, vers Boulogne; & par les Ménapiens, vers la Zélande.

Les SS. Martyrs Fuscien & Victoric furent les premiers Apôtres qui annoncerent l'Evangile dans la Flandre, vers l'an 286. Les Peuples étant retombés ensuite dans l'idôlatrie, saint Antimond, premier Evêque de Térouane, y fut envoyé, vers l'an 530, par saint Remi, Archevêque de Rheims, pour rétablir la Foi Chrétienne, après la victoire que Clovis I, Roi de France, avoit remportée sur Regnacaire, Prince du Pays d'entre la Somme, l'Escaut & l'Océan. St. Medard, Evêque de Tournay & de Noyon, prêcha l'Evangile vers le même-temps. St. Eloi, pareillement Evêque de Tournay, & saint Amand, Evê-

COMTE DE FLANDRES.

que de Tongres, y firent, vers l'an 640, de grands progrès, ruinant les Temples des Idoles, & faisant bâtir plusieurs Eglises. Cette Province s'est maintenue ensuite dans la Foi Catholique, excepté quelques Villes qui embrasserent pour peu de temps les héréfies de Luther & de Calvin. Ceux de la Flandre Wallonne s'étant révoltés avec les autres Provinces contre le Duc d'Albe, s'apperçurent bientôt que la rebellion des Confédérés tendoit à la ruine de la Religion Catholique dans leur Pays; & pour la conserver, ils se réconcilierent avec l'Espagne en 1578.

La Flandre est un Pays uni, fertile en pâturages, & propre au labour. Sa plus grande longueur est de vingt-cinq lieues, depuis le Sas-de-Gand jusqu'aux environs de Saint-Omer; sa largeur de près de vingt, depuis Alost jusqu'à Nieuport. Elle compte plus de trente Villes murées, grand nombre de Bourgs, qui ont privilege de Villes; 1154 Villages, trente-une anciennes Châtellenies, quatre Ports francs, quarante-huit Abbayes, plusieurs Chapitres, Prieurés & Monasteres. Les Villes & les Bourgs y sont si près les uns des autres,

Digitized by Google

que les Espagnols, qui suivirent le Roi Philippe II, s'écrierent, avec admiration, que toute la Flandre n'étoit qu'une Ville.

Comté de Flandres.

On la divise ordinairement en trois parties, qui sont, la Flandre Flamande, où l'on parle le langage du Pays; la Flandre Françoise, où l'on parle François; la troisieme, la Flandre Impériale, à cause du Comté d'Alost, qui a été longtemps dépendant de l'Empire.

La premiere s'étend depuis la mer Septentrionale jusqu'à la Lis; ses Villes sont, Gand, Bruges, Ypres, l'Ecluse, Ostende, Nieuport, Dunkerque, Furnes, Berg-Saint-Vinox, Courtray, Oudenarde, Cassel, Gravelines, &c.

La Flandre Françoise, dite aussi le Pays conquis, a pour Villes, Lille, Douay, Tournay, Armentieres, Orchies, & des Châtellenies considérables.

La Flandre Impériale, entre l'Escaut & la Dendre, a le Comté d'Alost, & les quatre Offices, qui sont Hulst, Axel, Bouchoute & Assenede. Il y a outre cela la Flandre Hollandoise, où est l'Ecluse, le Sas-de-Gand, Hulst, Ardembourg, & plusieurs Forts.

Les François ayant subjugué les Gau-

COMTÉ DE FLANDRES.

les, leurs Princes réduisirent la Flandre à quelque sorte de Gouvernement, & donnerent la qualité de *Forestier*, avec une partie de la Flandre, à leurs plus braves Capitaines. On les nomma ainsi, à cause que la plus grande partie de ce Pays consistoit alors en Forêts. Cette qualité de Seigneur Forestier commença en la personne de Lideric I, & dura pendant plus de deux siecles, jusqu'au temps du Roi Charles-le-Chauve.

FORESTIERS DE FLANDRES.

I. Lideric I, dit de Buck, fils de Salvart, Prince de Dijon; Clotaire II, Roi de France, le nomma Gouverneur ou Forestier de Flandres, environ l'an 621, en lui donnant en mariage sa fille Richilde. Il aimoit tellement la justice, qu'il fit trancher la tête à son fils ainé, pour un crime qu'il avoit commis; il mourut en 678, & fut enterré à Aire.

II. Antoine, fils de Lideric, fut un Prince vicieux. Les Huns, les Goths & les Wandales ravagerent son Pays, sans qu'il eût le courage de les repousser. Il se sauva en France, & mourut en 695.

Digitized by Google

FORESTIERS DE FLANDRES

III. Bouchard, troiſieme fils de Lideric, fut dépouillé de ſes Etats par Thierry II, Roi de France, & mourut en 740.

IV. Eſtorede ſuccéda à Bouchard ſon pere, & mourut en 792.

V. Lideric II, ſurnommé *de Harlebeeck*, parce qu'il y fit ſa réſidence, étoit fils d'Eſtorede. Il chaſſa de ſon Pays les Huns & les Wandales; il mourut en 832, & fut enterré à Harlebeeck.

VI. Ingelram, fils de Lideric, fit hommage de ſes Terres à Charles-le-Chauve, Roi de France, & mourut en 852.

VII. Odoacre, fils d'Ingelram, commença à mettre la Flandre en Terres labourables, en y faiſant déraciner les forêts. Il mourut à Oudenbourg, (la plus ancienne Ville de ce Pays,) & fut enterré à Harlebeeck, réſidence de ſes ancêtres.

COMTES DE FLANDRES.

I. Baudouin, ſurnommé *Bras de fer*, fils d'Odoacre, épouſa Judith, fille de Charles-le-Chauve, Roi de France, laquelle il enleva contre le gré du Roi

Digitized

Comtes de Flandres.

ſon pere, ce qui donna occaſion à de cruelles guerres; mais enfin étant réconciliés, ils furent mariés à Auxerre l'an 863, & le Roi donna à ſon gendre, en dot, tout le Pays d'entre l'Eſcaut, la Somme & l'Océan, & érigea la Flandre en Comté. Baudouin mourut à Arras l'an 879, & fut inhumé à l'Abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer.

II. Baudouin II, dit *le Chauve*, épouſa Elſtrude, fille d'Elfrede, Roi d'Angleterre; il mourut l'an 918, & fut enterré à l'Abbaye de Saint-Pierre, à Gand.

III. Arnould I, ſurnommé *le Grand*, fils de Baudouin II, épouſa Alix de Vermandois; il mourut l'an 964, & fut enterré auprès de ſon pere.

IV. Baudouin III gouverna les Etats de ſon pere pendant trois ans, & mourut avant lui en 961.

V. Arnould II, fils de Baudouin III, & de Mathilde de Saxe, fut obligé de ſoutenir la guerre contre Lothaire, Roi de France, qui vouloit s'emparer du Comté de Flandres. Il mourut en 989, & fut enterré à l'Abbaye de St. Pierre, à Gand.

VI. Baudouin IV, dit *le Barbu*, fils d'Arnould, obtint de l'Empereur Hen-

Digitized by Google

ri III le Comté de Zélande ; ce qui causa de grandes brouilleries entre les Flamands & les Hollandois. Il épousa Ogive de Luxembourg, & mourut en 1036, & fut enterré auprès de ses ancêtres.

VII. Baudouin V, dit *de Lille*, prit les armes contre son pere, & le chassa de ses Etats. Il reçut en fief de l'Empereur Henri IV, Valenciennes, Gand, Alost, & quelques autres Villes. Il épousa Adélaïde, fille de Robert, Roi de France, & mourut en 1067 à Lille, où il fut enterré dans l'Eglise de Saint-Pierre, qu'il avoit fait bâtir.

VIII. Baudouin VI, surnommé *de Mons*, parce qu'il se tenoit ordinairement en cette Ville, épousa Richilde, fille & héritiere de Renier IV, Comte de Hainaut, dont il eut Arnould, Comte de Flandres, & Baudouin, Comte de Hainaut. Il mourut en 1070, & fut enterré à l'Abbaye de Hasnon, qu'il avoit fondée.

IX. Arnould III, dit *le Malheureux*, gouverna peu de temps ; Robert *le Frison*, son oncle & tuteur, lui ravit ses Etats, & le tua à la bataille de Cassel, en 1072. Il ne laissa aucune postérité,

& fut enterré dans l'Abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer.

X. Robert *le Frison*, fils de Baudouin de Lille, usurpa le Comté de Flandres, qui appartenoit de droit à Baudouin *de Jérusalem*, Comte de Hainaut. Il épousa Gertrude de Saxe, & mourut en 1093.

XI. Robert II, fils du précédent, fut nommé *de Jérusalem*, parce qu'il avoit entrepris le voyage de la Terre-Sainte, & qu'il s'étoit trouvé à la prise de Jérusalem, sous Godefroi de Bouillon. Il épousa Clémence de Bourgogne, sœur du Pape Calixte II. Il attaqua, pour le Roi Louis *le Gros*, la Ville de Meaux, en France, qui étoit entre les mains des Anglois; mais y ayant été blessé & foulé aux pieds des chevaux, il mourut, l'an 1111, de ses blessures, à Arras, & fut enterré à l'Abbaye de Saint-Vaast.

XII. Baudouin VII, surnommé *à la Hache*, succéda à Robert, son pere. Il mourut sans postérité d'Agnès de Bretagne, l'an 1119, d'une blessure qu'il avoit reçue l'année précédente, à l'attaque d'un Château en Normandie; son corps fut enterré dans l'Eglise de Saint-Bertin, à Saint-Omer.

XIII. Charles, dit *le Bon*, fils de

Digitized by Google

saint Canut, Roi de Danemarck, & d'Adélaïde de Flandres, fille de Robert *le Frison*, succéda à son cousin-germain. Il fut assassiné à Bruges l'an 1127, dans l'Eglise de Saint-Donat, & n'eut point d'enfants de sa femme Marguerite de Clermont, laquelle prit une seconde alliance avec Thierry, Comte d'Alsace.

Comtes de Flandres.

XIV. Guillaume de Normandie obtint le Comté de Flandres par la faveur de Louis *le Gros*, Roi de France, nonobstant les justes prétentions de Thierry *d'Alsace*, de Baudouin de Hainaut, & d'autres. Il fut tué l'an 1129, sans laisser postérité, & fut inhumé à l'Abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer.

XV. Thierry *d'Alsace* lui succéda. Il étoit fils de Thierry, Landgrave d'Alsace, & de Gertrude, fille de Robert *le Frison*, Comte de Flandres. Il épousa en premieres noces Marguerite, veuve de Charles *le Bon*, Comte de Flandres, dont il n'eut qu'une fille; & en secondes noces, Sybille, fille de Foulques, Roi de Jérusalem, dont il eut plusieurs enfants. Il mourut l'an 1168, & fut enterré à la Prévôté de Waetene, près de Saint-Omer.

XVI. Philippe *d'Alsace* succéda à son

Comtes de Flandres.

pere ; il épousa, en 1156, Elisabeth, Comtesse de Vermandois, qui mourut en 1182, sans laisser postérité ; elle fut enterrée dans l'Eglise Cathédrale d'Arras. Le Comte son époux ayant fait ensuite le voyage de la Terre-Sainte avec Philippe-Auguste, Roi de France, y mourut de la peste l'an 1191, au siege d'Acre, en Syrie : son corps fut rapporté en France, & enterré dans l'Abbaye de Clairvaux.

XVII. Marguerite, sœur & héritiere de Philippe d'Alsace, épousa, en 1169, Baudouin VIII, dit *le Courageux*, Comte de Hainaut, qui fit hommage de ce Comté, l'an 1192, au Roi Philippe-Auguste, & lui céda le Comté d'Artois. Il mourut en 1195, & fut enterré à Mons, dans l'Eglise de Sainte-Waudru ; sa femme fut inhumée dans celle de Saint-Donat, à Bruges.

XVIII. Baudouin IX, Empereur de Constantinople, fils de Baudouin VIII, fit le voyage de la Terre-Sainte l'an 1200 ; il se rendit maître de la Ville de Constantinople, dont il fut élu Empereur quatre ans après. Le Roi des Bulgares le prit dans une embuscade l'an 1205, & l'enferma dans une prison étroi-

Digitized by Google

te, où il le fit maſſacrer cruellement l'année ſuivante; il lui fit couper les bras & les jambes, & fit jetter le tronc & la tête dans un précipice. On dit même que ce Roi barbare ayant fait ôter & nettoyer le crane, s'en ſervit de coupe pour boire, ſuivant la coutume des Scythes.

Comtes de Flandres.

XIX. Jeanne, fille de l'Empereur Baudouin, & de Marie, Comteſſe de Champagne, lui ſuccéda au Comté de Flandres, ſous la tutele de Philippe, Comte de Namur, ſon oncle. Elle ne laiſſa point d'enfants de ſes deux maris, Ferrand de Portugal & Thomas de Savoie. Il y eut de ſon temps un impoſteur, nommé *Bertrand de Rans*, qui avoit été auparavant Hermite, qui ſe diſoit Baudouin, Empereur de Conſtantinople, & qu'il étoit ſorti par adreſſe de la priſon des Bulgares. Comme il avoit la taille & pluſieurs traits du viſage de Baudouin, il fut ſuivi par une partie de la Nobleſſe & du Peuple; mais la Comteſſe Jeanne l'ayant fait arrêter, il fut convaincu d'impoſture, & pendu à Lille l'an 1225. Elle mourut en 1244, & fut enterrée à l'Abbaye de Marquette, qu'elle avoit fondée.

Digitized by Google

Comtes de Flandres.

XX. Marguerite, sœur & héritiere de Jeanne, épousa en premieres noces Bouchard d'Avesnes, dont elle eut Jean d'Avesnes, qui fut Comte de Hainaut, & Baudouin ; & en secondes noces, Guillaume de Dampierre, Seigneur de Bourbon. Elle mourut en 1280, & fut enterrée à l'Abbaye de Flines, près de Douay, dont elle étoit Fondatrice.

XXI. Guy de Dampierre, second fils de Marguerite & de Guillaume, leur succéda dans le Comté de Flandres par le décès de son frere Guillaume de Dampierre, mort avant son pere, sans laisser postérité de Béatrix de Brabant, son épouse. Il épousa en premieres noces Mahaud de Béthune, dont il eut entr'autres enfants, Robert III. Il épousa en secondes noces Isabelle, héritiere de Luxembourg & de Namur, de laquelle il eut onze enfants, dont l'ainé lui succéda au Comté de Namur. Ce Prince ayant pris les armes, conjointement avec le Roi d'Angleterre & plusieurs autres Princes, contre Philippe-le-Bel, Roi de France, fut fait prisonnier, & mené à Compiegne, où il mourut en 1305.

XXII. Robert III, dit *de Béthune*, épousa, en premieres noces, Blanche

Digitized by Google

d'Anjou, fille de Charles, Roi de Sicile, de laquelle il n'eut qu'un fils, Charles, mort avant ſon pere. En ſecondes noces, il épouſa Iolande, Comteſſe de Bourgogne & de Nevers, de laquelle il eut Louis, qui épouſa Marie, Comteſſe de Rhetel, & qui mourut peu de temps avant ſon pere, laiſſant Louis, dit *de Nevers*. On rapporte d'Iolande, qu'ayant un deſir extrême de faire regner ſes enfants, elle fit mourir par poiſon, Charles, fils du premier lit, & que pour cela le Comte Robert l'avoit tuée dans un tranſport de colere. Robert III mourut en 1322, âgé de 80 ans, & fut enterré en l'Egliſe Cathédrale d'Ypres.

XXIII. Louis, dit *de Nevers*, petit-fils de Robert III, épouſa Marguerite, fille de Philippe V, Roi de France, de laquelle naquit, en 1330, Louis II. Ce Prince fut tué l'an 1346, à la bataille de Crecy, où Philippe de Valois, Roi de France, fut défait par Edouard III, Roi d'Angleterre; il fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Donat à Bruges.

XXIV. Louis II, ſurnommé *de Mâle*, parce qu'il étoit né au Château de ce nom, près de Bruges, fut obligé de faire la guerre à ſes Sujets révoltés. Il

Digitized by Google

épousa, en 1347, Marguerite, fille de Jean III, Duc de Brabant, de laquelle il n'eut qu'une fille, nommée Marguerite. Il mourut en 1384, & fut enterré dans l'Eglise de Saint-Pierre, à Lille.

XXV. Marguerite épousa en premieres noces Philippe de Rouvres, dernier Duc de Bourgogne, de la branche issue de Robert, Roi de France. Celui-ci étant mort sans enfants en 1361, elle fut remariée, en 1369, à Philippe, surnommé *le Hardi*, quatrieme fils de Jean, Roi de France, qui lui donna le Duché de Bourgogne. Philippe mourut l'an 1404, & fut enterré à la Chartreuse de Dijon, qu'il avoit fondée.

XXVI. Jean, surnommé *sans peur*, fils de Marguerite & de Philippe-le-Hardi, ne gouverna que quinze ans; il fut tué à Montereau l'an 1419, par la trahison de Tanneguy du Châtel, qui lui déchargea un coup de hache sur la tête, pour se venger de ce que ce Prince avoit fait assassiner à Paris le Duc d'Orléans, son maître. Son corps fut enterré dans l'Eglise de Notre-Dame à Montereau; mais son fils Philippe ayant pris les armes pour venger la mort de son pere, se rendit maître, en 1420, de la

Digitized by Google

Ville de Montereau, & fit tranſporter le cercueil à la Chartreuſe de Dijon.

COMTES DE FLANDRES.

XXVII. Philippe, ſurnommé *le Bon*, fils de Jean *ſans peur*, & de Marguerite de Baviere, ſuccéda au Duché de Bourgogne, aux Comtés de Flandres, d'Artois, &c. Il hérita auſſi le Duché de Brabant de Philippe, ſon couſin germain, & mourut à Bruges l'an 1467.

Voyez la ſuite des Comtes de Flandres au Tome I, page 169, parmi les Ducs de Brabant; puiſque ces deux Provinces ont eu dans la ſuite les mêmes Souverains.

Les cérémonies qui s'obſervent à l'Inauguration des Comtes de Flandres, ſont aſſez particulieres; il vient à l'Abbaye de Saint-Pierre, à Gand, où il jure ſur les ſaints Evangiles de conſerver les droits & immunités de cette Abbaye; il y offre trois pieces d'or & une piece de drap d'or, & l'Abbé lui met enſuite l'épée de Souverain, après l'avoir bénie. Il vient delà à l'Eglise Cathédrale de Saint-Bavon, où il fait pareillement le ferment pour la conſervation des droits & immunités, tant de cette Egliſe que de celles du Pays; puis il en fait un

Digitized by Google

COMTÉ DE FLANDRES.

troisieme pour le maintien des Privileges de la Province : alors les trois Etats de Flandres lui prêtent leur serment de fidélité.

Les Rois de France eurent autrefois la Souveraineté de la Flandre, & ils obligerent ses Comtes à leur en rendre hommage. En effet, le Comte Robert de Béthune la céda à Philippe-le-Bel par le Traité de Pontoise, l'an 1312. Cette cession donna lieu au *Transport de Flandres*, à cause que l'on imposa sur ce Comté la somme de 10000 florins, que les Flamands s'étoient obligés de payer annuellement à la France, en vertu d'un Traité conclu à Athies, en Vermandois, l'an 1315 & 1322. Louis de Mâle, son successeur, refusa de s'y tenir; ce qui causa de cruelles guerres entre la France & la Flandre. L'accommodement se fit à Gand l'an 1369, suivi du mariage de Marguerite, fille unique de Louis de Male, avec Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne. Il se fit encore quelque changement à ce Traité de Gand, en faveur de la Maison de Bourgogne, par celui d'Arras, conclu l'an 1435.

Après la mort du Duc Charles-le-Hardi,

Digitized by Google

Hardi, le Roi Louis XI voulut revendiquer la Flandre aux anciennes conditions faites à Pontoise l'an 1312. Son fils Charles VII protesta de ses droits au Traité de Senlis l'an 1493; mais le Roi François I ayant été fait prisonnier, le 24 Février 1525, à la bataille de Pavie, remit & céda la Souveraineté de la Flandre à l'Empereur Charles-Quint, par le Traité de Madrid en 1526, & par celui de Cambray en 1529. La Flandre fut délivrée, par ce moyen, de l'hommage que les Rois de France prétendoient leur être dû.

COMTÉ DE FLANDRES.

États de Flandres.

Les Etats de la Province sont divisés en trois Membres, les Ecclésiastiques, les Nobles & les Villes; en premier lieu, les trois Evêques, de Gand, de Bruges & d'Ypres; les Abbés de St. Pierre à Gand, d'Eenhame, d'Oudenbourg, de Saint-Adrien à Grandmont, de Saint-André près de Bruges, d'Eeckhoute & des Dunes à Bruges, de Baudelo à Gand, de Ninove, de Tronchines lez Gand; le Prieur de Waerschot, avec les Prévôts, Doyens & Chapitres de Saint-Bavon à Gand, & de Saint-Donat à Bruges; les Eglises Collégiales de Notre-Dame à Bruges, Sainte-Pharailde

Digitized by Google

Comté de Flandres.

à Gand, Saint-Sauveur à Harlebeeck, Notre-Dame à Courtray, Notre-Dame à Termonde, Saint-Martin à Aloſt, Saint-Sauveur à Bruges, Saint-Hermes à Renay, & Saint-Pierre à Tourhout, outre les Abbayes & Chapitres du Quartier d'Ypres.

L'Etat noble eſt compoſé du Prince d'Eſpinoy, Vicomte de Gand, *Connétable* & *Guidon* de Flandres; du Comte de Cruyckenbourg, Seigneur de Vichte, *Maréchal & Porte-Epée* de Flandres; des quatre Pairs (ou *Beers*) de la Province, qui ſont le Prince de Ligne, comme Seigneur de Ciſoing; le Rhingrave, comme Seigneur de Heyne; le Comte de Wonſchem, comme Baron de Boulers; & le Baron de Rouvres, comme Baron de Pamele, avec les autres Nobles & Titrés de la Province.

Le troiſieme Corps ou tiers-Etat eſt repréſenté par les Bourguemeſtres, Penſionnaires & Députés des Villes de Gand & de Bruges, & par ceux du Franc de Bruges; par ceux de Courtray & d'Oudenarde, avec leurs Châtellenies; le Vieubourg de Gand, la Ville & Pays d'Aloſt, le Pays de Waes, la Ville & Pays de Termonde, Grammont & Ni-

Digitized by Google

nove ; les Quartiers d'Aſſenede, d'Eeckelo & Bouchoute, Renay, Dixmude, Nieuport, Oſtende, Tourhout, & le Pays de Bornhem; non compris les Députés du Quartier d'Ypres.

Comté de Flandres.

L'Aſſemblée ordinaire des Députés des Eccléſiaſtiques & Membres de Flandres, repréſentant les Etats de la Province, eſt compoſée maintenant de deux Eccléſiaſtiques, qui ſont triennaux, par élection de tout le Clergé, (depuis l'an 1610 qu'ils ont recommencé d'entrer à l'Etat comme ordinaires,) deux Députés du Magiſtrat de la Ville de Gand, autant de celle de Bruges, & autant du Magiſtrat ou College du Franc de Bruges. Ces huit perſonnes ne font enſemble que quatre voix. Pendant que le Quartier d'Ypres a été conquis par le Roi de France, depuis l'an 1678, les Eccléſiaſtiques & Députés de cette Ville & ſes Châtellenies, qui faiſoient autrefois le troiſieme Membre de la Province, n'ont plus envoyé leurs Députés à l'Aſſemblée ordinaire, à cauſe des dominations différentes; & quoique le Quartier d'Ypres ſoit rentré, depuis l'an 1713, par la Paix d'Utrecht, ſous la domination de S. M. Imp., il ne s'eſt

Digitized by Google

Comté de Flandres.

fait aucun changement, & ceux d'Ypres s'assemblent chez eux séparément.

Le premier Echevin & le premier Pensionnaire sont députés ordinairement par le Magistrat de la Ville de Gand, pour prendre place dans cette Assemblée. Ces Députés président & font l'ouverture, quand l'Assemblée se tient à l'Hôtel-de-Ville de Gand.

Le Bourguemestre des Echevins, & celui de la Commune, avec un Pensionnaire, sont députés de la part de la Ville de Bruges, & président lorsque l'Assemblée se tient en l'Hôtel-de-Ville de Bruges. Le Bourguemestre des Echevins fréquente l'Assemblée le matin, & le Bourguemestre de la Commune l'après-midi; mais lorsque l'Assemblée se tient à Gand, le Bourguemestre de la Commune ne s'y trouve pas.

Le Franc de Bruges, quatrieme Membre, envoie ordinairement à l'Assemblée deux Bourguemestres, qui alternent entre les quatre Bourguemestres; mais quand on la tient en l'Hôtel du Franc de Bruges, il n'y a qu'un Bourguemestre qui intervient à l'Assemblée, avec un Pensionnaire, pour faire la fonction d'Actuaire; ce que les Pensionnai-

res de Gand & de Bruges font pareillement, lorſqu'elle ſe tient dans leurs Hôtels-de-Ville. Comté de Flandres.

Lorſque le Souverain demande un Subſide, il ordonne au Conſeil de la Province de convoquer à Gand les Eccléſiaſtiques, & les autres Députés des quatre Membres; la propoſition s'y fait ordinairement par le Surintendant de la Gendarmerie de Flandres, & par le Préſident du Conſeil.

Le Conſeil Provincial pour la Flandre, réſide à Gand. Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne, l'établit à Lille en 1385: Jean, ſon fils, le transféra à Gand l'an 1409, & ne laiſſa à Lille qu'une Chambre des Comptes. Philippe-le-Bon transféra ce Conſeil à Courtray l'an 1456, à cauſe de ſon mécontentement contre les Gantois, & il ne fut rétabli qu'en 1463. Au commencement il n'y avoit que cinq Conſeillers, avec un Préſident, qui furent augmentés juſqu'au nombre de douze, outre un Avocat-Fiſcal & un Procureur-Général.

En 1579, pendant les troubles du Pays, le Conſeil de Flandres ſe retira à Douay, d'où Alexandre Farneſe, Duc de Parme, Gouverneur-Général, le fit

revenir à Gand en 1584. En 1678, lorsque cette Ville fut prise par les François, il se retira à Bruges. Les Présidents de ce Conseil sont aussi les Chefs de deux Judicatures souveraines, dont ils nomment les Juges; c'est-à-dire, de la Cour Féodale de Flandres, & du Conseil de l'Amirauté.

PRÉSIDENTS DU CONSEIL DE FLANDRES.

I. Pierre van den Zipe, natif d'Ypres, Docteur en Droit, & Gouverneur des Châtellenies de Lille, Douay & Orchies; il mourut en 1404.

II. Pierre de Camdonck, devint ensuite Chancelier de Brabant.

III. Simon de Formelles, l'an 1407.

IV. Goswin le Sauvage.

V. Gilles vander Woestine.

VI. Adrien Collin, l'an 1465.

VII. Thomas de Plaine, Seigneur de Maigny, devint ensuite Grand-Chancelier du Duché de Bourgogne, & mourut en 1514.

VIII. Paul de Baenst.

IX. Philippe Wielandt devint Président l'an 1488; il fut, l'an 1503, ap-

Digitized by Google

pellé pour être Conseiller au grand Conseil de Malines, où il mourut en 1508.

X. Jean le Sauvage, devint, en 1509, Chancelier de Brabant.

XI. Richard Rogier ou Renger, ayant été Conseiller au grand Conseil, devint Président en Flandres l'an 1518.

XII. Nicolas Uyttenhove, mort le 11 Février 1527.

XIII. Pierre Tayspil, auparavant Conseiller au grand Conseil, devint, l'an 1540, Président du Conseil-Privé ', & mourut l'année suivante.

XIV. Louis Helleweghe, de Louvain, mort en 1556.

XV. Adrien vander Burch, de Malines, auparavant Président du Conseil d'Utrecht, mourut l'an 1557, étant Ambassadeur du Roi Philippe II en Angleterre.

XVI. Jacques de Blaesere, Conseiller au grand Conseil, puis Vice-Président en Flandres en l'absence de son Prédécesseur, & ensuite Président; il mourut l'an 1558.

XVII. Jacques Martens, mort en 1573.

Adolphe de Meetkercke, Pensionnaire du Franc de Bruges, fut fait Pré-

PRESID. DE FLANDRES.

ſident de Flandres l'an 1580, par le Duc d'Alençon & par les Rebelles ; mais il ſe retira enſuite en Angleterre, où il mourut Catholique l'an 1591.

XVIII. Guillaume de Pamele, auparavant Conſeiller au grand Conſeil; il devint, en 1584, Chef-Préſident du Conſeil-Privé, & mourut en 1592.

XIX. Nicolas Damant, de Bruxelles, devint, en 1585, Chancelier de Brabant.

XX. Jacques Bogaert, Conſeiller au grand Conſeil, ſuccéda l'an 1587, & mourut en 1596, lorſqu'il étoit nommé Préſident du grand Conſeil.

XXI. Jean Liebart, de Tournay, auparavant Conſeiller en Flandres & au grand Conſeil; en 1605, il devint Préſident de celui de Malines.

XXII. Guillaume van Corenhuyſe, Conſeiller des Conſeils d'Hollande & de Flandres, devint Préſident en 1605, & mourut l'an 1617.

XXIII. Marc de Hertoghe, devint Préſident le 8 Août 1617, & mourut l'an 1626.

XXIV. Guillaume Wyts devint, le 20 Janvier 1626, Préſident, & mourut le 28 Décembre 1641.

Digitized by Google

PRÉSID. DE FLANDRES.

Aurele-Auguſtin de Malinez, Conſeiller au Conſeil de Brabant, devint Préſident de celui de Flandres; mais les Etats de la Province firent difficulté de l'admettre, étant Brabançon, & il fut promu au Conſeil-Privé.

XXV. Philippe-Guillaume de Steenhuys, Baron de Poederlé, Conſeiller du grand Conſeil, devint, le 14 Juillet 1649, Préſident; enſuite Chancelier de Brabant.

XXVI. Jean-Baptiſte de la Faille, Seigneur d'Aſſenede, reçut ſes Patentes le 22 Janvier 1650.

XXVII. Louis Errambault, Conſeiller à Malines, devint Préſident le 7 Mars 1668; il ſe retira l'an 1679, s'attachant au ſervice du Roi de France, qui le fit Préſident au Parlement de Tournay, où il mourut l'an 1695.

XXVIII. Antoine vander Piet, ſuccéda le 2 Août 1679, & mourut l'an 1706.

XXIX. Antoine Serſanders de Luna, Seigneur d'Oudermeire, devint Préſident le 3 Février 1706, & mourut le 30 Septembre 1721.

XXX. François Aloyſe vander Meerſche, de Gand, auparavant Conſeiller,

Digitized by Google

PRESID. DE FLANDRES.

prit possession l'an 1722. Il mourut âgé de 98 ans, le 7 Février 1739, ayant été près de soixante ans Membre de ce Conseil.

XXXI. Fréderic-Charles van Vaerendoncq, de Vraecene, au Pays de Waes, Conseiller au même Conseil, nommé le 9 Octobre 1739, mourut à Gand le 31 Mars 1740.

XXXII. Charles-Philippe, Comte de Pattyn, Seigneur de Langhemarcke, Burchcautere, &c. natif d'Ypres, fut nommé par S. M. la Reine de Hongrie, étant actuellement Conseiller du Conseil suprême à Vienne, & ci-devant aussi au grand Conseil à Malines. Il prit possession à Gand le 17 Mars 1742.

LA VILLE DE GAND.

CEtte belle & grande Ville est entrecoupée des rivieres de l'Escaut, de la Lis, de la Lieve & de la Moere, & par quantité de Canaux, qui en rendent la situation des plus agréables, & y forment jusqu'à vingt-six Isles.

Il y a des Auteurs qui soutiennent que

porte
La Ville de
GAND.

Digitized by Google

Jules-César parle de ses habitants sous le nom de *Gorduini*, & qu'il en jetta les fondements pendant qu'il habita le Pays des Morins. Les Nerviens la choisirent pour leur Cité ; & après eux, les Wandales lui donnerent le nom de *Wanda*, d'où l'on croit que celui de *Ganda* ou *Gandavum* est dérivé. Odoacre, Grand-Forestier de Flandres, la fit entourer de murailles ; on l'agrandit plusieurs fois dans la suite, tellement que l'an 1397, sous Philippe-le-Hardi, Comte de Flandres, on trouva qu'elle comprenoit 3688 verges, de quatorze pieds chacune ; ce qui ne fait que trois verges de grandeur moins que Louvain. Autrefois elle surpassoit même la grandeur de Paris ; ce qui engagea l'Empereur Charles-Quint à dire en plaisantant : *qu'il auroit mis tout Paris dans son Gand*. Il reste cependant encore bien du vuide en son enceinte.

GAND.

Les Gantois ont été de tout temps fort belliqueux : ils ont soutenu autrefois des guerres contre leurs voisins, & même contre leurs Princes, auxquels ils se sont rendus redoutables. Soixante mille habitants, sous l'étendard de Gand, ayant à leur tête Philippe d'Ar-

GAND.

tevelle, ont osé déclarer la guerre au Comte Louis de Mâle, leur Souverain. Ce Prince demanda du secours à Charles VI, Roï de France, qui s'étant mis lui-même à la tête de son armée, défit les Rebelles en 1381, à la bataille de Rosebeeck, près de Courtray, ou plus de 40000 Gantois demeurerent sur la place, avec leur Chef Artevelle.

Les Gantois honorent pour leurs Patrons saint Amand, Evêque de Tongres, & saint Bavon, riche Seigneur du Pays, Compagnon de cet Apôtre; ils vinrent à Gand vers l'an 625. Saint Amand y prêcha l'Evangile, & bâtit plusieurs Eglises & Monasteres, par la libéralité de saint Bavon, qui y mourut vers l'an 630. St. Livin, Evêque régionnaire, autre Patron de Gand, y prêcha aussi l'Evangile environ l'an 653.

Le Pape Paul IV érigea, en 1559, aux instances de Philippe II, Roi d'Espagne, un nouvel Evêché à Gand, Suffragant de l'Archevêché de Malines. La plus grande partie de ce Diocese fut soustraite à l'Evêché de Tournay, où il y avoit autrefois un Archidiacre de Gand; l'autre partie, qu'on nomme les quatre Offices, fut démembrée de l'E-

Digitized by Google

vêché d'Utrecht. L'Evêque de Gand porte le titre de Comte d'Everghem, & Seigneur du Territoire de Saint-Bavon, qui est fort étendu, & où il met Bailli, Echevins, &c. Il jouit des revenus des anciens Abbés de Saint-Bavon, dont le dernier, Luc Munich, étant mort l'an 1562, le Chef-Président Viglius de Zuichem y devint le premier Prévôt mitré; mais après sa mort, l'an 1577, cette dignité demeura supprimée.

L'Evêché comprend sept Villes, qui sont Gand, Oudenarde, Termonde, Deinse, Tielt, Hulst & le Sas-de-Gand, outre quantité de Bourgs & Villages très-considérables, sur-tout au Pays de Waes; ils sont partagés en huit Doyennés. Une partie de ce Diocese est sous la domination des Etats-Généraux. Il y a aussi trois Abbayes d'Hommes, & quinze de Filles.

ÉVÊQUES DE GAND.

I. Cornélius Jansénius, natif de Hulst, Docteur en Théologie, & Doyen de St. Jacques, à Louvain, renommé par ses Ouvrages & par sa vertu, fit son entrée à Gand le 8 Septembre 1568;

ÉVÊQUES DE GAND. il tint un Synode l'an 1570, & mourut l'an 1576, âgé de 66 ans.

Sa Majesté nomma ensuite à cet Evêché Jean Funcq, Président du Conseil de Flandres en Espagne, mort en 1585, & Mathieu Rucquebusch, Doyen de la Métropole de Cambray, mort l'an 1586, tous deux avant leur confirmation.

II. Guillaume Lindanus, natif de Dort, Docteur en Théologie dans l'Université de Louvain, & auparavant premier Evêque de Ruremonde; il mourut l'an 1588, n'ayant gouverné ce Diocese que pendant trois mois.

III. Pierre Damant, Doyen de la Cathédrale de Gand, fut sacré l'an 1590, & mourut l'an 1609.

IV. Charles Maes, auparavant Evêque d'Ypres, mort en 1612.

V. Henri-François vander Burch, Doyen de la Métropole de Malines, fut sacré l'an 1613; il tint un Synode dans la même année, & devint Archevêque de Cambray l'an 1616.

VI. Jacques Boonen, Doyen de la Métropole de Malines, & Conseiller au grand Conseil, fut sacré l'an 1617, & passa, l'an 1621, à l'Archevêché de Malines.

VII. Antoine Trieſt, Evêque de Bruges, devint, en 1622, Evêque de Gand, où il mourut en 1657, à l'âge de 81 ans, de Prêtriſe cinquante-cinq, & d'Evêché quarante.

VIII. Charles van den Boſch, premiérement Evêque de Bruges, fit ſon entrée à Gand l'an 1660, & mourut le 5 Avril 1665.

IX. Eugene-Albert d'Allamont, Tréfoncier de Liege, & Evêque de Ruremonde, fit ſon entrée à Gand l'an 1666, & mourut à la Cour de Madrid le 28 Août 1673.

X. François Horenbeeck, Doyen de Saint-Pierre, à Louvain, fut ſacré l'an 1677, & mourut en 1678.

XI. Ignace-Auguſtin de Grobbendonck, Evêque de Namur, fit ſon entrée à Gand l'an 1680, & mourut la même année.

XII. Albert, Comte de Hornes, Prévôt de la Cathédrale de Gand, fut ſacré le 21 Juin 1681, & mourut le 4 Juin 1694.

XIII. Philippe-Erard vander Noot, de Bruxelles, Prévôt de l'Egliſe Métropolitaine de Malines, fut ſacré Evêque de Gand le 4 Janvier 1695. Il mou-

ÉVÊQUES DE GAND.

rut le 3 Février 1730, âgé de 92 ans.

XIV. Jean-Baptiste de Smet, natif de Lokeren, au Pays de Waes, auparavant Evêque d'Ypres, & Chanoine à Malines, fit son entrée à Gand le 9 Mars 1732.

XV. Maximilien-Antoine vander Noot, de Bruxelles, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Gand, Président du Séminaire Episcopal, & neveu de l'Evêque Philippe-Erard, fut nommé au même Evêché par la Reine de Hongrie, Souveraine de ce Pays, l'an 1742.

Il y avoit assez près des remparts une ancienne Abbaye de l'Ordre de saint Benoît, commencée par saint Amand & saint Bavon; elle subsista jusqu'en 1537, lorsque les Religieux devinrent Chanoines séculiers. L'Abbaye, quoique nouvellement rebâtie, fut démolie l'an 1540, par ordre de l'Empereur Charles-Quint, pour y construire la Citadelle, & les Chanoines furent transférés à l'Eglise de Saint-Jean-Baptiste, appellée depuis Saint-Bavon.

Elle est située au milieu de la Ville, très-ancienne, très-grande, & bien embellie, principalement le Chœur. Transmaire,

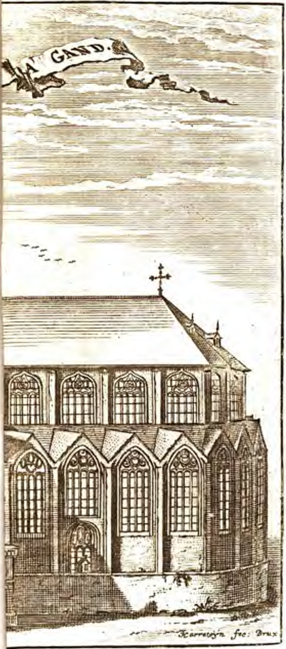

Digitized by Google

maire, Evêque de Tournay, l'avoit consacrée dès l'an 941; il y a une belle *Crypte* ou Eglise souterraine. Les fondements de la Tour ont été mis par un Abbé de Saint-Pierre, le 26 Mai 1462, & la Croix en 1535. Cette Eglise a eu le malheur d'être brûlée en partie par la foudre, l'an 1643. Il y a 28 Chanoines, dont neuf sont Gradués, & les autres Prébendes à la collation du Pape, du Souverain & de l'Evêque. Les Dignitaires sont, les Prévôt, Doyen, Archidiacre, Chantre, Trésorier, Ecolâtre, Archiprêtre & Pénitencier.

On a tenu en cette Eglise deux Chapitres de l'Ordre de la Toison d'or, l'an 1445, & l'an 1559, le dernier de cet Ordre illustre; depuis ce temps-là les Souverains nomment les Chevaliers quand il leur plaît. On y admire des tombeaux magnifiques de ses Evêques, sur-tout celui de l'Evêque Triest.

Outre la Cathédrale, il y a six Paroisses: 1°. l'Eglise Collégiale de Saint-Nicolas, en laquelle on a transféré, l'an 1615, l'ancien Chapitre de Sainte-Pharailde, qui est composé d'un Prévôt, d'un Doyen, & de douze Chanoines. (Ste. Pharailde étoit sœur de sainte Gu-

GAND. dule, & ſon corps fut apporté à Gand l'an 754, par un Abbé de Saint-Bavon.) 2°. L'Egliſe Paroiſſiale de Notre-Dame, près de l'Abbaye de St. Pierre; 3°. celle de Saint-Jacques; 4°. Saint-Michel; 5°. Saint-Martin, dite d'*Eckerghem*; 6°. Saint-Sauveur, ſurnommée *Celiskeſte*; auprès de laquelle, autrefois, deux Dames d'honneur de l'Infante Iſabelle ſe ſont rendues Recluſes, & y ont fait bâtir un petit Hermitage.

Entre les Places publiques, celle qu'on appelle *le Marché du Vendredi*, eſt remarquable par ſa grandeur, & par la Statue de l'Empereur Charles-Quint, placée au milieu, ſur un piédeſtal, dans ſon habillement Impérial. Celle du *Cauter* eſt remarquable par la belle promenade, ſous pluſieurs rangées d'arbres: on y bâtit, environ l'an 1337, un beau Théatre d'Opéra, & un beau corps-de-garde pour la garniſon.

Parmi plus de trois cents Ponts, il y en a un où l'on voit en bronze la figure d'un jeune homme, qui étant forcé de couper la tête à ſon pere, la lame de l'épée ſauta en l'air au moment qu'il voulut le frapper, & la poignée lui demeura dans la main. Cette hiſtoire, ar-

Digitized by Google

Digitized by Google

LA NOUVE

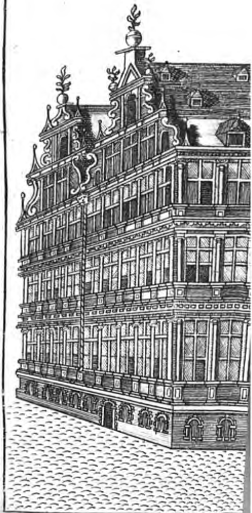

rivée l'an 1371, se trouve représentée en tableau à l'Hôtel-de-Ville. Près de cet Hôtel est le *Béfroi*, qui est une Tour fort élevée, ayant plus de 300 degrés, avec une belle horloge & un carillon, dont la grosse cloche, dite *Roeland*, pese 11000 livres. Au-dessus de cette Tour, il y a un dragon de cuivre doré, qu'on dit, par tradition, que Baudouin IX, Comte de Flandres, envoya de Constantinople.

L'Hôtel-de-Ville est un double bâtiment, ayant deux faces; l'une, qui est d'une architecture ancienne, fut commencée en 1481, & la nouvelle en 1600, mais elle ne fut achevée que vingt ans après.

Le Magistrat de Gand est composé du Grand-Bailli & de treize Echevins, trois Pensionnaires & six Secretaires, dits *de la Keure*, & du Lieutenant-Bailli & treize Echevins, avec un Pensionnaire, & quatre Secretaires, dits des *Parchons* ou *Gedeelle*, outre trois Receveurs. On a parlé du Conseil de la Province résidant à Gand, ci-dessus *page* 341.

La Citadelle est assez belle & réguliere; elle a des ouvrages extérieurs, une

GAND. contrefcarpe, & de larges foffés. Les Flamands rebelles au Roi Philippe II, leur Souverain, la raferent l'an 1573; mais le Duc de Parme, Gouverneur du Pays, la fit rebâtir en 1584.

On voit à Gand deux Canaux; l'un que les Etats de Flandres ont fait commencer l'an 1613, va à Bruges, qui en eft à huit lieues; l'autre Canal vers le Sas-de-Gand, & fe jette de là dans la mer : on commença le dernier l'an 1554, & il fut achevé en 1561. Le pavé vers Bruxelles, qui eft à dix lieues de Gand, fut conftruit l'an 1705; celui du chemin de Courtray, qui en eft à huit, fut achevé l'an 1722.

La riche Abbaye de Saint-Pierre de Gand, de l'Ordre de faint Benoît, dite au *Mont-Blandin*, fut fondée vers l'an 610, par Sigebert, Roi d'Auftrafie, à l'inftance de faint Amand, & elle fut rétablie vers l'an 946, par Arnould, Comte de Flandres. C'eft un des plus riches & des plus illuftres Monafteres des Pays-Bas : le Prélat porte le titre de Prince de Camphin, & de Primat de la Flandre; il a la Jurifdiction temporelle fur une grande partie de la Ville, & confere plufieurs Cures à fes Re-

ligieux, en vertu d'un nouvel accord fait avec l'Evêque de Gand, l'an 1735. L'Eglise Abbatiale a été magnifiquement rebâtie l'an 1722 : on y admire de riches tapisseries.

L'Abbaye de Baudeloo, de l'Ordre de Cîteaux, a été fondée au Pays de Waes, l'an 1197, par Baudouin de Bocla, Moine de Saint-Pierre, & dotée par le Comte Baudouin IX, depuis Empereur de Constantinople. C'étoient de Bénédictins jusqu'en 1225, qu'ils admirent la Regle de Cîteaux. Les guerres civiles ayant détruit leur Abbaye, ils se sont retirés à Gand l'an 1585, où ils ont à présent un beau Monastere.

L'Abbaye de Tronchises ou *Drongene*, Religieux de l'Ordre de Prémontré, est à peu de distance de cette Ville; elle fut fondée par saint Amand l'an 640, & rétablie par Baudouin-le-Chauve, Comte de Flandres, vers l'an 901. Ses Religieux furent Chanoines Réguliers jusqu'en 1138, qu'ils se soumirent à l'Ordre de Prémontré.

Les autres Monasteres sont : le College des Jésuites, qui y enseignent les Humanités, de même que les Augustins. Les premiers enseignent encore la

GAND. Théologie au Séminaire Episcopal depuis l'an 1704; ils vinrent à Gand en 1585, & les Augustins dès l'an 1299. Les Chartreux y sont établis depuis l'an 1584, ayant été fondés hors de la Ville dès l'an 1320; les Carmes y furent admis en 1287; les Dominicains en 1228: leur Eglise est un ouvrage hardi, n'étant soutenu par aucun pilier; les Récollets vinrent en 1225, & les Capucins en 1589; les Carmes déchaussés y ont une belle Eglise, qui fut achevée l'an 1712; le Prieuré de Waerschot, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, fut fondé à deux lieues de Gand par Simon de Uyttenhove, l'an 1444, & transféré dans cette Ville l'an 1650. Les Jésuites Anglois y ont un petit College. Les Freres Alexiens, dits *Cellebroeders*, qui vont aux malades, étoient cidevant habillés d'une maniere fort bizarre; leur Eglise, qui est d'une beauté achevée, fut bâtie en 1679, & mérite la vue des Etrangers.

Il n'y a point de Ville aux Pays-Bas, où il y ait tant d'Abbayes de Filles que dans celle-ci: on en compte jusqu'à neuf. L'Abbaye avec l'Hôpital de *Bylocke*, de l'Ordre de Cîteaux, fondée

Digitized by Google

vers l'an 1220. L'Abbaye de *Ooſt-Eekeloo*, du même Ordre; elles vinrent s'établir à Gand durant le ſiecle paſſé, ayant été fondées premiérement au Village de ce nom, à trois lieues de la Ville. L'Abbaye de *Nonnenboſche*, du même Ordre, a été fondée dès l'an 1215; celle de *Groenenbriele*, de l'Ordre de ſaint Auguſtin, fut commencée en 1340; celle de *Terhaegen*, de Cîteaux, vint s'établir à Gand durant les troubles du Pays, ayant été fondée premiérement à Axel; celle de *Dorrezeele*, pareillement de Cîteaux, y fut transférée du Village d'Evergem; & l'Abbaye du riche Hôpital, étoit autrefois des Religieuſes de l'Ordre de ſaint Auguſtin; mais en 1628, elles prirent la clôture, avec la Regle de ſaint Benoît. Celle de Deinſe, Religieuſes de l'Ordre de ſaint Auguſtin, avoit été fondée dans la petite Ville de ce nom, & fut transférée à Gand l'an 1501. L'Abbaye de riches Claires fut fondée vers l'an 1234, & celle des Bénédictines Angloiſes en 1624.

Les autres Couvents ſont: les Hoſpitalieres, les pauvres Claires, les Collettines, (où l'on garde le corps de ſainte

GAND.

Collete, Vierge, & Réformatrice de cet Ordre, qui eſt encore entier, quoiqu'elle ſoit morte dès l'an 1447.) Les Urſulines, les Carmélites déchauſſées, les Sœurs Noires, les Annonciades, les Dominicaines, l'an 1628; les Sœurs Griſes, les Capucines, & les Prieurés de Galilée, de Saint-Georges & de Sainte-Agnès, Religieuſes de l'Ordre de ſaint Auguſtin; outre cela grand nombre d'Hôpitaux & pluſieurs Chapelles, & deux beaux & nombreux Béguinages, dont le principal fut fondé l'an 1234, par Jeanne & Marguerite, Comteſſes de Flandres; les Dominicains en ſont les Directeurs.

La Cour du Prince eſt un bâtiment ancien; le Comte Louis de Mâle l'acheta l'an 1368, & pluſieurs de ſes Succeſſeurs y ont demeuré. Le Prince Charles, fils ainé de Philippe-le-Bel & de Jeanne d'Arragon, enſuite Roi d'Eſpagne & Empereur, naquit dans ce Palais le 24 Février 1500, & fut baptiſé le 9 Mars ſuivant, par l'Evêque de Tournay; mais les Gantois n'ont pas eu grand ſujet de ſe faire fête de cette naiſſance: car ſe croyant ſurchargés par les fréquentes impoſitions, ils ſe révolterent

en 1539, & demanderent du ſecours à François I, Roi de France, qui ne voulut pas les écouter. L'Empereur partit d'abord de l'Eſpagne, paſſa par la France, & les châtia avec la derniere rigueur. Il fit exécuter à mort vingt-ſix des principaux Bourgeois, en proſcrivit un plus grand nombre, confiſqua tous leurs biens, leur ôta leur artillerie, leurs armes & leurs privileges, & les condamna à plus de douze cents mille écus d'amende, & le Magiſtrat à marcher dans les Proceſſions publiques la corde au col. Et afin qu'ils ne puſſent jamais s'en relever, il y fit bâtir une Citadelle; & d'une des plus grandes Villes de l'Europe, il en fit preſque une ſolitude. Depuis ce temps-là elle a repris ſon ancien luſtre; ſa ſituation, ſes bâtiments magnifiques, ſon commerce & ſes richeſſes, la rendent une des Villes les plus conſidérables & les plus peuplées de tout le Pays.

Le fameux Traité, appellé *la Pacification de Gand*, y fut conclu par tous les Etats généraux du Pays, à l'exception de ceux des Provinces de Luxembourg & de Namur, le 8 Novembre 1576. Il conſiſtoit en XXV Articles;

GAND.

on y avoit arrêté principalement, que les Troupes Espagnoles & étrangeres sortiroient du Pays; que les Provinces de Hollande & de Zélande demeureroient unies aux autres, & que la Religion Catholique seroit maintenue, comme aussi les anciens Privileges du Pays. Ce Traité fut signé par les Abbés de Sainte-Gertrude à Louvain, de Saint-Pierre à Gand, & de Saint-Guilain près de Mons, par la principale Noblesse du Pays, & par les Députés de chaque Ville & Province. Le Roi Philippe II le ratifia; mais ce fut contre le sentiment des bons Catholiques.

Le Duc d'Arschot fut nommé Gouverneur de la Flandre, & fit une entrée magnifique à Gand; mais les Bourgeois suscités par les Sieurs d'Hembise, Ryhove, & autres Rebelles, s'assemblerent tumultuairement trois jours après, demandant qu'on leur rendît les Privileges que Charles-Quint leur avoit ôtés. Sur le refus, ils se saisirent du Duc, des Evêques de Bruges & d'Ypres, & de quelques autres Seigneurs, qu'ils tinrent long-temps prisonniers. Ils prêterent ensuite serment au Prince d'Orange, souscrivirent à l'Union d'Utrecht,

& le Sr. d'Hembiſe devint premier Echevin; mais l'an 1584, ils rentrerent en l'obéiſſance de leur Souverain, & le Sr. Hembiſe, auteur des troubles, fut dépoſé & décapité enſuite, le 4 Août 1585.

Louis XIV prit cette Ville le 9 Mars 1678, après un ſiege de ſix jours; mais il la rendit à l'Eſpagne par la Paix de Nimegue. Elle changea de domination l'an 1706, après la bataille de Ramillies, lorſque les Alliés s'en rendirent maîtres ſans coup férir.

Les François s'en ſaiſirent par ſtratagême, le 5 Juillet 1708, étant ſous la conduite du Brigadier la Faille; mais ils n'y demeurerent que peu de mois. Le Prince Eugene de Savoie & le Duc de Marleborough vinrent l'aſſiéger le 24 Décembre. La tranchée y fut ouverte, & les canons & mortiers étoient déja en état de mettre la Ville en feu, lorſqu'elle ſe rendit le 30 ſuivant. Le Comte de la Motthe, Lieutenant-Général, ſortit le 2 Janvier 1709, avec la Garniſon, qui conſiſtoit en 1400 hommes, ſix canons & deux mortiers, & fut conduit à Tournay.

Le 9 Juillet 1745, un corps nom-

GAND.

breux de Troupes Françoiſes, commandé par M. du Cayla, Lieutenant-Général, tomba ſur un corps de Troupes alliées de 6000 hommes, ſous les ordres du Baron de Molck, Général Autrichien, qui avoit ordre de ſe jetter dans Gand. Ce Détachement fut mis en déroute au Village de Melle, entre cette Ville & Aloſt; il en reſta plus de 500 ſur la Place, & près de 1500, la plupart Anglois, furent faits priſonniers. Deux jours après, 11 Juillet, le Comte de Lowendal, autre Lieutenant-Général François, s'empara de Gand par ſurpriſe & par eſcalade, à la pointe du jour; il ſe rendit maître de quantité de munitions de guerre & de bouche, & prit pour pluſieurs millions d'effets, appartenants aux Anglois. Le Château ſe rendit le 15 ſuivant : 700 hommes y furent faits priſonniers de guerre, avec le Baron de Kieſeghem, Grand-Bailli & Gouverneur de Gand. Le Roi de France y fit une entrée magnifique le 25 du même mois; Sa Majeſté logea avec le Dauphin, au Palais Epiſcopal. Enfin, cette Ville fut évacuée par les François l'an 1749, en vertu de la Paix d'Aix-la-Chapelle.

by Google

LA VILLE DE BRUGES.

CEtte Ville eſt ſituée dans une plaine, à deux lieues de la Mer, à quatre d'Oſtende, à huit de Gand, de Courtray, de Furnes & de Middelbourg, en Zélande. Il y a un grand nombre de canaux, qui ont été faits pour la facilité du commerce, dont un mene à Gand, un à Oſtende, un à l'Ecluſe, un à Damme, d'autres à Nieuport, à Furnes, à Ypres & à Dunkerque, où l'on peut aller en un jour pendant l'Eté. Le Marquis de Caſtelrodrigo, Gouverneur des Pays-Bas, fit élargir le Canal d'Oſtende de dix-huit pieds en 1665, pour le rendre capable de porter des vaiſſeaux de plus de 400 tonneaux, & ils peuvent venir juſqu'au baſſin ou la *Komme* de Bruges, où l'on a vu très-ſouvent vingt-cinq à trente gros vaiſſeaux marchands & autres. Ce Canal fut nettoyé & élargi conſidérablement l'an 1728.

C'eſt une choſe étonnante de voir dans ce même Canal, comment les vaiſſeaux ſortant de la Mer peuvent entrer

BRUGES. dans celui-ci, qui eſt d'eau douce, ſans que les eaux ſoient mêlangées; cela ſe fait par le moyen des écluſes & d'autres machines qû'on a faites à Slicke, où il y a un Fort qu'on a bâti pour la défenſe des mêmes écluſes.

Il n'y a aucune fontaine ni riviere à Bruges, mais des Canaux & des Ponts en quantité. Toutes les eaux y ſont dormantes, nonobſtant l'inégalité du terrein de la Ville, qui eſt plus bas d'environ dix-huit pieds du côté de la Mer que du côté de la Porte de Gand, à l'endroit qu'on appelle le *Minne-waeter*, où les bateaux de Gand, d'Anvers, de Bruxelles & de Malines arrivent; mais on renouvelle ces eaux en moins d'une demi-heure de temps, en les laiſſant écouler peu à peu dans la Mer, par le moyen de trois écluſes, qui ſont dans la Ville. On y a bâti à l'entrée de la barque de Gand, l'an 1739, un Pont de pierre de taille très-magnifique, de même qu'un beau Quay. Cette barque eſt la plus commode & la plus agréable du monde pour les Voyageurs: on y trouve ordinairement bonne compagnie, & on y eſt ſervi à dîner comme dans les meilleures Auberges.

Digitized by Google

Bruges étoit très-floriſſante il y a deux cents ans : toutes les Nations du monde s'y rendoient pour négocier ; elles y avoient leurs Maiſons nationales magnifiquement bâties, avec leurs Magaſins & des Conſuls pour la conſervation de leurs droits & privileges. On y a compté jusqu'à dix-ſept de ces Maiſons, bâties à la gothique, ornées de pluſieurs tours, ſtatues & armoiries. BRUGES.

Mais elle a ſouffert beaucoup par la révolte contre l'Archiduc Maximilien, qui avoit épouſé Marie, héritiere de Bourgogne. Les Brugeois eurent l'audace de tenir ce Prince en arrêt l'an 1488, de maltraiter ſes Miniſtres & ſes Domeſtiques, & de décapiter leur Ecoutete Pierre Lanchals, & pluſieurs autres affectionnés à leur Souverain. Ils demanderent auſſi du ſecours au Roi de France, au Duc de Gueldres & à ceux de Gand ; mais enfin, après que cette rebellion eut duré pendant quatorze mois, ils implorerent la clémence de leur Prince l'an 1490 : il y en eut cinquante-ſix condamnés à mort, un plus grand nombre banni, & la Ville fut obligée de payer à ſon Souverain une groſſe amende. Depuis l'agrandiſſement des

BRUGES.

Villes d'Amſterdam & d'Anvers, ſon commerce eſt fort diminué, & la Ville n'eſt pas, à beaucoup près, peuplée à proportion de ſa grandeur & de ſa ſituation avantageuſe. Il y a pourtant encore quantité de gros Marchands, & une Chambre de Commerce.

On y voit beaucoup d'Egliſes conſidérables, dont la premiere en rang eſt la Cathédrale. Baudouin, dit *Bras de fer*, Comte de Flandres, la fit commencer vers l'an 865, à l'honneur de Saint-Donat, Archevêque de Rheims, que ceux de Bruges choiſirent pour leur Patron, après que ſes Reliques leur furent envoyées, vers l'an 900, par Ebon, Archevêque de Rheims : on célebre ſa Fête le 14 Octobre.

L'an 994, Arnould, Comte de Flandres, établit dans cette Egliſe un Chapitre de douze Chanoines, avec un Prévôt, qui furent augmentés enſuite juſqu'au nombre de trente-une Prébendes, toutes à la collation du Pape ou de l'Evêque, hormis celles des neuf Gradués, qui ſont électives. Les Dignitaires ſont, les Doyen, Archidiacre, Chantre, Archiprêtre & Pénitencier. Ce Chapitre a été très-conſidérable de tout temps:

Robert

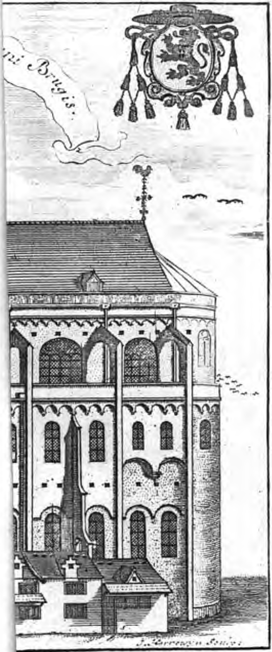
...ni Brugis.
J. Berwaen Sculp.

Robert de Jérusalem, Comte de Flandres, donna, l'an 1105, au Prévôt le titre de Chancelier perpétuel & héréditaire de Flandres, & aux Chanoines celui de ses Chapelains domestiques.

Ce Diocese faisoit anciennement partie de celui de Tournay, où il y avoit dans la Cathédrale un Archidiacre particulier de Bruges. Le Pape Paul IV y établit, l'an 1559, un Evêque particulier, Suffragant de l'Archevêque de Malines, à la demande de Philippe II, Roi d'Espagne. Le revenu fut établi en partie sur les revenus de la Prévôté de l'Eglise de Saint-Donat, qui lui fut unie avec le titre de Chancelier & sa Jurisdiction, laquelle est très-considérable; & en partie aussi des revenus de l'Abbaye de Doest, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, laquelle fut supprimée; elle étoit située au Village de Lisseweghe, à deux lieues de Bruges, vers la Mer. On y joignit encore tous les biens & dixmes que l'Abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer possédoit dans ce nouvel Evêché.

Il comprend neuf Villes; savoir, Bruges, Ostende, Damme, Tourhout, Roulers ou Rousselaere, Middelbourg,

BRUGES.
Oudenbourg, l'Ecluse & Ardembourg, avec environ 130 Bourgs ou Villages, partagés en huit Doyennés. Les deux dernieres Villes appartiennent aux Etats-Généraux, avec l'Isle voisine de Cadsant. On y compte, outre la Cathédrale, quatre autres Chapitres; savoir, Notre-Dame & Saint-Sauveur à Bruges, Saint-Pierre à Tourhout, & St. Pierre & St. Paul à Middelbourg, outre celui d'Ardembourg, qui est supprimé. Quatre Abbayes d'Hommes, savoir, Saint-André lez Bruges, & Oudembourg, de l'Ordre de saint Benoît; celles des Dunes, Ordre de Cîteaux, & d'Eckhoute, Ordre de saint Augustin, à Bruges; outre celle de Doest, unie à l'Evêché, & celle de Zoetendael, Ordre de saint Augustin, qui a été annexée au College des Jésuites à Bruges. Il y a encore quatre Abbayes de Filles; savoir, Sainte-Godelive, Ordre de saint Benoît; Saint-Trond, Ordre de saint Augustin, & Sparmaille & s'Hemelsdael, Ordre de Cîteaux.

EVÊQUES DE BRUGES.

I. Pierre Curtius, Brugeois, Docteur en Théologie dans l'Université de

Louvain, où il étoit Pasteur de l'Eglise de Saint-Pierre : il fut sacré l'an 1562, & mourut en 1567.

ÉVÊQUES DE BRUGES.

II. Remi Driutius de Cassel, Conseiller au Grand-Conseil, & Prévôt de Notre-Dame à Bruges, avoit été auparavant nommé premier Evêque de Leuwarde, en Frise; il fut sacré Evêque de Bruges l'an 1569 : deux ans après, il y tint un Synode, & mourut l'an 1594.

III. Matthias Lambrecht, natif du Franc de Bruges, Chanoine & Archidiacre de Bruges, fut sacré l'an 1596, & mourut six ans après.

IV. Charles-Philippe de Rodoan, Abbé Commandataire d'Eenhame, premiérement Evêque de Middelbourg, en Zélande, où il n'a jamais résidé, à cause des troubles du Pays, devint Evêque de Bruges en 1604, & mourut en 1616.

V. Antoine Triest, de Gand, Doyen de la Cathédrale de Bruges, fut sacré l'an 1617, & passa à l'Evêché de Gand l'an 1622.

VI. Denis Christophori, d'Anvers, Doyen de la Cathédrale de Bruges, fut sacré l'an 1623, & mourut en 1629.

ÉVÊQUES DE BRUGES.

VII. Servais Quinckerus, Brugeois, Doyen de la même Eglise, fut sacré l'an 1631, & mourut en 1639.

VIII. Nicolas de Haudion, Prévôt de la Cathédrale de Gand, fut sacré en 1642, & mourut l'an 1649.

IX. Charles van den Bosch, Doyen de la Cathédrale de Bruges, fut sacré en 1651, & passa à l'Evêché de Gand l'an 1660.

X. Robert de Hainin, Prévôt de Saint-Pierre à Cassel, fut sacré en 1662, & mourut l'an 1668.

XI. François de Baillencourt, de Nivelle, Docteur en Droit dans l'Université de Louvain, & Conseiller Ecclésiastique au grand Conseil, fut sacré l'an 1671, & mourut en 1681.

XII. Humbert-Guillaume Précipiano, Bourguignon, Abbé de Bellevaux, Doyen de la Métropole de Besançon, Conseiller du Conseil suprême de Flandres à Madrid, fut sacré l'an 1683, & devint Archevêque de Malines en 1690.

XIII. Guillaume Bassery, de Bruxelles, Vicaire-Apostolique de l'Evêché de Bois-le-Duc, & Professeur en Droit dans l'Université de Louvain, fut sacré

Digitized by Google

l'an 1691, & mourut ſubitement le 18 Juin 1706.

ÉVÊQUES DE BRUGES.

Le Pere Charles de Hornes, ci-devant Comte d'Hautekercke, Capucin, fut nommé à cet Evêché l'an 1706, par le Roi Philippe V; mais les Alliés s'étant rendus maîtres des Pays-Bas Autrichiens, cette nomination n'eut point lieu : il mourut à Liege l'an 1710.

XIV. Henri-Joſeph van Suſteren, d'Amſterdam, Chanoine-Ecolâtre de la Métropole de Malines, Vicaire-Général de l'Archevêque Précipiano, fut ſacré à Malines le 22 Mars 1716. Cet Evêque a ſurpaſſé tous ſes Prédéceſſeurs par ſa libéralité : il rétablit le Séminaire Epiſcopal l'an 1719; & ayant acheté enſuite l'Hôtel du Duc de Croy, ſitué près de l'Egliſe de Saint-Sauveur, il y bâtit un Séminaire nouveau l'an 1739, le plus magnifique qu'on voie aux Pays-Bas. Ce digne Prélat mourut le 24 Février 1742, âgé de 74 ans, après 26 ans d'Epiſcopat, extrêmement regretté pour ſes bienfaits envers les Egliſes & les Pauvres.

XV. Jean-Baptiſte-Louis de Caſtillion, de Bruxelles, Prévôt de l'Egliſe

ÉVÊQUES DE BRUGES.

Collégiale de Sainte-Pharailde à Gand, après avoir été nommé à l'Evêché de Ruremonde, paſſa à celui de Bruges, & fut ſacré à Malines le 14 Juillet 1743.

XVI. Jean-Robert-Guilain Caymo, de Bruxelles, Docteur en Théologie dans l'Univerſité de Louvain, fut ſacré à Malines par le Cardinal ſon Métropolitain, l'an 1754.

On garde avec vénération dans la Cathédrale de Saint-Donat, les oſſements de Charles-le-Bon, Comte de Flandres, qui ſont d'une grandeur prodigieuſe. Ce Prince y fut maſſacré par quelques malfaiteurs l'an 1127, pendant qu'il étoit en priere. On déteſte encore tous les ans, le 2 Mars, la mémoire de ceux qui ont commis cet horrible meurtre; on fait le récit de ſa vie, & l'on montre ſes Reliques. Les riches ornements & l'argenterie de cette Egliſe méritent d'être conſidérés, ainſi que les tapiſſeries, données l'an 1730, par l'Evêque van Suſteren.

La plus belle Place de la Ville c'eſt le grand Marché; on y voit au milieu un grand corps-de-logis quarré, qu'on

Digitized by Google

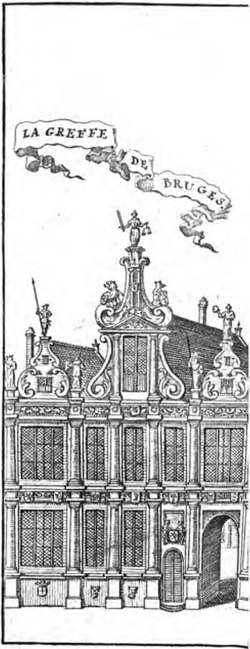

Digitized by Google

nomme *les Halles*, avec des galeries publiques, & une grande cour.

Le long de cette grande Place, on voit un grand bâtiment, qui sert de magasin public pour les draps des Marchands; il est bâti sur un Canal, soutenu par plusieurs piliers, de telle maniere que les vaisseaux, qu'on appelle *Bylanders*, peuvent passer dessous pour traverser la Ville, & passer du Canal d'Ostende dans celui de Gand.

La Place ou Marché de Vendredi est très-belle; il y a plusieurs promenades entre des allées d'arbres, & au milieu un beau corps-de-garde nouvellement bâti.

Le Bourg est une grande Place, sur laquelle est l'Hôtel-de-Ville, dont voici le Plan: il est bâti à la gothique, orné de quantité de figures des anciens Comtes & Comtesses de Flandres; en 1376, le Comte Louis de Mâle y mit la premiere pierre. On voit aussi sur la même Place l'Eglise Cathédrale, le Palais Episcopal, la Cour Prévôtale & Canonicale, le Greffe de la Ville, la Cour où ceux du Franc de Bruges tiennent leurs assemblées, laquelle a été rebâtie l'année 1722 & suivantes; les Prisons, qui furent brûlées par la malice d'un

BRUGES.
des prisonniers l'an 1685, & qui ne sont pas encore rebâties.

Il y a aussi la Chapelle de Saint-Basile ou du saint Sang du Sauveur, que l'on y garde avec beaucoup de vénération. Ce dépôt sacré est dans un cylindre de verre, dans lequel il y a une phiole aussi de figure cylindrique, où le Sang est enfermé; c'est une liqueur blanche, congelée & transparente, rouge en plusieurs endroits. On dit que Thierry d'Alsace, Comte de Flandres, l'apporta à son retour de la Terre-Sainte l'an 1148, où il l'avoit reçu de Foulques d'Anjou, Roi de Jérusalem, dont il avoit épousé la fille. Il l'envoya à l'Eglise de Saint-Basile à Bruges, par Léonius, Abbé de Saint-Bertin. C'est pour cela que les Brugeois prient annuellement l'Abbé de Saint-Bertin d'assister à leur Procession solemnelle du 3 Mai.

Outre le Chapitre de la Cathédrale, il y en a deux autres, l'un dans l'Eglise de Notre-Dame, fondé l'an 1091, par Radbode, Evêque de Tournay, pour un Prévôt & onze Chanoines; & l'autre dans celle de Saint-Sauveur, érigé l'an 1501, par Pierre Quicke, Evêque de Tournay, pour un Doyen & dix-

Digitized by Google

BRUGES.

huit Chanoines, maintenant réduit à douze; ces Prébendes ſont tout ce qu'il y a de plus modique en fait de Canonicats.

L'Egliſe de Notre-Dame eſt fort belle; il y a un clocher très-élevé; les Mariniers l'obſervent lorſqu'ils viennent vers Oſtende. On y admire auſſi deux tombes de cuivre doré, d'une beauté & d'une magnificence extraordinaire; l'une de Marie, héritiere de Bourgogne, qui mourut l'an 1482, & l'autre de Charles-le-Hardi, ſon pere, Duc de Bourgogne, qui fut tué devant Nancy l'an 1477. Marie d'Autriche, petite-fille du Duc Charles, & ſœur de l'Empereur Charles-Quint, fit faire ce dernier tombeau l'an 1550, après y avoir fait transférer le corps de ſon aïeul, qui avoit été enterré à Nancy, dans l'Egliſe de Saint-Georges. On conſerve dans le tréſor de ladite Egliſe de Notre-Dame des ornements de la derniere richeſſe; ſavoir, Chappes, Chaſubles & Dalmatiques, garnies de perles & de diamants, que Marie de Bourgogne avoit elle-même travaillées.

Les autres Egliſes ſont très-nombreuſes; car outre la Cathédrale & les deux

BRUGES.

Collégiales susdites, il y a cinq autres Paroisses, Saint-Jacques, Saint-Gilles, Sainte-Anne, Ste. Walburge & Ste. Catherine; quatorze Chapelles, y compris celle du Saint-Sang, (dont on a parlé ci-dessus,) & celle du Saint-Sacrement, qui a été bâtie en 1701, à l'occasion d'un scélérat qui avoit jetté les saintes Hosties dans un lieu indécent.

On y compte douze Monasteres de Religieux; l'Abbaye de Saint-Barthelemi d'Eeckhoute, Chanoines Réguliers de l'Ordre de saint Augustin, fut fondée l'an 650, par saint Trond, & rétablie l'an 1050 ou environ.

L'Abbaye des Dunes, de l'Ordre de Cîteaux, fut commencée par saint Bernard, lorsqu'il vint aux Pays-Bas, l'an 1138. Elle étoit placée dans ce temps-là à une lieue de Furnes, entre les dunes de la mer, dont elle a tiré son nom; mais en 1627, ses Religieux se retirerent à Bruges, où ils bâtirent un très-beau Monastere. On y conserve le corps entier du Bienheureux Abbé Idesbalde, de la Famille noble de vander Gracht, mort dès l'an 1167.

Les Peres Jésuites furent reçus l'an 1570; leur Eglise, d'une architecture

Digitized by Google

parfaite, fut commencée l'an 1617, & achevée l'an 1645. Ils y enseignent les Humanités. Les Dominicains y furent fondés l'an 1233, par Jeanne, Comtesse de Flandres; les Récollets, en 1244; les Carmes chaussés ont une Eglise très-belle; les Augustins y enseignent aussi les Humanités; les Capucins, les Carmes déchaussés, le Prieuré des Guillelmins, les Freres Alexiens, & enfin les Chartreux, qui ont demeuré autrefois hors la Ville jusqu'à l'an 1608, qu'ils y obtinrent pour leur demeure un vieux Prieuré de Religieuses de Saint-Aubert.

Les Monasteres de Religieuses sont: l'Abbaye de Saint-Trond, de l'Ordre de saint Augustin; l'Abbaye de Sainte-Godelive, Bénédictines Réformées, qui y sont venues de Gistelle; celles de Sparmaille & de s'Hemelsdael, de l'Ordre de Cîteaux, dont la derniere est venue de Dixmude, l'an 1672; les Religieuses de Sainte-Claire, ou les riches Claires; les Carmélites chaussées & déchaussées; les Sœurs Grises, les Sœurs Noires, les Conceptionistes, les pauvres Claires ou Collettes; les Annonciades, les Religieuses de Sarrepte &

Digitized by Google

celles de Béthanie, & les Angloises, toutes trois de l'Ordre de saint Augustin; celles-ci ont bâti une nouvelle Eglise l'an 1739, & y ont posé un Autel de marbre & de jaspe venu de Rome: c'est tout ce qu'on peut voir de curieux. Les Dominicaines, les Pénitentes Angloises venues de Nieuport; les Pénitentes d'Ardembourg, & un Béguinage de quarante Béguines. Le grand Hôpital, celui de Sainte-Marie-Madelaine, (où l'on a bâti, l'an 1739, une Maison de correction,) celui de Saint-Julien pour les insensés, Notre-Dame de la Potterie, &c. L'Eglise de Jérusalem mérite aussi la curiosité des Etrangers; elle fut bâtie l'an 1435, par la Famille d'Adornes, conforme en tout au fameux Temple que les Catholiques ont dans la sainte Cité de Jérusalem.

Enfin, le Monastere de Sainte-Anne, de Religieuses Chartreuses à Bruges, est l'unique qu'il y ait dans les Pays-Bas Autrichiens; & il n'y a même que six Couvents pareils dans toute la Chrétienté. Ces Religieuses observent leur Regle avec la même exactitude que les Chartreux. Après quelques années de Profession, elles sont consacrées solem-

Digitized by Google

nellement par l'Evêque, qui leur donne l'Anneau, l'Etole & le Manipule, avec le droit de chanter l'Epître à la Messe: ces mêmes Religieuses répondent en quelque maniere aux Diaconesses des premiers siecles.

On trouve peu de Villes où il y ait tant de Maisons pour les Pauvres, les Malades & les Orphelins, qu'à Bruges. Il y en a entr'autres une, appellée l'Ecole des Bogards, qui a été établie vers l'an 1520; l'on y entretient environ 180 jeunes Garçons, les uns dans les Etudes, les autres dans différents Métiers, selon leur génie: ils sont habillés de drap, la moitié du corps bleu, & l'autre rouge, avec un bonnet noir. *

On y voit pareillement une Ecole de pauvres filles, vêtues de rouge ou de bleu, où on en entretient toujours 120. Celle-ci fut établie l'an 1523.

Il y a dans cette Ville six Jurisdictions

* On a vu des Evêques, des Abbés, & plusieurs autres savants Ecclésiastiques & Gens de bien, qui sont sortis de cette Ecole, & qui y ont laissé leurs portraits. Cette Maison hérite le tiers des biens de ceux qui en sont sortis, à moins qu'ils ne fassent accord pour rédimer ce droit.

BRUGES.

différentes, pour l'administration de la Justice, tant civile que criminelle.

La premiere est celle du Magistrat, qui est composé du grand Bailli ou Surintendant de la Gendarmerie de Flandres, de l'Ecoutete, de deux Bourguemestres, l'un des Echevins, & l'autre de la Commune, de douze Echevins, douze Conseillers, dix Pensionnaires & Greffiers, & deux Trésoriers.

La seconde est celle du plat-Pays des environs de la Ville, qu'on appelle *le Franc de Bruges*, dont on parlera bientôt.

La troisieme est celle du Chapitre & de la Prévôté. L'Evêque y fait administrer la Justice, en qualité de Prévôt & Chancelier héréditaire de la Flandre, & il y a vingt-huit Juges, vulgaïrement appellés *Redenaers*, qui sont autant de Feudataires. Les Chanoines ont aussi une Jurisdiction très-ample; mais il n'y a qu'un Bailli & un Greffier pour les deux Colleges.

Le quatrieme College est la Cour Féodale, où préside le Grand-Bailli de la Ville de Bruges, & où l'on vuide les procès concernant les Fiefs, qui relevent de la même Cour.

Digitized by Google

Le cinquieme & le sixieme sont les Colleges du *Zisseelsche* & du *Maendaeghsche*; mais leur Jurisdiction n'est pas d'une si grande étendue que les autres.

Ce fut en cette Ville que Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, institua, au mois de Janvier 1430, l'Ordre de la Toison d'or, le jour qu'il consomma son mariage avec Isabelle, fille de Jean, Roi de Portugal. Il prit pour Protecteurs de l'Ordre, la sainte Vierge & saint André, Patron des Bourguignons; il y créa vingt-cinq Chevaliers, auxquels il donna une longue robe d'écarlate, que son fils Charles-le-Hardi changea, au Chapitre de Valenciennes, en une de soie, & qui est maintenant de velours cramoisi. Il leur donna aussi un collier d'or, au bout duquel pend la Toison. Le Duc Philippe se déclara Chef ou Grand-Maître de l'Ordre, & nomma un Chancelier, un Trésorier, un Roi d'Armes & un Greffier.

On a tenu vingt-deux Chapitres de cet Ordre, jusqu'à ce que Philippe II, Roi d'Espagne, ayant tenu le dernier à Gand l'an 1559, le Pape Grégoire XIII déclara que ce Prince & ses Successeurs pourroient créer des Chevaliers hors

du Chapitre, quand il leur plairoit.

On en a tenu encore trois Chapitres à Bruges; le premier, en 1432, dans l'Eglise de Saint-Donat; le second, en 1468, dans celle de Notre-Dame; & le troisieme, en 1478, dans celle de Saint-Sauveur.

Philippe-le-Bon, dressa lui-même les Statuts de cet Ordre, qui ne furent publiés qu'au mois de Novembre 1430, onze mois après son institution.

Ces Statuts sont divisés en soixante-six Articles, dont le premier est, que ce Prince en seroit le Chef pendant sa vie; & après lui ses Successeurs, Ducs de Bourgogne. L'Article LXV porte, que si le Souverain ne laissoit pour héritier qu'une fille, celui qu'elle épouseroit seroit Chef de l'Ordre; ce qui arriva à la mort de Charles-le-Hardi, fils de Philippe-le-Bon, qui ne laissa qu'une fille. Cette Princesse épousa Maximilien d'Autriche, qui fut reconnu Chef-Souverain de l'Ordre de la Toison d'or, conformément à l'Article que l'on vient de lire. Tous les descendants de Maximilien & de son fils Philippe, qui devint Roi d'Espagne, eurent le même titre jusqu'à Charles II, Roi d'Espagne.

Après

Digitized by Google

BRUGES.

Après la mort de ce Prince, Philippe V, petit-fils de Louis XIV, Roi de France, se porta pour héritier de tous les Etats de Charles II. Il prit possession du Trône d'Espagne, & en conséquence, il créa des Chevaliers de la Toison d'or, comme étant devenu Chef-Souverain de l'Ordre.

Charles, Archiduc d'Autriche, lui disputa toute la succession de Charles II, & prit de son côté le titre de Roi d'Espagne; & pendant que cette Couronne fut en litige, les deux Contendants créerent des Chevaliers de la Toison d'or.

Cette grande querelle ayant été terminée par les Traités d'Utrecht & de Rastadt, Philippe demeura enfin paisible possesseur du Trône d'Espagne; & Charles de son côté, devenu Empereur, eut en partage la Souveraineté des Pays-Bas Espagnols, avec plusieurs autres grands Etats, situés en Italie. Philippe V ne laissa pas de continuer à se regarder comme Chef de l'Ordre de la Toison d'or, & à créer des Chevaliers de cet Ordre; Charles prétendit que cette qualité de Chef étoit attachée à celle de Souverain des Pays-Bas; & en

BRUGES. conſéquence, il créa auſſi des Chevaliers de la Toiſon d'or. Les Miniſtres d'Eſpagne s'en plaignirent; mais l'Empereur Charles VI n'eut aucun égard à leurs plaintes : toute la queſtion ſe réduiſoit à ſavoir, ſi par l'inſtitution de l'Ordre, la qualité de Chef devoit être attachée à perpétuité à celle de Souverain des Pays-Bas. Voici les principales raiſons qui le prouvent.

1°. C'eſt dans les Pays-Bas que l'Ordre a été inſtitué par un Prince, qui en étoit le Souverain, & qui par les Statuts a tranſmis ſon droit à tous ſes Succeſſeurs. Il faut donc avoir ſuccédé à la ſeule Souveraineté qu'il poſſédoit alors, pour jouir de ce droit.

2°. Le Tréſor, les Titres & les Archives de l'Ordre, ne ſe conſervent que dans les Pays-Bas, où ils ſont encore; il eſt donc naturel que le Chef de l'Ordre ſoit Souverain du Pays, où de temps immémorial on en a dépoſé & gardé tous les Titres.

3°. Les Lettres-Patentes confirmatives des Statuts & des Privileges de l'Ordre, données par Philippe II en 1550, n'ont jamais été publiées ni obligatoires, que dans les Pays-Bas : ce qui

Digitized by Google

prouve que c'étoit uniquement comme Souverain des Pays-Bas, qu'il donnoit ces Lettres.

4°. Les Pays-Bas sont le seul Etat de l'Europe où les Chevaliers de la Toison d'or jouissent de quantité de Privileges, de prérogatives & d'exemptions, qui leur ont été accordés dès le temps de leur institution. Convient-il que le Souverain du Pays où ils en jouissent, perde son titre de Chef-Souverain de l'Ordre, pour le céder à un autre, dans les Etats duquel ils n'en jouissent pas?

5°. Lorsque Philippe II céda la Souveraineté des Pays-Bas à l'Infante Isabelle-Claire-Eugénie, & à l'Archiduc Albert, son époux, il se réserva le titre *de Chef-Souverain de l'Ordre de la Toison d'or*, avec l'exercice & les fonctions de cette Dignité. Pourquoi cette réserve, si elle n'avoit pas été attachée à la qualité de Souverain des Pays-Bas? Car si elle eût été inhérente à sa Personne & à la Couronne d'Espagne, cette réserve étoit absolument inutile, puisque dans cette supposition, la qualité de Chef-Souverain de l'Ordre n'auroit eu aucune liaison avec celle de Souverain des Pays-Bas, qu'il vouloit bien

BRUGES.

céder; mais il y a plus, c'eſt qu'on étoit ſi perſuadé en ce temps-là que la qualité de Chef de l'Ordre étoit inhérente à celle de Souverain des Pays-Bas, que cette réſerve ſurprit extrêmement les Chevaliers qui vivoient alors, & qui ne virent qu'avec peine la Grande-Maîtriſe de l'Ordre détachée, par cette réſerve, de la Souveraineté des Pays-Bas; juſques-là qu'ils envoyerent un Député à Madrid pour s'en plaindre, comme d'une atteinte manifeſte donnée aux Statuts & à la Conſtitution de l'Ordre. Ce Député étoit le Seigneur de Berlaimont; mais Philippe II, au-lieu de leur répondre que la Souveraineté des Pays-Bas n'avoit aucune liaiſon avec la Grande-Maîtriſe de l'Ordre, leur dit pour les appaiſer, qu'ils devoient regarder l'Archiduc Albert & lui comme un ſeul & unique Souverain; que l'Archiduc continueroit de préſider aux Chapitres & aux cérémonies de l'Ordre; mais qu'il avoit jugé à propos de ſe réſerver par cette clauſe, le choix & la nomination des Chevaliers. Telle fut la réponſe de Philippe II : on fut obligé de s'en contenter; mais la plainte & la députation prouvent bien clairement qu'on étoit

Digitized by Google

persuadé en ce temps-là, que la qualité de Chef-Souverain de l'Ordre de la Toison d'or, étoit essentiellement attachée à celle de Souverain des Pays-Bas.

Voici présentement les raisons que l'on alléguoit pour justifier le droit de Philippe V.

1°. Ce Monarque, disoit-on, en vertu du Testament de Charles II, a succédé à tous ses droits & à tous ses titres ; or, Charles II étoit incontestablement Chef de l'Ordre de la Toison d'or ; Philippe V l'a donc été après lui.

2°. Philippe V, en vertu des Cessions qui lui ont été faites par le Roi son grand-pere, par son pere, le Dauphin, & par le Duc de Bourgogne, son frere, représentoit Marie-Thérese d'Autriche, derniere & unique héritiere de la Branche masculine de Bourgogne, éteinte par la mort de Charles II, & dont cette Princesse avoit hérité tous les droits & tous les titres, & par conséquent celui de Chef de l'Ordre de la Toison d'or, qui a dû passer conséquemment à Philippe V, son représentant.

On a répondu à ces deux raisons : 1°. Que Charles II n'avoit pas créé des Chevaliers de la Toison d'or en sa qua-

BRUGES. lité de Roi d'Espagne, mais comme Souverain des Pays-Bas, parce que cette Souveraineté le rendoit Chef & Grand-Maître de l'Ordre.

2°. Que les droits & les titres transmis à Philippe V, avoient été restreints & limités par les Traités de Paix, qui mirent l'Empereur Charles VI en possession de la Souveraineté des Pays-Bas, à laquelle étoit attachée la qualité de Chef de l'Ordre.

Cette question a été agitée plus d'une fois entre les Ministres des Cours de Vienne & de Madrid, & elle fut encore traitée au dernier Congrès d'Aix-la-Chapelle; mais elle n'a été terminée jusqu'ici par aucun accommodement; de sorte que l'on crée à Madrid des Chevaliers de la Toison d'or, qui ne sont point reconnus pour tels dans les Etats soumis à la Cour de Vienne; & l'on en nomme à la Cour de Vienne & dans les Pays-Bas, qui ne sont point reconnus pour tels en Espagne, en France, & dans les autres Etats soumis à la Maison de Bourbon.

Au XVI^e. siecle les Hérétiques ont commis dans la Ville de Bruges les mêmes désordres, en pillant les Eglises,

Digitized by Google

Bruges.

briſant les Images, &c. que dans les autres Villes du Pays : ils y dominerent depuis l'an 1578 juſqu'en 1584, lorſque le Prince de Chimay, qui en étoit Gouverneur, fit ſon accommodement avec le Prince de Parme le 22 Mai ; & les Habitants retournerent alors ſous l'obéiſſance de leur Prince légitime. Georges Caſſander, habile défenſeur de la Religion Catholique, étoit né à Bruges en 1515 : il mourut le 3 Février 1566, âgé de 51 ans.

Bruges * fut bombardée le 4 Juillet 1704, par les Hollandois, mais avec peu de dommage : elle ſe ſoumit aux Alliés l'an 1706, après la bataille de Ramillies. En 1708, elle fut inveſtie par le Comte de la Motthe, Lieutenant-Général : il n'y avoit qu'une petite garniſon, qui fut obligée de ſe rendre le 5 Juillet ; mais les Alliés y rentrerent au commencement de l'an 1709, par la Capitulation faite à Gand le 30 Décembre 1708.

Les François s'en rendirent maîtres le 18 Juillet 1745, ſans coup férir : car

* Les Armes de Bruges ſont faſcées d'argent de gueules de huit pieces, au lion d'azur accollé d'or, brochant ſur le tout.

BRUGES

il n'y avoit plus de garnison. Le Roi Louis XV y fit son entrée avec le Dauphin le 29 suivant.

LE FRANC DE BRUGES.

C'Est le nom d'une grande étendue des environs de Bruges, qui occupe l'espace de sept lieues; on l'appelle en Latin *Franconatus Brugensis.* Ce Territoire est borné, au Couchant, par la riviere d'Yperlée, qui le sépare du Bailliage de Furnes; au Midi, il a les Châtellenies d'Ypres & de Courtray; au Levant, la Vicomté de Gand, la Zélande & l'Isle de Cadsant; & au Nord l'Océan.

Il porte le nom de *Franc*, à cause que les habitants secouerent autrefois la Jurisdiction des Villes de Gand & de Bruges. Les Comtes de Flandres leur accorderent ensuite des Privileges, Loix & Coutumes particulieres. La Comtesse Jeanne l'avoit achetée, l'an 1224, de Jean de Neelle, Châtelain de Bruges, pour la somme de 24545 livres, & leur permit de ne reconnoître autre Juge que

le Conſeil de la Province. Philippe-le-Bon voulut, par ſon Ordonnance de l'an 1436, que le Franc de Bruges fît un Corps ſéparé dans les Etats de Flandres, à charge que les troupes qu'on y leveroit en temps de guerre, ne ſerviroient que ſous l'étendard de Bruges. Depuis ce temps-là, il a été convoqué aux Aſſemblées par des Lettres particulieres du Conſeil de la Province, comme quatrieme Membre des Etats de Flandres.

LE FRANC DE BRUGES.

Le Franconat eſt gouverné par un Magiſtrat particulier, qui réſide dans la Ville de Bruges, ayant ſa Cour dans le Bourg; c'étoit autrefois un Château que Baudouin, ſurnommé *Bras de fer*, Comte de Flandres, avoit fait bâtir l'an 865. Ce Magiſtrat eſt compoſé de quatre Bourguemeſtres, un du Quartier du Levant, un de celui du Nord; l'autre de Weſt, & un de la Commune; de vingt-ſept Echevins, qui ont leurs Charges à vie; de ſix Penſionnaires & de deux Tréſoriers. La bonne & prompte Juſtice criminelle qu'on y exerce, rend ce College univerſellement reſpectable.

Il comprend divers Territoires, que ceux du Pays appellent *Ambachten*, au

Le Franc de Bruges.

nombre de trente-ſept, ſans les autres enclavements. Pluſieurs Villes, Abbayes, Bourgs & Villages en dépendent; entr'autres Oſtende, Nieuport, l'Ecluſe, Dixmude, Eecloo, Middelbourg, Ardembourg & Damme; les Abbayes de Saint-André & d'Oudenbourg; les Forts d'Iſendick, Plaſſchendael & de Slickes; les Bourgs d'Oudenbourg, Giſtelle, Blanckenbergh, Tourhout, &c. Mais depuis que l'Ecluſe & quelques autres Places ſont aux Hollandois, ceux-ci y ont établi un Magiſtrat particulier du *Franc*.

L'Abbaye de Saint-André, de l'Ordre de ſaint Benoît, n'eſt qu'à un quart de lieue de Bruges; elle fut fondée l'an 1105, par Robert, dit de *Jéruſalem*, Comte de Flandres. Ce ne fut dans ſes commencements qu'un Prieuré, dépendant de l'Abbaye d'Affligem.

L'Abbaye d'Oudenbourg, Religieux du même Ordre, fut fondée l'an 1084, par ſaint Arnoul, Evêque de Soiſſons, qui y mourut trois ans après; elle étoit réduite au point de ſa ruine, lorſque M. van Suſteren, Evêque de Bruges, la rétablit par ſes ſoins paternels.

Le Bourg de Blanckenbergh n'eſt

Digitized by Google

qu'à deux lieues de Bruges; on y va par un pavé qu'on a fait l'an 1723. Ce Bourg eſt ſur le bord de la mer: la pêche y eſt conſidérable, & on s'y baigne fort commodément dans la mer, pour le plaiſir ou pour la ſanté.

Au Bourg de Tourhout, il y a un ancien Chapitre de Chanoines, avec un Prévôt, qui étoit, il y a pluſieurs ſiecles, un Monaſtere de Religieux. Ce Bourg appartient à l'Electeur Palatin, comme Duc de Neubourg, avec pluſieurs Villages, & la Forêt de Winendael, où il y eut un combat le 24 Septembre 1708, entre les Alliés, commandés par le Général-Major Webb, Anglois, & les François, commandés par le Comte de la Motthe, qui vouloient empêcher le paſſage d'un grand convoi de munitions de guerre & de bouche, envoyé d'Angleterre par Oſtende, pour le ſecours de l'armée des Alliés devant Lille, qui commençoit déja à ſouffrir la diſette; mais les François, quoiqu'au nombre de 18000 hommes, ayant mal pris leurs meſures, le convoi paſſa, & ils y eurent tout le déſavantage.

Rouſſelaere eſt une Vicomté ancien-

Le Franc de Bruges.

ne, qui appartient maintenant à l'Electeur Palatin : il y a des Auguſtins depuis l'an 1635. On remarque auſſi une belle & riche Commanderie de l'Ordre de Malthe, autrefois des Templiers, au Village de Slype, près de Nieuport. Le Commandeur réſide ordinairement à Bruges.

LA VILLE D'YPRES.

LE nom d'*Ypra* ou *Ypræ* vient de la petite riviere d'*Yperlée*, qui la traverſe, & forme un Canal, par lequel on va à Furnes, Dunkerque, Nieuport, Oſtende, Bruges, & autres Villes des environs, avec beaucoup d'utilité pour ſon commerce. Ce Canal eſt entretenu par les eaux de deux étangs des Villages voiſins, de *Dickebuuſe* & *Zillebeeke*, qui fourniſſent l'eau, lorſque la ſécheresſe de l'Yperlée les refuſe. Lille en eſt éloignée de cinq lieues, Courtray de ſix, Bruges, Saint-Omer & Dunkerque de dix.

Avant l'an 800, ce n'étoit qu'un Château, qui fut ruiné par les Normands.

IPRES
YPEREN
En Flamend Ville forte
des Pais Bas du Comte
de Flandre sduee sur la pe
tite Riviere d'Iperle a 49
Degr. 55 Min de Lalit et a 24
Degr. 5 min de Longilude
elle est au Roy
Eclette de 200 Thoises
50 100 150 200

Google

Ypres.

Baudouin III, Comte de Flandres, le rétablit, & en fit une Ville environ l'an 960. Thierry d'Alſace, Ferrand & Jeanne, Comtes de Flandres, la firent agrandir.

Louis VI, Roi de France, la prit d'aſſaut en 1128, étant venu au ſecours de Guillaume-le-Normand, Comte de Flandres; & plus de la moitié de la Ville fut pillée & brûlée. Le Roi Philippe-Auguſte la prit pareillement en 1213. Une grande partie fut brûlée par accident l'an 1240, ainſi que les Fauxbourgs l'an 1297, par les François. L'an 1325, les Bourgeois ſe révolterent, auſſi-bien que leurs voiſins, contre le Comte Louis de Nevers : ils firent abattre la vieille enceinte pour en faire une nouvelle, & ils envelopperent les Fauxbourgs, extrêmement peuplés par des Tiſſerands & autres Gens de métier. Leur nombre étoit ſi grand, qu'au dénombrement qui ſe fit en 1342, on en compta plus de deux cents mille. Le circuit de la Ville étoit alors de 673 verges géométriques; c'eſt-à-dire, trois fois plus grand qu'il ne l'eſt aujourd'hui.

L'an 1383, les Gantois révoltés contre le Comte Louis de Mâle, & ſecon-

Ypres.

dés par les Anglois, vinrent assiéger la Ville d'Ypres, qu'ils attaquerent avec beaucoup de vigueur, pendant plus de six semaines; mais la résistance des Bourgeois les obligea à la fin de l'abandonner. On en célebre encore la mémoire le premier Dimanche d'Août, jour de la Fête appellée *Thuyndagh*. Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne, fit de nouveau fortifier & agrandir Ypres, & l'environna de nouvelles murailles l'an 1388.

La principale Eglise est la Cathédrale, dédiée à saint Martin; les autres Paroissiales sont : Saint-Pierre, Saint-Jacques, Saint-Nicolas, Notre-Dame de la Brile, & Saint-Jean, hors de la Ville.

A l'érection des quatorze nouveaux Evêchés aux Pays-Bas, l'ancien Evêché de Térouane fut supprimé, dont le Pape Paul IV forma, l'an 1559, trois nouveaux Dioceses; Boulogne pour la France, Saint-Omer pour l'Artois, & Ypres pour la Flandre.

Pie IV érigea, l'an 1560, l'Eglise ou Prévôté de Saint-Martin en Cathédrale, & sécularisa les Chanoines Réguliers, qui étoient de l'Ordre de saint Augustin. On forma de leurs revenus

Digitized by Google

Google

Digitized by Google

douze nouvelles Prébendes, dont six sont annexées aux six Curés de la Ville. On transféra dix Canonicats de l'ancienne Eglise de Térouane, pour les neuf Gradués, & un pour l'Evêque; les dix autres Prébendes y furent transférées du Chapitre de Furnes: ce qui fait que le Chapitre d'Ypres est composé de trois Membres, & de trente-deux Chanoines, parmi lesquels il y a les sept Dignités, de Doyen, d'Archidiacre, d'Archiprêtre, de Pénitencier, de Chantre, d'Ecolâtre & de Trésorier. L'Evêque confere lui seul toutes les Prébendes & Dignités; mais le Doyenné est à la nomination du Souverain; & les neuf Canonicats gradués sont électifs & réglés comme ailleurs. Ce Prélat jouit des revenus de la Prévôté du Monastere de St-Martin sécularisé, & de celle de Furnes. L'Evêché est Suffragant de l'Archevêché de Malines, & contient les Villes d'Ypres, Berg-Saint-Vinox, Furnes, Dunkerque, Dixmude, Nieuport, Cassel, Belle, Poperingue, &c. avec environ 150 Paroisses, divisées en huit Doyennés.

YPRES.

Évêques d'Ypres.

I. Martin Rithove, Docteur en Théologie à Louvain, fit ſon entrée à Ypres l'an 1562 : il avoit aſſiſté au Concile de Trente, & l'an 1570, il préſida au Concile Provincial de Malines, en l'abſence du Cardinal de Granvelle; il mourut de la peſte l'an 1583.

II. Pierre Simons, de Thielt, Paſteur à Courtray, & puis Chanoine & Archiprêtre à Gand, ſacré l'an 1585, & mort l'an 1605.

III. Charles Maes, Doyen de la Cathédrale d'Anvers, & Aumônier des Archiducs Albert & Iſabelle, fut ſacré l'an 1607, tint un Synode l'an 1609, & paſſa la même année à l'Evêché de Gand.

IV. Jean de Viſſchere, de Berg-Saint-Vinox, Chanoine & Curé de la Cathédrale, fut ſacré l'an 1611, & mourut en 1613.

V. Antoine de Hennin, Chanoine de la Cathédrale, & Curé de Saint-Nicolas à Ypres, fut ſacré l'an 1614; il fonda un beau Séminaire à Douay, & mourut en 1626.

VI.

ÉVÊQUES D'YPRES.

VI. Georges Chamberlain, Doyen de la Cathédrale de Gand; il fut ſacré l'an 1627, & mourut en 1634.

VII. Corneille Janſénius, de Leerdam, en Hollande, Docteur en Théologie à Louvain, fut ſacré l'an 1635, & mourut de la peſte le 6 Mai 1638. Ce Prélat avoit composé un Livre ſur la Grace, intitulé *Auguſtinus*, qui a fait grand bruit après ſa mort : on en a tiré les cinq fameuſes Propoſitions, qui furent condamnées l'an 1653, par le Pape Innocent X, & contre leſquelles Alexandre VII dreſſa un Formulaire, l'an 1657.

VIII. Joſſe Bouckaert, d'Iſeghem, Supérieur des Prêtres de l'Oratoire à Montaigu, fut ſacré l'an 1642, & mourut en 1646.

Euſtache-Louis de Croy, Prévôt de l'Egliſe de Saint-Pierre à Caſſel, y fut nommé enſuite par le Roi d'Eſpagne; mais il mourut en 1648.

IX. Jean-François de Robles, Comte d'Annapes, Prévôt de Saint-Pierre à Louvain, & Chancelier de l'Univerſité, fut ſacré l'an 1654, & mourut en 1659.

X. Martin Prats, de Bruxelles, Doyen

Evêques d'Ypres.

de l'Eglise de Sainte-Gudule, fut sacré l'an 1665, & mourut l'an 1671.

XI. Henri van Halmale, d'Anvers, Doyen de la Cathédrale d'Anvers, sacré l'an 1672, & mort en 1677.

XII. Guillaume Herinx, d'Helmont, Religieux de l'Ordre de St. François, fut sacré l'an 1677, & mourut le 17 Août 1678. L'Evêché d'Ypres vaqua ensuite pendant quinze années, pour les difficultés au sujet de la Régale entre le Pape Innocent XI & le Roi Louis XIV. S. M. y nomma cependant, en 1679, Jacques de Lieres, Doyen de la Cathédrale de Saint-Omer; mais il se déporta de sa nomination, & mourut l'an 1703.

XIII. Martin de Ratabon, Docteur de la Maison de Navarre, & Aumônier du Roi, fut sacré l'an 1693; il quitta cet Evêché pour celui de Viviers, en France, l'an 1713, & mourut à Paris l'an 1728.

XIV. Charles-François de Laval-Montmorency, Archidiacre de l'Eglise Métropolitaine de Cambray, fut sacré le 6 Mai 1730, & mourut à Ypres le 26 Août suivant.

Thomas-Philippe d'Alsace, Comte de Boussu, Prévôt de la Cathédrale de

Gand, fut pourvu de l'Evêché d'Ypres par le Pape Clément XI, l'an 1713; mais l'Empereur Charles VI le nomma, l'année ſuivante, à l'Archevêché de Malines. Les Etats-Généraux étant maîtres d'Ypres, y nommerent auſſi, l'an 1713, Jean Charles de Cupere, Curé de l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Gilles à Bruges; mais cette nomination ne fut pas reçue.

ÉVÊQUES D'YPRES.

XV. Jean-Baptiſte de Smet, Licencié en Théologie, Chanoine-Pénitencier & Préſident du Séminaire à Malines, fut nommé par S. M. Imp. & Cath. l'an 1716 : il fut ſacré à Malines le 20 Avril 1721, & transféré à Gand l'an 1730.

XVI. Guillaume Delvaux, Docteur en Théologie dans l'Univerſité de Louvain, Préſident du College de Viglius, Archiprêtre du Diſtrict de Louvain, &c. fut ſacré à Malines le 25 Mai 1732, & mourut en 1761.

XVII. Félix-Joſeph-Hubert de Wavrans, Chanoine, Archidiacre & Grand-Vicaire de Tournay, fut nommé à l'Evêché d'Ypres, & ſacré à Malines en 1762; il publia, en 1768, un Volume écrit en Latin, contenant divers Statuts

YPRES. pour le réglement de ſon Dioceſe : ouvrage que l'on peut regarder comme un modele en ſon genre.

Il y a dans Ypres les Couvents des Carmes, des Récollets, des Dominicains, des Capucins, des Auguſtins, des Carmes déchauſſés, & un College de Jéſuites. Ces Peres obtinrent pour leur entretien, à charge d'enſeigner les Humanités, les revenus de l'Abbaye de Merckem, Religieuſes de l'Ordre de ſaint Benoît, à une lieue de Dixmude, & ceux du Prieuré de Nipkercke, Bénédictins, ſitué près de Bailleul : ces deux Monaſteres avoient été détruits du temps de la révolte.

L'Abbaye de Saint-Jean, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, à Ypres, y fut établie en 1608, ayant été fondée premiérement dans les Fauxbourgs de la Ville de Térouane ; les Religieux occupent le Chœur de l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Nicolas.

L'Abbaye de Roesbrugge ou Pont-Rouard, Religieuſes de l'Ordre de ſaint Auguſtin, a été fondée environ l'an 1271, par le Chevalier Guillaume de Béthune. Celle de Nonnenboſche, Re-

Digitized by Google

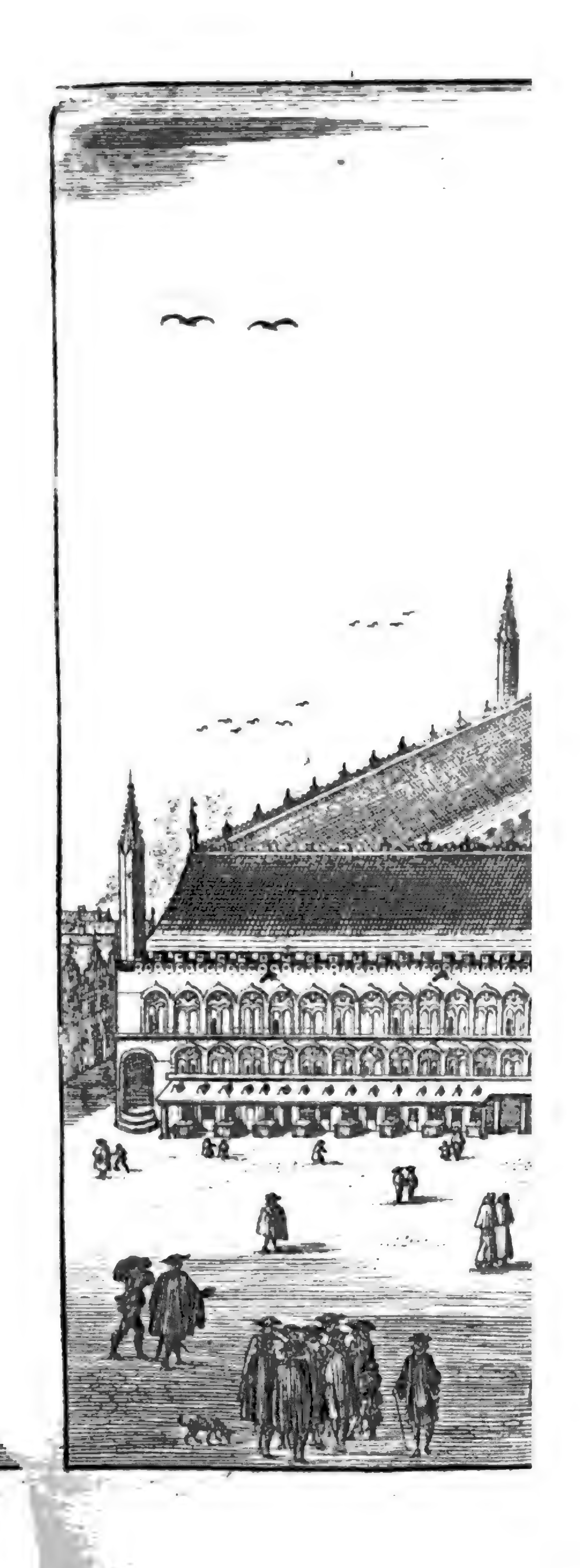

Digitized by Google

ligieuſes de l'Ordre de ſaint Benoît, fut fondée l'an 1123, par Charles-le-Bon, Comte de Flandres, & augmentée par ſes Succeſſeurs. Il y a encore des Clariſſes-Urbaniſtes, des pauvres Claires, venues de Middelbourg en Flandres; des Sœurs du tiers-Ordre de ſaint François, des Sœurs Noires & Griſes, des Carmélites déchauſſées, un Béguinage & quatre Hôpitaux. Ypres.

L'Hôtel-de-Ville, qu'on appelle auſſi les *Halles*, eſt ſitué ſur la grande Place. Il eſt très-magnifique, & a une belle Tour, où l'on garde les Archives; on le commença l'an 1342. Sur la même Place il y a une belle Fontaine, bâtie du temps des François.

Le Prince d'Iſenghien eſt Seigneur & Vicomte d'Ypres; elle eſt gouvernée par un Grand-Bailli, un Avoué, treize Echevins, quatre à cinq Conſeillers-Penſionnaires & un Greffier. Les derniers n'ont qu'une voix conſultative dans les Procès, que les Echevins décident. Ce College n'a Juriſdiction que dans la Ville & ſa Banlieue.

En 1566, le 15 Août, les Rebelles y pillerent les Egliſes, briſerent les Images, chaſſerent les Eccléſiaſtiques, &

YPRES. maſſacrerent plus de vingt Curés du Dioceſe. Ils en furent les maîtres juſques à l'an 1583. Le Prince de Parme les exhorta d'abord par Lettres à rentrer dans leur devoir; mais ils afficherent ces Lettres au gibet. Cet affront l'obligea d'envoyer des Troupes pour bloquer Ypres, qui ſe rendit le 10 Avril 1584, après un blocus de huit mois. Le Sr. Marquette, qui y commandoit, en ſortit avec tous ceux de la nouvelle Religion.

Le Prince de Condé la prit en 1648, pour le Roi de France; l'Archiduc Léopold, Gouverneur des Pays-Bas, la reprit en 1649. Le Maréchal de Turenne s'en rendit maître l'an 1658, après quatre jours de tranchée ouverte; mais on la rendit à l'Eſpagne par le Traité des Pyrénées. En 1678, Louis XIV, Roi de France, vint aſſiéger Ypres en perſonne; il fit ouvrir la tranchée le 18 Mars, & la prit le 25 du même mois. La Paix de Nimegue lui confirma la poſſeſſion de cette Ville, qu'il a tellement fait fortifier depuis, qu'elle eſt devenue une des meilleures Places du Pays conquis. Ce même Prince la remit avec ſa Châtellenie l'an 1713, par

la Paix d'Utrecht, aux Etats-Généraux, qui en prirent possession le 4 Juin, pour leur servir de barriere; à condition que le Gouvernement civil & ecclésiastique demeureroit à l'Empereur Charles VI, comme Souverain. Le Prince de Ligne, commis par Sa Majesté, y reçut le serment de fidélité du Magistrat & de la Châtellenie, le 21 Février 1720.

Ypres.

LA CHÂTELLENIE D'YPRES.

LA Ville d'Ypres faisoit autrefois, avec sa Châtellenie, le troisieme Membre des Etats du Comté de Flandres; mais depuis qu'elle a été cédée à la France par le Traité de Nimegue, l'an 1678, elle n'a plus envoyé ses Députés aux Assemblées de cette Province, & elle a fait partie du Pays conquis. Quoiqu'elle ait changé depuis de domination, elle n'est pas encore réunie aux Etats de Flandres. La Châtellenie ou Vicomté d'Ypres comprend environ trente Bourgs ou Villages.

Le Roi de France y établit, par un Edit du mois de Mars 1693, un Bail-

CHÂTEL-LENIE D'YPRES.

liage & Siege Royal, auquel toutes les Sentences du plat-Pays devoient aller par appel, avant que d'aller au Parlement de Tournay. Ce Tribunal étoit composé du Grand-Bailli, du Lieutenant-Général civil & criminel, du Lieutenant-Particulier, de six Conseillers, d'un Avocat-Général, d'un Procureur du Roi & d'un Greffier. Il fut érigé ensuite en Présidial, composé de deux Chambres, avec deux Présidents, & plus grand nombre de Conseillers. Ce Tribunal avoit aussi Jurisdiction sur les Châtellenies de Cassel, Bourbourg, Berg-Saint-Vinox, Furnes & Bailleul. Louis XIV y avoit ordonné, qu'à commencer du premier Mars 1685, on n'y feroit les procédures & tous autres Actes, qu'en langue Françoise; mais lorsqu'en 1713 les François évacuerent la Ville d'Ypres, ledit Tribunal fut transféré à Bailleul.

A peu de distance d'Ypres, on voit trois belles Abbayes de Chanoines Réguliers, de l'Ordre de saint Augustin. Celle de Sonnebeecke a été fondée l'an 1072, par Eusebe, & Remberte, sa femme. Celle de Wormezeele eut pour fondateur Isaac, Seigneur de Wormezeele, l'an 1668.

Digitized by Google

L'Abbaye de Warneton ou Waesten, dans la petite Ville de ce nom, entre Lille & Ypres, a été fondée par Adele, Comtesse de Peronne & de Warneton, l'an 1138. Elle appartient au Prince d'Orange. Les Alliés l'ayant prise pendant la derniere guerre, trouverent ce poste si avantageux, qu'ils le firent fortifier; & les Hollandois l'ont retenu en vertu du Traité de Barriere, conclu l'an 1715. CHÂTELLENIE D'YPRES.

L'Abbaye de Messines, Religieuses nobles de l'Ordre de saint Benoît, fut fondée par Adele, fille de Robert, Roi de France, & femme de Baudouin de Lille, l'an 1062. Elle y fonda aussi un Chapitre de douze Chanoines, dédié à saint Sidrone, Martyr.

LA VILLE DE COURTRAY.

ON la nomme en Flamand *Cortrycke*, & en Latin *Cortracum*, autrefois *Corturiacum.* Elle tient, avec sa Châtellenie, le quatrieme rang entre les Villes de Flandres, & est sur la Lis, à cinq lieues ou environ de Lille, d'Ypres, de Tournay & d'Oudenarde, & à huit de Bruges & de Gand; ayant communication avec celle-ci par un beau pavé, qui fut achevé l'an 1722, & avec Tournay par un autre, achevé l'an 1728.

Courtray est devenue très-renommée par ses toiles fines, & par les belles nappes, serviettes & ameublements qu'on y fabrique en forme de damas, qui sont recherchés dans toute l'Europe.

L'Eglise Collégiale de Notre-Dame fut bâtie par Baudouin, Comte de Flandres, Empereur de Constantinople; il y fonda, l'an 1203, un Chapitre de douze Chanoines, avec un Doyen, dont le Souverain a la collation, à l'exception de deux Prébendes, que l'Evêque de Tournay y confere. La Paroissiale est

dédiée à ſaint Martin : on croit que ſaint Eloy en eſt le fondateur, & qu'il y a prêché l'Evangile. Les Religieux de l'Abbaye de Saint-Amand y poſſedent une ancienne Prévôté, dédiée à Notre-Dame, & fondée dès le ſeptieme ſiecle ; & le Prévôt a une Juriſdiction particuliere dans la Ville, avec ſes Echevins. COURTRAY.

Il y a auſſi des Récollets, des Capucins, des Jéſuites, un Béguinage fort ancien, un Couvent de Religieuſes de l'Ordre de ſaint Auguſtin, appellé *Sion*, des Carmélites déchauſſées, des Sœurs Griſes, & deux Couvents d'Hoſpitalieres, l'un pour les Paſſants, & l'autre pour les Malades. L'Abbaye de Groeningue a été fondée en 1238, pour des Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux, par Jeanne, Comteſſe de Flandres ; elle étoit ſituée alors aux environs de la Ville, dans laquelle elle fut transférée l'an 1578, à cauſe des guerres. On honore dans cette Abbaye une Image miraculeuſe de la ſainte Vierge.

Le Magiſtrat eſt compoſé du Grand-Bailli, du Bourguemeſtre, de dix Echevins, deux Penſionnaires & deux Greffiers. L'Etat militaire a ſon Gouverneur.

COURTRAY.

Sous le regne de Philippe-le-Bel, les François perdirent, en 1302, près de Courtray, une bataille contre les Flamands, commandés par Jean, Comte de Namur, fils de Guy, Comte de Flandres. La défaite de l'armée Françoise fut complete & déplorable. Leur Chef, Robert, Comte d'Artois, le Connétable Raoul de Nesle, Jacques, Roi de Maïorque, le Duc de Bar, 1200 Gentilshommes, & 6000 Soldats François y furent tués. Comme la Noblesse portoit des éperons dorés, dont on trouva grand nombre sur le champ de bataille, elle fut surnommée par les Historiens, *la Bataille des éperons dorés*.

En 1382, Charles VI, Roi de France, attaqua les Flamands, qui s'étoient révoltés contre leur Comte Louis de Male, & il les mit en déroute près du Village de Roosebeeke, à trois lieues de Courtray; plus de 40000 Flamands y furent tués, & la Ville fut saccagée & brûlée.

Philippe-le-Hardi, Comte de Flandres, y fit commencer le Château en 1385, & fortifia la Ville de plusieurs Tours. Ses Fortifications ont été augmentées depuis, & les François les ont

Digitized by Google

perfectionnées, pendant qu'ils en furent maîtres au siecle passé. Le Maréchal de Gassion y fit construire aussi, l'an 1647, une Citadelle, du côté de la Porte de Gand; ce qui fut cause que l'on abattit plus de 300 maisons, ainsi que les Couvents des Capucins & des Capucines.

COURTRAY.

Les François s'en étoient rendus maîtres dès l'an 1643; & le Maréchal de la Ferté obligea les Espagnols, qui en avoient formé le siege, de se retirer, après avoir mis un de leurs détachements en déroute. Le Roi d'Espagne reprit Courtray l'an 1645, & y fit ajouter quelques nouvelles fortifications; mais elle retourna, l'an 1646, aux François, commandés par Gaston, Duc d'Orléans, oncle du Roi Louis XIV, qui s'en rendit maître à la vue de l'armée d'Espagne, conduite par le Duc Charles de Lorraine. L'Archiduc Léopold, Gouverneur des Pays-Bas, la reprit par assaut l'an 1648, le 19 Avril; la Citadelle se rendit deux jours après.

En 1667, le Roi Louis XIV la fit assiéger par le Maréchal d'Humieres, qui la prit après deux jours d'attaque, & la fit encore fortifier: elle étoit alors très-importante, étant la Ville la plus expo-

Digitized by Google

COURTRAY.

sée. Le Roi d'Espagne la céda à la France par le Traité d'Aix-la-Chapelle, & elle ne fut rendue à l'Espagne qu'en 1678, par le Traité de Nimegue.

En 1683, les François la prirent, ainsi que sa Citadelle, qu'ils démantelerent en 1684; & puis s'en étant emparés de nouveau, ils la rendirent l'an 1697, par la Paix de Riswyck, avec toute sa Châtellenie, excepté la Ville de Menin & son ressort.

L'an 1744, la guerre s'étant allumée entre la France & l'Impératrice-Reine, le Roi Louis XV, commença par se rendre maître de Courtray, le 17 Mai. Il n'y avoit alors aucune garnison dans cette Place.

Fin du Tome second.

Digitized by Google

TABLE

DES MATIERES

Contenues dans ce second Volume.

A

Abbayes situées dans la Ville & Diocese d'Arras, 224, 246, 255 & *suiv.*

Abbayes situées dans le Bailliage de Bapaume, *Page* 285

Abbayes situées dans la Ville & Diocese de Bruges, 370 & 394

Abbayes situées dans la Ville & Diocese de Gand, 356 & 358

Abbayes situées dans le Bailliage de Hedin, 294

Abbayes situées dans le District de Namur, 185 & *suiv.*

Abbayes situées dans la Ville & dans le Bailliage de Saint-Omer, 265 & 270

Abbayes situées dans la Châtellenie d'Ypres, 408

Aire, Ville du Comté d'Artois, 275. Sieges qu'elle a soutenus, 277

Artois, (le Comté d') 208. Noms des anciens Seigneurs d'Artois, depuis le neuvieme siecle jusqu'à l'an 1226, 210 & *suiv.* Etats d'Artois, 223. Conseil d'Artois, 226. Noms des Présidents de ce Conseil, depuis l'an 1538, 228. Noms des Comtes d'Ar-

tois, depuis l'an 1237 jusqu'à l'an 1640, 215. Noms des Rois de France, Comtes d'Artois, 220 *& suiv.*

Arras, Ville Capitale du Comté d'Artois, 231. Description de cette Ville, 232. Noms des Evêques d'Arras, depuis l'an 1094, 236 *& suiv.* Eglises & Maisons Religieuses d'Arras, 249 *& suiv.* Sieges qu'elle a soutenus, 251 *& suiv.* M. de Turenne force les lignes des Espagnols, qui assiégeoient Arras. Epitaphe de ce Général en François & en Latin, 253

Azincourt, Village du Comté de Saint-Paul, célebre par la victoire de Henri V, Roi d'Angleterre, en 1415, 304

B.

BApaume, Ville du Comté d'Artois, 283

Béthune, Ville du Comté d'Artois, 271

Berg-op-Zoom, Ville du Brabant Hollandois, 26; erigée en Marquisat & possédée successivement par divers Seigneurs, 27. Sieges qu'elle a soutenus, 29. Prise en 1747 par le Comte de Lowendal, 31. Note sur ce Général, 32

Bois-le-Duc, Ville du Brabant Hollandois, 4. Noms des Evêques de Bois-le-Duc, depuis l'an 1569, 11. Noms des Vicaires-Apostoliques établis à Bois-le-Duc, depuis l'an 1637 jusques à l'an 1632, 12.

Villes

Digitized by Google

Villes ſituées dans le Quartier de Bois-le-Duc, 16
Boulogne, Ville du Pays conquis, 315
Noms des Evêques de Boulogne, depuis l'an 1566, 316
Bouvigne, Ville du Comté de Namur, 204
Brabant Hollandois, 1 & *ſuiv.*
Bréda, Ville du Brabant Hollandois, 19. Sieges qu'elle a ſoutenus, 23, 24
Bruges, Ville Epiſcopale du Comté de Flandres, 365. Canal de Bruges, *ibid.* Noms des Evêques de Bruges, depuis l'an 1562, 370. Deſcription de cette Ville, 375. Juriſdictions établies dans la Ville de Bruges, 382. L'Ordre de la Toiſon d'or, inſtitué à Bruges, 385. Sieges qu'elle a ſoutenus, 391. Pays nommé *Franc de Bruges*, 392

C.

CHarlemont, Ville du Comté de Namur, 195
Charleroi, Ville ſituée ſur les confins du Comté de Namur, 189. Sieges qu'elle a ſoutenus, 192 & *ſuiv.*
Courtray, Ville du Comté de Flandres, 410. Sieges qu'elle a ſoutenus, 413. Grande bataille perdue par les François près de Courtray, 412

D.

DAelem, Ville du Duché de Limbourg, 86

E.

ERckelins, Ville du Pays de Gueldres, 157

F.

FAuquemont, Ville du Duché de Limbourg, 84
Flandres, (le Comté de) 320. Noms des Forestiers de Flandres, depuis l'an 621, 324. Noms des Comtes de Flandres, depuis l'an 863, 325. Inauguration des Comtes de Flandres, 335. Etats du Comté de Flandres, 337. Conseil de Flandres, 341. Noms des Présidents de ce Conseil, depuis le treizieme siecle, 342
Fleurus, Bourg situé près de la Ville de Charleroi, célebre par deux grandes batailles, 194

G.

GAnd, Ville Capitale du Comté de Flandres, 346. Noms des Evêques de Gand, depuis l'an 1568, 349. Description de cette Ville, 353. Sieges de la Ville de Gand, 363. Révolte des Gantois, punie par l'Empereur Charles V, 361
Gertruidenberg, Ville du Brabant Hollandois, 33. Sieges qu'elle a soutenus, 36
Givet, Ville du Comté de Namur, 196. Description des Fortifications de cette Ville, 199
Grave, Ville du Brabant Hollandois, 38. Sieges qu'elle a soutenus, 39. Villes situées dans le Territoire de Grave, 44
Gueldres, (le Duché de) 117. Noms des Seigneurs de Gueldres, depuis l'an

878, 118. Noms des Comtes de Gueldres, depuis l'an 1079, 120. Noms des Ducs de Gueldres, depuis l'an 1329, 122. La Ville de Gueldres, 145. Noms des Chanceliers de Gueldres, depuis l'an 1347, 130

Guinegâte, Village du Comté d'Artois, dans le Bailliage d'Aire, célebre par la victoire de Maximilien, Archiduc d'Autriche, 279

H.

HEdin, Ville du Comté d'Artois, 286. Aventure singuliere d'un Officier François, qui se rendit maître de cette Place, dont il refusa l'entrée aux Troupes & à la Personne du Roi, 288

Herve, Ville du Duché de Limbourg, 89

K.

KEvelaer, (Bourg de) situé dans la Gueldre, 148

L.

LEns, Ville du Comté d'Artois, 280. Sieges qu'elle a soutenus, 281. Célebre par la victoire du Prince de Condé, 282

Limbourg, (Duché de) 73. Ville de Limbourg, 81

M.

MAestricht, Ville du Brabant Hollandois, 52. Description de cette Ville, 53 *& suiv.* Maestricht assiégée & prise en 1678, 61; & en 1748 par le Maréchal de Saxe,

66. Eloge de ce Général, 69
Malines, Seigneurie, 93. Grand Conseil établi à Malines, 97. Noms des Présidents du grand Conseil de Malines, depuis l'an 1504, 99. La Ville de Malines, 103. Noms des Archevêques de Malines, depuis l'an 1586, 104. Paroisses de Malines, 107. Chapitre de Malines, *ibid.* Couvents établis à Malines, 108 & 109. Malines prise & saccagée dans le temps des troubles, 113
Marienbourg, Ville du Pays d'entre-Sambre-&-Meuse, 202

N.

NOms des Comtes de Namur depuis le neuvieme siecle, 163. Etats du Comté de Namur, 169. Conseil Provincial de Namur. Noms des Présidents de ce Conseil, depuis l'an 1509, 172. La Ville de Namur, 174. Sieges qu'elle a soutenus, 175, 177 & 178. Noms des Evêques de Namur, depuis l'an 1562, 179. Description de cette Ville, 182 & *suiv.*
Neau, Bourg considérable dans le Duché de Limbourg, 91

O.

OMer, (Saint-) Ville du Comté d'Artois : origine de cette Ville, 256 & *suiv.* Noms des Evêques de Saint-Omer, depuis l'an 1563, 261 & *suiv.* Eglises & Maisons Religieuses de St. Omer, 265

P.

PAul, (Saint-) Ville du Comté d'Artois, 301

R.

ROlduc, Ville du Duché de Limbourg, 88

Rosebeque, Village situé à trois lieues de Courtray, célebre par la victoire de Charles VI, Roi de France, en 1382, 412

Ruremonde, Ville du Duché de Gueldres, 134. Noms des Evêques de Ruremonde, depuis l'an 1562, 137. Couvents établis à Ruremonde, 141. Sieges qu'elle a soutenus, 143

S.

STeenberghe, Ville du Brabant Hollandois, 47

Stevenswert, Forteresse du Pays de Gueldres, 154

T.

TErouane, Ville du Comté d'Artois, 304. Détruite de fond en comble par ordre de l'Empereur Charles V, 315. Noms des Evêques de Térouane, depuis l'an 500, 305

V.

VEnant, (Saint-) Ville du Comté d'Artois, 296. Sieges qu'elle a soutenus, 297

Venlo, Ville de Gueldres, 149. Sieges qu'elle a soutenus, *ibid. & suiv.*

W.

WAchtendonck, Ville du Pays de Gueldres, 159

Walcourt, Ville du Comté de Namur, 205; célebre par la victoire remportée sur les François par le Prince de Waldeck, 206

Weert, Ville du Pays de Gueldres, 155

Y.

Ypres, Ville Episcopale du Comté de Flandres, 396. Noms des Evêques d'Ypres, depuis l'an 1562, 400. Sieges qu'elle a soutenus, 406

Fin de la Table du Tome second.

Google

ERRATA du Tome II.

Page 145, *ligne* 8, des doubles fossés, *lisez* de doubles fossés.

150, *ligne* 16, ils firent un complot, *effacez* ils.

152, *ligne* 27, Traité des Barrieres, *lisez* de Barriere.

193, *ligne* 13, Traité de Barrieres, *lisez* de Barriere.

216, *ligne* 23, hérita le Comté, *lisez* hérita du Comté.

243, *ligne* 26, Cardinal l'an 1560, *lisez* 1561.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by

B'D APR 9 1915

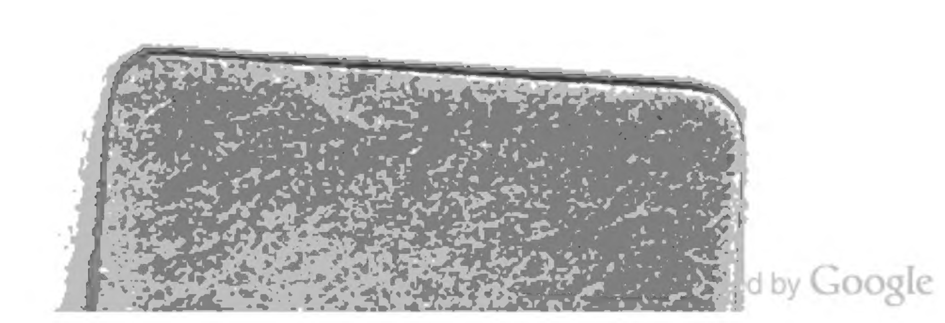

d by Google